هكذا من الاصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 294 | DERNIÈRE ÉDITION | SAMEDI 23 MAI 1981

Les pays de l'Est préparent un sommet économique

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C. C. P. 4207-23 PARIS Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

L'Assemblée nationale est dissoute

Pour soutenir le franc, M. Mauroy prend des mesures vigoureuses et la Banque de France porte à 22 % son taux directeur

M. François Mitterrand a signé, vendredi 22 mai, en fin de matinée, le décret de dissolution de l'Assemblée nationale. Après avoir consulté, dès jeudi après-midi, le nouveau premier ministre, M. Pierre Mauroy, le chef de l'Etat a reçu, vendredi à 10 heures, MM. Alain Poher et Jacques Chaban-Delmas. La Constitution prévoit en effet que le président de la République doit consulter le chef du gouvernement et les présidents des Assemblées avant de renvoyer les députés devant leurs électeurs. De telles consultations sont confidentielles (voir page 10). Toutefois M. Chaban-Delmas a fait observer au président de la République qu' « il eût été préférable que le nouveau gouvernement vînt exposer son programme devant la représentation nationale pour que celle-ci puisse en discuter et, le cas échéant, la repousser par un vote délibéré ».

La composition du premier gouvernement du nouveau septennat devait être connue en fin d'après-midi de vendredi.

M. Pierre Mauroy, qui a pris ses fonctions jeudi après-midi à l'hôtel Matignon, doit prononcer dimanche, à Lille, ville dont il est le maire, son premier grand discours officiel, qui sera essentiellement consacré aux questions économiques. Il avait déclaré en s'installant : « Le gouvernement de la République sera celui de la rigueur et de l'imagination. »

Pour défendre le franc de plus en plus attaqué ces derniers jours sur les marchés des changes, M. Pierre Mauroy a pris un certain nombre de mesures importantes qui devraient avoir pour effet de stabiliser la situation. D'une part, les entreprises devront désormais rapatrier plus rapidement les devises gagnées à l'exportation, en même temps que leurs facilités de couverture à terme (pour les achats de matières premières notamment) se voient sensiblement réduites. D'autre part, la Banque de France a de nouveau relevé les taux d'intérêt à court terme pour retenir en France les capitaux flottants indispensables à l'équilibre de la balance des paiements : elle a porté à 22 % son taux directeur.

Toutes ces mesures ont eu un effet positif, puisque vendredi, en fin de matinée, les pressions sur le franc s'étaient atténuées, bien que le dollar soit resté très ferme, à 5,59 F.

Il n'était pas possible, ce vendredi en fin de matinée, d'obtenir confirmation à l'Elysée d'une rencontre, dimanche à Paris, entre le président Mitterrand et M. Schmidt. Le chancelier ouest-allemand regagne Bonn samedi, après avoir fait part à M. Reagan de ses « impressions » sur la situation en France (lire page 3 l'article de Robert Solé). L'éventualité d'une rencontre avec M. Mitterrand était très sérieusement envisagée du côté allemand.

Après avoir dissous l'Assemblée nationale, le président de la République devait, dès vendredi après-midi, fixer par décret les dates des élections législatives. Selon toute vraisemblance, le *scrutin* aura lieu les *14 et 21 juin* : le parti socialiste travaille en tout cas en fonction de ce calendrier et arrêtera définitivement la liste de ses candidats le 24 mai prochain, au cours d'une convention nationale.

Outre la dissolution, le second acte important de la journée devait être la constitution du gouvernement, dans laquelle on ne peut ignorer la part prééminente qui est celle du chef de l'Etat.

D'emblée, le nouveau premier ministre a placé ce gouvernement sous le signe de la *« rigueur »*. Cette seule référence permet de penser non seulement que M. Jacques Delors — dont c'est le maître mot — fera partie de l'équipe de M. Mauroy, mais aussi qu'il se verra confier la gestion de l'économie et des finances. Le président de la commission économique et monétaire de l'Assemblée européenne a d'ailleurs travaillé tard jeudi *soir*, en compagnie du premier ministre et de M. Pierre Bérégovoy, à la préparation des mesures financières et monétaires qui ont été annoncées dans la nuit.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

En un combat difficile

A peine installé, le nouveau premier ministre, M. Pierre Mauroy, a pris une série de mesures destinées à défendre le franc, vigoureusement attaqué jeudi sur les marchés des changes. Préparés par MM. *Jacques Delors*, jusqu'à présent conseiller économique du président de la République, Renaud de la Génière, gouverneur de la Banque de France, et Jean-Yves Haberer, directeur du Trésor au ministère de l'économie, un décret, un arrêté et sept circulaires ont très fortement resserré le contrôle des changes.

Ces mesures, au nombre de cinq, ont pour objet de ralentir les sorties de devises à la fois en trésorerie et en capitaux. Tout d'abord, elles raccourcissent les termes de paiement (termaillage) en obligeant les exportateurs à rapatrier très rapidement les devises reçues en règlement de leurs ventes ; elles diminuent aussi très fortement les possibilités qu'ont les importateurs d'acheter, par avance, les devises nécessaires au paiement de leurs achats, notamment pour les matières premières.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 8.)

Une défense énergique mais tardive

Il est significatif que la première décision du gouvernement de M. Mauroy ait été celle de défendre le franc. Décision énergique, mais bien tardive, car la journée du mercredi 20 mai et surtout celle du jeudi 21 mai avaient été catastrophiques pour nos réserves en devises. Sans doute les 5 ou 6 milliards de dollars qui sont sortis depuis le 11 mai 1981 ne sont-ils pas tous « perdus » pour la France. Pour une bonne partie, ils sont constitués par le déplacement des trésoreries des entreprises importatrices et exportatrices, qui, redoutant un affaiblissement du franc, ont avancé leurs achats de devises et retardé les rapatriements, pratiques peut-être répréhensibles sur le plan moral mais rigoureusement conformes aux exigences élémentaires d'une bonne gestion.

Sans doute, ce déplacement de capitaux est-il temporaire, mais ses effets immédiats sont redoutables, car il exerce sur les cours de la monnaie nationale un effet massif et instantané qui, dans le passé, a pu faire « sauter » bien des parités. Il eût donc été indispensable de prendre des mesures plus tôt, dès le début de cette semaine, comme nous l'avions écrit, et M. Delors, conseiller économique de M. Mitterrand, peut, à juste titre, estimer que le gouvernement sortant se devait de les prendre sans attendre, l'accusant même, à mi-mot, d'avoir volontairement compliqué la tâche de la nouvelle équipe. De l'autre côté, on se défend en affirmant que les conséquences des mesures prises jeudi étaient trop graves pour que la responsabilité en soit assumée auparavant et qu'au surplus les contacts nécessaires n'avaient pu être pris à l'antenne présidentielle animée par M. Bérégovoy : de quoi alimenter une longue controverse.

Il n'en reste pas moins que la faiblesse actuelle du franc est fort logique si l'on tient compte des incertitudes où sont tenus les milieux tant nationaux qu'internationaux. Ce ne sont pas les taux d'intérêt ravageurs actuellement pratiqués, ni le contrôle des changes qui soutiendront la monnaie, mais l'attitude et les actes que tous attendent.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Dublin et l'Ulster

A quelques heures d'intervalle, on a appris, jeudi soir 21 mai, la dissolution du Parlement de la République d'Irlande et, en Ulster, la mort d'un quatrième gréviste de la faim, Patsy O'Hara, après soixante et un jours de jeûne. On ne peut se défendre d'y voir le symbole — fût-il fortuit — de l'importance que prend désormais à Dublin l'affaire d'Irlande du Nord.

Pour les nationalistes du *nord* de l'île, le décès de Bobby Sands, Francis Hughes, Raymond McCreesh et Patsy O'Hara a fait la preuve aux yeux du monde de l'absolue détermination de leur *mouvement*. Il s'agissait de la première « vague » de grévistes de la faim, dont chaque disparu a été remplacé par d'autres militants. La vie de ces nouveaux jeûneurs ne devrait normalement pas être menacée avant un certain temps. Mettra-t-on celui-ci à profit pour lancer des initiatives conciliatrices ?

Quant au gouvernement de Dublin, *il ne pouvait plus*, devant la multiplication de *ces suicides* par la faim, se contenter de tentatives de *médiation* assez molles ou de considérations navrées sur les ravages de « la violence d'où qu'elle vienne ». Ce n'était un secret pour personne en République d'Irlande que le cabinet de M. Charles Haughey était virtuellement démissionnaire depuis de nombreuses semaines. Confronté à des difficultés grandissantes en matière économique et sociale, le parti gouvernemental, le Fianna Fail, risquait, en attendant davantage pour dissoudre le Parlement, de se retrouver dans une situation électoralement *intenable*.

Seules les incertitudes de la crise qui fait de nouveau rage en Ulster dissuadaient jusqu'alors M. Haughey de demander la dissolution du Parlement. Désormais pressé d'agir, il ne pouvait le faire avec quelque chance de succès qu'après avoir reçu la confirmation du suffrage universel.

A cette noble raison s'en ajoute probablement une autre, plus électoraliste. L'opinion prend de plus en plus à cœur, en République d'Irlande, le sort des nationalistes d'Ulster, même si le terrorisme du Nord suscite au Sud des réactions pour le moins mitigées. La réunification de l'Irlande figure d'ailleurs parmi les objectifs que la Constitution assigne à l'Etat républicain. *M. Haughey* peut apparaître comme le mieux *placé*, sur la scène politique irlandaise, pour suggérer un *compromis* à Londres — il a déjà eu des entretiens à ce *sujet* avec Mme Thatcher — ou aider à la recherche d'une solution. Il ne manquera pas de le dire au cours de la campagne électorale. Le premier ministre sortant ne peut, en tout cas, que souhaiter voir le débat s'engager sur cette voie, de préférence au terrain économique et social, où l'opposition serait beaucoup plus à l'aise pour critiquer l'action du cabinet.

En Ulster, différents signes laissent redouter un nouveau durcissement du conflit, notamment la victoire des « durs » de chaque communauté aux élections locales de mercredi et l'effondrement de la formation centriste interconfessionnelle Alliance, ainsi que les menaces de « représailles féroces » lancées par l'IRA provisoire après ce quatrième décès. En République d'Irlande, la tonalité de la campagne devrait permettre de mesurer si la « question d'Ulster » est redevenue une des préoccupations majeures non seulement de l'opinion, mais aussi de la classe politique. Si tel était le cas, ce ne serait pas un mince succès pour les nationalistes du Nord.

(Lire nos informations page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Tout a été dit

La « séquence du Panthéon » restera sans doute un des grands moments de la télévision. Je le dis sans la moindre ironie : c'est peut-être la première fois que le dernier-né des arts s'est élevé à la hauteur d'une circonstance historique, sans lui imposer ni la sécheresse du documentaire, ni l'emphase de l'épopée.

En quelques images, tout a été dit : l'homme qui se détache de la foule et, porté par ses regards, s'avance seul, à nu, sur le pavé, armé seulement de ses trois roses ; le voyage dans les cryptes de l'histoire révolutionnaire, tandis que résonne la joie gigantesque de Schiller et de Beethoven ; les trois pauses devant les deux martyrs et le proscrit du coup d'Etat du 2 décembre. Oui, tout a été dit et tout reste à faire.

ROBERT ESCARPIT.

PÉTROLE ET POLITIQUE A GENÈVE

L'OPEP désunie recherche de nouveaux objectifs

Chaque réunion des pays exportateurs de pétrole est suivie, avec fébrilité, par les pays industrialisés. Certes, le marché est détendu, et Cheikh Yamani, le ministre saoudien du pétrole, a estimé à plus de cinquante chances sur cent le gel des prix du brut pour les dix-huit mois à venir. Un répit bienvenu pour des économies occidentales qui se remettent à peine de la *flambée des cours de 1979 et 1980*.

Mais la guerre entre l'Iran et l'Irak continue, la tension est vive au Proche-Orient et l'exaspération soulevée dans l'OPEP par la politique menée par l'Arabie Saoudite en matière de production n'est pas sans risque. C'est donc une organisation désemparée *qui se réunit*, à partir du 25 mai, à Genève, à la recherche de nouveaux *objectifs et d'un autre type de relations* avec les pays en développement et les nations *industrialisées*.

par BRUNO DETHOMAS

Les Cassandres qui, dès 1975, annonçaient la désagrégation d'une organisation des pays *exportateurs de pétrole victime* de son succès se sont trompées. Depuis un an, pourtant, les divergences politiques et culturelles des membres de l'OPEP n'ont jamais été aussi *criantes*. *La guerre* qui se poursuit entre l'Iran et l'Irak, la violence verbale des déclarations libyennes ou algériennes à l'encontre de l'Arabie Saoudite, la rupture des relations diplomatiques entre Ryad et Tripoli, ont largement *entamé* l'unité de l'organisation. Et les treize pays membres ont été dans l'incapacité de fêter dignement les vingt ans de cet organisme qui, le premier, a obtenu une série de concessions des pays industrialisés et bouleversé l'équilibre économique du monde.

Plus grave encore que cet anniversaire manqué, l'OPEP, un an après l'élimination des effets perturbateurs de la *révolution* iranienne sur le marché, a été incapable de retrouver l'ombre d'une cohésion « commerciale ». L'anarchie continue donc de régner sur *les prix du pétrole*, et l'absence d'accord véritable sur une stratégie à long terme retarde la définition d'une politique commune à l'égard des pays en voie de développement qui, plus qu'en 1973, ont payé d'un endettement accru le nouveau triplement du prix du pétrole.

C'est donc une organisation désunie et désemparée — à la recherche *d'objectifs nouveaux* maintenant que ses membres ont réussi la décolonisation énergétique — qui se réunit à partir du 25 mai à Genève. Ce serait l'*occasion* de remettre un peu d'ordre dans l'OPEP ; mais il semble peu *probable que les* ministres y parviennent, tant sont grandes les divergences sur l'analyse *de l'évo*lution du marché.

La demande mondiale a très fortement fléchi. Les dernières *statistiques connues* sont même impressionnantes. Aux Etats-Unis, les importations de *pétrole et* de produits pétroliers ont chuté en avril — par rapport au même mois de 1980 — de 22,6 %, et sont retombées à leur plus bas niveau depuis 1973. Les importations ne couvrent plus que 35 % de la consommation intérieure contre 42 % il y a un an et 45 % en avril 1979. Et cela en raison d'une réduction importante de la consommation de *carburants* (— 3,6 %), et surtout de fuel domestique (— 16,7 %). Fondamentale chez le premier consommateur mondial — d'autant que la croissance économique y a repris avec vigueur, — cette tendance se retrouve dans tous les grands pays industriels ; en R.F.A. les importations de pétrole brut *ont reculé de 20 %* en volume au premier trimestre ; en France le déclin est de 16 % ; au Japon la baisse est supérieure à 10 %.

(Lire la suite page 37.)

LA CULTURE A LA TÉLÉVISION AMÉRICAINE

L'art sur les câbles

La télé américaine n'en *fait* pas mystère : elle s'adresse à des débiles *légers. Moyenne d'âge mental*, il y a un peu plus d'un quart de siècle, *douze ans, chiffre officiel. A l'époque*, sans essayer encore de rivaliser *avec le grand, le petit écran* s'ingéniait à capter d'énormes audiences *composées en bonne partie* d'immigrés parlant à peine l'anglais. On *leur offrait un fabuleux livre d'images* électroniques ponctuées de spots *publicitaires* très vifs, très *accrocheurs*, capables de faire saliver ces *laissés-pour-compte de la consommation.*

Les foules à qui sont destinés ces *cascades de films, de feuilletons, de policiers*, cet espèce de show permanent — c'est d'ailleurs ainsi qu'on *désigne les journaux, on disait le Cronkite show*, on parle maintenant *du Dan Rather show*, — oui, ces masses ont un peu mûri. On prête aujourd'hui à l'Américain moyen le quotient intellectuel d'un enfant de treize à quatorze ans.

Henri Kissinger me confiait, au lendemain du débat Giscard-Mitterrand, que ne comprenant pas un mot de français, il l'avait suivi exactement avec les mêmes yeux que *ceux du public appelé à arbitrer ce* genre de rencontre aux Etats-Unis.

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 31.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

LES SUPER-CHEFS

Enquête de Michel Heurteaux

Le Monde

idées

L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

L'histoire a beau « abonder », comme le rappelle Gabriel Matzneff, « en évêques qui ont donné leur vie pour leur troupeau », l'attentat contre le pape a soulevé une vaste émotion dont deux « cris du cœur », venant d'un juif et d'un Palestinien, donnent la mesure. Mais il ne suffit pas de gémir, écrit Bernard Benson, il faut aussi que les dirigeants montrent à leurs peuples un autre chemin que celui de la tuerie. Quant à Maxime Rodinson, il cherche à expliquer les motivations profondes de celui qui a tiré sur Jean-Paul II.

Complexe islamo-turc et mythes occidentaux

par MAXIME RODINSON (*)

L'OPINION occidentale est abasourdie autant qu'indignée. Comment peut-on être turc, et turc d'extrême droite et poursuivre avec tant de persévérance dans la haine un homme qui se consacre à prêcher la paix et l'amour ? Seuls une poignée d'anticléricaux acharnés et quelques protestants fanatiques du côté de l'Ulster gardent du Vatican l'image du centre maléfique d'un pouvoir insidieux et tentaculaire.

C'est cet étonnement de l'Occident qui peut étonner l'Orient. La vision du passé et du présent est diamétralement inversée en Turquie, dans le monde musulman et même dans une partie du tiers-monde. On peut et on doit souvent s'indigner, accuser, condamner. Mais, de toute manière, il est utile de comprendre.

Au sujet des rapports historiques d'hostilité entre monde chrétien occidental et monde musulman, bien peu d'Occidentaux peuvent admettre plus que des responsabilités partagées. Chacun fut alternativement ou simultanément agresseur et agressé. Dans l'Orient musulman, la vision générale est celle d'une agression permanente et immotivée de l'Occident. Les avancées de l'Islam furent des entreprises philanthropiques pour étendre la zone où régnait la loi du Prophète, loi équitable, bienfaisante, démocratique et égalitaire. Les résistances depuis Charles Martel ne furent que des réactions néfastes de « féodaux » ou de monarques despotiques. Par contre, l'agression occidentale, brutale ou sournoise, n'a jamais désarmé depuis les croisades. La vague des impérialismes colonisateurs, ou imposant leur économie hégémonique, n'est que la dernière manifestation de cette hostilité permanente.

L'Occident fut féodal, il est capitaliste, il a toujours été chrétien. Toujours les hommes de religion dirigèrent, inspirèrent, bénirent les soldats ou les espions, contribuèrent à miner la fibre morale des peuples musulmans en calomniant leur religion, leur livre sacré, leur Prophète. Les missionnaires incitèrent à trahir, à renier la communauté.

Les mythes s'opposent aux mythes et aussi se cumulent. L'impérialisme ottoman d'autrefois est aussi honni par les Arabes et par les Persans que par les Européens, notamment les Balkaniques. Il a laissé un souvenir d'oppression tyrannique et brutale chez tous ces peuples. Mais les Turcs ont appris à l'école que, malgré ses défauts, l'Empire ottoman fut une grande structure politique qui apportait aux peuples la paix, un ordre tolérant, la préservation de leurs traditions, une certaine liberté. Le génie turc, bienveillant, organisateur, a beaucoup apporté à la civilisation mondiale. Les partis de droite turcs se partagent selon la proportion qu'ils accordent, dans leurs peu convaincantes synthèses, à la grandeur de la civilisation musulmane ou à celle de la race turque. En 1976, on a accusé des jeunes du parti d'action nationale — le parti de Mehmet Ali Agca — d'avoir brûlé des corans en proclamant : « Nous sommes d'abord turcs, en second lieu musulmans ». Mais le colonel Türkesh, chef du parti, se faisait photographier peu après au pèlerinage de La Mecque.

La part du vrai et du faux

Les chrétiens ont toujours agressé l'Islam, ils ont aussi bien agressé l'Empire ottoman et les Turcs. Leurs manœuvres ont détaché peu à peu de l'Empire de multiples provinces, ont forcé des milliers de pauvres musulmans à émigrer. Peu s'en est fallu qu'il ne reste rien de l'imposant Empire. Kemal Atatürk a sauvé l'Anatolie, mais il a aussi facilité la pénétration chrétienne et occidentale par son laïcisme et par des complaisances que certains trouvent coupables, d'autres très excusables ou utiles à l'époque.

Qu'importe la part du vrai et du faux dans ces images ? Elles existent. Chez la plupart, elles restent latentes, admettent des qualifications et des additions qui peuvent les contredire, poussent seulement à des réceptivités variées. Mais chez d'autres elles provoquent à l'action collective, chez quelques-uns, à l'acte individuel.

L'actuel retrait de l'Eglise catholique sur des positions modérées, tolérantes, œcuméniques, respectueuses des autres fois, et notamment de l'islam, inspire à des nationalistes ou à des religieux extrémistes aussi peu de confiance que l'eurocommunisme italo-espagnol à des militants anticommunistes farouches. Ce ne peut être qu'un masque.

La visite de Jean-Paul II en Turquie en novembre 1979 ne pouvait que réveiller ces défiances. Que venait donc faire à Ankara et Istanbul ce « chef camouflé d'une croisade », comme écrivait alors Mehmet Ali Agca (évadé depuis la veille) au journal *Milliyet* dont il avait assassiné le directeur ? C'était une provocation. « *Au moment où l'imam Khomeiny défie le dragon américain, le chef spirituel de l'Occident vient dans un pays voisin prêcher l'unité des chrétiens* », écrivait le PAN. Ne cherchait-il pas à christianiser l'enseignement en Turquie, subodorait-on ? Malgré ses citations du Coran, ses embrassades avec le patriarche orthodoxe ne préludaient-elles pas à une entente menaçante ?

On agitait le symbole de Sainte-Sophie. La vieille basilique bâtie par Justinien est pour les musulmans la grande mosquée ottomane qu'Atatürk a enlevée au culte musulman pour en faire un musée en 1935. Il l'a arrachée à l'islam et à la Turquie. Le pape ne viendrait-il pas pour achever cette destitution et rendre l'édifice au culte chrétien (1) ?

On voit les arrière-plans du geste criminel d'Agca. Il faut les connaître avant de recourir aux pseudo-explications faciles de type paranoïaque : par exemple, le centre terroriste occulte manipulé par le K.G.B. pour déstabiliser l'Occident. Les conspirations existent certes. Mais elles naissent à partir de haines et d'amours qu'engendre leur milieu. Quand les cibles sont les mêmes, des alliances se contractent, conditionnelles, méfiantes, temporaires, révisables. Mais, à moins d'être spécialiste des enquêtes policières, il vaux mieux comprendre ce qui pousse aux indignations, aux engagements, aux alliances que les vitupérer, dénoncer les collusions, voire en inventer.

(*) Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études.

(1) Voir par exemple les citations de la presse turque (et du *Monde*) rassemblées par l'*Oriente moderno* (Rome), année 1959, nos 7-12, Luglio-Dicembre 1979, page 752-5.

DEUX CRIS DU CŒUR

D'un juif

M. Georges Nakache, de Marseille, nous écrit :

En tant que juif, l'attentat contre le pape, cet odieux attentat, m'a révolté et bouleversé autant que celui de la rue Copernic. Celui-ci voulait frapper les enfants de ceux qui, les premiers, ont témoigné de la présence de Dieu dans le monde. Celui-là a voulu frapper l'homme qui, aujourd'hui, témoigne de cette même présence de Dieu pour des centaines de millions de croyants. Dans les deux cas, les porteurs de mort ont voulu meurtrir les porteurs de vie. Dans les deux cas, les esclaves du Mal ont voulu triompher des serviteurs de Dieu.

Car, juifs et chrétiens, que sommes-nous donc aujourd'hui, sinon un espoir dans la désespérance générale du monde ? Une lumière spirituelle dans la brume matérielle quotidienne ? Une lumière d'amour et de foi que certains voudraient éteindre sous une pluie de sang.

C'est pourquoi il est urgent d'unir nos forces morales et spirituelles, que viendraient renforcer celles des musulmans et de tous les hommes de bonne volonté. Qu'attendons-nous pour lancer ce défi de la vie et de l'espoir à la face de milliards d'hommes qui le cherchent ? De quel droit les faisons-nous attendre dans l'angoisse de terribles lendemains ? Peut-être pourrons-nous alors enrayer, dans un monde réconcilié, l'inquiétante progression des assassins, ces sombres ambassadeurs du néant.

D'un palestinien

M. Mahmoud Rayan, architecte à Paris, nous écrit :

Apprenant avec une profonde émotion les nouvelles du plus monstrueux acte de terrorisme commis dans l'histoire de l'humanité contre le pape Jean-Paul II, qui a — peut-être — le plus contribué à la paix dans le monde, j'ai observé avec un égal regret la manière dont les moyens d'information ont insinué qu'un Palestinien pouvait y être impliqué. J'avoue que je n'ai pas pu retenir mes larmes. En raison, d'une part de la gravité de cet acte contre la personne du pape d'autre part parce que je ne comprenais pas pourquoi un Palestinien pouvait être soupçonné.

La question que j'aimerais poser à vos collègues journalistes : quand arrêterez-vous de nous mettre en cause — *a priori* — aussitôt qu'une sale affaire est commencée ? Quand la démocratie occidentale comprendra-t-elle que les Palestiniens sont un peuple majeur qui ne serait en aucun cas capable de toucher un saint de la paix ? Quand arrêtera-t-on de déformer notre souhait d'une paix juste et durable chez nous ? Quand admettra-t-on que nous sommes les premiers à encourager toute œuvre en vue de cette paix ?

Dans l'espoir que ce petit cri venant du cœur d'un Palestinien admirant le pape Jean-Paul II puisse être communiqué à vos lecteurs, veuillez agréer, etc.

L'huile de joie

par GABRIEL MATZNEFF

DU patriarche Grégoire de Constantinople, pendu par les Turcs à la porte du Phanar le jour de Pâques, au métropolite Benjamin de Petrograd, fusillé par les communistes pendant la révolution russe, l'histoire moderne abonde en évêques qui ont donné leur vie pour leur troupeau. S'il n'avait pas survécu aux blessures que lui a infligées un fanatique turc, le pape Jean-Paul II se serait incorporé à la plus glorieuse cohorte qui se puisse concevoir, car le charisme du martyre est le plus grand des charismes du Saint-Esprit.

A la veille d'être fusillé le métropolite Benjamin de Petrograd écrivait dans sa prison : « Voici qu'il nous faut dépasser notre savoir et notre suffisance, afin de laisser le champ libre à la grâce. » *Ce sont assurément des pensées analogues qui ont visité Jean-Paul II lorsqu'il s'est senti frappé par les balles et a pu se figurer qu'il allait mourir. Qu'il soit le premier des évêques ou le plus humble des laïcs, chaque baptisé doit être prêt à entrer dans le mystère du martyre et de la mort, car il n'y a pour un chrétien qu'une seule véritable exaltation, et cette exaltation est celle de la croix.*

*Certains s'étonnent en 1981 de voir du sang sur la soutane blanche de l'évêque de Rome, de même qu'en 1967 d'autres ont été surpris par le précédent pontife romain, Paul VI, s'agenouillant dans la cathédrale Sainte-Sophie de Constantinople et y récitant l'*Ave Maria*. Ce sang et ce geste n'ont pourtant rien qui puisse étonner, ou surprendre, car ils récapitulent avec exactitude l'essence même du christianisme : le sacrifice et le témoignage.*

Ce témoignage des pasteurs qui sont prêts à donner leur vie pour leurs brebis ne peut être que d'amour. On entend parfois des chrétiens souhaiter que l'Eglise s'engage hardiment dans la lutte contre le communisme ou contre l'Islam ou dans telle ou telle autre croisade. C'est oublier que l'Eglise n'est ni une armée ni une officine politique. L'Eglise, c'est le peuple de Dieu en prière. Le baiser que le Christ donne au Grand Inquisiteur dans les Frères Karamazov *est la seule réponse que l'Eglise puisse faire à ses persécuteurs. En tout cas, la seule réponse libératrice.*

Les anticléricaux disent souvent la vérité, mais si l'on n'est pas capable de dépasser l'anticléricalisme, on finit par oublier le principal. Ce qui fait la puissance de l'Eglise, et sa beauté, ce n'est ni son organisation, ni son argent, ni même l'influence morale qu'elle exerce : ce sont ses saints et ses martyrs. Saint Grégoire de Nysse appelle l'onction du Saint-Esprit l'« huile de joie ». Il y a aussi, dans l'histoire de l'Eglise, une autre huile de joie, qui est le sang des confesseurs de la foi. Un des plus illustres martyrs de l'Eglise grecque, supplicié par les Turcs à la fin du dix-huitième siècle, Cosmas d'Etolie, écrivait : « Que l'on brûle votre corps, que l'on vous torture, que l'on pille vos biens, ne vous en souciez pas. Donnez tout. Rien ne vous appartient. *Ce qu'il faut, et que personne ne peut vous enlever,* c'est le Christ et l'amour. »

Il ne suffit pas de gémir

par BERNARD BENSON (*)

DANS un ciel déjà assombri par tant de guerres et de menaces de guerre, voici qu'on a tenté d'abattre l'homme qui pouvait apparaître comme la plus brillante étoile au firmament de la paix. S'affliger ne suffit pas. Il faut que jaillisse de cette tragédie l'élan pacifique que Jean-Paul II lui-même tentait d'inspirer, que nos dirigeants, nos « leaders » sachent tirer la leçon qu'impose l'événement.

Un dirigeant, un « leader » est, par définition, celui qui montre le chemin. Mais quel chemin nous montrent la plupart de nos dirigeants nationaux ? Ils nous assurent que, pour tenter de maintenir nos positions, pour régler les différends avec nos voisins, le mieux est de se préparer à tuer et détruire à une échelle qui dépasse la totalité de tous les crimes jamais commis sur terre. Quand les « leaders » s'équipent de soixante mille têtes nucléaires, quand des sous-marins américains peuvent détruire toutes les villes russes de cent cinquante mille habitants, quand les Soviétiques disposent de plus de mille missiles pointés sur nos villes, comment s'étonner qu'un simple individu emporté par un grief ou par l'illusion de quelque grief s'empare d'un pistolet pour abattre le pape ?

Nos « leaders » se sont sur-armés, puis ont poussé les pays qu'ils pouvaient convaincre à acheter des armes et finissent par en distribuer gratuitement à ceux qui sont trop pauvres pour les acheter. Le Pakistan se plaint que les Etats-Unis ne lui fournissent pas autant d'armes que les Russes en livrent à l'Inde. Le Japon, hier encore ennemi des Etats-Unis, se fait sermonner parce qu'il n'en fabrique pas suffisamment. La France exporte sa mode féminine, son foie gras, son parfum, mais aussi, sans même parler des avions, des roquettes, des grenades, des mitraillettes et d'autres armes de rue. Simples citoyens, tenus à l'impôt, nous assumons notre part de ce bain de sang.

Imagine-t-on une école où les professeurs feraient irruption dans les classes avec des mitraillettes, des lance-flammes, des grenades, semant une panique permanente et, dans les temps morts, expédiant des camions entiers d'armes aux écoles voisines qui à leurs yeux n'en auraient pas assez ?

Imagine-t-on que les élèves, tranquillement assis, poursuivraient leurs études sans céder aux appels de la violence, au risque de s'entretuer ? Comment n'en irait-il pas de même de peuples entiers ?

Puissent les gouvernants et les militaires de tous les camps ne pas voir dans cet appel une « machination de l'ennemi » ou la chimère d'un naïf. Je les conjure, au contraire, quand ils voient s'ébattre joyeusement autour d'eux leurs enfants ou petits-enfants, de faire en sorte qu'eux aussi aient le droit et la possibilité de vivre.

(*) Auteur du *Livre de la paix*.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	465 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	662 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

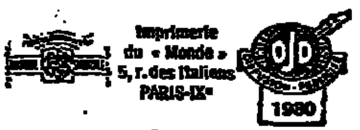
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

L'huile de joie

en

nir

AMÉRIQUES

États-Unis

Les «nouveaux immigrés» juifs d'U.R.S.S. ne ressemblent pas à leurs aînés

De notre correspondante

New-York. — Des quelque deux cent soixante mille juifs soviétiques qui ont pu quitter l'U.R.S.S. depuis dix ans, quatre-vingt-deux mille ont choisi de s'installer aux Etats-Unis. Curieusement, ils ne se disent pas « juifs » mais « russes ». Ils n'ont, d'ailleurs, pour la plupart, le sentiment de leur judaïcité que parce que, en U.R.S.S., ils se voyaient se fermer de plus en plus de portes devant eux. Pour la plupart, ils ont décidé d'émigrer surtout pour assurer une vie normale à leurs enfants.

Quand on leur demande pourquoi ils ne sont pas allés en Israël, ils répondent très simplement qu'ils n'ont pas de sentiments religieux et qu'ils veulent « enfin bien vivre ». S'ils se sentent assez peu juifs, ils n'ont, en revanche, rien perdu de l'humour noir du ghetto. Comme il faut être juif, en U.R.S.S., pour avoir des chances de connaître les délices du monde occidental, la communauté new-yorkaise s'amuse à poser cette devinette : *« Qu'est-ce qu'une jeune fille juive à marier ? »* Réponse : *« C'est un moyen de transport »*.

Les juifs soviétiques qui sont arrivés depuis cinq ans constituent une espèce à part, que les précédentes vagues d'immigration — celle d'après la révolution de 1917, celle d'après la seconde guerre mondiale, pour ne pas parler de la toute première, celle des famines et des progroms de la fin du siècle dernier — contemplent avec étonnement et un rien de suspicion.

Les « Russes » n'en ont cure : Ils ont choisi l'Amérique avec l'enthousiasme de leurs prédécesseurs anglais, allemands ou irlandais, pour réussir. Brighton-Beach, une localité de Brooklyn, surnommée « la petite Odessa », en est un bon exemple : à Brighton-Beach, on parle russe dans la rue, on vend de l'anguille fumée et du koulibiak, les restaurants s'appellent le « National » ou le « Tachkent », et au Golden Palace, on danse au son de l'orchestre *The Five Ruskys*.

Isaia, âgé de trente ans, était peintre *en bâtiment* à Odessa. Il est arrivé il y a cinq ans avec son frère, qui a le même métier. Isaia, jeans, chapeau de cow-boy et bottes texanes, travaille, depuis son arrivée, pour un entrepreneur américain. Dans quelques mois, les deux frères vont ouvrir leur propre affaire. Isaia a épousé une jeune fille d'Odessa, émigrée plus récemment, ils ont un petit garçon d'un an et habitent un appartement de deux pièces. En sirotant un verre de liqueur d'abricot, Isaia nous montre ses deux « folies » : un appareil de stéréophonie et un fusil à lunette *« pour aller chasser l'ours dans le nord de l'Etat de New-York »*.

Mikhaei est de Gorki, où il était technicien dans une usine d'automobiles. Arrivé il y a cinq ans, il a été « homme de ménage » dans un grand immeuble de Manhattan, puis vendeur de polices d'assurances pour le marché des Américains d'origine russe. C'est alors qu'il a rencontré des clients *qui lui ont prêté* de l'argent pour ouvrir sa première boutique : un petit magasin de bibelots de porcelaine et d'appareils de radio et de télévision. Depuis un an, Mikhael a ouvert deux boutiques de vêtements dans la même rue. La clé de son succès : il a soigneusement étudié *« les goûts des émigrés »*.

Les « Russes » sont à Manhattan : la galerie Nakhamkin, sur la Cinquième Avenue, ouverte par un mathématicien de Riga, et, tout à côté, Le petit ermitage, un magasin d'antiquités, tenu par le petit-fils du propriétaire d'un autre Petit ermitage qui eut son heure de gloire à Lenigrad.

Une « success story »

Une autre « success story », comme on dit ici, est celle de la famille Shtern, arrivée, elle aussi de Leningrad, en 1976. M. Shtern, spécialiste des ordinateurs, enseigne aujourd'hui à l'université de Boston, sa femme, Ludmilla, géologue de formation, s'est reconvertie dans les relations publiques et la littérature. Leur fille, Katerina, âgée de vingt-deux ans, est étudiante en médecine à l'université Yale et a épousé un jeune médecin originaire de Leningrad.

Plusieurs dizaines d'écrivains, comme le poète Brodsky, de scientifiques, comme les deux frères Tchoudnovsky, de journalistes, ont trouvé refuge dans des universités américaines, parfois après être passés par Paris et n'y avoir pas trouvé de *conditions d'existence* acceptables.

Mais il y a aussi des centaines de « Russes » pour qui l'exil est une épreuve difficile dans un pays dont ils ne connaissaient ni la langue ni le mode de vie, pour eux très surprenant. On les retrouve chauffeurs de taxi — avec une connaissance approximative de New-York et un anglais encore plus approximatif, — réparateurs de chaussures, employés çà et là par des patrons qui les trouvent souvent exigeants.

Les problèmes les *plus graves* se posent aux intellectuels, aux artistes et aux membres des professions libérales. Parmi ces derniers, les médecins se trouvent confrontés à des difficultés qu'ils n'imaginaient souvent pas : pour obtenir l'équivalence d'un diplôme américain qui leur permettra d'exercer, ils doivent passer un examen d'anglais et un autre de *médecine*. Si *nombre de jeunes* médecins soviétiques parviennent à se reclasser — *souvent dans une* autre spécialité que la leur, — le déchet est important parmi les plus âgés. Les équivalences professionnelles sont d'ailleurs difficiles à *établir*, certains arrivants qui se disent médecins se révèlent *en fait techniciens paramédicaux*. Des « ingénieurs » se découvrent simples techniciens.

Parmi les diverses associations qui s'occupent de l'accueil des juifs soviétiques, Nayana (New-York Association for New Americans) joue un rôle important. Elle leur procure un logement, les premiers subsides financiers, des sessions d'orientation, des cours d'anglais et de formation professionnelle, et, ultérieurement, *un emploi. L'association a établi* à New-York quelque seize mille personnes depuis dix ans. Elle a réussi à trouver des emplois à de nombreux immigrés, dont vingt-neuf directeurs d'orchestre symphonique...

Comme plusieurs autres organisations confessionnelles, Nayana s'inquiète de la « déjudaïsation » de la nouvelle immigration soviétique. Ses sessions d'orientation comprennent des informations sur les principales fêtes religieuses et traditions juives. Bien qu'ils assurent ne faire subir aucune pression dans ce domaine aux *nouveaux venus*, les responsables de l'association comptent sur leur *curiosité* pour une *culture qu'ils* n'ont jamais connue, et aussi un peu sur leur dépaysement dans un pays pour eux si entièrement nouveau. Les écoles privées juives et les camps de vacances, où les immigrants préféreront envoyer leurs enfants plutôt que de leur faire subir la promiscuité des écoles publiques new-yorkaises, rapprocheront, pense-t-on à Nayana, les arrivants de leurs « racines ».

Les organismes d'accueil doivent aussi se préoccuper d'un problème *délicat : l'accueil* souvent mitigé de la communauté juive américaine, qui tend à reprocher aux nouveaux venus d'avoir préféré les Etats-Unis à Israël...

Les stigmates de l'« homo sovieticus »

L'accueil est tout aussi réservé dans certains secteurs des immigrations précédentes. Pour M. André Sedych, directeur du quotidien *Novoe Russkoye Slovo*, *« le plus vieux quotidien en langue russe du continent américain »*, fondé en 1910, les nouveaux venus portent les estigmates de l'*« homo sovieticus »*. Ils parlent une langue aussi relâchée que leurs manières, n'ont ni la tenue ni la culture de leurs prédécesseurs, et ont des exigences d'enfants gâtés. « *Autrefois*, dit sévèrement M. Sedych, *on débarquait sur les quais de New-York et on marchait, sa valise à la main, jusqu'à ce qu'on entende parler sa langue dans la rue. Alors, on savait qu'on était arrivé. Mais aujourd'hui, avec tous ces comités d'accueil...* »

Ces nuances n'impressionnent guère la robuste équipe de *Novy Amerikanets (le Nouvel Américain)*, un hebdomadaire créé il y a dix-huit mois par une poignée de journalistes de Moscou et de Leningrad et qui tire à quinze mille exemplaires, dont trois mille abonnements. « *Le but de* Novy Amerikanets, explique avec un grand rire *son directeur*, M. Boris Metter, ex-reporter à la télévision de Leningrad, *c'est d'abord de fournir des emplois à des journalistes au chômage, et ensuite d'aider nos malheureux compatriotes à se retrouver dans la jungle des libertés...* »

Le rédacteur en chef, M. Serge Dovlatov, qui est mi-juif et mi-arménien, était responsable d'un journal d'usine, à Leningrad. Il a dû partir après que des textes de lui aient paru à l'Ouest. « *Bien sûr, nous avons des différends avec les précédentes immigrations qui se croient plus « nobles » que nous parce qu'elles se disent plus « politiques ». Comme si nous avions eu réellement le choix...* », explique M. Dondych, qui était psychiatre à Leningrad.

Novy Amerikanets publie des informations pratiques pour les immigrants qui ne savent pas assez d'anglais pour lire la presse américaine, mais aussi des éditoriaux politiques et des chroniques littéraires et artistiques signées de Joseph Brodsky, Vladimir Maximov, Vladimir Voinovich, Vasily *Aksyonov*, etc. Dans un fier éditorial paru au début de mai, Serge Dovlatov écrivait : *« Nous sommes la voix de la troisième immigration et nous utilisons le russe contemporain pour analyser les problèmes du monde d'aujourd'hui. » « Ces querelles d'immigrations — ou de générations — sont stupides »*, dit M. Boris Metter : *« N'avons-nous pas un héritage culturel commun, nous tous, les Russes ? »*

NICOLE BERNHEIM.

LE GOUVERNEMENT SOUHAITE LA LEVÉE DE CERTAINES RESTRICTIONS SUR LES VENTES D'ARMES A L'ÉTRANGER

Le sous-secrétaire d'Etat chargé de l'aide à l'étranger en matière *de sécurité*, M. James Buckley, a annoncé, jeudi 21 mai, à Williamsburg (Virginie), une nouvelle politique de ventes d'armes à l'étranger, qui lève les restrictions imposées dans ce domaine par M. Carter. M. Buckley, qui s'adressait à l'Association des industries de l'aérospatiale réunie à Williamsburg, a *tracé* les grandes lignes de cette politique. *La nouvelle approche du gouvernement* américain s'efforcera d'apporter une *réponse* rapide et souple aux changements intervenant dans le monde. Le sous-secrétaire d'Etat a ajouté que la priorité serait accordée aux membres des principales alliances auxquelles participent les Etats-Unis, et aux pays avec lesquels Washington entretient de bonnes *relations*.

Le sous-secrétaire d'Etat a indiqué que l'une de ses premières décisions avait été de lever la consigne qui interdisait aux diplomates américains d'aider les *marchands d'armes* de leur propre pays. Ceux-ci seront désormais *assistés* au même *titre* que les autres hommes d'affaires. Cette nouvelle politique, a déclaré M. Buckley, n'ouvre pas une ère de ventes d'armes sans restrictions. Elle entend mettre sur le même plan l'attachement à une certaine retenue dans les ventes d'armes et la défense des intérêts *américains*.

Le Sénat a décidé, d'autre part, jeudi, d'affecter 20 millions de dollars à la production de gaz *innervants et autres armes* chimiques, accédant ainsi à une demande du président Reagan. Les Etats-Unis ont renoncé à l'utilisation des armes bactériologiques, mais non des armes chimiques, bien que des négociations avec l'U.R.S.S. soient en cours pour bannir ces dernières. — *(A.F.P.)*

LE CONGRÈS A REJETÉ LES PROPOSITIONS DE M. REAGAN SUR LE RÉGIME DES RETRAITES

Washington *(A.F.P.)*. — Le Congrès, qui a donné jeudi 21 mai son accord au projet global du budget du président Reagan, s'est cabré en revanche le même jour devant son programme de réduction des retraites et des impôts. Pour la première fois depuis que M. Reagan est à la Maison Blanche, les sénateurs républicains se sont joints aux démocrates qui forment l'opposition, dans la Haute Assemblée, pour adopter à l'unanimité une résolution condamnant le projet présidentiel de réforme du système des retraites et de la couverture médicale des retraités (ce que l'on appelle aux Etats-Unis la *Social security*, terme *qui recouvre donc* une autre réalité que la sécurité sociale française).

De leur côté, les représentants démocrates, majoritaires à la Chambre, adoptaient une résolution s'opposant également à cette réforme. Le coup est d'autant plus rude pour M. Reagan que celui-ci n'avait même pas encore présenté officiellement au Congrès *son projet de réduction* de l'enveloppe consacrée à la *Social security*.

Le président a réagi le jour *même en* demandant aux démocrates et aux républicains de *« lancer un effort commun »* pour *« sauver »* le système des retraites et a laissé la porte ouverte à un compromis en déclarant que le gouvernement n'était *« pas attaché à une seule solution »*.

Une diminution du montant des retraites anticipées avait été proposée par M. Reagan et devait permettre de réduire le déficit du régime général des retraites, qui pourrait atteindre, selon le président, 111 milliards de dollars en 1985 si rien n'est fait jusque-là.

● *La filiale de Volkswagen, aux Etats-Unis*, a annoncé la fermeture temporaire de son usine de montage de Westmonland, en Pennsylvanie, la première semaine de juin, en raison de la mévente des voitures. Cette usine, qui emploie cinq mille sept cents personnes, reprendra ses activités dès le 8 juin à un rythme réduit, ce qui entraînera la mise en chômage temporaire de trois cents ouvriers, et une baisse de la production quotidienne de 1 040 unités à 940. — *A.F.P.*

Guatemala

CINQ CENTS PAYSANS AURAIENT FUI AU MEXIQUE

Un groupe de cinq cents paysans guatémaltèques, dont des *femmes* et des enfants, ont fui leur pays pour le Mexique, où ils ont demandé l'asile aux autorités, a-t-on appris jeudi 21 mai à la frontière entre les deux pays. Les réfugiés ont dû abandonner leurs terres car ils étaient « harcelés » par l'armée guatémaltèque. La nouvelle n'a pas été confirmée à Mexico.

Amnesty International, dans une brochure publiée en français qui reprend des informations déjà rendues publiques en anglais et dont nous avions fait état dans ces colonnes *(le Monde* du 18 février), apporte des témoignages sur les atrocités commises par l'armée guatémaltèque contre la population (1). Selon l'organisation internationale, près de cinq mille *Guatémaltèques ont été* arrêtés sans mandat et assassinés depuis l'arrivée à la présidence du général Lucas Garcia en 1978.

(1) Cette brochure est disponible 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris.

EUROPE

La crise en Ulster et ses répercussions dans la République d'Irlande

● BELFAST : un quatrième détenu s'est laissé mourir de faim

● DUBLIN : des élections anticipées auront lieu le 11 juin

De notre correspondant

Dublin. — Le premier ministre de la République d'Irlande, M. Charles Haughey, a demandé, jeudi 21 mai, au président de la République de dissoudre le Parlement, et a appelé les électeurs à se rendre aux urnes le 11 juin. La campagne électorale se déroulera donc avec, pour toile de fond, la tension qui règne en Irlande du Nord après la mort, dans la nuit de jeudi à vendredi dans la prison de Long-Kesh, d'un quatrième gréviste de la faim, Patsy O'Hara, membre d'un groupe proche des trotskistes et né d'une scission de l'IRA provisoire, l'I.N.L.A. L'annonce de sa mort a donné le signal de nouvelles violences dans différents quartiers catholiques de la province.

Jeudi soir, le cardinal O'Fiaich a lancé un nouvel appel pour que la violence cesse en Ulster, en même temps qu'il condamnait l'assassinat, au début de la *semaine, de cinq soldats britanniques*. Selon le cardinal, des *concessions matérielles de la part*



(Dessin de KONK.)

de Londres (par exemple sur la question des vêtements de prisonniers et *sur le travail obligatoire*) suffiraient à mettre fin à l'impasse.

Tout porte à croire que des représentants de la commission européenne des droits de l'homme, encouragés par *M. Haughey*, arriveront prochainement en *Ulster afin de tenter de résoudre* sinon la crise irlandaise, du moins l'affaire des *prisonniers* des « blocks H ». Il y a un mois la commission avait tenté d'intervenir, mais Bobby Sands avait refusé cette démarche.

Les résultats détaillés des élections municipales en Ulster ne devaient être connus que dans l'après-midi de ce vendredi ; mais leurs premières indications laissent prévoir une nette poussée des formations « dures », voire extrémistes, dans chacune des deux communautés.

Quant à la campagne électorale pour le scrutin du 11 juin en République d'Irlande, elle devrait porter *essentiellement, du côté* de l'opposition du Fine Gail *(libéraux) et du parti travailliste*, sur la crise économique. Le *chômage* frappe 10 % de la population active, et aucune amélioration n'est en vue. Le taux d'inflation est de l'ordre de 18 %, et le déficit de la balance des paiements s'élève à 13 % du P.N.B. La dette nationale, en dépit des efforts du gouvernement pour la réduire, continue de s'accroître. Selon la *majorité des économistes*, elle représente un véritable obstacle au *développement futur du* pays.

JOE MULHOLLAND.

Suède

M. Fälldin a présenté son nouveau gouvernement minoritaire

De notre correspondant

Stockholm. — M. Thorbjörn Fälldin a présenté, ce vendredi 22 mai, la composition du nouveau *gouvernement* qu'il a dû former après la démission des huit ministres conservateurs. Le cabinet minoritaire comprend dix centristes, sept libéraux et une personnalité sans étiquette, M. Carl-Axel Pétri, qui passe du département de *l'énergie* à *celui* de la justice. Comme prévu, les *questions économiques et budgétaires* sont, pour des raisons pratiques, regroupées en un seul ministère. Il en va de même du logement et de l'aménagement du territoire, ainsi que de l'énergie et de l'emploi.

Les deux partis au pouvoir réalisent un vieux rêve qui a souvent été contrarié : gouverner ensemble sans les conservateurs, dont ils veulent se démarquer, et montrer que l'alternative à la *social-démocratie*, en Suède, se trouve au centre de l'échiquier politique. Mais la tâche qui attend M. Fälldin paraît difficile, car les centristes et les libéraux ne disposent que de 102 sièges sur 349 au Riksdag, et tout porte à croire que ni les sociaux-démocrates ni les conservateurs, relégués dans l'opposition, ne leur feront de cadeau.

Dans sa déclaration d'intention, le premier ministre a assuré qu'il rechercherait, dans tous les domaines, des solutions politiques susceptibles d'être approuvées par une large majorité parlementaire : *« Nous choisissons*, a-t-il dit, *la voie de la collaboration et du consensus. L'accord conclu récemment avec les socialistes sur la réforme de la progressivité de l'impôt, qui devrait permettre de freiner l'inflation et d'enrayer la spéculation et la fraude fiscale, montre qu'il est possible de trouver un terrain d'entente. »*

M. Fälldin s'est efforcé dans le même temps de rassurer ses anciens partenaires conservateurs en s'engageant à poursuivre la politique de redressement économique de la précédente coalition tripartite et de ne pas revenir notamment sur les avantages fiscaux accordés aux actionnaires.

Les objectifs restent identiques : maintien de l'emploi, limitation du déficit budgétaire, qui représente environ 11 % du produit national brut, par des mesures d'économie de 12 milliards de couronnes dans les dépenses publiques, rééquilibrage des comptes extérieurs. M. Fälldin a une fois de plus rappelé que *« les Suédois consommaient trop et ne produisaient pas assez, qu'ils importaient trop et qu'ils n'exportaient pas suffisamment »*. Les centristes et les libéraux devraient donc faire preuve de doigté pour éviter de voir leurs propositions rejetées par le Parlement. Libérés du *« carcan conservateur »*, les deux partis espèrent aussi secrètement regagner la confiance fléchissante de leur électorat avant les législatives de septembre 1982.

ALAIN DEROVE.

La composition du cabinet

— *Premier ministre* : M. Thorbjörn Fälldin (centriste) ;
— *Affaires étrangères* : M. Ola Ullsten (libéral) ;
— *Economie et budget* (1) : M. Rolf Wirlen (libéral), ancien *ministre du travail* ;
— *Justice* : M. Carl Axel Petri (non-apparenté) (2) ;
— *Défense nationale* : M. Torsten Gustafsson (centriste) (2) ;
— *Affaires sociales* : Mme Karin Soder (centriste) ;
— *Santé publique* : Mme Karin Ahrland (libérale) (2) ;
— *Affaires culturelles et enseignement supérieur* : M. Jan-Erik Wikström (libéral) ;
— *Enseignement primaire et secondaire* : Mme Ulla Tillander (centriste) (2) ;
— *Agriculture* : M. Anders Dahlgren (centriste) ;
— *Commerce* : M. Björv Moliv (libéral) (2) ;
— *Emploi* : M. Ingemar Elia-
— *Emploi* : M. Ingemar Eliasson (libéral) ;
— *Immigration et condition féminine* : Mme Karin Andersson (centriste) ;
— *Industrie et énergie* (1) : M. Nils Aasling (centriste) ;
— *Collectivités locales* : M. Karl Boo (centriste) ;
— *Logement et aménagement du territoire* (1) : Mme Birgit Friggebo (libéral) ;
— *Fonction publique et salaires* : M. Olof Johansson (centriste) ;
— *Communications et transports* : M. Claes Elmstedt (centriste) (2).

(1) Portefeuilles ministériels regroupés. Le cabinet compte dix-huit personnes contre vingt et une auparavant.

(2) Nouveau venu.

EUROPE

Italie

Les ministres accusés d'appartenir à la loge P. 2 pourraient être amenés à démissionner

De notre correspondant

Rome. — A peine la liste des neuf cent soixante-deux (et non plus neuf cent cinquante-trois, comme il avait été annoncé) personnes présumées affiliées à la loge maçonnique secrète P. 2 était-elle connue (*le Monde* du 22 mai) que commençait une pluie de démentis indignés. Le démocrate-chrétien Franco Foschi, ministre du travail, quoique cité avec son numéro de carte d'adhésion et sa date d'entrée dans la loge (10 octobre 1978), a nié absolument le fait et a accusé : « *Il est très facile de fabriquer de toutes pièces un tel registre.* » Le socialiste Enrico Manca (carte n° 2 148), ministre du commerce extérieur, s'est défendu dans les mêmes termes.

Le garde des sceaux, M. Adolfo Sarti (démocrate-chrétien), a fait remarquer, pour sa part, qu'il n'était même pas mentionné dans la liste des membres. En revanche, dans les documents saisis le 18 mars, dans la villa de Licio Gelli, grand maître de la loge, et désormais rendus publics, existe sa demande d'adhésion en date du 1er septembre 1977. Mais rien ne prouve qu'elle ait été suivie d'effet.

L'ensemble de la direction du parti social-démocrate a fait bloc autour de son secrétaire, M. Pietro Longo, qui affirme n'avoir jamais adhéré à la P. 2 mais n'en a pas moins assuré sa solidarité « *aux membres inscrits et innocents* » de cette loge et a ajouté : « *Il est impossible d'accepter le massacre généralisé et non motivé des dirigeants mis aux postes les plus délicats de l'Etat et des forces armées.* »

D'autres encore s'indignent contre « *ces listes de proscription de francs-maçons qui rappellent le temps du fascisme* ». Seul le socialiste Fabrizio Cicchitto a admis dignement les faits. Après avoir précisé qu'on ne lui avait jamais demandé, dans cette loge « *ni faveur, ni intervention, ni changement de position politique* », il a ajouté : « *Je reconnais mon erreur et je me sens le devoir de témoigner pour rompre ce silence.* »

Dans l'état actuel de l'enquête, il est encore impossible de savoir si la liste des neuf cent soixante-deux noms est authentique, du moins en partie. Il n'est pas, par exemple, exclu que, pour brouiller les pistes, M. Gelli ait plaidé le vrai et le faux. Mais six cents pages de nouveaux documents, de lettres, de versements de dossiers, doivent être rendues publiques, le 22 mai et permettront de clarifier la situation et la responsabilité de chacune des personnalités.

Une « association secrète »

La franc-maçonnerie italienne en tant que telle n'est pas en cause. Seule l'est la loge P. 2, formellement dépendante du Grand-Orient italien, mais organisée séparément et secrètement comme « *groupe de pouvoirs occultes* ». Selon la définition employée par les magistrats instructeurs dans un mémoire envoyé le 7 mai au président de la République italienne (*le Monde* des 9 et 21 mai), un ancien membre du Grand-Orient, M. Sinischalchi, chassé en 1976 pour avoir voulu, comme d'autres maçons, l'exclusion de la P. 2, la définit pour sa part comme « *un groupe à la recherche de pouvoirs et d'argent* », et a affirmé que les autres membres de la franc-maçonnerie ne pouvaient, par exemple, en aucun cas, assister aux réunions de cette loge.

Si le caractère d'« association secrète », poursuivant le but de transformer en un sens plus autoritaire la République italienne, est prouvé par la commission d'enquête des trois sages (*le Monde* du 21 mai), les hauts fonctionnaires affiliés à la loge P. 2 devraient donner leur démission. Une loi héritée du fascisme leur interdit d'adhérer à de tels groupes. Les hommes politiques, les avocats, les industriels et les banquiers inscrits à la loge ne pourraient en revanche être sanctionnés, à moins qu'ils n'aient commis personnellement des délits. Les membres de la démocratie chrétienne sont dans une situation plus délicate puisque leur parti interdit l'adhésion à la franc-maçonnerie.

Si les membres de l'opposition de gauche, en premier lieu les communistes, demandent la « *suspension provisoire de leurs fonctions* » des cadres de l'Etat, de l'armée cités dans cette liste, le gouvernement pour le moment reste prudent et devait examiner le problème au cours du conseil des ministres de ce 22 mai. Les communistes demandent aussi la démission du gouvernement Forlani. Certains craignent déjà la possibilité d'une crise politique et s'inquiètent du retour précipité de Paris du secrétaire général socialiste, M. Bettino Craxi. La plupart pensent que l'affaire pourrait se résoudre au début de la semaine prochaine — après une rencontre « au sommet » entre les quatre partis de la majorité gouvernementale — démocrates-chrétiens, parti républicain, parti social-démocrate, parti socialiste — par un remaniement ministériel et la démission des ministres inculpés.

MARC SEMO.

APRÈS LA VISITE DE M. CEAUSESCU A PRAGUE

Les pays de l'Est préparent une réunion économique au sommet

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La visite officielle que M. Ceausescu vient d'effectuer les 19, 20 et 21 mai à Prague a confirmé l'imminence d'une réunion au sommet des dirigeants communistes consacrée aux problèmes économiques du Comecon (1).

M. Brejnev avait été le premier en février à évoquer cette possibilité devant le congrès du P.C. soviétique en déclarant qu'une telle réflexion « *serait peut-être utile dans un proche futur* ». Après que les dirigeants bulgares eurent lancé une idée semblable début avril au cours de leur propre congrès, il était revenu à M. Husak, ouvrant le 6 avril le congrès tchécoslovaque, d'avancer une proposition formelle. Il serait nécessaire, avait-il dit, en présence de M. Brejnev, de « *compléter la coordination des plans des pays de la communauté socialiste par celle de leur politique économique tout entière* ». Cette « nécessité » enfin avait été évoquée dix jours plus tard au congrès est-allemand.

Aucune date n'a encore été officiellement fixée, mais on commence à parler officieusement de la mi-juin, et la netteté avec laquelle MM. Ceausescu et Husak se sont à nouveau prononcés jeudi en faveur de ce projet donne du crédit à cette rumeur. « *Nous considérons comme très nécessaire de débattre du perfectionnement de la collaboration et de la coopération dans la production au sein du Comecon dans le cadre d'une rencontre des secrétaires généraux des partis de nos pays* », a déclaré le chef de l'Etat et du parti roumains, après que son homologue tchécoslovaque eut parlé de la « *nécessité d'une coordination plus profonde* » et de l'« *utilité* » d'une réunion des dirigeants du bloc.

L'urgence de ce besoin de *concertation* s'explique *par* la déstabilisation des échanges entre pays *communistes provoquée par* la crise polonaise. Confrontée à *une dramatique baisse de production* due non pas à une chute de la *productivité*, mais au manque grandissant de matières *premières et d'énergie provoquée* par ses difficultés financières, la *Pologne n'assure plus depuis* plusieurs *mois* ses livraisons à ses partenaires du Comecon. Les conséquences *de cet état de fait*, particulièrement sensibles dans le *domaine du charbon, dont* la Pologne est le principal producteur *du* bloc, *sont* d'autant plus graves que Varsovie demande dans le *même temps à ses* partenaires d'accroître leurs livraisons alimentaires *et* de lui accorder de larges facilités de crédit.

Même *pour* l'U.R.S.S. et la R.D.A. — les deux seuls pays communistes qui aient accepté jusqu'à *maintenant* de consentir de nouveaux prêts à la Pologne, — cette situation risque à terme de devenir intolérable dans la mesure où les difficultés préexistantes à cette crise étaient déjà très graves dans l'ensemble des pays de l'Est. Le dernier sommet du Comecon, en juin 1980, avait donné lieu à des déclarations alarmistes notamment de M. Kossyguine. Les débats avaient été dominés par l'obligation d'économiser l'énergie et les matières premières dont le renchérissement a provoqué dans le bloc socialiste un marasme encore plus inquiétant qu'à l'Ouest puisqu'il s'est greffé sur l'inefficacité chronique du système de gestion et la montée de l'endettement due aux achats de technologie occidentale.

Les dettes à l'égard de l'Occident

Les dettes de l'U.R.S.S. et de ses alliés vis-à-vis des pays de l'Ouest se montent aujourd'hui à quelque 75 milliards de dollars dont le remboursement ne pose pas seulement problème à Varsovie mais aussi déjà en Roumanie dont la situation économique est aussi inquiétante que celle de la Pologne et, vraisemblablement, bientôt dans d'autres Etats communistes.

A ces difficultés s'ajoute de surcroît une opposition sourde mais grandissante des pays satellites, en particulier de la Hongrie, contre les termes des échanges commerciaux avec l'*U.R.S.S.* Beaucoup d'économistes des pays socialistes commencent en effet à murmurer que les bas prix auxquels *Moscou continue à livrer à* ses alliés le pétrole et d'autres matières premières compensent de moins en moins les prix, très bas, eux aussi, auxquels elle leur *achète* leurs produits industriels. Ils déplorent également le manque à gagner en devises convertibles qu'impose la prééminence des exportations de leurs pays vers le reste du Comecon, et l'U.R.S.S. au premier chef. Lors de la dernière réunion du Comecon, on avait ainsi pu entendre un homme aussi peu suspect de réformisme que M. Strougal, le premier ministre tchécoslovaque, se plaindre des « *contradictions* » qui marqueraient la politique des prix au sein de la communauté socialiste.

Il est probable dans ces conditions que l'approfondissement de l'intégration économique du bloc dont s'apprêtent à débattre les dirigeants communistes s'accompagne de la recherche d'un rééquilibrage des termes de l'échange vis-à-vis de l'U.R.S.S. d'une part et ses partenaires de l'autre. Il reste à savoir quelles concessions l'Union soviétique serait prête à faire, si leur ampleur sera de nature à apporter un peu d'oxygène aux démocraties populaires et surtout si des décisions seront réellement prises en juin.

La confirmation de l'imminence de ce sommet a coïncidé avec le développement à Varsovie de *rumeurs sur la convocation* pour ce week-end à Berlin d'un autre sommet, *politique celui-ci*, consacré au développement des *événements polonais* (2). *On* saura très vite quelle valeur il *fallait attribuer à ces bruits* mais, en tout état de cause, la *réunion du Comecon devrait* être l'occasion de rappeler durement *à l'ordre la Pologne dont* il sera tentant de faire un bouc *émissaire tant du point de vue* idéologique que de celui de la *politique intérieure de ses différents* partenaires.

BERNARD GUETTA.

(1) Conseil mutuel d'entraide économique des pays de l'Est.

(2) Le communiqué publié à l'issue des entretiens de MM. Husak et *Ceaucescu ne mentionnait pas* le problème polonais, auquel M. Ceaucescu n'a fait aucune allusion dans ses discours par exemple. M. Husak, en revanche, a dénoncé à ce propos les « *tentatives des forces impérialistes de miner l'unité des pays socialistes* ».

BIBLIOGRAPHIE

Anatomie d'un spectre :

L'économie politique du socialisme réel, d'Alain Besançon

M. Alain Besançon, spécialiste de l'histoire de la culture russe à l'Ecole des hautes études, n'y va pas par quatre chemins : tous les travaux consacrés jusqu'à *présent* à l'économie soviétique ne correspondent *nullement à la réalité. Dans* le petit livre paradoxal et pétillant qu'il vient de publier, il note d'entrée : « *Ceux qui sont nés en U.R.S.S. ou qui ont approché le fait soviétique par l'histoire, la littérature, le voyage, le récit des émigrants ne le reconnaissent pas dans les descriptions des économistes, comme s'il y avait un écart infranchissable entre le système repéré par ces derniers, avec ses mesures et ses chiffres, et cet autre système, sans mesures et sans chiffres, qu'ils ont peu à peu construit d'instinct, forts de leur seule expérience vécue.* »

Quelle que soit leur opinion sur le système soviétique, les spécialistes occidentaux qui s'efforcent d'appréhender l'économie du « socialisme réel » commettent le vent parce que les chiffres mis à leur disposition par les services officiels de statistique sont fictifs. Pour illustrer son propos, M. Besançon donne l'exemple de l'acier : avec une production annuelle de 145 millions de tonnes, remarque-t-il, l'U.R.S.S. est la première puissance sidérurgique du monde. Or, elle ne produit pas plus d'automobiles que l'Espagne, son réseau ferré n'est guère plus étendu que celui de l'Inde, son réseau routier est inférieur à celui *de la France et la fabrication de tanks* ne peut absorber plus de *1 million ou 2 millions de tonnes par an.*

Il faut donc supposer que dans la statistique figurent la production d'aciers de toutes catégories et aussi d'aciers de rouille, d'aciers de rebut, de pseudo-acier, plus une « *pseudo-production d'acier* ». La statistique qui enregistre le chiffre de 145 millions de tonnes ne tient pas compte des pertes, du gaspillage, voire du bluff.

Les autorités soviétiques elles-mêmes reconnaissent le mal, mais elles le font sans donner les détails qui permettraient de mesurer l'ampleur du désordre. Jadis, dans ses moments de fureur, Khrouchtchev dévoilait parfois des scandales. Comme celui d'un responsable local qui avait été choyé, décoré, après avoir battu des records de production d'une viande inexistante. Mais le trafic de chiffres n'est-il pas, au fond, voulu et encouragé de haut en bas de l'échelle ?

Le cas de la monnaie est significatif. Les autorités ont décidé que le rouble valait plus que le dollar. Mais, quand il s'agit de traiter avec l'étranger, les entreprises soviétiques « oublient » la valeur officielle du rouble. Les petits débrouillards qui *proposent au touriste d'acheter* ses effets et ses objets ne se donneront pas le ridicule de prendre au sérieux le cours du rouble.

Trois secteurs de production

En fait, la plupart des observateurs l'ont constaté, il y a deux économies dans ce système : l'officielle, qui donne au régime l'impression de justifier sa raison d'être, et la parallèle, qui permet à la société de subsister. M. Besançon affine l'analyse. Il distingue trois secteurs de production. Le premier a charge de la production de biens qui « *procurent à l'Etat-parti de la puissance* ». Il s'agit d'abord de l'armement et aussi de l'appareil de contrainte. Le second comprend la production de biens et services placés sous le régime de l'économie « *socialiste* » et « *planifiée* ». Le troisième « *comprend l'ensemble des biens et des services dont la production échappe à la sphère du socialisme* » : c'est une « *survivance du capitalisme* ».

M. Besançon distingue également trois secteurs dans la consommation. Le premier « *est réservé dans l'intérêt de la puissance politique du système à ceux qui sont en possession du pouvoir* ». Le second comprend la répartition des biens et services placés sous le régime de l'économie socialiste. Le troisième comprend les biens et services offerts à la consommation des particuliers hors du contrôle direct de l'Etat. Et tout cela tourne tant bien que mal.

Les citoyens prennent leur parti de faire semblant de travailler pour recevoir un semblant de salaire. Ils n'ont pas une idée claire de la situation générale dans le pays et ne savent guère ce qui se passe ailleurs. M. Besançon note que les *dirigeants ne sont pas mieux informés* que les sujets.

Une affirmation aussi abrupte peut étonner : un membre du bureau politique a tout de même plus d'informations que le lecteur de la *Pravda* (ce n'est pas difficile). Mais s'agit-il de renseignements beaucoup plus réels ? Dans ce système, la tendance naturelle des subordonnés est de fournir les indications qui doivent plaire à leurs supérieurs et de gommer les autres.

En dépit d'un vocabulaire savant, parfois trop (« *Le socialisme produit de l'entropie. La néguentropie lui vient de l'extérieur* »), le livre de *M. Besançon relève davantage* de l'essai que de l'étude scientifique, mais cette ébauche d'analyse spectrale est singulièrement éclairante.

BERNARD FÉRON.

★ Alain Besançon, *Anatomie d'un spectre : l'économie politique du socialisme réel*, Ed. Calmann-Lévy, 170 pages. Environ 45 F.

UNE DÉMARCHE D'AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE ET DE PLUSIEURS SCIENTIFIQUES EN FAVEUR DE M. SAKHAROV.

A l'occasion du 60e anniversaire du physicien André Sakharov, prix Nobel de la paix, une délégation, conduite par M. J.-P. Lambert, président de la section française d'Amnesty International, a tenté, en vain, de remettre, le jeudi 21 mai, à l'ambassade d'U.R.S.S. une lettre protestant contre « *la relégation sans jugement* » de l'académicien à Gorki.

Huit personnalités du monde scientifique français, dont les académiciens Jean Dausset, Francis Perrin, Henri Cartan, Jean-Paul Mathieu et Bourreau, représentant le comité des mathématiciens, le Comité des physiciens, le Comité des droits de l'homme de l'Académie des sciences, le Comité des biologistes, avaient signé cette missive et accompagnaient M. Lambert.

En février 1981, M. Sakharov avait été élu associé étranger de l'Académie des sciences françaises. Après cette élection, un groupe de six de ses collègues avait demandé à se rendre en U.R.S.S. pour rencontrer le nouvel académicien. Devant l'opposition qu'ils ont rencontrée, ils ont donc fait cette nouvelle tentative.

N'ayant pu se faire recevoir à l'ambassade d'U.R.S.S., les pétitionnaires ont, dans une missive à M. Mitterrand, demandé au président de la République de bien vouloir faire parvenir leur lettre à l'ambassadeur d'U.R.S.S. car, à leur avis, « *les conditions d'existence imposées à M. André Sakharov sont assimilables à une privation de liberté et constituent une grave violation des droits de la personne* » et son sort « *est symbolique de celui réservé aux défenseurs des droits de l'homme en U.R.S.S.* ».

هكذا من الاصل

LES ÉLECTIONS A CHYPRE

II. — Un tournant dans les négociations intercommunautaires ?

Les élections qui se dérouleront le 24 mai dans la zone grecque de Chypre seront marquées par le retour sur la scène politique de M. Cléridès, le leader de la droite (« le Monde » du 22 mai). Elles pourraient influer sur le cours des pourparlers intercommunautaires qui ont repris en septembre dernier à Nicosie.

De notre envoyée spéciale Claire Tréan

Nicosie. — « *Nous n'aurions jamais dû quitter Famagouste...* » L'amertume, parfois, affleure et, avec elle, les spéculations inutiles sur le passé, chez ceux qui, en été 1974, ont fui devant l'avance turque. Les grues sont arrêtées, les quais sont désertés dans le grand port de l'île. Les hôtels fantômes qui bordent la baie sont envahis par une végétation sauvage. Famagouste est restée ville morte, sans que les Chypriotes turcs aient jamais occupé les quartiers abandonnés par les Grecs ni tenté de relancer l'activité portuaire. Tout s'est passé, jusqu'à présent, comme s'ils gardaient la ville, située sur la côte est, à proximité de la ligne de démarcation, comme un élément de concession possible — le principal sans doute — dans les négociations. Et pourtant, les pourparlers intercommunautaires, maintes fois rompus, rouverts en septembre 1980 et toujours au point mort, n'ont encore donné lieu à aucune véritable négociation ni même dégagé le terrain d'un accord possible.

Un hôtel de rêve, le Ledra Palace, situé en zone neutre, entre deux parties de Nicosie, sert de caserne aux « casques bleus » et de lieu de rencontre aux négociateurs. Chaque mercredi après-midi, les journalistes attendent et se précipitent quand arrivent, à quelques minutes d'intervalle, et toujours dans le même ordre, M. Hugo Gobbi, représentant des Nations unies, M. Georges Joanides, négociateur chypriote grec, puis son homologue chypriote turc, M. Umit Suleiman Onan. Chaque fois — au moins depuis que l'on est entré en période préélectorale, — tour à tour, chacun déclare, dans les micros tendus, qu'il va être procédé à un « *échange de vues* » et que, « *pour être franc* », il n'attend pas grand-chose de cette rencontre. Les trois hommes s'installent avec leurs adjoints autour d'une table ronde. Rideau pour la presse. Il en sortira, quelques heures plus tard, trois lignes de communiqué.

Pourtant, M. Gobbi affiche en privé un optimisme pour le moins inattendu : « *Les choses sont en train de bouger à Chypre. J'attaque en juillet et je me donne un an maximum pour réussir. Pouvait-on imaginer, il y a un an, que les pourparlers reprendraient et, mieux encore, qu'une commission d'enquête sur les personnes disparues serait créée, avec l'accord des deux parties ?* » Plus de deux mille Chypriotes grecs, dont on sait qu'ils n'ont pas péri dans les combats de l'été 1974, ont disparu sans que les autorités chypriotes turques aient jamais fourni aucune indication sur leur sort. Elles avaient refusé à la Croix-Rouge internationale l'autorisation d'enquêter sur cette question. Elles viennent d'accepter la création d'une mission d'enquête, et ce n'est pas le moindre succès de M. Gobbi. Reste à savoir cependant jusqu'où les recherches pourront être menées, et notamment si cette commission sera accueillie en Turquie.

Les pourparlers, qui ont repris en septembre 1980, portent sur quatre points : le retour dans le quartier grec de Famagouste (Varosha) de ses anciens habitants chypriotes grecs, sous les auspices de l'ONU, et sans attendre que les autres questions qui font l'objet de négociations trouvent un règlement ; les mesures à adopter pour promouvoir la confiance mutuelle ; le problème constitutionnel et le problème territorial. Les conversations prennent pour base les accords conclus en février 1977 entre Mgr Makarios et le président de l' « *Etat fédéré turc* », M. Denktash, puis, en mai 1979, entre MM. Kyprianou et Denktash, par lesquels les deux parties déclarent rechercher « *une solution fédérale au problème constitutionnel et une solution bizonale au problème territorial* ».

Où en est-on ? « *Nous sommes dans la phase des discussions où chaque partie avance ses propositions*, déclare M. Joanides. *Nous avons fait les nôtres, nous en avons reçu des Chypriotes turcs sur les trois premiers points. Mais ils bloquent tout progrès dans la discussion en refusant de présenter aucune proposition sur la question territoriale. Nous ne sommes d'accord ni sur les conditions du retour des Chypriotes grecs à Famagouste ni sur les institutions du futur Etat fédéral, mais tout est discutable. Encore faudrait-il savoir de quoi l'on va discuter, c'est-à-dire quelle part du territoire représenterait la composante chypriote turque d'un Etat fédéral.* » Ce refus des Chypriotes turcs de préciser l'étendue du territoire qu'ils seraient prêts à restituer a toujours constitué le point de rupture du dialogue intercommunautaire.

Les souhaits des milieux d'affaires

M. Suleiman Onan le justifie par l'absence d'un climat de confiance dont il impute la responsabilité à l'autre partie : « *Les Chypriotes grecs*, explique-t-il, *nous imposent un embargo économique ; ils font en sorte qu'aucun avion d'une compagnie membre de l'I.A.T.A. ne se pose sur notre aéroport. Le tourisme, les affaires avec l'Etat fédéré turc de Chypre ne peuvent se faire au grand jour... Peut-on parler là de bonne volonté ?* » Il parle d'abondance, moins de l'aspect politique du problème que de la psychologie d'une communauté minoritaire (les Chypriotes turcs représentent 18 % environ de la population de l'île) : « *Nous voulons vivre en paix, pas dans un pays où nous serions encore une fois à la merci des Grecs. Vous me parlez des réfugiés, mais pensez aux Chypriotes turcs fuyant leur village, talonnés par la peur en 1955, en 1963, en 1974. C'est assez, ils veulent vivre.* » Les Chypriotes turcs ne peuvent miser ni sur le nombre, ni sur l'égalité économique (leur niveau de vie est environ trois fois moindre que celui des Chypriotes grecs), ni sur la légitimité de l' « *Etat fédéré turc* », le gouvernement chypriote grec étant le seul représentant de l'île reconnu au plan international.

Reste la force, celle des trente mille soldats turcs stationnés dans le nord de l'île, auxquels la partie chypriote grecque n'a rien d'autre à opposer que la volonté de négocier. Son meilleur atout dans ces négociations reste sans doute l'essor économique, même s'il commence à montrer des signes de ralentissement. « *Les Chypriotes grecs ont perdu la guerre, mais ils sont en train de gagner la paix* », estime M. Gobbi et leur négociateur, dans le même sens, affirme : « *Les Chypriotes turcs doivent comprendre que nous sommes mieux à même que la Turquie de les aider économiquement.* »

En dépit de leur apparente stérilité, ces négociations ont au moins un côté rassurant pour les Grecs qui, tant que le dialogue se poursuit de part et d'autre de la ligne de démarcation, se sentent à l'abri du recours à la force. On a cessé des deux côtés depuis plusieurs mois d'en attendre aucun résultat concret avant les élections qui auront lieu le 24 mai en zone grecque, le 28 juin en zone turque.

Dans l' « Etat fédéré », ces élections n'auront, selon toute vraisemblance aucune influence sur la suite des négociations ; M. Denktash sera confortablement réélu, tout au plus s'attend-on à ce que l'opposition de gauche, très minoritaire, gagne un ou deux sièges au Parlement.

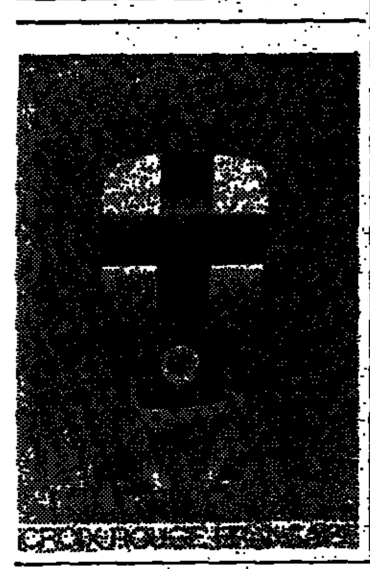
Il n'en va pas de même, en revanche, du côté grec. Si le Rassemblement démocratique fut écarté en 1976 de toute représentation parlementaire par l'union électorale des trois autres partis, c'est parce que son leader, M. Glafcos Cléridès, semblait trop partisan des compromis avec les Chypriotes turcs. Quelques jours avant sa mort, l'archevêque Makarios réaffirmait avec force son idéal d'une république véritablement communautaire, contre le projet turc d'un Etat fédéral certes, mais au pouvoir central très réduit et dans lequel les deux communautés resteraient totalement séparées. L'ethnarque stigmatisait ainsi les « *défaitistes* » et tout particulièrement parmi eux, bien que sans le nommer, M. Cléridès. Le débat est resté le même : « *La preuve est largement faite que nous ne pouvons pas vivre avec les Turcs*, entend-on chez les partisans du Rassemblement démocratique. *Avec Cléridès au moins la question nationale sera rapidement réglée. Cela ne peut plus durer.* » Nombreux sont ceux, dans les milieux d'affaires notamment, qui souhaitent le règlement rapide d'une question qui hypothèque l'avenir et qui ne seraient pas très regardants sur le prix à payer.

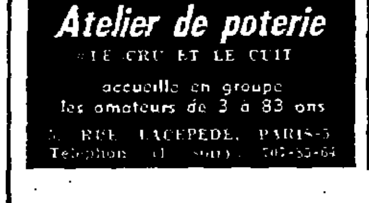
La façon dont le leader du Rassemblement démocratique conçoit l'indépendance de l'île s'accommoderait d'autre part assez bien d'une tutelle américaine et d'une intégration de fait à l'OTAN. Les Etats-Unis, s'ils sont hostiles à la partition pour les risques d'affrontement entre la Grèce et la Turquie — et donc d'affaiblissement du front est de l'alliance atlantique — qu'elle pourrait engendrer, souhaitent un Etat fédéral indépendant dont ils pourraient faire une base politico-militaire. Ils ont l'oreille de M. Cléridès.

Face à lui, c'est le P.C. qui défend le plus énergiquement la ligne définie par Makarios en insistant, à côté des objectifs d'indépendance et de non-alignement sur celui de démilitarisation de l'île. Cela signifie non seulement le retrait des troupes turques, mais la fermeture des bases militaires britanniques du sud de l'île, dont le territoire est propriété de la couronne et dont l'accueil qu'elles réservent aux militaires américains n'est un secret pour personne.

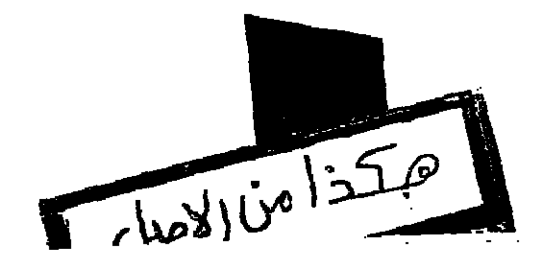
Les élections du 24 mai n'auront pas d'effet direct sur des négociations menées par le représentant du gouvernement. Il reste que ce gouvernement, qui s'appuie sur un parti faible, sera plus que jamais l'objet de pressions contradictoires. Enfin le renouvellement du Parlement, qui a lieu pour la première fois au système proportionnel, prépare dans l'esprit de nombreux Chypriotes grecs l'élection présidentielle de 1983 et dégagera le nom du futur concurrent, voire du futur successeur de M. Kyprianou.

FIN









ASIE

Japon

La controverse sur l'introduction d'armes nucléaires américaines

L'opinion s'interroge sur la compétence du premier ministre

De notre correspondant

Tokyo. — *La controverse se poursuit au sujet de l'introduction par les Etats-Unis d'armes nucléaires au Japon. Elle fait suite à la vive polémique suscitée ici par l'utilisation entre les deux alliés du terme « alliance » (Le Monde du 19 mai). Dans ces deux affaires, qui agitent profondément l'opinion et les milieux politiques, les nouvelles déclarations de M. Suzuki, une fois encore suivies de rétractations, ajoutent à la confusion et relancent les attaques de l'opposition.*

Le nouveau premier ministre a fait deux déclarations séparées et contradictoires en s'efforçant de répondre aux « révélations » de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Tokyo, *M. Reischauer*, selon lequel un accord tacite et secret entre les deux pays permet, depuis vingt ans, aux navires de la VII[e] flotte équipés d'engins nucléaires de faire escale dans les ports japonais.

Dans sa première déclaration, M. Suzuki a d'abord envisagé de donner un caractère officiel et public à une pratique sur laquelle les deux parties ont, jusqu'à présent, gardé le secret, lorsqu'il a indiqué que le Japon, après des « consultations préalables » avec *Washington, pourrait effectivement* donner l'autorisation de transit aux navires et appareils américains dotés d'armes nucléaires. C'était envisager publiquement une dérogation à l'un des trois principes fondamentaux de la politique non nucléaire du *Japon : pas de possession, pas de fabrication* et pas d'introduction d'armes de ce genre dans l'espace national. *L'émotion suscitée dans* l'entourage du premier ministre l'a contraint, un peu plus tard, à convoquer une nouvelle conférence de presse et à faire marche *arrière. « En termes clairs*, a dit M. Suzuki, *la réponse du Japon serait : non.* » Cette nouvelle volte-face, survenant après celle provoquée la semaine dernière par le communiqué américano-japonais, alimente ici des commentaires politiques et journalistiques *qui mettent sérieusement* en question la « compétence » de M. Suzuki en matière de diplomatie et, même, ses capacités à diriger le cabinet. D'autre part, le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Sonoda, a déclaré que le gouvernement n'avait pas *l'intention de demander* à l'administration américaine de démentir ou de confirmer les allégations de M. Reischauer. Tokyo fait entièrement confiance à Washington pour respecter ses engagements vis-à-vis du Japon dans le domaine des armes nu*cléaires, a-t-il précisé.*

Interrogé sur le point de savoir si cette politique énigmatique ne constitue pas une violation du droit de l'opinion japo*naise à connaître la vérité dans* un domaine aussi crucial, M. Suzuki a répondu que son gouvernement n'avait pas l'intention de modifier sa position. L'opposition, qui avait par le passé dénoncé sans succès l'introduction d'armes nucléaires améri*caines au Japon, n'entend pas*, pour sa part, en rester là.

R.-P. PARINGAUX.

BANGKOK SOUHAITE QUE LES RÉFUGIÉS KHMERS REGAGNENT LEUR PAYS

Bangkok vient de réaffirmer sa volonté de voir les réfugiés cambodgiens — qualifiés officiellement d'*« immigrants illégaux »* — qui se trouvent sur son territoire depuis 1979, regagner leur pays. C'est ce qu'a déclaré ce vendredi 22 mai, M. Prasong Soonsiri, secrétaire général du Conseil national de sécurité, précisant : *« Le gouvernement n'a aucunement l'intention de garder ces personnes en Thaïlande. Puisque la situation est redevenue normale dans leur pays, elles doivent y retourner.* » Il a ajouté qu'une *réunion aurait lieu mercredi* prochain à Bangkok avec les représentants du Haut Commissariat des Nations unies pour mettre au point les *« details du rapatriement »*.

Toutefois, le H.C.R. a indiqué qu'il était exclu qu'il participe à un éventuel rapatriement et estime que *« la situation est actuellement bloquée »*. Sur les cent trente-quatre mille réfugiés khmers se trouvant actuellement en Thaïlande, *entre vingt mille* et trente mille pourraient demander à être rapatriés si leur sécurité était assurée estime le H.C.R. Afin d'éviter que ce retour se fasse à travers des zones incontrôlées ou peu sûres, le H.C.R. avait proposé, au debut de l'année, d'étudier un plan de *rapatriement* par air et par mer, mais cette autorisation avait été refusée par Bangkok. — *(A.F.P.)*.

● *L'association Ecoles sans frontières*, dont les membres enseignent bénévolement le français dans les camps de réfugiés *de Thaïlande à plusieurs* milliers d'enfants et d'adultes dans des conditions très difficiles, lance un appel pour l'aider *dans cette tâche* qu'elle est seule à accomplir (63, avenue Vincent-Picareau, 83140 Six-Fours-les-Plages. C.C.P. La Source 1 092 54 V. Tél. : 16 (94) 07-08-17).

DIPLOMATIE

Le comité central du P.C. soviétique a adressé une lettre à tous les partis socialistes d'Europe sur le problème des euromissiles

Bonn *(A.F.P.)*. — Le comité central du parti communiste de l'U.R.S.S. a envoyé, au début de mai, une lettre aux principaux partis socialistes d'Europe occi*dentale demandant* avec insistance un gel au niveau actuel du nombre de missiles nucléaires stationnés en Europe, *a-t-on* appris à Bonn jeudi 21 mai.

Cette lettre de dix pages a été adressée au parti social-démocrate ouest-allemand, au parti *socialiste français, au parti socia*liste autrichien, ainsi qu'aux partis socialistes scandinaves, italien, espagnol, portugais et aux travaillistes britanniques.

Le comité central du P.C. soviétique, précise-t-on de même source, réfute notamment la thèse occidentale selon laquelle l'Union soviétique possède, à l'heure actuelle, une forte supériorité dans le domaine des fusées nucléaires à moyenne portée.

Un moratoire pour le gel au niveau actuel

Les Soviétiques opposent leurs fusées SS-20 et le bombardier Backfire aux « systèmes nucléaires avancés » des Etats-Unis en Europe, c'est-à-dire aux chasseurs-bombardiers *F-111* américains en Grande-Bretagne, aux chasseurs Phantom avec missions nucléaires ainsi qu'aux avions américains stationnés sur des porte-avions en Méditerranée. Tous ces systèmes d'armement, estiment les Soviétiques, peuvent atteindre le territoire de l'U.R.S.S.

Le moratoire proposé par les Soviétiques devrait se traduire, *rappelle la lettre*, par un *gel au* niveau actuel, aussi bien de ces systèmes américains avancés que des SS-20 et des Backfire soviétiques. Il devrait devenir effectif dès l'ouverture de négociations américano-soviétiques sur la limitation des euromissiles et stopper *par conséquent le déploiement* prévu à partir de 1983 dans cinq pays d'Europe occidentale (*R.F.A.*, Italie, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Belgique) des cent huit fusées Pershing-2 et des cinq cent soixante-douze missiles de croisière, décidé par l'OTAN en décembre 1979 à Bruxelles.

A Bruxelles, cependant, un expert militaire de l'OTAN, cité par l'A.F.P., a précisé, jeudi 21 mai, que l'U.R.S.S. construit actuellement suffisamment de bases pour abriter plus de trois cent cinquante missiles SS-20 *pour un total de mille cinquante* charges nucléaires et que les lanceurs de cet engin — dont près de deux cent cinquante ont déjà été mis en place — sont rechargeables. Installés sur camions et portant à 4 500 kilomètres, *« Ils peuvent atteindre l'ensemble de l'Europe, même lorsqu'ils sont basés à l'est de l'Oural »*, a-t-il ajouté. Par ailleurs, Moscou a conservé quelque trois cent quatre-vingts fusées SS-4 et SS-5, installées dès la fin des années 50.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● *DEUX JOURNALISTES SUEDOIS ARRETES*. — Deux journalistes de la radio suédoise ont été arrêtés lundi 18 mai par les autorités militaires. Il s'agit de MM. Bjorn Westlund et Lennort Strondlund, qui ont été transférés au *quartier général de la police*. Selon des sources proches de l'Eglise, les deux hommes travaillaient dans la région minière du pays depuis près d'une semaine et les autorités consulaires suédoises à La Paz s'efforcent d'obtenir leur remise *en liberté*. — *(A.P.)*

Espagne

● LES CORTES ont accordé jeudi 21 mai au gouvernement de *M. Calvo Sotelo* des pouvoirs exceptionnels permettant de renforcer la lutte contre le terrorisme. Seuls les élus basques ont voté contre. Les communistes se sont abstenus. — *(A.P.)*

Egypte

● M. ANOUAR ABOU SEHLI, ministre égyptien de la justice, a présenté, récemment, sa démission, qui a été acceptee par le président Sadate. Cette démission fait suite à celle de M. Osman Ahmed Osman, vice-*premier ministre* égyptien, avec lequel M. Abou Sehli entretient d'étroites relations d'amitié. — *(A.F.P.)*

● LA PLAINTE EN DIFFAMATION déposée à la fin de l'an passé (*Le Monde* du 10 décembre 1980) contre le président Sadate par deux personnalités de l'opposition légale égyptienne vient d'être déclarée *« irrecevable »* par un tribunal du Caire, *« les règles générales pour la détermination de la notion de faute ne s'appliquant pas au chef de l'Etat »*. — *(Corresp.)*

Tchécoslovaquie

● M. CEAUSESCU A PRAGUE. — Le chef du parti et de l'Etat *roumains* rend la *visite que* lui avait faite, en 1977, M. Husak à Bucarest. M. Ceausescu n'était pas revenu à Prague depuis 1968. Selon l'agence C.T.K., les premiers entretiens entre les deux hommes, le mardi 19 mai, ont été *« cordiaux »*. Les problèmes économiques devraient être au centre des conversations.

PROCHE-ORIENT

LA CRISE ISRAÉLO-SYRIENNE

Les États-Unis lancent un nouvel appel à la modération

Les Etats-Unis ont demandé jeudi 21 mai à toutes les parties impliquées dans le conflit libanais de donner la priorité aux *« efforts diplomatiques constructifs »* visant à désamorcer la « crise des missiles ». Le gouvernement américain est, de son côté, prêt à poursuivre ses efforts *diplomatiques* afin d'éviter un déclenchement des hostilités entre forces syriennes et israéliennes, a indiqué M. Dean Fischer, porte-parole du département d'Etat.

M. Fischer s'est refusé à commenter les dernières déclarations du premier ministre israélien, M. Menahem Begin, à la chaîne de télévision américaine N.B.C., selon lesquelles l'émissaire spécial *américain, M. Philip Habib*, était porteur de *« propositions américaines »* et non d'*« exigences israéliennes »*, ainsi que l'avait affirmé mercredi le président syrien Hafez El Assad (*le Monde* du 22 mai). *« Des déclarations publiques ne sont pas utiles, car la situation reste très délicate »*, a souligné le porte-parole américain.

Dans son interview à la N.B.C., M. Begin avait notamment affirmé qu'Israël ne réduira pas ses vols de reconnaissance dans l'espace aérien. *« Il n'y a pas de compromis quel qu'il soit*, avait-il ajouté. *Les survols du Liban sont pour nous une question de vie ou de mort pour la bonne raison qu'opèrent au Liban vingt mille terroristes de la soi-disant O.L.P.* » Définissant les trois éléments qui constituent pour Israël le retour au *statu quo ante*, il avait précisé que le retrait des missiles sol-air syriens devrait être effectué non seulement du territoire libanais, *mais également « de la frontière syro-libanaise à l'intérieur même de la Syrie »*, les deux autres conditions pour une normalisation avec Damas étant :

— Le retrait des forces syriennes du mont Sannine et la fin de l'encerclement des chrétiens à Zahlé ;

— L'engagement par la Syrie de ne plus jamais utiliser ces missiles contre l'aviation israélienne.

A Jérusalem, les milieux diplomatiques étrangers ne s'inquiètent pas outre mesure des déclarations publiques *« dures »* faites des deux côtés de la frontière syro-israélienne et estiment que celles-ci, destinées à la consommation intérieure, dissimulent en fait une volonté commune de parvenir à un règlement de la « crise des missiles ». *Le Jerusalem Post* évoque, lui aussi, *« l'esprit de compromis »* qui se fait jour sous la *« dureté des paroles »*.

L'émissaire américain, M. Philip Habib, qui se trouve depuis mardi à Jérusalem, s'est rendu à Beyrouth où il poursuivra ses *consultations* avec les dirigeants libanais.

Entre-temps, les ministres des affaires étrangères arabes commencent, ce vendredi à Tunis, leurs consultations au sujet de la crise israélo-syrienne en présence de M. Abdel Halim Khad*dam, le chef* de la dipomatie syrienne. Selon M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, les ministres exprimeront à la Syrie la *« solidarité totale »* des pays membres de la Ligue. On ne s'attend toutefois à aucune décision spectaculaire au moment *où M. Philip Habib* poursuit sa mission au Proche-Orient.

A Beyrouth, de violents duels d'artillerie dans les quartiers de Hadeth et de Baabda, où se trouve la résidence du président de la République libanaise, sont venus interrompre, jeudi soir, une accalmie de soixante-douze heures. Au Sud-Liban, la ville de Nabatiyeh a été bombardée jeudi matin par l'artillerie israélienne, proche de l'enclave frontalière du commandant Saad Haddad. — *(A.F.P., Reuter.)*

AFRIQUE

Ouganda

Nouveau raid meurtrier dans le Karamoja

DEUX CENTS A TROIS CENTS PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES PAR DES VOLEURS DE BÉTAIL

Kampala (A.F.P.). — Deux à trois cents personnes, selon certains témoins, ont été tuées au cours d'un des raids les plus meurtriers de ces dernières années dans le Karamoja, dans le nord-est de l'Ouganda, a-t-on appris jeudi 21 mai à Kampala.

Le raid a été opéré dans la nuit de lundi à mardi par des guerriers voleurs de bétail originaires de plusieurs tribus de la région contre le clan des Jie, l'une des sept tribus qui forment la famille des Karamojongs.

L'attaque a eu lieu contre un vaste rassemblement de bétail pouvant compter 50 000 têtes, à 10 kilomètres au sud de la ville de Kotido, dans le nord du Kara*moja*. Selon des témoins, des dizaines de corps gisaient sur le champ de bataille survolé par les vautours, et il a fallu une journée et demie pour ramasser les blessés éparpillés dans la brousse.

Entre soixante et quatre-vingts personnes ont été blessées par balles. Les assaillants étaient armés de différents types de pistolets mitrailleurs, Kalachnikov, Uzi et Mas.

Selon Henri-Christian Kelle, coordinateur de « Médecins sans frontières » qui opère dans la région, *« le spectacle était atroce »*. *« Ils étaient entassés comme du bétail* (dans le camion). *Je pensais trouver des cadavres en arrivant, et pourtant ils étaient toujours vivants et lucides.* »

هكذا من الأهل

Immo-Investissement

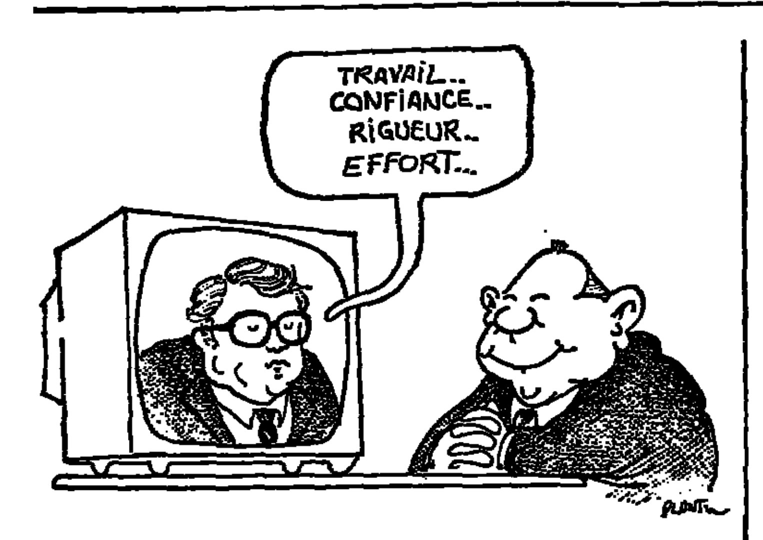
Cette rubrique de publicité ouverte à tous les Constructeurs Promoteurs est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un investissement immobilier.

Prochaine parution : Vendredi 26 juin 81

Le Monde

politique

L'installation du nouveau premier ministre



(Dessin de PLANTU.)

M. PIERRE MAUROY : le gouvernement de la République sera celui de la rigueur et de l'imagination

Dès son entrée en fonctions, jeudi après-midi 21 mai, M. Pierre Mauroy a adopté une attitude conforme à son personnage, à la fois bonhomme et volontaire, et employé un ton répondant à l'attente de changement exprimée par les électeurs de M. Mitterrand, sans pour autant nourrir les craintes de ceux qu'effraie l'arrivée des socialistes au pouvoir.

Dans la courte déclaration qu'il a faite, vers 16 h. 50, du perron de l'hôtel Matignon, le nouveau premier ministre a soigneusement introduit plusieurs mots-clés extrêmement révélateurs des ambitions et des préoccupations du premier gouvernement *socialiste de la Vᵉ République : liberté, justice, fraternité, solidarité, dialogue, imagination...* Mais aussi : rigueur, détermination, effort, nécessité de la durée, car la « tâche est rude » et elle est l'« affaire de tous ».

Après avoir accompagné M. Mitterrand à l'Hôtel de Ville de Paris et au quartier Latin, M. Mauroy s'est immédiatement mis à l'ouvrage, avec ses principaux collaborateurs — officiellement nommés le jour même, — au cours d'une séance de travail à laquelle participaient également M. Jacques Delors, présent à Matignon dès 16 h. 30, et M. Pierre Bérégovoy, nouveau secrétaire général de la présidence de la République. Il s'agissait, en priorité, de prendre les diverses mesures techniques visant notamment à redresser la situation du franc sur le marché monétaire.

C'est à la ville de Lille — « sa » ville puisqu'il en est le maire — que le premier ministre réservera sa première visite officielle en province, dimanche 24 mai. Il y prononcera, d'abord, un discours consacré essentiellement à la situation économique, indique-t-on dans son entourage, puis une allocution *plus militante*, en présence des candidats que le parti socialiste présentera aux élections dans le Nord et le Pas-de-Calais. M. Mauroy, qui sollicitera le renouvellement de son mandat dans la deuxième circonscription du Nord, tiendra donc, dès dimanche, son double rôle de chef de gouvernement chargé de « construire le changement » et de conduire la gauche à la bataille des législatives. Un rôle ardu qui paraît à la mesure de sa ronde et tranquille solidité.

ALAIN ROLLAT.

Il était exactement 16 h. 53 quand M. Mauroy, qui était arrivé à l'hôtel Matignon cinquante minutes auparavant, a lu la déclaration suivante :

« Le président de la République m'a chargé de former un gouvernement résolu à mettre en œuvre immédiatement l'autre politique qu'il a proposée aux Français.

» Je mesure cet honneur. J'en sais le poids et la responsabilité.

» L'élection de François Mitterrand est porteuse pour tous les Français d'une immense espérance à la mesure de l'histoire et de la vocation de notre pays.

» En république, ce sont les peuples qui font l'histoire : le 10 mai, en faisant de François Mitterrand le premier président socialiste de la Vᵉ République, les Français ont voulu l'alternance dans le respect des institutions. Leur choix tranquille consolide la démocratie. Ils ont décidé que désormais l'avenir de la France était l'affaire de tous.

» En choisissant le changement, les Français ont dit leur espérance et leur volonté d'une France *forte du travail de tous les siens ; d'une* France fière *de son message universel de paix et de liberté, de justice et de fraternité, fidèle à ses alliances comme à ses principes ; d'une* France solidaire *des plus pauvres, chez elle et dans le monde entier ; d'une France riche de la diversité de ses régions et de ses collectivités, de ses cultures et de ses créateurs, ouverte au dialogue et à la négociation ; d'une* France volontaire et imaginative, *confiante dans la capacité des siens ; d'une France réconciliée avec sa jeunesse et ses forces vives.*

» La tâche est rude, et les Français le savent.

» Qu'ils soient assurés de ma conviction et de ma détermination : le gouvernement de la République sera celui de la rigueur et de l'imagination.

» En ces temps difficiles, rien ne nous sera donné sans efforts. Rien ne se fera sans la durée. Rien ne sera possible si la justice sociale ne vient pas légitimer l'effort demandé à tous, si l'Etat — devenu un partenaire et non plus un maître — ne rend pas aux Français de métropole et d'outre-mer tous leurs droits de citoyens.

» Dans le monde tel qu'il va, la France ne sera une nation libre, forte et respectée que si son peuple est uni.

» Dans la France d'aujourd'hui, l'unité n'est possible et légitime que dans la justice et dans le dialogue.

» Avec l'appui et la confiance du président de la République, avec le concours des hommes et des femmes de talent et de courage qui seront demain avec moi au gouvernement, nous construirons le changement avec les Français et pour les Français.

» Le nouveau gouvernement appelle les Français à bâtir ensemble une nouvelle citoyenneté, où l'initiative et la responsabilité seront les dimensions nouvelles de la liberté.

» Il sera ainsi fidèle à l'espérance du 10 mai et à la vocation de la France. »

16 h 20 : M. Barre s'en va...

A l'hôtel Matignon, la cérémonie de passation des pouvoirs s'est déroulée dans la plus extrême simplicité. Quand M. Mauroy est arrivé au 57, rue de Varenne, à 16 h 03, alors qu'on l'attendait dix minutes plus tard, M. Barre n'était pas encore parvenu jusqu'au perron où il devait l'accueillir. Les deux hommes se sont salués au pied du grand escalier de l'hôtel Matignon. M. Mauroy était seul, tandis que M. Barre avait à ses côtés son directeur de cabinet, M. Philippe Mestre, et son conseiller de presse, M. Jacques Alexandre. Tous les autres membres du cabinet de l'ancien premier ministre avaient quitté les lieux en début d'après-midi.

MM. Barre et Mauroy se sont entretenus pendant un quart d'heure. A son départ, à 16 h 20, l'ancien chef du gouvernement a été cordialement applaudi par le personnel administratif de l'hôtel Matignon, qui s'était massé sur l'un des côtés de la cour d'honneur et aux fenêtres des bâtiments dominant celle-ci. M. Barre a répondu par un geste de la main. Dans la rue, quelques dizaines de personnes, qui avaient suivi la scène, ont également applaudi au passage de sa voiture. Trente-trois minutes plus tard, M. Mauroy faisait sa première déclaration.

Un resserrement draconien du contrôle des changes

Un décret, un arrêté et sept circulaires parus au *Journal officiel* du vendredi 22 mai ont mis en place un dispositif, applicable immédiatement, qui resserre le contrôle des changes de façon draconienne. Cinq mesures sont prises :

● Limitation à un mois — au lieu de deux mois actuellement — de la durée de couverture de change à terme à l'importation, ce délai étant porté à trois mois pour les importations de matières premières et de produits essentiels.

[La couverture de change à terme consiste pour les importateurs à acheter à l'avance à un prix donné, payable à la livraison, les produits et marchandises qui leur sont nécessaires. Elle leur permet de se protéger contre les fluctuations des parités de change et des cours des matières premières. Depuis le 18 juillet 1988, toute limitation de durée était supprimée pour les importations de matières premières et de produits essentiels.]

● Limitation à deux jours ouvrables, au lieu de huit jours actuellement, du délai pendant lequel les importateurs peuvent détenir les devises nécessaires au règlement des importations au comptant.

[Cette mesure oblige les importateurs à utiliser immédiatement les devises achetées.]

● Obligation, pour les exportateurs, de céder les devises correspondantes dans le délai maximum d'« *un mois après l'expédition des marchandises, alors qu'actuellement ce délai est de six mois après l'arrivée des marchandises* ». A cet effet, et si nécessaire, les exportateurs pourront vendre à terme ou emprunter les devises qu'ils devront céder, la réglementation actuelle du terme de paiement demeurant inchangée (six mois et davantage avec autorisation).

[Cette mesure est extrêmement draconienne, et beaucoup plus dure que celles qui avaient été prises précédemment, notamment en 1968. Elle oblige, en fait, les exportateurs, à céder leurs devises avant de les avoir reçues en paiement, et donc, à les emprunter à *leurs frais. Une telle* mesure, si elle était maintenue assez longtemps, risquerait de pénaliser les exportateurs français par rapport à leurs concurrents étrangers, qui pourraient consentir des conditions de paiement moins onéreuses ou plus avantageuses.]

● Mise en place d'un régime de devise-titre pour limiter globalement *les achats de valeurs* mobilières par les résidents, qui restent libres d'effectuer, à l'étranger, des opérations sur valeurs mobilières françaises.

[Cette mesure, très attendue ces jours derniers (« le Monde » du 20 mai), interdit les achats, par un résident français, de valeurs mobilières étrangères cotées sur une Bourse, à moins qu'ils ne soient compensés par des ventes de telles valeurs effectuées par un autre résident français. Sur le plan pratique, le produit de ces ventes, exprimé en une monnaie spéciale — la « devise-titre » — alimente un marché entre banques où s'approvisionnent précisément, les acheteurs de valeurs étrangères. On sait que depuis une *huitaine de jours, du fait de* la chute des valeurs françaises et par un réflexe de fuite devant le franc, des achats nourris de valeurs étrangères ont été effectués à la Bourse de Paris ou directement sur les places étrangères. De plus, les importateurs qui se voient limiter leurs possibilités de couverture de change à terme pour leurs achats à l'étranger, pourraient tourner cette limitation en achetant des titres étrangers à revenu fixe par exemple, ou des *effets à court terme. A l'heure* actuelle, et depuis octobre 1971, il n'existait aucune limitation pour les achats de valeurs étrangères par les résidents français, à condition que ces valeurs *soient déposées* chez un intermédiaire agréé. La mesure qui vient d'être prise a pour objectif de supprimer ces sorties de *devises en* plaçant le marché français des valeurs mobilières *en* circuit fermé. Généralement, l'instauration de la devise-titre engendre une « *surcote* » *sur le cours des* valeurs étrangères cotées à Paris ou ailleurs.]

● Pour les investissements français à l'étranger à caractère *industriel et commercial*, le seuil de dispense d'autorisation, porté de 3 à 5 millions de francs le 10 juillet 1980, est ramené à 1 million. De plus, l'ensemble de ces investissements devra être financé à hauteur des trois quarts par emprunt en devises.

[Cette mesure est destinée à éviter l'accélération de ces investissements *et la sortie de devises correspondantes.*]

M. PIERRE MAUROY POUR UNE LOI NOUVELLE DES RADIOS LIBRES

Etrange procès que celui qui s'est déroulé le 21 mai, à Lille, devant le tribunal de grande instance, sous *la présidence de M. Francis Chantry.* Trois inculpés à la barre : MM. Pascal Defrance, vingt-cinq ans, animateur de Radio-Lille 80 ; Marc Wolf, trente et un ans, maire socialiste de Mons-en-Barœul, commune voisine de Lille, et son adjointe, Mme Jacqueline Osselin. Ils étaient inculpés de *violation* du monopole de la radiodiffusion pour avoir participé à une émission de Radio libre 59, le 2 septembre 1979. Mais curieusement ce procès *tombait le jour même où une autre* personne, inculpée pour le même motif, M. François Mitterrand, devenait président de la République, et où l'auteur d'une lettre en faveur des prévenus, qu'on lira à l'audience, s'installait lui à Matignon : M. Pierre Mauroy.

Au cours de ce procès, les inculpés se sont faits accusateurs et le *substitut du procureur, lui-même,* M. Olivier Guérin, a réclamé la relaxe pour les accusés.

Les trois inculpés, leurs avocats, de nombreux témoins, s'en sont pris vivement à l'ancien gouvernement, qui avait « confisqué l'information au profit des puissances d'argent ». *Dans sa lettre, M. Pierre* Mauroy a expliqué que « la loi devra évoluer. Parce qu'elle est inadaptée. Parce qu'elle est depuis longtemps tournée, sinon détournée. Dans l'attente de cette nouvelle loi, qui serait un élément essentiel de la régionalisation, j'espère que les *procédures engagées au titre* d'une loi en désaffection continueront à bénéficier de la sage lenteur d'une justice soucieuse d'être à l'écoute de son époque ».

T.D.F. a réclamé le franc symbolique de dommages et intérêts. Le président a jugé sage de mettre le jugement en délibéré au 25 juin. Après les législatives. — (Corresp.)

M. Robert Lion, directeur du cabinet

M. Mauroy a nommé directeur de son cabinet M. Robert Lion, inspecteur des finances, qui présidait jusqu'à présent la Société nationale pour l'application de la géothermie.

Pour la première fois depuis douze ans, M. Robert Lion abandonne la construction et le logement pour aborder des responsabilités plus générales. Ce n'est pourtant pas la première incursion dans les cabinets ministériels de ce haut fonctionnaire qui appartint en 1966, en qualité de conseiller technique, au cabinet de M. Edgard Pisani, alors ministre de l'équipement et du logement du gouvernement de G. Pompidou, puis, en 1967, à celui de M. Paul Delouvrier, préfet de la région parisienne.

Après une rapide incursion au ministère de l'industrie en 1968, en qualité de chargé de mission à la direction de la politique industrielle, M. Lion fut directeur de la construction au ministère de l'équipement et du logement de juillet 1969 à février 1974. A cette date, il devint délégué général de l'Union nationale des H.L.M., où son passage fut marqué par un effort de restructuration du mouvement et la mise au point, en 1976, d'un Livre blanc qui préludait à la réforme du financement du logement, dont la réalisation, menée sous l'autorité de M. Barre, ne répondit pas totalement à l'attente des maîtres d'ouvrage sociaux.

Son entrée au parti socialiste, qui coïncide avec son départ de la fonction publique en 1974, fut discrète. Ses responsabilités dans un mouvement qui reflète toutes les tendances politiques lui interdisaient d'autre part de mêler militantisme et activité professionnelle. Conseiller économique et social depuis septembre 1974, auteur d'un rapport sur la « qualité de l'habitat », président de la section de l'habitat du Conseil supérieur de l'hygiène publique, en 1976, il préside, depuis 1978, la Société nationale pour l'application de la géothermie. Il fut, enfin, rapporteur du texte « Vieillir demain », réalisé pour le groupe prospective du Commissariat général du Plan. Il devait, de toute façon, quitter l'Union des H.L.M. à la fin de l'année pour être remplacé par M. Bernard Brunhes, qui, lui aussi, entre au cabinet de M. Mauroy.

[Né le 28 juillet 1934 à Paris, marié, père de quatre enfants, licencié en droit, diplômé de l'Institut politique de Paris, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances depuis 1961. M. Robert Lion a occupé les fonctions de conseiller technique du ministre de l'équipement de 1966 à 1967, conseiller auprès du préfet de la région parisienne (de 1967 à 1968), chargé de mission au ministère de l'industrie, en 1968, et d'adjoint au directeur de la construction en 1969 avant de devenir directeur de la construction (de 1969 à 1974) au ministère de l'équipement et du logement.

Il a été ensuite, successivement, délégué général de l'Union nationale des fédérations d'organismes d'H.L.M., président de la section de l'habitat du Conseil supérieur d'hygiène publique de France et président-directeur général du Groupement national pour le financement des organismes d'H.L.M.-France. M. Lion présidait également, depuis 1980, le comité d'action pour le solaire.]

***

M. Mauroy a procédé à trois autres nominations :

— M. Jean Peyrelevade, quarante-deux ans, polytechnicien, ingénieur de l'aviation civile, directeur, depuis 1979, du département du commerce extérieur du Crédit lyonnais, a été nommé directeur adjoint du cabinet ;

— M. Michel Delebarre, secrétaire général de la ville de Lille, a été nommé chargé de mission ;

— Mme Marie-Josèphe Pontillon, qui seconde M. Mauroy depuis longtemps au sein du P.S., a été nommée chef de cabinet, chargée du secrétariat particulier.

En un combat difficile

(Suite de la première page.)

Ensuite, elles suppriment, pour les résidents français, la faculté d'acheter, sans limitation, des valeurs étrangères, à moins que leurs achats ne soient compensés par des ventes équivalentes : c'est le régime dit de la « *devise-titre* », *qui met* pratiquement en circuit fermé le marché des valeurs étrangères, très recherchées ces derniers jours.

Familières aux banquiers et aux industriels français, surtout dans les années d'après guerre, fortement assouplies depuis une dizaine d'années, ces *mesures sont* toutefois d'une rare sévérité en ce qui concerne les exportateurs, dont les opérations risquent d'être gênées.

Mais le premier ministre s'est vu contraint d'agir rapidement et brutalement en raison de la très forte accélération des sorties de devises, qui sont passées d'un rythme quotidien de 400 millions à 500 millions de dollars lundi 18 et mardi *19 mai à 700 millions* de dollars mercredi 20 mai et 1 100 millions à 1 200 millions de dollars jeudi 21 mai.

Ces sorties qui s'étaient élevées à plus de 3 milliards de dollars (15 milliards de francs) la semaine dernière, soit 10 % de nos réserves, *atteignaient déjà un montant* équivalent pour les quatre premiers jours de la semaine.

A Londres, à Francfort, à Zurich et à New-York couraient des rumeurs inquiétantes sur le franc : dévaluation par rapport au mark, élargissement des marges de fluctuation au sein du Système monétaire européen (S.M.E.) ou même sortie pure et simple de ce système, avec mise en flottement intégrale. Le premier ministre et M. Delors ont voulu couper court à ces rumeurs en faisant connaître la volonté du nouveau gouvernement de défendre les parités du franc au sein du S.M.E. et en prenant des mesures énergiques au niveau des changes, accompagnées par un nouveau relèvement des taux d'intérêt.

La Banque de France, vendredi 22 mai au matin, a porté de 20 % à 22 % *son taux directeur* et fixé à 20 % contre 17,50 % le loyer de l'argent au jour le jour sur la place de Paris, tandis que les établissements bancaires commençaient à *relever leurs* taux de base, à 17 % contre 15,75 % pour le C.I.C. et peut-être davantage dans les prochains jours, tous les records historiques étant, une fois de plus battus.

F. RENARD.

LE COMMUNIQUÉ DE L'HOTEL MATIGNON

Le premier ministre a arrêté, sur proposition du directeur du Trésor et après consultation de la Banque de France, une série *de dispositions techniques* touchant à la réglementation des changes.

Ces mesures répondent à la nécessité, dans une période marquée par la surenchère internationale des taux d'intérêt, de maintenir notre monnaie à l'abri de troubles passagers qui ne sont justifiés en rien par les données fondamentales de notre économie et par la politique économique et financière que le nouveau gouvernement proposera au pays.

Elles manifestent la détermination des pouvoirs publics de *défendre le taux de change de* notre monnaie.

L'Assemblée nationale est dissoute

(Suite de la première page.)

Vendredi matin, dans une interview publiée par *l'Unité*, M. Mauroy souligne de nouveau : « *Nous sommes parfaitement conscients, pour l'avoir dénoncé tout au long de la campagne, du très lourd bilan dont nous héritons et qui est celui de la droite au pouvoir depuis tant d'années. (...) Nous ne détenons pas la baguette magique qui peut d'un seul coup renverser le cours des choses.* »

Il ne saurait cependant être question, pour un gouvernement dont l'échéance majeure est législative, de ne pas tenir les engagements pris pendant la campagne électorale, notamment en matière de lutte contre les inégalités et de relance économique. Mais le réalisme, et la *conscience de la gravité* de la situation, devraient prévaloir, afin de jeter les bases d'un succès durable. Et cela d'autant mieux que des hommes acquis à une démarche pragmatique devraient participer au gouvernement : outre le premier ministre lui-même, MM. Claude Cheysson, Michel Rocard et Gaston Defferre.

On devrait également trouver, en son sein, des personnalités qui ont fait montre, à l'endroit du président de la *République*, d'une réelle fidélité, pour beaucoup anciens membres de la Convention des institutions républicaines, tels MM. Louis Mermaz, *Charles Hernu*, ou *Pierre* Joxe, sans omettre celles qui s'imposent par leurs qualités, telle Mme Nicole Questiaux.

Une place devrait être faite *aux radicaux de gauche, non* seulement à leur président d'honneur, M. Maurice Faure, mais peut-être aussi à leur candidat du 26 avril, M. Michel Crépeau.

En revanche, M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, a décliné les offres *qui lui avaient été faites, et pourrait* se consacrer, dans l'immédiat, à l'amélioration des relations avec les pays arabes.

Si la mouvance gaulliste n'était pas représentée dans le premier gouvernement, elle le serait, sans doute, dans le second, celui qui sera constitué au lendemain du scrutin législatif.

L'objectif de M. François Mitterrand est, en effet, plus que jamais, de rassembler au-delà des frontières de la gauche. Saluant le peuple de Paris à travers ses élus et son maire, jeudi après-midi à l'Hôtel de Ville, le président de la République a placé son intervention sous le signe de la « *cohésion nationale* ».

La comparaison des discours de MM. Mitterrand et Chirac était, à cet égard, significative. Ne serait-ce que parce que le chef de l'Etat, comme le maire de Paris, ont puisé dans l'histoire de nombreuses références, dont l'une était commune : la référence au général de Gaulle.

Outre cette communauté de pensée sur le legs d'un chef historique, MM. Mitterrand et Chirac ont paru, parfois, presque complices, conscients de prononcer des paroles qui se faisaient écho : « *L'aspiration au changement doit être respectée* », a dit M. Chirac. « *Oui, monsieur le maire, il y a beaucoup à faire* », a répondu M. Mitterrand. L'ironie même dont a usé le chef de l'Etat *semblait parfois empreinte* de connivence : le président de la République a présenté la municipalité de Paris comme l'un des premiers « *contre-pouvoirs* » dirigé contre le « *château du seigneur* »... Complicité de forme, s'entend. Sur le fond, nul n'a renoncé à être lui-même.

M. Mitterrand, soucieux, comme il l'avait été lors de l'allocution prononcée jeudi matin à l'Elysée, de situer précisément sa filiation historique, a cité la première République, celle de 1792, les *révolution* de *1830* et de *1848*, la Commune, tandis que M. Chirac invoquait Jeanne d'Arc et sainte Geneviève.

M. Mitterrand n'a mis ni son histoire ni son drapeau dans sa poche : « *Je n'entends pas déroger aux engagements que j'ai souscrits pour répondre à l'aspiration au changement* », a-t-il notamment affirmé. De son côté, M. Jacques Chirac a fait l'éloge de l'œuvre accomplie pendant « *les vingt-trois premières années de la Vᵉ République* ».

Le président de la République, comme le maire de Paris, ne pouvaient ignorer qu'il leur faut maintenant œuvrer en fonction des élections législatives. Pour le chef de l'Etat, il s'agit de transformer la majorité présidentielle du 10 mai en majorité parlementaire. Pour le maire de Paris, il y a nécessité — en cas de victoire de la majorité parlementaire sortante — *de composer avec le nouvel élu.*

Un élu qui, se référant au socialisme et à la résistance, aspire à pouvoir mobiliser la *nation, tout en* respectant sa diversité.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Les discours à l'Hôtel de Ville

Venant du palais de l'Elysée, M. Mitterrand arrive à 17 h. 25, le jeudi 21 mai, à l'Hôtel de Ville. M. Jacques Chirac lui présente, dans le salon des tapisseries, les adjoints au maire, les présidents des groupes politiques du Conseil de Paris et les préfets de la région Ile-de-France et de Paris. Le chef de l'État signe le parchemin qui date sa visite et il reçoit des mains de M. Chirac la médaille en or massif de la ville de Paris. Le président de la République, accompagné de M. Pierre Mauroy, premier ministre, gagne, sous la conduite du maire, la salle des fêtes où avaient pris place quelque quinze cents invités. Sur une estrade siègent également les adjoints au maire, les hôtes étrangers — dont M. Willy Brandt — et M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale.

M. Chirac prend le premier la parole. Il est applaudi par l'assistance, tout comme le sera M. Mitterrand, qui lui répondra. Le maire de Paris présente ensuite à son hôte les personnalités invitées, selon le protocole traditionnellement réservé aux visites de chefs d'État dans la capitale. Les deux hommes se retirent enfin dans le salon Chéret où, pendant un quart d'heure, ils s'entretiennent en compagnie de leurs épouses. Voici les textes des deux allocutions.

M. Jacques Chirac : la volonté de changement doit être respectée

Voici le discours de M. Chirac :

« Monsieur le président de la République,

Conformément à la tradition, à peine investi de votre nouvelle et haute mission et accompagné de Mme François Mitterrand à qui nous offrons les hommages de la capitale, vous avez tenu à venir saluer, ici à l'Hôtel de Ville, à travers ses élus et son maire, le peuple de Paris.

Paris mesure aujourd'hui tout à la fois l'honneur que vous lui faites, et le devoir qui lui incombe en vertu de l'antique vocation qui est la sienne de témoigner pour la France.

Depuis les origines de notre histoire nationale, c'est à Paris en effet que se sont produits les grands événements devenus signes et symboles que le destin a donnés à notre peuple pour qu'il y puise son inspiration, et les principes de son unité et de sa grandeur.

Au seuil d'un nouveau septennat qui affirme la volonté du changement, il me paraît particulièrement nécessaire de rappeler que rien de grand, ni de solide, ni de durable ne peut être accompli sans référence à la continuité profonde de notre histoire telle que Paris en porte témoignage ; de cette histoire que votre culture, monsieur le président, vous permet d'embrasser dans sa richesse et dans son exigeante obligation.

C'est pourquoi je voudrais m'arrêter un instant pour évoquer cette histoire de Paris, qui fait corps avec l'histoire de France et qui retentit dans l'histoire du monde.

Paris était bien ce lieu choisi par le destin lorsque la ville, à l'appel de sainte Geneviève, la bergère de Nanterre chantée par Péguy, se dressa pour le salut de l'Occident ; elle l'était lorsque Jeanne d'Arc, montant à l'assaut de la porte Saint-Honoré, préfigurait le retour de la France à l'unité et à l'indépendance ; elle l'était encore lorsque Henri IV, mettant fin sous ses murs aux guerres de religion, restaurait l'Etat et montrait les chemins nécessaires de la tolérance ; elle l'était aussi quand les états généraux proclamèrent, devant la nation et devant l'univers, les droits de l'homme.

***

Enfin comment, en ce jour, ne pas évoquer, selon les propres termes du général de Gaulle, Paris outragé, Paris brisé, Paris martyrisé, dont la pensée inspira au chef de la France libre l'appel du 18 juin.

Et c'est dans Paris, à quelques pas de cet Hôtel de Ville, sur la place de la République que, le 4 septembre 1958, le général de Gaulle présenta au peuple français le projet de Constitution qui allait fonder la Ve République, restaurant l'Etat au-dedans et au-dehors, et plaçant à la tête de cet Etat un arbitre national, élu par tous les citoyens, chargé d'assurer le fonctionnement régulier des institutions, ayant le droit de recourir au jugement du peuple souverain, répondant de l'indépendance, de l'intégrité, de l'honneur et du salut de la France.

Telle est aujourd'hui la haute mission dont vous êtes investi, monsieur le président.

Les Français, tous les Français, peuvent être fiers de ce qu'a réalisé la France durant les vingt-trois premières années de la Ve République.

Les épreuves, pourtant, ne nous ont pas manqué : fin de la décolonisation, avec les drames douloureux et les divisions qu'elle a entraînés, éruption de mai 68 qui aurait pu avoir des conséquences graves, sans la clairvoyance et le courage du président Georges Pompidou ; dérèglement du système monétaire international, chocs pétroliers successifs qui ont bouleversé l'économie du monde et par conséquent l'équilibre même de nos échanges.

Malgré cela, la France, grâce au travail de tous les Français, a connu des succès spectaculaires : notre agriculture s'est modernisée ; notre industrie s'est totalement transformée et nous sommes parmi les premiers dans les secteurs de pointe. Nous sommes désormais la quatrième puissance industrielle et la troisième puissance commerciale du monde.

Cette révolution économique s'est accompagnée depuis près de vingt-cinq ans de transformations sociales profondes dans le sens de la justice et de la solidarité.

En dépit des désaccords et des retards inévitables, l'Europe a, peu à peu, émergé des limbes. La France a conquis son indépendance militaire grâce à la mise sur pied de notre force nucléaire, stratégique et tactique. Elle a conquis son indépendance diplomatique, et joué à nouveau dans le monde un rôle à la mesure de son histoire. Elle a maintenu ses liens, des liens forts et fraternels, avec les pays dont elle avait la charge et qu'elle a conduit à l'indépendance.

Maintenant, à l'issue du septennat du président Giscard d'Estaing, qui quitte le pouvoir dans des conditions auxquelles chacun doit rendre hommage, s'ouvre une période nouvelle de la Ve République. La France, comme souvent dans son histoire, a manifesté la volonté du changement. C'est une volonté qui doit être respectée : il reste beaucoup à faire pour moderniser son économie, pour accroître la justice et la solidarité, pour donner plus de moyens à ses forces militaires, pour modifier l'équilibre des pouvoirs au profit des collectivités régionales et locales, pour assurer plus solidement les droits de la famille, pour faire de notre pays, partout dans le monde, le défenseur des nations opprimées.

Mais n'oublions pas que les dangers du monde ne sont pas dissipés, loin de là. L'union des Français, la cohésion de la société française sont plus nécessaires que jamais. Plus nécessaires que jamais aussi le respect d'autrui et le réalisme dans l'action. Je forme des vœux pour que, durant les prochaines années, et sous votre présidence, la France soit en mesure de poursuivre son chemin dans la voie du progrès, de la justice et de l'indépendance nationale selon sa vocation telle que l'histoire l'a léguée aux Français.

C'est le souhait, monsieur le président de la République, que j'exprime au nom de Paris qui vous accueille aujourd'hui. »

Le chef de l'État : j'en appelle à la cohésion nationale

M. Mitterrand a répondu à M. Chirac :

« Monsieur le maire, je vous remercie des vœux que vous venez d'exprimer pour la réussite de cette nouvelle période qui vient de commencer dans l'histoire de la République, ainsi que des souhaits que vous formulez pour le changement.

» Il est bien vrai que je viens ici conformément à une tradition. Mais, plus encore que la tradition, l'histoire m'en fait un devoir. C'est à Paris, en effet, qu'un jour de l'été 1792, la première République française proposa le suffrage universel et établit ces mots nouveaux qui devaient faire le tour du monde : les droits de l'homme et du citoyen. Difficile et douloureuse enfance. Si souvent combattue. Parfois même abattue, mais renaissante. Oui, c'est à Paris qu'on peut le mieux parler de République et de liberté. Et c'est à l'Hôtel de Ville de Paris qu'on peut le mieux parler de république et d'égalité.

» Premier contre-pouvoir face au château du seigneur, l'Hôtel de Ville s'affirme comme la maison commune : vieux face-à-face du roi et du prévôt.

» La Commune, 1830, 1848, 1870 : beaucoup de libertés sont devenues des faits, mais n'oublions pas qu'elles furent d'abord des combats.

» L'absolutisme ne pardonne pas au pouvoir municipal, à celui-ci moins qu'à tout autre. Ce n'est pas un hasard si Napoléon Bonaparte supprima le conseil municipal de Paris ; ce n'est pas un hasard si Louis-Napoléon à son tour (...). Qui s'adresse à Paris, s'adresse au monde entier.

» Mais je préfère aujourd'hui, à travers vous, m'adresser à toutes les communes de France. J'ai été maire. Je suis encore conseiller municipal. J'ai pensé qu'à Paris, je peux parler, je dois parler de république et de fraternité. Le 25 août 1944, l'Hôtel de Ville était la tête de pont de la France libérée. Il y a trente-sept ans, j'étais là parmi d'autres pour recevoir le général de Gaulle ; comme lui et comme tant d'autres, j'écoutais la profonde rumeur de la foule qui montait vers les fenêtres, comme lui et comme tant d'autres je ressentais, ainsi qu'il l'a écrit dans ses *Mémoires de guerre*, l'émotion sacrée qui nous étreint tous en ces minutes qui dépassent chacune de nos pauvres vies.

» A cette minute-là, la France était fraternelle. Vous l'avez dit monsieur le maire, il y a beaucoup à faire. Mais rien ne se fera sans la fraternité, et rien sans la justice. En cet instant où il est possible d'abandonner, ne serait-ce qu'un moment, l'âpreté des compétitions politiques, qui mieux que le président de la République mesure l'effort à accomplir ? Qui mieux que lui peut exprimer la profonde volonté d'union de notre pays ?

» Chacun restera bien entendu fidèle à ses choix et à ses préférences. Et je n'entends pas déroger moi-même aux engagements que j'ai souscrits devant le suffrage universel pour répondre à l'aspiration au changement des Françaises et des Français qui m'ont élu. Le débat, l'expression des différences sont même nécessaires dans une démocratie. Par delà les confrontations, j'en appelle à la cohésion de notre pays (...) pour affronter les problèmes du temps. Oui, monsieur le maire, il y a beaucoup à faire. Paris ville de lumière est aussi celle de l'imagination parce qu'elle est aussi ville de mémoire. Sachons, à présent, inventer l'avenir. Vive Paris ! Vive la République ! »

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LE MATIN DE PARIS : entreprise vertigineuse.

« C'est une idée déjà ancienne du président de la République que la majorité sociologique de la France, avec le développement du salariat, coïncide avec la gauche politique. Le poids des traditions et les contraintes de la classe dominante, fût-elle minoritaire, empêchaient seulement cette transformation de se concrétiser dans les diverses élections depuis quinze ans. La chose étant faite avec son accession à la présidence, c'est à partir de cette majorité sociologique, et pour elle, qu'il entend désormais opérer le rassemblement dont il a parlé durant sa campagne du second tour.

» Entreprise vertigineuse puisqu'elle suppose non un changement de société brutal, mais une marche vers une société différente, sans toutefois rompre avec la tradition nationale. »

LIBERATION : un arsenal symbolique.

« Les mythes les plus courts ne sont pas forcément les meilleurs. Le ridicule du monarchisme giscardien aura été de cristalliser sur de pauvres fantasmes personnels une charge affective disproportionnée.

» Mitterrand, à en juger par ses premières prestations présidentielles, est tout prêt à relever le gant de la majestueuse solitude souveraine. Mais, parce qu'il doit en même temps rompre avec vingt-trois ans de régime conservateur, il ne peut espérer, comme son prédécesseur, s'en sortir tout seul ou presque pour donner à rêver — à croire.

» Il lui faut ranimer non seulement le butagaz de l'Arc de triomphe, mais aussi quelques mythes réutilisables quoique poussiéreux. Et d'abord, celui de la République.

» La synthèse gaullienne a trop fait oublier que le culte de la République, en France, est né et s'est fortifié à gauche. Il est donc bien naturel que les socialistes veuillent reprendre en main cet arsenal symbolique. »

(GERARD DUPUY.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : la revanche de classe.

« Quand François Mitterrand cessera-t-il de considérer qu'il est là pour assumer deux siècles d'histoire de France, alors qu'il est là pour assumer le présent et l'avenir ? Nous sommes tous confondus, les Français, dans notre histoire, et c'en est bien assez de nos divisions contemporaines pour que le premier personnage de l'État vienne évoquer des dissensions historiques, réveiller des plaies et des rancunes, gratter l'infernal prurit français de la revanche de classe. Que pensent donc les nouveaux amis de M. Mitterrand, gaullistes de l'école intègre, lorsqu'ils entendent ce langage qu'ils ont assez reproché aux adversaires de de Gaulle de tenir ? »

(PHILIPPE TESSON.)

LE FIGARO : changer de société.

« Dans un mois, les nouveaux députés seront élus : Le fameux choix de société, imprudemment galvaudé dans la campagne présidentielle, se fera à cette occasion. Seul le législateur peut nous faire changer de société, par les lois qu'il approuve ou qu'il rejette. L'exécutif ne le peut pas.

» Face au pouvoir socialiste qui s'installe, c'est aux Français qu'il va revenir de dire s'ils veulent le valider sans frein pour cinq ans ou s'ils veulent le contrebalancer tout de suite. Les législatives, voulues par François Mitterrand, n'ont pas d'autre signification.

(XAVIER MARCHETTI.)

LA LETTRE DE LA NATION : manichéisme.

« Le manichéisme de Marchais a-t-il tellement déteint sur François Mitterrand qu'il classe les Français en riches et en pauvres selon qu'ils ont voté contre ou pour lui ? On croyait pourtant avoir noté jusque dans son entourage immédiat des représentants de la grande bourgeoisie et du monde des grandes affaires. N'y aurait-il dans son électorat que des travailleurs payés au SMIC ? A la limite, ce propos relève de l'absurdité puisque, dès lors qu'il y a une majorité dans une démocratie, elle est fatalement aussi sociale que politique. Pour qu'une minorité sociale s'empare de la majorité politique, il faut changer de système politique. Et François Mitterrand a beau avoir jadis écrit le Coup d'Etat permanent, *il peut difficilement affirmer aujourd'hui que la France vivait depuis vingt-trois ans sous la dictature. (...)*

» Mais il faut rendre justice à Pierre Mauroy. Sa première déclaration, où l'on retrouve même quelques vocables à résonance « barriste », a un ton moins socialiste, au mauvais sens du mot, que celle du président de la République : la rigueur, l'effort, la durée, y sont vantés et ce n'est pas nous qui lui tiendrons rigueur d'y ajouter l'imagination, l'initiative et la responsabilité.

(PIERRE CHARPY.)

***

Le Parisien libéré titre sur l'ensemble de sa page une : *« Après la fête, du pain sur la planche pour Mitterrand et Mauroy. Et maintenant, au travail. »*

Les congés scolaires du 21 mai

Des réactions mitigées

La décision annoncée par le ministère de l'éducation d'accorder aux élèves une journée de congé, jeudi 21 mai, à l'occasion de la prise de fonctions de M. François Mitterrand, a suscité des réactions diverses, plus discrètes toutefois que lors de la demi-journée de congé accordée par M. Giscard d'Estaing en 1974. Après le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), qui estime que cette journée de congé est une mesure « qui ne s'imposait pas » (« le Monde » du 20 mai), le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) nous a déclaré, « sans vouloir polémiquer », qu' « il aurait été préférable d'inciter les enseignants, ce jeudi 21 mai, à donner un cours d'éducation civique ou à organiser un débat avec les élèves sur les institutions ».

« Quitte à accorder un congé, ajoute le SGEN, on aurait pu faire de ce jour une journée chômée et payée pour l'ensemble des travailleurs, ce qui aurait au moins résolu le problème de garde des enfants. » Enfin, conclut M. Patrice Béghain, secrétaire général du SGEN, « nous espérons qu'en matière d'éducation, plutôt que d'abuser des références à la IIIe République, on se préoccupera de construire l'école de l'an 2000. »

Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, indépendant) trouve « tout à fait raisonnable » d'avoir accordé une « journée de fête ». Enfin, les deux plus importantes fédérations de parents d'élèves, la F.C.P.E., présidée par M. Andrieu, et la P.E.E.P., présidée par M. Schléret, se sont abstenues de tout commentaire.

L' « antenne présidentielle » avait précisé mardi que les dispositions habituelles de garde des enfants des mercredis seraient « appliquées normalement » jeudi. La garderie était assurée, à Paris comme dans la plupart des villes, par des personnels rémunérés par les municipalités.

M. de Vulpillières pose le problème du temps de loisir des enfants en des termes qui dépassent le simple débat sur ce congé du 21 mai.

Libres opinions

La France de Pagnol et celle de 1981

par JEAN-FRANÇOIS DE VULPILLIÈRES (*)

Je regrette de jouer au trouble-fête, mais la fermeture des écoles le jeudi 21 mai, à l'occasion de la prise de fonctions du nouveau président de la République, est une mesure antisociale et antifamiliale.

Si l'on voulait associer les élèves à une date nationale importante, il fallait pour cela, dans le cadre de chaque établissement scolaire, proposer aux élèves des activités en rapport avec l'événement.

La décision ponctuelle qui a, au contraire, été prise symbolise de manière saisissante combien la classe politique dirigeante, de quelque bord qu'elle soit, reste largement en matière familiale et féminine, fidèle à quelques clichés périmés.

M. Mitterrand ou ses conseillers ont sûrement cru bien faire. La journée de congé supplémentaire pour les écoliers sent bon la vieille France en fête. On envoie ses casquettes en l'air et on court s'amuser en remerciant M. le président.

Il n'y a donc eu autour du président aucune femme, aucune mère de famille pour suggérer discrètement que la France de Pagnol n'est plus celle de 1981. Qu'entre vingt ans et trente ans, 71 % des femmes travaillent professionnellement. Que cette fausse bonne nouvelle d'une journée de congé a, une fois de plus, créé pour des centaines de milliers de parents des casse-tête insolubles. Que cette journée a signifié, en réalité, pour des millions d'enfants une nouvelle ration de cinq à six heures de télévision (face à des programmes qui, cérémonies mises à part, se sont déroulés sans modification, malgré ces millions de jeunes regards soudain là devant le poste). Que la France est désormais une société très largement urbaine, où l'enfant a mal sa place et où le temps libre des enfants et des adolescents pose un problème familial, éducatif et social de moins en moins résolu.

Chaque parent, ou plutôt (car c'est encore presque toujours ainsi), chaque mère de famille a essayé de s'organiser... ou a laissé aller les choses vaille que vaille, pensant que c'est parce qu'elle se débrouille mal ou qu'elle a tort de travailler que cette « bonne nouvelle » n'en était pas une pour elle et pour ses enfants.

Mais quel syndicat de parents d'élèves, quelle association familiale, quel dirigeant d'école, de collège ou de lycée, quel syndicat d'enseignants, quelle association féminine élève la voix pour dire que l'école a une fonction éducative d'accueil, qu'elle a un contrat à remplir vis-à-vis des familles et des enfants ? Et qu'il est antisocial et antifamilial de décider comme ça, tout simplement, sans consulter personne, pour faire joyeux dans une panoplie de mesures de célébration, et parce que certainement tout le monde en a été enchanté, que, ce jour-là, les parents, au coup de sifflet, ont bien voulu s'arranger pour organiser en semaine une journée libre pour les enfants.

(*) Ancien directeur de la jeunesse au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs (de 1974 à 1979). Auteur de *Sept mois de loisirs ou la face cachée de l'éducation.*

هكذا من الاصل

Une erreur s'est produite page 141 dans le tableau des pourcentages de voix du *premier tour*. Les colonnes Giscard d'Estaing et Mitterrand ont été interverties.

En outre, page 143, dans le tableau des abstentions, il est à noter que celles du *second tour* de l'élection présidentielle de 1969 n'avoisinent pas 20 %, mais dépassent légèrement 30 %.

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

Les dissolutions de 1962 à 1968

La dissolution de l'Assemblée nationale figure parmi les actes du président de la République qui sont dispensés d'un contreseing ministériel. L'article 12 de la *Constitution fait toutefois obligation* au chef de l'État de ne prendre sa décision qu'après avoir consulté le premier ministre, le président de l'Assemblée *nationale* et *le président* du Sénat. Ces consultations, qui demeurent confidentielles, ne lient pas le président de la République. Le même article dispose : *« Les élections générales ont lieu vingt jours au moins et quarante jours au plus après la dissolution... Il ne peut être procédé à une nouvelle dissolution dans l'année qui suit ces élections. »*

Depuis la mise en application de la Constitution du 4 octobre 1958, il n'y a eu que deux précédents à la décision prise ce vendredi 22 mai 1981 par M. François Mitterrand.

● *Le 10 octobre 1962, le général* de Gaulle avait prononcé la dissolution de l'Assemblée nationale élue les 23 et 30 novembre 1958. Les députés avaient censuré, le 5 octobre, le gouvernement de Georges Pompidou, qui avait proposé au *chef de l'État* l'organisation d'un référendum destiné à réviser la Constitution et à y introduire l'élection du président de la République au suffrage universel (1). A *travers* le premier ministre, c'est le général de ministre, c'était le général de Gaulle lui-même qui était visé. Après le succès du référendum du 28 *octobre* 1962 (la révision de la Constitution avait été approuvée par 13 150 516 « oui », contre 7 974 538 « non », les élections législatives des 18 et 25 novembre avaient envoyé à l'Assemblée nationale une large majorité favorable à Charles de Gaulle. Celui-ci avait, le 27 novembre, accepté la démission de son premier ministre et l'avait aussitôt confirmé dans ses fonctions (2). Le nouveau gouvernement de Georges Pompidou avait été constitué le 6 décembre.

● Le 30 mai 1968, au plus fort des « *événements* » qui avaient *conduit* à la *grève* générale, de Gaulle, sur la suggestion de Georges Pompidou, avait annoncé, dans une allocution au pays, la dissolution de l'Assemblée *nationale* élue les *5* et 12 mars 1967. Il avait renoncé au référendum sur la participation et la régionalisation qu'il avait annoncé six jours plus tôt. Les élections des 23 et 30 juin avaient donné au gouvernement la majorité la plus considérable qu'on eût *jamais* connue au *Parlement* depuis 1875, l'U.D.R. (Union des démocrates pour la République) enlevant à elle seule 293 des 487 sièges à pourvoir. *Le 10 juillet*, le président de la République avait accepté la démission du gouvernement de M. Pompidou et avait nommé premier ministre M. *Maurice Couve de Murville.*

Sous la IVe République, le droit de dissoudre l'Assemblée nationale appartenait au chef du gouvernement. La dissolution ne pouvant intervenir qu'après les *dix-huit* premiers mois de la législature et dans le cas où, au cours des dix-huit mois précédents, la confiance avait été refusée au gouvernement à la majorité absolue. Cette procédure n'avait été mise en œuvre qu'une seule fois, par M. Edgar Faure, président *du conseil*, auquel l'Assemblée *nationale* avait refusé la confiance par 318 voix contre 218, le 29 novembre, le précédent gouvernement, celui de M. Mendès France ayant été *mis en minorité* par 319 voix contre 273, le 5 février 1955. Le décret de dissolution avait été publié au *Journal officiel* le 2 décembre 1955 et les *élections avaient eu lieu* le 2 janvier 1956. — R. B.

(1) L'article 11 de la Constitution dispose notamment : « Le président de la République, sur proposition du gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition des deux Assemblées (...), peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics... »

(2) Article 8 de la Constitution : « Le président de la République nomme le premier ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du gouvernement. »

A l'extrême droite

M. GAUCHON « DÉÇU ET STUPÉFAIT » PAR LES PROPOS DE M. LE PEN

M. Pascal Gauchon, porte-parole du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), s'est déclaré, jeudi 21 mai, « *déçu et stupéfait* » des propos tenus la veille par M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (*le Monde* du 22 mai). Il a notamment déclaré : « *Dans un scrutin essentiel, où la gauche sera unie, où l'ex-majorité sera réconciliée, seule la droite nationale n'aura pas pu s'entendre sur une plate-forme minimum. Je le regrette. Cela ne diminue pas ma volonté unitaire. J'en apporte la preuve en annonçant de mon côté un geste unilatéral pour l'unité de la droite. Dans la mesure où nous en serons informés, le Parti des forces nouvelles ne présentera pas de candidats contre le Front national.* »

Evoquant la consigne de vote blanc ou nul donnée par M. Le Pen là où le Front national ne *présentera pas de candidats*, M. Gauchon a ajouté : « *La droite n'est pas le parti de l'abstention, c'est-à-dire le parti du refus, du repli sur soi et de la grogne. Ce choix est plus qu'une erreur, c'est une faute.* »

M. ABEL THOMAS (U.D.F.) NE SE REPRÉSENTERA PAS

M. Abel Thomas, député de Paris (U.D.F.), nous informe qu'il ne se représentera pas comme suppléant de Jacques Dominati. Il nous a déclaré qu'il s'était *engagé*, aux élections de 1978, afin de représenter, à titre personnel, la sensibilité d'un centre gauche libéral et socialiste, en même temps que de renforcer de *sa présence* au Parlement le groupe des députés, soucieux de défendre Israël en danger.

A l'issue des trois ans d'exercice de son mandat, il a constaté que : d'une part, la politique du précédent septennat, loin de conduire à l'ouverture à gauche, s'était achevée sur la fermeture ; d'autre part, que le gouvernement non seulement avait traité Israël comme une nation mineure, mais reconnaissait à l'O.L.P. une représentativité sans préalable, dangereuse pour la paix et la sécurité d'Israël.

Cette double constatation le conduit à renoncer à se représenter.

M. *Abel Thomas* a *décidé* de se consacrer entièrement, sur le plan politique, à ce qui avait été *son objectif* constant depuis 1977 : la constitution d'un grand centre de *la gauche républicaine, libérale* et socialiste ; la réalisation de cet objectif *n'a pas été possible* sous le septennat qui s'achève. Je suis convaincu que cela sera *réalisable dans la République qui* s'ouvre aujourd'hui.

C'est à partir du club République et Démocratie, club qui a prouvé, depuis sa création, que le dialogue et le débat y étaient largement ouverts, et dont il est le *président, que M. Abel Thomas* entend poursuivre sa tâche.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

POINT DE VUE

La logique des institutions

par LÉO HAMON (*)

« LA Vᵉ République est un régime, elle n'est pas un parti », écrivait René Capitant, dont la belle mémoire mérite d'être rappelée en ces jours qu'il aurait aimés : voulait-il dire ainsi que ceux-là avaient tort qui prétendaient confondre un message social déterminé avec un ensemble d'institutions ? Il ajoutait qu' « un jour viendrait où ces institutions serviraient à une majorité de gauche », celle qu'il espérait. Les événements viennent de lui donner raison.

Ceux qui ont voulu mobiliser le crédit des institutions au profit de l'un des candidats, et d'une orientation sociale indûment baptisée « choix de société », n'ont pas été suivis ; il est apparu que, si les institutions s'imposent à tous, elles appartiennent aussi à tous. C'est la dialectique de l'œuvre et de l'ouvrier : une fois achevée, la maison ne dépend plus du maçon et devient la demeure de tous.

Seulement, l'enjeu de la victoire comme le terrain sur lequel elle a été remportée influent sur le ressort et l'effet du succès. Un rapprochement entre la défaite de la gauche en 1978 et sa victoire en 1981 le fait bien voir : en 1978, la gauche liée par le programme commun de gouvernement, une gauche dans laquelle le parti communiste apparaissait comme un partenaire de même ordre que le parti socialiste, a inquiété les Français. Cette fois, un homme se détache ; il n'est pas tenu par un autre programme que celui de ses propres propositions — et sa liberté est confirmée par le recul dès le premier tour de son concurrent communiste (le parti socialiste distançant désormais le parti communiste d'un écart sans précédent depuis 1932, c'est-à-dire depuis un demi-siècle). L'homme de gauche qui l'a emporté est celui d'une gauche modérée par l'institution elle-même.

Telle quelle, réduite aux seuls suffrages des candidats qui se sont réclamés d'elle au premier tour, la gauche aurait réuni tout au plus 46 % à 47 % de voix. Le surplus, 5 % à 6 %, provient d'électeurs qui s'étaient portés sur d'autres candidats, en fait de ceux qui ont voté pour les candidats apparaissant comme gaullistes (Chirac, Debré, Garaud). Plus d'un quart de leurs électeurs sont ainsi entrés dans la majorité présidentielle..., apport deux fois plus important que celui de tout autre parmi les petits candidats, apport sans lequel — les chiffres le font voir — M. François Mitterrand n'eût pas été élu.

Cela n'est pas fortuit, la gauche ne l'a emporté en France — on l'a souvent dit — qu'en attirant vers elle une part importante des classes moyennes ; mais cette attraction n'a été réalisée et consolidée que quand il y a eu, dans la gauche, à côté des partis dits ouvriers — communiste et socialiste — un autre parti : sous la IIIᵉ République, il s'est appelé le parti radical.

La succession même des consultations électorales montre que, après tant d'accidents d'histoire, l'appellation « radicale » ne peut plus prétendre qu'à une emprise limitée. La place tenue — historiquement — au centre gauche par le radicalisme n'en apparaît pas moins comme durablement marquée en France ; l'équilibre politique d'un pays où il n'y a pas seulement deux partis (même s'il y a une certaine bipolarisation) requiert ainsi qu'il y ait dans la gauche une force qui, sans doute sous une nouvelle dénomination (et peut-être, au début, en fédérant des organisations distinctes), tienne la place et remplisse l'office qui furent autrefois ceux du seul parti radical.

Le souffle populaire du gaullisme

Les classes moyennes ont changé (cadres salariés, fonctionnaires, responsables de l'État et des grandes entreprises sont aujourd'hui probablement plus nombreux que les chefs de petites entreprises d'autrefois), elles n'ont pas pour autant disparu. La gauche devra en inclure la représentation ou ne pas s'étonner que leurs suffrages puissent revenir à une opposition qui risquerait alors de redevenir majoritaire.

Les gaullistes qui ont pris position publique pour le nouveau président avant le 10 mai ou qui, le 10 mai, lui ont apporté leurs suffrages sont conscients de ces choses : leur adhésion est sans retour... et ils n'osciIleront pas, ils pensent que leur rôle est maintenant de contribuer à l'équilibre de la nouvelle majorité.

Des actions et des inactions peuvent décevoir, peut-être même impatienter les plus ardents — et être, cependant nécessaires — à cause de l'opinion — ou par la contrainte des faits. C'est le rôle d'une troisième composante d'y aider, de rassurer et de contribuer ainsi à promouvoir les impératifs permanents de l'État. Elle sera entendue.

Car voici à présent — effet durable — le parti socialiste devenu parti de gouvernement. Comment pourrait-on imaginer que le parti du président de la République puisse ne pas être au pouvoir — et, pendant sept ans, engagé par les actes du pouvoir ? Objecterait-on que c'est sous la présidence de Vincent Auriol que le parti socialiste est, en 1951, entré dans l'opposition ? La réponse — évidente — est qu'il n'y a pas de comparaison possible entre le rôle et les responsabilités du chef de l'État sous les deux Républiques.

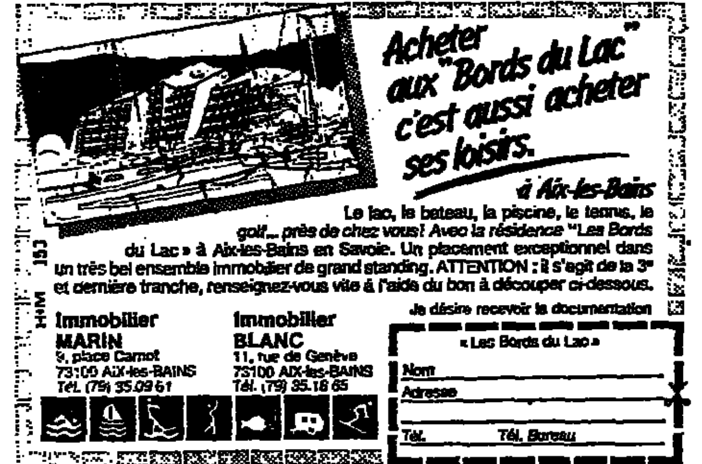
La tentation même de l'opposition est maintenant interdite au parti socialiste — une tentation dont l'histoire illustre la force auprès de bien des militants, accrue encore par le mauvais souvenir qu'on conserve du gouvernement de Guy Mollet. Il n'était pas sain — pour la démocratie et la cohésion de la nation — que ce parti demeure ainsi en dehors de la prise des grandes décisions. On en convenait volontiers, mais sans tenter sérieusement d'y porter remède. Et sans doute, après vingt-trois ans d'éloignement du pouvoir, il ne fallait pas moins qu'une venue à l'Élysée pour ramener le premier parti de France au rôle, à l'attitude et aux responsabilités d'un parti de gouvernement.

En même temps qu'il sera — pour la première fois dans l'histoire — directement présent au pouvoir pour une durée de sept ans, il connaîtra que tout n'est pas possible, et cette garantie de durée exclut le projet qui pourrait séduire certains d'accomplir en quelques semaines quelques grands gestes pour laisser ensuite à d'autres le gouvernement et faire vivre le pays sur de grands souvenirs. « On crée la légende et puis on s'en va. » Ce romantisme chaleureux qui veut s'inspirer de 1936, celui des « grands bonds en avant », ne convient ni à l'esprit de notre temps ni à la logique d'un système constitutionnel dans lequel le président, lui, ne peut pas s'en aller et demeure ; la durée arme et oblige à la fois.

Les institutions ont encore d'autres conséquences. Puisque le président est là pour sept ans, l'opposition ne peut espérer, en dehors d'une crise sociale et politique très profonde, revenir au pouvoir autrement qu'en s'accommodant du fait acquis le 10 mai. Les idées de revanche, de « troisième tour », avec lesquelles on a joué, peuvent séduire des électeurs, faire gagner des voix dans une surenchère ; elles ne mènent nulle part. On voit mal d'ailleurs comment des gaullistes, se réclamant des institutions de la Vᵉ République, pourraient contester la primauté présidentielle et vouloir réduire à néant le rôle politique du chef de l'État. Même s'il n'est pas dans la majorité présidentielle, le gaulliste conséquent est ainsi voué à terme à la concertation.

Sans doute les accords de M. Chirac et de M. Lecanuet sont porteurs d'une dynamique opposée, et il est possible que la surenchère électorale des législatives incite pour un temps les candidats du R.P.R. et les candidats de l'U.D.F. à rivaliser d'intransigeance. Mais entre la logique de la campagne électorale et celle des institutions, il y a ainsi une contradiction dans laquelle on veut espérer que, pour tous les gaullistes, le dernier mot appartiendrait à la fois à la logique des institutions et au souffle populaire du gaullisme.

(*) Ancien ministre du général de Gaulle, président d'Initiative républicaine et socialiste.



هكذا من الأصل

POLITIQUE

La journée d'investiture à Paris

D'une rive à l'autre

M. François Mitterrand, vingt et unième président de la *République*, a *été reçu*, jeudi 21 mai à 17 h. 25, à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Jacques Chirac, maire de la capitale. La médaille d'or de la Ville lui a été remise, comme il est de tradition avant que M. et Mme Mitterrand s'entretiennent *quelques instants avec* M. et Mme Chirac. Avec quelques minutes de retard sur l'horaire officiel, le président de la République a alors quitté, en voiture couverte, la rive droite de la Seine pour remonter le boulevard Saint-Michel.

A 18 h. 10, M. Mitterrand, acclamé par une foule imposante, remontait la rue Soufflot vers le Panthéon, où il se recueillait *sur* les tombes de Jean Moulin, Victor Schœlcher et Jean Jaurès. Cérémonie de la mémoire. Hommage aux « hommes de la liberté ». Tel était le sens de cet après-midi pluvieux, serein et grave. De nombreuses fêtes populaires, prévues le soir dans la capitale et les villes de province, ont attiré de grandes foules en dépit d'intempéries persistantes. Pour sa part, M. Mitterrand a regagné l'Elysée en début de soirée pour dîner en compagnie d'amis proches. Il est ensuite rentré à son domicile.

Cette longue journée avait commencé à 9 h. 24, rue de Bièvre. Toute la matinée fut consacrée aux cérémonies d'investiture. Arrivé à l'Elysée, le président a successivement reçu le collier de la *Légion* d'honneur, salué les corps constitués et prononcé une allocution. Le départ, à pied, de M. Valéry Giscard d'Estaing donna lieu à une scène, certes rapide, mais pénible en raison de huées déplacées, comme un peu plus tard pour MM. Chaban-Delmas et Chirac (« le Monde » du 22 mai).

Sur les Champs-Elysées et autour de l'Arc de triomphe, M. Mitterrand, qui a déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu, retrouvait la foule qui le suivit d'heure en heure sans aucune violence. Un déjeuner a réuni, à 13 heures, un peu plus de deux cents personnes à l'Elysée. Deux grandes tables avaient été dressées : l'une, présidée par Mme Mitterrand, avec à ses côtés M. Pierre Mauroy, premier ministre ; l'autre, par le chef de l'Etat, entouré de Mme Salvador Allende et de Mme *Pierre Mauroy. De nombreux amis* venus de l'étranger, des écrivains, des prix Nobel et des compagnons de toujours ont assisté à ce repas à l'ambiance « simple et amicale », selon M. Jack Lang, délégué du P.S. à la culture.

La flânerie du président

Le savez-vous ? C'est un flâneur doublé d'un bon marcheur, M. Mitterrand ! Tout lui est prétexte à promenade : le couvert du côté de chez Lipp, la lecture sur les quais, chez les bouquinistes, la balade vers Maubert et la respiration au Luxembourg. Ce quartier Latin et ses confins, combien de fois M. Mitterrand ne les a-t-il pas arpentés ? Ce fut, car il y a fort peu de chance qu'il puisse en être de même demain, ce fut son terreau parisien, son parc de rêve et son jardin d'ambition. Une terre d'adoption — bien vite traversée par la voiture présidentielle jeudi — jamais délaissée ni répudiée, toujours caressée.

Qui dira, qui peut dire et *dévoiler la géographie* secrète du président Mitterrand ? A ce jeu, impossible en tout cas de ne pas citer Latché-la-Landaise, et sa bergerie, Château-Chinon et son hôtel Au Vieux Morvan, sa mairie, Jarnac et sa maison de famille. Impossible aussi de ne pas s'apesantir sur la Sorbonne et ses parages, l'Odéon et ses souvenirs tenaces, tôt découverts, en 1934 précisément.

Remontant le Boul'Mich', soulevant calmement la main pour saluer les Parisiens, le président pouvait-il ne pas se souvenir de *ce jeune provincial* de dix-sept ans, François, débarqué sur le pavé parisien avec un *« A nous deux, Paris ! »* derrière la tête ? *« Tout de même, j'étais avide d'une époque qui m'avait accueilli au quartier Latin dans la bourrasque de 1934 »*, confesse-t-il dans *Ma part de vérité*. Avide, certes ! Ce *« fanatique de jazz »*, à peine arrivé dans la capitale, a un œil sur le Singermindépré de Raymond Queneau, et l'autre, déjà, sur la Sorbonne, temple du littéraire, et le Panthéon, mémorial de la mémoire française. Il a bien l'intention de se rendre au Vélodrome, mais l'histoire retiendra-t-elle cette peccadille ? François prend ses quartiers rive gauche — entre Cluny et Saint-Sulpice — et ne variera pas.

Il y a une ténacité dans ce choix-là. Comme une *résolution* sans retour que seule l'histoire, le 10 mai 1981, a détournée vers la rive droite et son palais de l'Elysée. M. Mitterrand avait, auparavant, choisi la *rue* Guynemer, qui longe les jardins du Luxembourg, puis cet hôtel particulier de la rue de Bièvre, entre la place Maubert et le quai de la Tournelle. Auparavant encore, le jeune étudiant courait ce Paris estudiantin. *« Le chemin de la Sorbonne et de la faculté de droit »* vers l'Odéon composait son *« itinéraire particulier »*. Mitterrand François, dix-sept ans, inscrit à la faculté de droit et à Sciences *Po*, *était, de par* l'histoire, *« voisin de quartier »* de Lucile et Camille Desmoulins, ces *« deux ombres légères »* qu'il évoque dans *l'Abeille et l'Architecte*.

Alors ? Cette remontée du *boulevard* Saint-Michel, ce pèlerinage quasi juvénile, rue Soufflot, et ces prières au Panthéon, ne les comprend-on pas mieux ? Jusqu'à ce passage de rive droite à rive gauche qui lui fit entrevoir ce palais de justice de Paris où il plaida, homme de robe *avant* d'être homme politique. Jeudi, assurément, les symboles ont eu la part belle. Les Parisiens ovationnaient le président de la République, sacré tel le matin même à l'Elysée. M. le président, lui, ne se revoyait-il pas étudiant, jeune avocat, ministre (s), premier secrétaire du parti socialiste et candidat, enfin ? Paris, a-t-il bien dit, est la *« ville de la mémoire »*. Mais peut-on seulement oublier ?

Rose, rose...

A coup sûr non. Et les jeunes venus nombreux, les femmes et les hommes massés derrière les barrières de protection tout au long du boulevard Saint-Michel se faisaient, eux *aussi*, l'écho de souvenirs. C'était là le peuple de gauche, tant pis pour la grandiloquence, réinvestissant son boulevard treize printemps plus tard... Des manifestants bien tranquilles, sans banderoles ni calicots, sans pavés ni cocktails Molotov, sans rêves fous, mais pleins d'espoir.

Ce sacré Boul' Mich, qui ne se ressemble plus à force d'avoir dit adieu à ses librairies, bien bête d'avoir accepté *tant* d'échoppes à fringues et de boîtes à bouffe, le peuple de Paris lui redonnait de la « gueule », et son odeur. *Les* échos d'une *Marseillaise* revigorée, une dernière fois répétée sur le coup de 17 heures, achevait de *le tonifier. L'arrivée à* pied, une rose au bout des doigts, de Mélina Mercouri, égérie d'un moment follement applaudie, *finit de le chavirer*. Rose devait être cette fin de journée, rose elle serait. Tout le reste ne fut que « cuisine » officielle : pompiers *sur les toits* au cas où..., gardiens de la paix chamarrés placés en devanture et policiers en civil moustachus. *Tout le reste ne fut que* cela jusqu'à l'instant attendu : le passage de M. Mitterrand, distendu dans le temps par les *cris et l'onde des vivats*.

Combien étaient-ils, très nombreux, *monsieur* ! C'est tout ce que l'on peut dire. Et contents, fiers même d'avoir élu ce président-là. De l'avoir entraperçu comme ça, une fraction de seconde, à la dérobée, ils sont restés *immobiles une bonne* minute. Le cortège était déjà à l'angle de la rue Soufflot. La rumeur s'enflait. Il se passait *quelque chose*, à *coup sûr. Oui !* calmement, M. François Mitterrand foulait à présent le bitume. Alors, venus du Châtelet, par-*delà la Seine, ils débordèrent* sereinement les grilles disposées par la préfecture de police. Ce fut une longue et lente poussée, *un cortège improvisé qui s'enfla* au bas du Boul'Mich', s'empara de la chaussée pour ne pas finir de bourgeonner. Des tambours, *sortis d'on ne sait où, tambou*rinaient le nom de M. François Mitterrand. Ce fut une manif'-hommage, un défilé heureux. Le *peuple* de Paris goûtait sagement sa victoire.

LAURENT GREILSAMER.

Rue du Panthéon

Un peu surpris quand même, ces jeunes habitués du Quartier-Latin. Venus très en avance pour voir M. Mitterrand entrer au Panthéon, ils assistent, goguenards, aux derniers préparatifs de *« la cérémonie à la mémoire »*, cette apothéose, orchestrée par M. Jack Lang, de la journée *présidentielle. L'orchestre de Paris*, en grand apparat, accorde ses instruments avec un air de ne pas s'apercevoir qu'il a quitté les stucs lambrissés de l'Opéra. Rutilante et pommadée, la garde républicaine à cheval foule une terre étrangère, loin de la place de l'Etoile. L'esplanade du Panthéon, peu à peu, modèle son *réalisme néo-classique et ses perspectives* impériales à la dimension de l'événement socialiste.

La nouvelle présidence a promis *aux Parisiens — plus encore* peut-être aux téléspectateurs — un spectacle grandiose. Une de ces cérémonies solennelles, au lyrisme appuyé, que la République ne sait plus offrir sur la rive droite. La gauche victorieuse a choisi de s'enraciner d'abord dans l'Histoire, de rendre aux vertus nationales, à vingt *héros de l'épopée française*, à Jean Jaurès et à Jean Moulin, surtout, la part qui leur revient. Pour bien marquer cette filiation et le poids de l'héritage, *« pour lutter contre l'amnésie »* comme le proclame un tract explicatif sur *« le symbole du Panthéon »*, on a misé sur des fastes inusités, depuis longtemps, sur les hauteurs de cette pente douce.

Mais la rue joue à contre-temps. Elle a préparé sa propre partition de ce jour de liesse. Elle met en scène un spectacle plus habituel au pavé de ce côté-ci de Paris. Elle veut s'abandonner à une parodie joyeuse de *« manif »*.

M. Mitterrand, lui-même, ne cherche-t-il pas cette *réaction ? Voilà* qu'il remonte à pieds la rue Soufflot, une rose à la main, silhouette subitement rajeunie. Le président de la République, un bref instant, laisse percer son émotion, son visage se brouille puis revient au sourire. Il salue l'ovation d'un geste de sa fleur. Il glisse au milieu de la foule, porté *par la clameur qui* s'engouffre dans la rue encaissée.

Derrière lui marchent ses amis, ses hôtes étrangers, figures symbo*liques, pour le P.S., de cent combats* pour la liberté du siècle. Ils avancent tous bras dessus, bras dessous, sur toute la largeur, comme le pre*mier* rang d'un *défilé de 1er mai*. D'autres socialistes suivent au coude-à-coude. La foule ressent là une invite à former cortège. M. Mitterrand ne les entraîne-t-il *pas* ? Des milliers de jeunes sautent alors les barrières. Les plus prompts, les militants du parti communiste, sortent leurs drapeaux rouges et leurs banderoles pour une *« majorité P.S.-P.C. au Parlement »*. Les cordons de sécurité fléchissent, puis rompent sous la poussée, puisqu'ils avaient pour consigne de contenir le peuple de Paris sans brusquerie.

Toute la rue est dans la *rue*. Des gendarmes mobiles se *retrouvent épaules contre épaules avec* des gosses *en blousons de cuir*. Le premier ministre, M. Mauroy, ne peut plus avancer. Des jeunes filles grimpent sur les voitures officielles, imprudemment laissées à l'arrière. Le boulevard Saint-Michel, le jardin du Luxembourg, veulent s'engouffrer à leur tour. La vague de la rue Soufflot tangue sous les oriflammes tricolores. Des poings de victoire se lèvent. *« On a gagné ! »* Les slogans affaiblissent l'écho de *l'Hymne à la joie*.

Les deux spectacles-symboles s'entrechoquent. Là-haut, M. Mitterrand et sa rose ont déjà atteint le *parvis* du Panthéon. Les policiers laissent encore passer la garde d'honneur du président, puis tentent de fixer le gros de ses troupes enthousiastes. La place doit conserver, pour le cérémonial, un horizon large, du pavé luisant à un ciel tourmenté, qui tient bien son rôle et promet sa pluie pour *la Marseillaise* finale.

La foule voit, au loin, le président s'échapper vers le temple des *« grandeurs nationales »*, disparaître bientôt dans la nef, éclairée par la lumière rasante des projecteurs de télévision. Une idée fixe, alors, pour des dizaines de milliers de Parisiens : rejoindre François Mitterrand, investir le Panthéon comme l'Odéon en son temps, pour vivre de plus près cette leçon animée d'histoire républicaine. Déposer, après le chef de l'Etat, sa rose sur les tombeaux de Jaurès, de Moulin et de cet émancipateur des Noirs, mal connu de la rue Soufflot, Victor Schoelcher. Dans la matinée, déjà, en bas des Champs-Elysées, ils s'étaient mis à courir derrière la voiture du chef de l'Etat. La jeunesse de gauche, ce soir, est dans son fief. Elle retrouve ses réflexes. *« Je veux l'embrasser ! »*, hurle une jeune fille aux prises avec un gadrien de la paix en perdition contre une barrière.

L'ordonnancement de la cérémonie est proche du naufrage. Les pompes solennelles se lézardent. Les policiers, admirables de sang-froid, évacuent les évanouis, plongent dans la vague pour ramener des enfants à la surface. *« Nous sommes débordés »*, constate sans aigreur un commandant de gardiens de la paix qui va prêter main forte à ses hommes.

Enfin, M. Mitterrand est rendu à la foule, pour une longue station sur les marches du Panthéon. Même visible, minuscule sous les colonnes du temple, l'homme à la rose reste hors de portée. Le *« peuple de Paris »* ronge son frein jusqu'à la dernière note de *la Marseillaise*, puis décide, d'une ultime poussée, de rompre ses entraves.

L'esplanade est envahie. Le président de la République est rejoint, pressé, emporté par la liesse populaire. Ses gardes du corps mettent vingt minutes à lui ouvrir le passage jusqu''à sa voiture. M. Mauroy retrouve du goût pour les sports de combat. On sauve quelques personnalités âgées en les poussant à l'intérieur du Panthéon et M. Rocard quitte la scène dans une voiture de la police. *« Soyez sympas, libérez-le »*, demandent, ravis, les étudiants. L'Orchestre de Paris protège tant bien que mal ses cuivres des mélomanes en furie.

Des drapeaux rouges ou tricolores flottent sur le perron du Panthéon. Bel hommage pour Jean Jaurès et Jean Moulin : *« C'est ça, la mémoire, mon pote »*, commente un métallo de la C.G.T. L'orage redouble, mais personne n'y prête attention. Assis sur le capot de sa voiture de service, la cravate en bataille, un commissaire cherche à reprendre son souffle : *« Je ne savais pas que le patron était aimé à ce point. Si ça continue, ça va être du sport. »*

PHILIPPE BOGGIO.

Dansons sous la pluie

Jeudi soir, la fête aura eu lieu ; envers et contre tout. Malgré la pluie. Malgré cette Anglaise qui, dans l'indifférence, dénonçait, à 20 heures, place Saint-Germain, Bible à l'appui, l'apocalypse qui ne manquerait pas de survenir avec le nouveau régime ! Malgré l'absence presque totale d'orchestres auxquels se sont substitués les appareils stéréophoniques de nombreux habitants du quartier Latin, discjockeys improvisés. La fête devait avoir lieu, pour cette fête interrompue le 10 mai à la Bastille, pour toutes ces fêtes rentrées depuis tant d'années. La jeunesse de Paris n'a pas voulu passer à côté de ce printemps possible.

A peine découragés par le temps détestable, des milliers de personnes qui avaient suivi la marche du président de la République vers le Panthéon restèrent sur place, commençant une longue marche à travers les dédales de la rive gauche, *s'engouffrant dans* les cafés et les petits restaurants ou se jetant sur les marchands de hot dog et de merguez.

Jamais, de mémoire de barman, on ne vit autant de promeneurs sous la pluie dans le quartier Latin : les parapluies étaient devenus de légères ombrelles, les cafés de confortables bivouacs.

Après ce moment d'attente, ce fut la recherche : *« Dis, t'as pas vu un bal ? »*, *« Où ils sont, les musiciens ? »*, demandait-on inlassablement de *tous côtés*. Très vite, il fallut le constater, à part sur le parvis de l'Odéon où la sono de Nino Ferrer se déchaînait, et place de la Contrescarpe, où on dansait la samba : de bals, il n'y en avait point, ou peu. Les orchestres n'étaient pas au rendez-vous. Les podiums installés aux principaux carrefours et sur les places étaient occupés par ceux qui désiraient une meilleure vue d'ensemble. Mais, déjà, cela n'avait plus d'importance, chacun avait décidé de créer sa propre fête et essayait d'entraîner l'autre : petits orchestres anonymes, flûtiste isolé jouant imperturbablement au milieu de la foule sur les marches du Panthéon, farandoles...

Les plus jeunes, ravis, découvrent cette « boum » à l'échelle d'une ville, les plus âgés, endormis depuis mai 68, se frottent les yeux incrédules. *« On a gagné ! on a gagné ! »* Arrivent-ils vraiment à y croire ? *« It has been a long day's night »* (Ça a été une longue nuit), *chantent* les Beatles, soudain plébiscités.

Ici, sous les marronniers de Saint-Sulpice, un ancien candidat du parti socialiste aux législatives dans le quartier Latin, en complet-cravate, s'interroge sur son avenir dans les cabinets ministériels : *« Ce sera*, dit-il, *ou la jeunesse ou l'Europe. »* Un militant socialiste ironise, lui, sur *« la droite qui se décompose »*. Un ancien responsable du mouvement étudiant en 68, Antoine Lazarus, philosophe : *« J'ai vu aujourd'hui dix personnes que je n'avais pas revues depuis dix ans »*. Les mots de ce temps-là ne sont plus de mise : les drapeaux bleu blanc rouge ont remplacé les drapeaux rouges, les forces de l'ordre se font discrète. On ne chante l'*Internationale* que dans un restaurant libanais et on conspue les tentatives de bloquer une énorme Mercury américaine devenue un instant, pour quelques-uns, un symbole du capitalisme.

Toute analyse politique est loin : ni banderoles, ni organisation, ni question sur les lendemains qui déchantent, ni mot d'ordre, sauf le nom de M. Mitterrand. C'est acquis, il est *« parti pour durer »*. *« Le Panthéon ne sera pas la Moneda chilienne, les choses ont changé pour de bon. » On porte* dans les cheveux des rubans verts, couleur d'espérance. Pourquoi, après tout, cette fête devrait-elle s'arrêter ?

NICOLAS BEAU
et CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Dix magasins ont été pillés* et leurs vitrines brisées, le vendredi 22 mai vers 4 heures du matin, au quartier Latin, rue Dufour, par des jeunes qui rentraient du bal. Six de ces « casseurs » *ont été interpellés*.

Le sacre

Dans un siècle où la fureur et la haine tentent d'annihiler le souffle qui habite tout homme et qui est seul susceptible de façonner l'avenir, la soirée du 21 mai 1981 prend d'ores et déjà valeur d'affirmation.

La démarche de François Mitterrand se rendant au Panthéon relève d'une certaine idée de la France et de l'histoire dans ce qu'elles ont toutes deux d'exemplaire pour la communauté humaine restituant à l'une et à l'autre simultanément le sens du tragique et celui d'une irrépressible espérance.

C'est dans la liturgie de cette descente au tombeau, dans la solitude et le silence que l'homme, sur lequel le suffrage universel a remis les destinées de la France, a renoué avec ce qui en elle demeure et demeurera éternellement : de Jean Jaurès à Jean Moulin, de Charles de Gaulle à André Malraux, le sacre du passé sur l'espérance sans cesse recommencé. Oui, c'était bien d'un sacre qu'il s'agissait, entraînant avec lui ce peuple qui par la magie de son histoire reflète et incarne dans sa propre vision celle de toute la communauté humaine.

GUY SUARES.

L'émancipateur des Noirs

VICTOR SCHŒLCHER

Victor Schœlcher, d'origine alsacienne, est né à Paris en 1804. Emu par un passage d'Homère sur l'esclavage, il adhéra très jeune à la Société des Amis des Noirs fondée sous la Révolution française pour lutter en faveur de l'abolition. De nombreux voyages achèvent de convaincre celui qui deviendra l'apôtre de cette cause et, en 1832, il entre au Comité pour la libération des Noirs, dont Lamartine assure la présidence. En 1840, il publie une étude intitulée : « Abolition de l'esclavage ».

Après la révolution de 1848, il est nommé sous-secrétaire d'Etat aux colonies et président de la commission chargée de préparer l'Acte d'émancipation. Le décret d'abolition, qu'il rédige, est signé le 27 avril 1848. C'est lui qui écrivit également l'article de la Constitution qui faisait des esclaves des citoyens à part entière.

Elu député montagnard de la Guadeloupe et de la Martinique (1848-1851), il siège avec la gauche jusqu'au coup d'Etat du 2 décembre 1851 où il combat sur les barricades du faubourg Saint-Antoine. Proscrit, il fut contraint à l'exil en Belgique puis en Grande-Bretagne, où il séjourna jusqu'en 1870, ayant toujours refusé de bénéficier des amnisties de 1859 à 1869.

Elu député de la Martinique en 1871, il tente vainement d'éviter la rupture entre la Commune et le gouvernement. En 1875, il devint sénateur inamovible et mènera un dernier combat contre la peine de mort jusqu'à son décès en 1893 à Houilles (Yvelines).

Un aviso-escorteur de 2 000 tonnes de la marine nationale porte aujourd'hui son nom. Jeudi 21 mai les avocats des Guadeloupéens et des Guyanais déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat, Mes Félix Rodes, du barreau de Basse-Terre, et Michelle Beauvillard, de Paris, ont adressé un télégramme à M. Mitterrand dans lequel ils écrivent : « Sommes très sensibles à votre recueillement devant la tombe de Victor Schœlcher, libérateur des nègres des Antilles-Guyane. »

Foule

L'essentiel était d'être là. Quant à voir ou entendre, c'était peine perdue. Dans cette rue perpendiculaire à la rue Soufflot d'où l'on ne voit, du Panthéon, que la colonnade de profil, on s'entassera par milliers pendant plus d'une heure et demie sans espoir de rien voir. Et l'on repartira content, sous la pluie, en riant de n'avoir rien vu et très mal entendu.

Des parents, le dos rompu de porter des enfants qui ne savent pas lire mais réclament « Mitterrand ! » *Des jeunes gens par groupes autour de transistors. Des badauds de toutes les républiques. Des périscopes où l'on voit des cosmonautes peints. Un enfant perdu et retrouvé. Des volets qui se ferment, par défi pour la foule qui conspue, mais sans haine, le supposé giscardien. Sur les toits, quelques hardis un peu fous que l'on montre du doigt. Des voisins qui se retrouvent :* « Tiens, ils sont de gauche ? »

Parfois on tente de réduire les privilèges de ceux du premier rang qui gardent, là-bas, à 100 mètres, tout le spectacle pour eux. Et l'on crie : « Assis ! » *pour collectiviser le panorama. Vainement.*

Une grande clameur. On bat des mains devant l'invisible. C'était une erreur. Quand « il » sera signalé de nouveau par la rumeur publique — seule façon de savoir ce qui se passe dans le lointain, — la clameur reprendra, plus forte d'avoir à être répétée.

On sent qu'au loin, au-delà de cette mer de dos tendus surmontée, comme autant de promontoires, d'enfants ébahis, il se passe quelque chose. La Neuvième Symphonie *? Presque inaudible.* la Marseillaise, *complètement. Quand on estimera, au jugé, que tout est terminé, on quittera le quartier Latin en processions dégoulinantes mais chaleureuses.*

Le soir, au sec, la télévision vous débitera en tranches choisies, en gros plans impeccables, la scène inaperçue. Mais la télévision ne sera jamais forte, vivante, fraternelle au point d'empêcher la foule d'être la foule, rassemblée pour être ensemble, élément aveugle du décor qu'elle anime.

BRUNO FRAPPAT.

هكذا من الأصل

comment devenir propriétaire quand on ne dispose pas de l'apport personnel nécessaire :

"La Location, Vente"

ou le bail assorti d'une promesse de vente

une formule moderne d'accession à la propriété

Il *est souvent difficile aujourd'hui de réunir* l'apport personnel nécessaire à l'achat d'un appartement. Et pourtant quand on doit se loger on hésite à verser des loyers à fonds perdus en attendant de pouvoir constituer l'épargne suffisante pour devenir propriétaire.
La "location, vente" est une formule très intéressante qui a été conçue pour résoudre ce problème. Avec elle, vous emménagez immédiatement grâce à un bail assorti d'une promesse de vente. Au bout de 3 ans, si vous *décidez* d'acheter, tout ce que vous aurez versé sera capitalisé pour constituer votre apport personnel ! (sauf les charges locatives).

Ainsi vous habitez immédiatement votre appartement, *vous pouvez* l'apprécier *tout à loisir et* vous pouvez prendre votre temps pour constituer votre apport personnel, pour attendre le cas échéant l'expiration d'un plan d'épargne logement ou encore pour négocier au mieux un bien que vous auriez à revendre.

De *quoi s'agit-il exactement ?*

En premier lieu, il faut savoir qu'il existe plusieurs formules de "location, vente", mais que celle des organismes associés de l'OCIL, proposée ci-après, est sans doute l'une des plus avantageuses.

Si vous trouvez l'appartement qui vous convient dans le choix de programmes que nous vous offrons, il vous suffira de signer un bail de 3 ans, assorti d'une promesse de vente et de verser un *dépôt de garantie* et une indemnité d'immobilisation pour que vous puissiez emménager immédiatement.

Nous venons d'évoquer deux notions importantes :
- le *bail*
- la promesse de vente

dont il convient d'examiner dans le détail les principales caractéristiques.

I - LE BAIL

Il s'agit d'un bail d'une durée de 3 ans qui vous confère un statut très proche de celui d'un locataire traditionnel.

C'est *ainsi que* ce bail *définit notamment un* loyer mensuel et les charges qui s'y rattachent, les modalités d'actualisation du loyer qui augmente chaque année, le montant du dépôt de garantie qui représente 2 mois de loyer hors *charges et que vous devrez verser à l'entrée dans* les lieux.

En fait, les deux particularités essentielles de ce bail sont les suivantes :

• d'une part, le bail n'est pas renouvelable : cela signifie que vous disposez d'un délai de 35 mois très précisément, à compter de la prise de possession du logement, pour vous décider quant à son acquisition.

Mais bien entendu, rien ne vous oblige à attendre l'expiration de ce délai si vous souhaitez *devenir propriétaire plus rapidement.*

Pendant toute la durée du bail, et dès lors que vous disposez d'un apport personnel équivalent à 20% du prix de vente, vous pouvez en effet choisir le moment qui vous convient pour *réaliser l'acquisition que ce soit après 3 mois ou* 30 mois d'occupation par exemple.

De la même façon, si, quelle qu'en soit la raison, vous avez décidé de ne pas donner suite à votre projet d'acquisition, vous pouvez à tout moment et au plus tard à l'issue du 33[e] mois d'occupation, donner congé moyennant un préavis de 3 mois ;

• d'autre part, le bail fixe un surloyer que vous vous obligez à verser chaque mois indépendamment du loyer et des charges.

Pourquoi un surloyer ? Que représente-t-il ?

En fait ce surloyer représente une sorte d'épargne complémentaire que vous vous constituez progressivement et qui va vous aider à réaliser l'achat de votre logement.

En effet, le principe même qui constitue en soi l'avantage le plus important de la formule de "location, vente" des organismes associés de l'OCIL, c'est que toutes les sommes versées (sauf les charges locatives) pendant toute la durée du bail sont intégralement remboursées en cas d'acquisition (dépôt de garantie, loyers et surloyers), puisqu'elle s'impute en totalité sur le prix de vente.

Ce sont ces différentes sommes qui généralement représenteront la majeure partie de "l'apport personnel" *nécessaire pour accéder* à la propriété.

Mais alors pourquoi distinguer le surloyer du loyer ?

La raison en est simple : les surloyers que vous aurez versés vous seront TOUJOURS remboursés *même si vous décidez de ne pas acheter* (tandis que les loyers ne sont récupérables qu'en cas d'acquisition).

Enfin, pour terminer l'examen du bail, il convient de souligner que les charges locatives *sont clairement définies et ce, conformément* aux accords DELMON.

II - LA PROMESSE DE VENTE

Nous l'avons vu, le bail est assorti d'une promesse de vente.

Cela veut dire, que simultanément au bail, la *Société Propriétaire de l'immeuble vous consent* une promesse de vente de longue durée (généralement supérieure de 1 ou 2 mois à la durée du bail).

Comme pour le bail, examinons les principaux aspects de la promesse de vente :

1) - A sa signature, elle entraîne de votre part le versement d'une indemnité d'immobilisation.

De même, cette *indemnité serait remboursée* à vous-même ou à vos ayants droit :

Cette indemnité qui représente suivant les programmes proposés *de 3 à 7 mois de loyer global* (loyer + surloyer), vous sera comme les loyers, les surloyers et le dépôt de garantie, intégralement restituée en cas d'acquisition, par imputation sur le prix de vente.

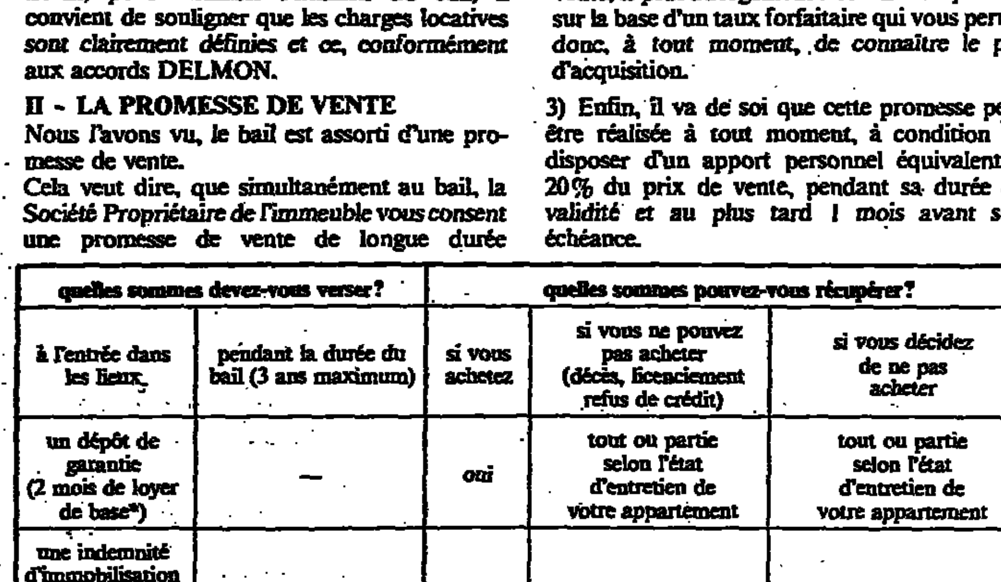
• au cas où, à l'issue du bail vous ne pourriez pas obtenir les crédits complémentaires indispensables au financement de votre acquisition ;

• *au cas où le décès ou le licenciement de vous-*même ou de votre conjoint vous empêcherait d'acquérir.

2) - Bien entendu, le prix de vente de votre logement est fixé dans la promesse de vente, de même que son taux d'actualisation.

En fait, à partir de la signature de la promesse de vente, le prix du logement est révisé chaque mois sur la base d'un taux forfaitaire qui vous permet donc, *à tout moment, de connaître le prix* d'acquisition.

3) Enfin, il va de soi que cette promesse peut être réalisée à tout moment, à condition de disposer d'un apport personnel équivalent à 20% du prix de vente, pendant sa durée de *validité et au plus tard 1 mois avant son* échéance.



quelles sommes devez-vous verser ?		quelles sommes pouvez-vous récupérer ?		
à l'entrée dans les lieux	pendant la durée du bail (3 ans maximum)	si vous achetez	si vous ne pouvez pas acheter (décès, licenciement refus de crédit)	si vous décidez de ne pas acheter
un dépôt de garantie (2 mois de loyer de base*)	—	oui	tout ou partie selon l'état d'entretien de votre appartement	tout ou partie selon l'état d'entretien de votre appartement
une indemnité d'immobilisation (3-7 mois de loyer global* selon les *programmes*)	—	oui	oui	non
—	un loyer mensuel	oui	non	non
—	un surloyer mensuel	oui	oui	oui
—	les charges	non	non	non

** Loyer global = loyer de base + surloyer.*

paragraphe

2 exemples de programmes en "location, vente" :

LES JARDINIÈRES

13, Cours des Juilliottes
Maisons-Alfort (94)
Tél. 261.81.15

Réalisation : Société Logement et Patrimoine

Exemple 3 pièces 63 m²
Prix de vente 492 832 F, date de valeur 2 avril 81 (parking compris).

Loyer de base par mois Hors charge	1[re] année	2[e] année	3[e] année
	2218 F	2484 F	2782 F
+ sur loyer mensuel	739 F	828 F	927 F
TOTAL mensuel	2957 F	3312 F	3709 F

Capitalisation à l'issue du bail :

Dépôt de garantie (2 mois de loyer de base).	4436 F
Indemnité d'immobilisation 7 mois de loyer global	20699 F
12 mois x 2218 F + 12 mois x 739 F	35484 F
12 mois x 2484 F + 12 mois x 828 F	39744 F
12 mois x 2782 F + 12 mois x 927 F	44508 F
TOTAL	144871 F
Prix de vente actualisé après 36 mois de location T.T.C. (frais de notaire compris).	590413 F

LE VALLONA

6, rue Salvatore Allendé
Nanterre (92)

Réalisation : Société Logement et Patrimoine

Renseignements et vente sur place :
Appartement témoin ouvert : samedi, dimanche et jours fériés de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. *lundi de 14 h à 19 h.* Tél. 721.79.08
Exemple 5 pièces 116 m²
Prix de vente 754 752 F date de valeur 2 avril 81 (parking compris)

Loyer de base par mois Hors charge	1[re] année	2[e] année	3[e] année
	3396 F	3668 F	3961 F
+ sur loyer mensuel	755 F	815 F	880 F
TOTAL mensuel	4151 F	4483 F	4841 F

Capitalisation à l'issue du bail :

Dépôt de garantie (2 mois de loyer de base)	6792 F
Indemnité d'immobilisation 7 mois de loyer global	29057 F
12 mois x 3396 F + 12 mois x 755 F	49812 F
12 mois x 3668 F + 12 mois x 815 F	53796 F
12 mois x 3961 F + 12 mois x 880 F	58092 F
TOTAL	197549 F
Prix de vente actualisé après 36 mois de location T.T.C. (frais de notaire compris).	917778 F

Cette formule vous est proposée pour les programmes suivants :

1/Les Épis - Créteil - 3 et 4 pièces
2/Le Vallona - Nanterre - 4, 5 et 6 pièces
3/Super Chapelle - Paris 18[e] - studio, 2 et 3 pièces
4/Résidence St-Blaise - Paris 20[e] - 2 et 3 pièces
5/L'Avant-Scène - Épinay-sur-Seine - 3 et 4 pièces
6/Les 5 Bastides - Évry - 5 pièces
7/Les Jardinières - Maisons-Alfort - 3 et 4 pièces
8/Le nouveau Monde - Paris 13[e] - 3 pièces
9/Les Hauts Lilas - Les Lilas - 3 pièces
10/Les Cyclades - Bures-les-Ulis - 3 pièces

Il ne vous reste plus qu'à choisir votre appartement parmi les différents programmes que nous vous proposons dans toute la Région Parisienne. Avec la "location, vente", vous aurez 3 ans pour décider si vous voulez récupérer vos loyers... pour devenir propriétaire.

Pour tous renseignements complémentaires nos spécialistes de la Boutique OCIL sont à votre disposition.

LA BOUTIQUE OCIL

La boutique OCIL est ouverte tous les jours de la semaine à partir de 9 h 30, jusqu'à 18 h les lundi, vendredi et samedi, jusqu'à 19 h les mardi, mercredi et jeudi.



Tél: 261.81.15

Bon à découper et à retourner à la Boutique OCIL
55, bd Malesherbes - 75008 PARIS

Je désire recevoir un exemple de financement sur :
Nom du programme : ______
Nombre de pièces : ______
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse ______
______ Tél. : ______

MO

POLITIQUE

La journée d'investiture à Paris et en province

A LA TÉLÉVISION

Le spectacle

Jour de fête à la télé. Il y a des images qu'on ne pourra jamais oublier. Et d'abord cette lente marche vers le Panthéon. La voiture de François Mitterrand, du président Mitterrand — si on nous avait dit au printemps 1978 que trois ans plus tard on l'appellerait comme ça ! — la voiture s'arrête en bas de la rue Soufflot, l'Hymne à la joie démarre en haut et la voilà qui la remonte cette rue, à peine protégé par le fragile cordon de ses amis bras dessus, bras dessous, faisant lever sous ses pas, ondoyante moisson d'espoir, la foule des grands soirs. Terré dans son trou, chacun d'entre nous se laissait porter, emporter par cet énorme élan populaire. On n'était pas devant nos écrans ; on était dedans.

Et puis soudain quand, témoins privilégiés de son entrée dans la crypte, on l'a vu s'avancer face aux caméras, une rose à la main, on a eu un léger mouvement de recul, on s'est senti de trop, pour un peu on aurait préféré que la noblesse de cette démarche ne se donne pas ainsi en spectacle. Mais quel spectacle ! Sous l'énorme voûte, cet homme seul marchant à la rencontre de ceux qui l'ont précédé pour tenter d'ouvrir à grands battants les portes de l'histoire au peuple de France, c'était plus qu'un acte de respect, un acte de foi. Jean Moulin, Victor Schoelcher, Jean Jaurès, enfin, l'ont raccompagné jusque sur le parvis de cette cathédrale laïque. Le passé se montrait garant de l'avenir.

En fin de matinée, on avait vu, au contraire, le nouveau président raccompagner l'ancien sur le perron de l'Elysée. Emus l'un et l'autre. Valéry Giscard d'Estaing a cru devoir traverser la cour et s'exposer ainsi — moment pénible — aux sifflets, aux quolibets qui l'attendaient dans la rue. Pourquoi ? On n'a pas compris. On n'a pas tellement cherché, notez, pressé qu'on était de rejoindre François Mitterrand et ses invités dans la salle des fêtes, où après avoir reçu le grand collier de la Légion d'honneur il a chaussé ses lunettes pour prononcer son premier discours, un très beau discours, les autres aussi d'ailleurs, quel orateur !

Suivi par un Poher un peu absent et un Chaban-Delmas un peu pincé, le président a passé ensuite en revue le demi-cercle marine. Et, arrivé à la hauteur de de tous poils qui assistaient à l'investiture. Une légère inclinaison à l'adresse de sa femme, très fine, très discrète dans une robe rayée de rose et de bleu naissance véritable, accueillie, Pierre Mendès France, l'accolade, l'expression d'une reconnaissance véritable accueillie, gorge nouée, il était bouleversé, par le vieil homme d'Etat. Poignée de main à Jacques Chirac.

Deuxième poignée de main devant l'Arc de triomphe. Après les acclamations des Champs-Elysées, noirs de monde, la minute de silence. Pas de commentaire. Pas de musique, rien. Un visage grave, serein, déjà coulé, aurait-on dit, dans le marbre de la responsabilité suprême. C'est ce visage, un visage qu'on ne lui connaissait pas, plein de majesté, une tête d'empereur romain, qu'il aura promené tout au long de cette longue journée marquée, seule allusion à la bataille électorale prête à reprendre dès aujourd'hui, par les deux allocutions chargées de sous-entendus du maire de Paris et du président de la République au micro de l'Hôtel de Ville.

Oui une longue, une belle journée de télévision.

CLAUDE SARRAUTE.

Interrègne à Argenteuil

Argenteuil. — Ce 21 mai, dans l'entrée des usines Marcel Dassault... Le mât blanc s'élève, nu, au-dessus du *massif* de roses. *Le* drapeau tricolore, hissé le matin par les cégétistes de l'entreprise, a été rapidement enlevé par la direction. La riposte est immédiate : la C.G.T. plante le drapeau contesté dans le restaurant, propriété du comité d'entreprise. Plus de cinq cents personnes — le tiers des effectifs — ont débrayé pour l'occasion. Décidément, ce drapeau, c'est tout un symbole... Chacun se souvient qu'en 1974 la direction d'alors avait hissé les couleurs pour fêter la victoire de M. Giscard d'Estaing. En 1979, les grévistes avaient planté leur drapeau rouge ; l'occupation des locaux avait duré quatre semaines.

20 mai 1981 : à la veille de l'investiture du nouveau président, la C.F.D.T., minoritaire, propose de renouer avec la coutume. La C.G.T. refuse. Mais, le 21 au matin, la base, jusqu'alors tranquille, « *par responsabilité* », dit-on avec fierté chez Dassault, exige une initiative. La C.G.T. organise donc à son compte la levée des couleurs. Tel est un des rares épisodes marquants de cet interrègne de dix jours à Argenteuil. Chez Dassault, beaucoup ont trinqué à la victoire, tout en s'interrogeant sur la nationalisation annoncée par les socialistes. « *Ce ne sera pas simple, même pour les syndiqués* », fait-on remarquer. Le personnel craint de perdre dans l'opération ses avantages « maison », tels que la participation, équivalente à un mois de salaire.

Un calme trompeur

Il suffit de franchir quelques dizaines de mètres pour ignorer ce qui ébranle, ces jours-ci, l'univers Dassault. Argenteuil, plus de cent mille habitants, paraît très calme. Quarante-cinq ans de gestion communiste ont donné à la ville cette assurance propre à toute pratique majoritaire du pouvoir. L'opposition, ici, serait plutôt du côté de la gauche non communiste, minoritaire, portée soudain par un essor qui dépasse de loin ses structures réelles. Depuis la victoire du candidat socialiste, l'humeur devient plus *cordiale*. Ainsi, à la SAGEM (mille sept cents personnes, pièces détachées pour fusée), le parti communiste a invité, le 20 mai, le personnel à *fêter la victoire*. Dans le local du comité d'entreprise, on ne trinque, finalement, *qu'entre militants*. M. Robert Montdargent, député et maire communiste d'Argenteuil, rappelle les efforts importants faits par son parti pour gagner les élections et revendique un juste gain : la présence de ministres communistes au gouvernement.

A chacun son attente... Ici, on demande des ministres, là des changements dans l'univers du travail. Le lendemain de la victoire de M. Mitterrand, les langues se sont un peu partout déliées. Même à la SAGEM, dont on connaît la discipline, voire le conservatisme. « *C'est une petite révolution que de dire ici sa joie, de chahuter ses chefs, de parler politique* », dit un militant socialiste de l'entreprise. L'euphorie a duré deux jours, puis le réalisme a pris le pas. « *Que va faire Mitterrand face à un patronat combatif et éclairé ?* », se demande-t-on.

« *C'est la fête de la défaite dans la plupart des entreprises de la zone Argenteuil-Bezons* », considère pour sa part un jeune salarié du Joint français. Le 11 mai n'a guère été productif. La nuit avait été courte. Les retrouvailles dans les ateliers ont été joyeuses. « *Enfin, Giscard c'est fini. Le fossé est franchi* », disait l'un. « *Je ne pensais pas voir la gauche au pouvoir* », a lancé un ancien, qui en a pleuré d'émotion. Les plus âgés sont les plus exubérants, se souvenant de 1936 ou de la Libération, que n'ont pas connus les plus jeunes, nés sous la Cinquième République.

Dans certaines entreprises, on est passé plus rapidement à l'offensive. Ainsi, chez Precicable (fils électriques spéciaux), une filiale de Pirelli qui emploie trois cents personnes, dont de nombreux Maghrébins et Asiatiques, dès le 11 mai, le personnel réuni en assemblée générale a dressé son cahier de revendications : les trente-cinq heures hebdomadaires, la cinquième semaine de congés payés, etc.

Dans les milieux immigrés, on reste quelque peu méfiant. Les Asiatiques redoutent l'exercice du pouvoir par une gauche social-communiste : n'ont-ils pas fui le communisme ? Les Maghrébins se méfient, et des dénonciations « racistes » faites par les communistes à Montigny, et de M. Mitterrand, soupçonné de sympathie pour Israël. « *Il faut voir... On espère que la basse classe remontera un peu* », conclut un Marocain réaliste. Le 21 mai, nouvelle assemblée chez Précicable, sur les mêmes revendications... L'investiture qui se déroule à Paris paraît lointaine.

La fête à petits pas

A Argenteuil, ce 21 mai, les enfants sont en congé et les garderies sont ouvertes. Beaucoup d'adultes auraient aimé avoir eux aussi quelques heures de libres. Mais ni les partis ni les syndicats n'ont lancé un quelconque appel à débrayer. « *Il faut bien marquer quelque distance si l'on veut plus tard revendiquer auprès du gouvernement* », suggère un militant C.F.D.T. et socialiste, soudain conscient du nouveau rôle à jouer... La mairie, pour sa part, a donné un jour de congé à prendre après ce 21 mai et organisé un bal pour la fin de la semaine.

A Argenteuil, ainsi fait-on la fête à petits pas... Dès le 10 mai, le ton semblait donné. « *A l'annonce des résultats, on s'est précipité, fous de joie. Arrivés là, ce fut la douche froide. Les visages étaient guindés. On frisa l'altercation* », raconte un jeune couple « apolitique ».

La rue, elle, respira dès le lendemain l'air de la liberté. Le 11 mai, près des kiosques à journaux où la presse fit rapidement défaut, chacun se souriait, « *signe de reconnaissance oublié depuis 1968* », dit Gérard, technicien âgé de trente ans et natif de la ville. « *On parlait, parlait. Cela a duré plusieurs jours. Tout reste à faire. Mais quelque chose a changé. On a même du mal à s'assumer comme majorité* », ajoute Gérard.

Il n'avait pas spécialement « *Mitterrand dans son cœur* », mais, dit-il, « *depuis le 10 mai, je me sens entraîné par l'élan qui porte les gens vers le courant socialiste* ». Lui et ses amis de *la Lucarne*, un périodique lancé en juin 1979 à l'écoute des quartiers, envisagent de monter des actualités vidéo « *comme un journal télévisé qui circulerait dans la région* ». Encore faut-il que le changement récent favorise l'apport de fonds : *la Lucarne* s'autofinançait grâce à la vente de sept cents exemplaires, réalisés par quatre personnes bénévoles.

En cette soirée d'investiture, Gérard et sa bande descendent au quartier Latin. Les métros sont vides. C'est à la Sorbonne, dans la rue de Paris, que la foule s'éclate. Comme pour une fête précédant l'effort...

DANIELLE ROUARD.

Du côté des demandeurs d'emploi

Une agence nationale pour l'emploi comme les autres. Devant la porte, des militants en bleu de travail diffusent avec une gravité un tract d'adhésion à la C.G.T. Parmi les groupes de chômeurs qui sortent du métro aérien quelques-uns émergent du sommeil ; pour la plupart, ils semblent pressés de pointer pour vaquer à d'autres occupations. Un jour comme les autres ? A l'instant où l'on se passe le pouvoir à l'Elysée ; quelques mines plus réjouies qu'à l'ordinaire se rangent dans la file d'attente du pointage.

Elle cherche des yeux la pancarte qui indique son année de naissance. Vêtue d'un large boubou, la cinquantaine, elle ne peut retenir des larmes lorsqu'elle évoque la victoire de M. Mitterrand. « *J'étais seule depuis si longtemps... Le soir des résultats, j'ai eu envie de me réconcilier avec le monde entier. A tel point que j'ai cessé toute utilisation de neuroleptiques du jour au lendemain. Et je n'avais plus de raison d'avoir encore honte d'être au chômage, de me cacher même de mon boucher... C'est un grand jour que je ne tiens pas à louper, une fête gigantesque. Depuis une semaine, il règne comme de la tendresse dans la rue, jusque dans l'ascenseur de l'H.L.M. où j'habite.* »

Les deux femmes qui discutent avec animation devant le tableau d'affichage — le « *libre-service* » des petites annonces — ont bien d'autres préoccupations que penser à suivre les festivités du jour. L'une d'elles revient bredouille d'une petite entreprise à la recherche d'une secrétaire qualifiée : l'employeur a vu plus de dix candidates avant qu'elle n'ait pu tenter sa chance. « *A cinquante ans, vous ne faites plus l'affaire pour personne, on vous regarde comme un chien, alors que vous n'êtes pas encore à l'âge de la retraite. Moi j'ai voté pour le changement, mais il faut le temps qu'on lui passe le pouvoir pour qu'il s'occupe concrètement des chômeurs...* » Le nouveau président bénéficierait-il du soutien bienveillant des travailleurs privés d'emploi ?

Rares sont ceux qui s'attardent dans les locaux de l'A.N.P.E., et les langues se délient dès qu'on a franchi la porte de cet univers anonyme. Pour ce jeune employé de vingt-cinq ans, l'élection du candidat socialiste constitue un *formidable espoir qui ne peut* cependant briser l'isolement dans lequel se trouve chaque chômeur. Avec tant d'autres, il va suivre pas à pas le cortège présidentiel jusqu'au Panthéon, et il participera aux bals populaires de la nuit.

L'ambiance est plus réservée à l'agence des cadres du treizième arrondissement. Peu de monde aujourd'hui, comme si les cadres au chômage avaient soudain pris le parti de déserter. La mauvaise humeur de certains est évidente, alors que d'autres évoquent l'urgence de leurs occupations du moment. Seul un couple, qui vient pointer de concert, en 2 CV, prend le temps de réfléchir au programme de la journée. « *La fête n'a lieu que parce que la gauche fait référence à la jeunesse. Ce ne sont pas Hernu et Jobert qui vont guincher cette nuit. Le bonheur de toute façon, pour nous, c'était il y a huit jours !* » — G. G.

Les écrivains du président

M. François Mitterrand aime, on le sait, la *compagnie* des gens de lettres. Pour son entrée à l'Elysée, il avait tenu à ce que *certains d'entre eux* parmi ceux qu'il admire le plus, puissent participer à la fête de jeudi.

Par le même avion venant de New-York étaient arrivés, mercredi soir, William Styron, Arthur Miller, le Mexicain Carlos Fuentes, Elie Wiesel. Ce dernier n'était venu que pour une journée, car il doit être dimanche à Yale pour y recevoir le titre de docteur *honoris causa* de l'Université. « *C'était important pour moi d'être présent pour rendre hommage à François Mitterrand. J'ai beaucoup d'espoir en lui, parce que, vraiment, je pense que la France changera vers une autre position politique, vers une autre position philosophique. J'espère qu'il va réintroduire en France un humanisme, que sa politique au Moyen-Orient sera plus sage, qu'il va rendre à la France cette fierté qu'elle avait... Vraiment, j'ai beaucoup d'espoir en lui.* »

William Styron, tout comme Arthur Miller, se disaient touchés par « *cette reconnaissance, par le président de la République, de la communauté littéraire* ». « *C'est un beau geste*, nous expliquait Styron. *Ce que nous souhaitons, c'est de voir mettre l'accent sur ce que nous n'avons pas aux Etats-Unis, une politique sociale, l'accent sur les droits de l'homme, tout ce que Reagan ne fait pas. Pour l'instant, on espère, c'est comme une lune de miel.* » Arthur Miller renchérissait : « *Peut-être pourra-t-il créer une société plus juste. Dans une pièce sombre toute lueur est la bienvenue...* »

Yachar Kémal, le berger de Cilicie, devenu le plus grand écrivain turc, était là aussi : « *J'ai répondu à l'invitation du président qui est un ami de longue date. A l'émission « Apostrophes », Mitterrand avait dit qu'il était un de mes lecteurs assidus ; quand je l'ai rencontré, je me suis aperçu qu'il connaissait étonnamment mes livres dans tous leurs détails.* »

Heinrich Boll et Gunter Grass s'étaient fait excuser, et l'on notait aussi que la littérature des pays de l'Est n'était pas représentée. A croire que les socialistes ne se sont pas encore concertés, là-bas...

Les Latino-Américains, de leur côté, se réjouissaient : « *Je suis venu pour la* coronacion, disait en riant Gabriel Garcia Marquez. *Et pourtant, j'ai peur de l'avion. Avec Mitterrand, nous sommes amis depuis longtemps, et j'étais sûr qu'il allait gagner. C'est Neruda qui lui avait parlé de moi quand il était ambassadeur du Chili à Paris...*

Cortazar, lui aussi invité par le président, n'avait pas une longue route à faire. « *J'habite en France depuis trente ans. C'est la première fois que j'ai beaucoup d'espoir. Pour la France et pour moi-même. En effet, pour un étranger qui se sent assimilé dans ce pays, c'est une chose très pesante que d'être dans l'impossibilité de s'intégrer et d'avoir son mot à dire sur le plan politique. Depuis trente ans que je suis en France, je n'ai jamais pu obtenir la nationalité française ; j'espère que maintenant, je vais l'avoir.*

« *Mitterrand*, poursuit Cortazar, *je ne le connais pas. Si ce n'est une poignée de main dans un aérodrome. Il ne m'a dit que trois mots, et c'est trois mots concernaient l'Argentine ; et j'ai compris qu'il connaissait parfaitement la situation terrible de mon pays...*

De William Styron à Yachar Kemal

WILLIAM STYRON

[Né le 11 juin 1925 en Virginie, il a fait son service militaire dans les « marines » avant d'être rappelé en 1950 pour la guerre de Corée. Il a publié cinq livres en trente ans, qui furent chacun un événement. *Les Confessions de Nat Turner*, réflexion sur le problème racial aux Etats-Unis, lui valut le prix Pulitzer 1967. *Le Choix de Sophie*, qui vient de paraître en France (Gallimard) et qui traite d'Auschwitz, a été vendu à plus de deux millions d'exemplaires aux Etats-Unis. Il vit *dans le Connecticut*.]

JULIO CORTAZAR

[Né en 1914 à Bruxelles, de parents argentins, il a passé son enfance et son adolescence en Argentine. Enseignant puis traducteur, il vit depuis trente ans en France. Il a obtenu en 1976 le prix du Grand Aigle d'or de la ville de Nice pour l'ensemble de son œuvre, qui comprend onze ouvrages traduits en français.]

ELIE WIESEL

[Né le 30 septembre 1928 en Transylvanie réunie à la Roumanie, ce survivant d'Auschwitz et de Buchenwald n'écrit qu'en français, bien qu'il se soit fixé aux Etats-Unis. La hantise du passé, l'impossible oubli, nourrissent tous ses livres depuis *la Nuit*, préfacé par Mauriac (Editions de Minuit, 1960), *l'Aube*, *le Jour*, *la Ville de la chance*, *le Mendiant de Jérusalem* (prix Médicis 1968), *Célébration biblique*. Il a publié l'an dernier *le Testament d'un poète assassiné*, qui fut l'un des favoris pour le Goncourt (Elie Wiesel est édité aux Editions du Seuil).]

ARTHUR MILLER

[Né le 17 octobre 1915 à New-York, il participe au Federal Theater Project en 1938, après sa sortie de l'université de Michigan. Ses grands succès comme auteur dramatique restent * *Ils étaient tous mes fils* (1947), *la Mort d'un commis-voyageur* (1949), *les Sorcières de Salem* (1953) ; contre le maccarthysme, *Après la chute*, sur l'échec de son mariage avec Marilyn Monroe. Il avait réalisé un film, *les Misfits* (1961).]

CARLOS FUENTES

[Né le 11 novembre 1928 à Mexico, il a débuté dans les lettres en 1954. Ses ouvrages — notamment *la Région la plus transparente*, *la Mort d'Artemio Cruz*, *Terra Nostra* — ont été traduits en une vingtaine de langues. Ambassadeur du Mexique à Paris en 1975, il a démissionné deux ans plus tard en signe de protestation contre la nomination à Madrid de l'ancien président mexicain Dias Ordaz.

Il avait condamné avec une égale netteté l'invasion de la Tchécoslovaquie, l'engagement américain au Vietnam, le massacre des étudiants à Mexico en 1968 et, plus récemment, avec Julio Cortazar, appelait à sanctionner la dictature du général Videla.]

GABRIEL GARCIA MARQUEZ

[Colombien, né le 6 mars 1928 dans un village de la côte caraïbe. Il commence à écrire après des études de droit et tout en faisant du journalisme. Il écrit à Paris *Pas de lettre pour le colonel* (1955), son premier roman traduit en français (Julliard, 1963, puis Grasset). Rentré en Amérique latine, il s'installe à Caracas, puis, devenu un journaliste engagé connu, il ouvre à Bogota le bureau de « Prensa latina » procubain, puis vit à La Havane, New-York, Mexico. *Cent Ans de solitude*, qu'il écrit à Mexico entre 1965 et 1967, le rend célèbre et sera tiré à plusieurs millions d'exemplaires en espagnol et traduit en vingt et une langues. Depuis *l'Automne du patriarche* (Grasset, 1977), roman sur un dictateur, il avait annoncé sa décision de ne plus publier de littérature jusqu'à la chute de Pinochet. Il y a près de deux mois, le 26 mars, il a quitté la Colombie et a demandé asile au Mexique. Il vient de faire paraître *Chronique d'une mort annoncée en espagnol*, un reportage sur un crime commis il y a trente ans à Bogota.]

YACHAR KEMAL

[Né en 1922 dans une bourgade d'Anatolie du Sud, autodidacte, il dépeint dans ses romans la vie des campagnes ; il a reçu en 1956 le prix du roman en Turquie pour *Memed le Mince* (Del Duca 1961, puis Gallimard 1975). Romancier et journaliste, considéré comme le meilleur auteur contemporain turc, il avait été chargé de la propagande du Parti ouvrier turc, avant d'être arrêté et emprisonné quelques semaines en 1971, pendant la dictature militaire. Le mois dernier, il est rentré à Istanbul après un séjour de deux ans en Suède. Prix du meilleur livre étranger 1978 pour *l'Herbe qui ne meurt pas* (Gallimard).]

LES DÉCLARATIONS DE PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES

Plusieurs des personnalités étrangères présentes aux cérémonies de jeudi ont fait, à cette occasion, des déclarations aux chaînes françaises de télévision. Citons notamment :

— *M. Sean McBride*, prix Nobel de la paix et fondateur d'Amnesty International : « *Pour nous, c'est un jour très important, qui annonce un nouveau départ et un nouvel élan pour la liberté individuelle, que ce soit dans les pays du communisme, en Amérique latine ou en Afrique du Sud.*

— *M. Willy Brandt*, président du S.P.D. ouest-allemand et de l'Internationale socialiste : « *Je pense qu'une page est tournée dans l'histoire de la France, et que cela peut être très important, notamment pour l'Europe.* »

— *M. Mario Soares*, chef du parti socialiste portugais : « *Je pense que l'élection d'un président socialiste en France aura une répercussion fortement positive sur la situation dans mon pays, sur celles de la péninsule Ibérique, de l'Amérique latine, et même du monde entier.* »

— *M. Felipe Gonzales*, président du parti socialiste ouvrier espagnol : « *Je crois que l'élection de François Mitterrand aura une importance positive pour les rapports entre l'Espagne et la France. Je me sens vraiment enthousiasmé parce que je crois que, dans le futur, nous pourrons approfondir cet effort. Ce sera décisif pour l'établissement définitif de la démocratie en Espagne.* »

— *M. Andreas Papandreou*, dirigeant du PASOK grec : « *C'est très émouvant pour nous, car, en Grèce aussi, les masses populaires ont lutté depuis des décennies, et cette victoire nous fait croire en notre victoire et en la victoire des peuples d'Europe pour la paix, la démocratie et le progrès.* »

PLACE DE L'ÉTOILE

Thomas et Carl

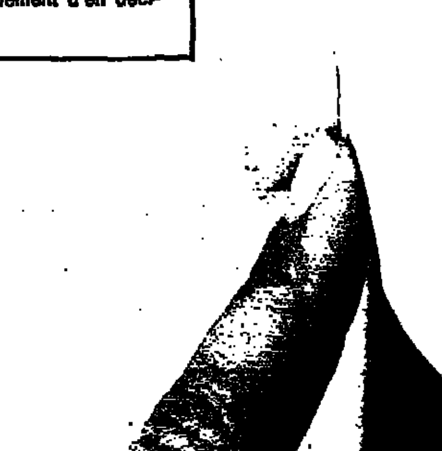
Il est midi, place de l'Etoile. La tribune en bois de gros œuvre tangue déjà, surchargée. Thomas, qui n'a pas tout à fait quatorze ans, décide qu'il a encore le temps de s'en « griller une ». Il s'est offert cette balade, lui, *gamin de Puteaux*, en ce jour de congé. Son *Libé* sous le bras, *une* rose à la main, chipée dans un vase de sa mère, il crève d'impatience de crier sa joie au président. 12 h. 10 : M. Gaston Defferre, puis le président Senghor, arrivent. Applaudissements. 12 h. 14 : MM. Jacques Chirac, puis Jacques Chaban-Delmas, s'extirpent de leurs voitures officielles : des cris et des sifflets fusent de partout. 12 h. 20 : MM. Michel Rocard et Jacques Delors font quelques pas en direction de l'Etoile. Une véritable ovation soulève la foule réunie. Ce petit jeu alternatif des sifflets et des vivats secoue tout le monde d'aise. Thomas, plus fort que les autres, brandit sa rose au-dessus des photographes amateurs.

C'est à présent l'heure du président. Tout le monde attend. Même ce citoyen américain, toque d'astrakan vissée sur le crâne, professeur d'histoire de France à l'université du New-Hampshire. Il s'appelle Carl Granquist. Il bégaie d'émotion. Alors que les passants, à l'écoute de la radio, annoncent l'arrivée prochaine de M. Mitterrand à l'Arc de triomphe, il répète : « *Quel homme, quel homme ! vous ne connaissez pas votre chance.* » Et puis le président Mitterrand remonte les Champs-Elysées. Ce n'est alors qu'un cri : « *La voiture est découverte ! Il est debout* ». Et tous s'époumonent : « *On a gagné ! On a gagné !* » Thomas et Carl crient comme les autres, plus fort que les autres. On murmure « *Pierre Mauroy est à ses côtés.* »

Des jeunes filles, roses piquées dans les cheveux, applaudissent. On s'embrasse un peu... — L. G.

LA FIN D'UNE PÉRIODE D'AMNISTIE

Les automobilistes qui, tablant sur la prochaine loi d'amnistie, ne se souciaient plus des papillons distribués par les contractuels, doivent prendre garde. En 1966, 1969 et 1974, les lois d'amnistie ne se sont appliquées qu'aux faits commis avant la date d'entrée en fonctions de Charles de Gaulle, de Georges Pompidou et de M. Giscard d'Estaing. Par analogie, il est probable que la période d'amnistie a pris fin mercredi 20 mai, mais ce sera au Parlement d'en décider.



POLITIQUE

LILLE : « Pierre » et l'espoir

De notre envoyée spéciale

Lille. — Assoupie sous une brume grise et lourde, Lille n'en attendait pas moins d'« entrer à nouveau dans l'histoire », comme disaient quelques esprits portés au lyrisme, ce jeudi 21 mai. Dans les cafés, les magasins, les transistors retransmettaient la prise de fonctions de M. Mitterrand, et les clients, entre deux verres ou deux essayages, commentaient la nomination du maire de Lille comme premier ministre et vantaient ses mérites.

Accueillant, chaleureux, ouvert, « *et surtout proche et pas fier* », sont les épithètes qui reviennent lorsque les Lillois parlent de leur maire. « *C'est quelqu'un de chez nous, du pays, et il sera toujours avec nous* », expliquait un cheminot. « *On ne dit pas ça pour se faire bien voir du premier ministre, mais parce que Mauroy, c'est quelqu'un qu'on ne peut que respecter.* » Des mères de famille faisant leur marché aux privilégiés qui, comme Jean-Claude Casadesus, directeur de l'Orchestre national de Lille, connaissent personnellement M. Mauroy, la joie était la même de le voir accéder à ce poste. « *Enfin, il obtient une place qu'il a bien méritée* », remarquait-on au marché, tandis que Jean-Claude Casadesus expliquait « *avec partialité parce que c'est un homme que j'aime et que je respecte* », combien il est intéressant « *sur le plan de la communication que l'État puisse avoir un dirigeant de ce type. On peut envier les Français qui auront à traiter avec lui. Jamais ne manquera le climat de chaleur avec cet homme toujours humain et qui bénéficie d'une formidable assise populaire* ».

Lille attend dimanche et le retour de son maire pour faire la fête — un bal et un feu d'artifice sont notamment prévus — « *pour remettre ça, refêter et le Pierre et la victoire* ». Le 21 mai, c'était surtout la journée de M. Mitterrand, que l'on pouvait suivre sur le grand écran à la mairie de Lille. Ceux qui ont connu le Front populaire essuyaient une larme, et de plus jeunes, qui n'ont rien connu encore, retenaient mal les leurs. Un « *vieil homme de gauche* » racontait ses soixante-treize ans et « *sa nostalgie de 1936* ». « *Mais on a été déçus*, répétait-il. *Ça a duré à peine un an. La droite n'accepte jamais sa défaite. Vous avez vu ce qu'ils ont fait à Salengro, qui lui aussi était maire de Lille ? Ils feront pareil ! Je n'ai pas confiance.* »

« Le seul vainqueur, l'espoir »

Les inévitables grincheux, s'ils n'osaient se manifester en public, n'avaient pas pour autant disparu. Il y a ceux qui ne veulent pas d'un maire qui n'est jamais là, ceux qui affirment lui avoir demandé en vain des audiences, ceux qui ne le trouvent pas pire que les autres, mais pas meilleur : « *Il va remplacer Barre, il sera comme Barre.* » Ou bien ces deux dames sortant de l'église Saint-Maurice et répondant, l'air pincé, qu'elles « *ne sont pas de ce bord* ».

Les jeunes, pour la plupart, ne sont ni hostiles ni enthousiastes. Tout en se déclarant « *satisfaits* » de la nomination de M. Mauroy, certains le décrivent comme « *trop socialo au grand cœur* », « *populiste* ». « *Il n'exerce pas sur moi la même séduction que François Mitterrand, sous le charme duquel je suis depuis quelques semaines*, précise Thierry, un étudiant, *mais je pense que c'est un type bien.* »

En fait, interrogés sur M. Mauroy, les gens ne parlent que d'eux-mêmes. Du premier ministre comme du président de la République, chacun attend quelque chose de précis, de concret. Ceux qui n'ont jamais eu la parole veulent la prendre « *parce que, enfin, peut-être, on va nous écouter* ». « *Écrivez ça*, ordonne un consommateur dans un café de la rue de Paris, *je suis handicapé à 100 %, on n'a rien fait pour moi, jamais. Mais je suis d'accord avec Mitterrand pour dire que le seul vainqueur du 10 mai, c'est l'espoir. Et pour moi, Mauroy premier ministre, c'est encore l'espoir.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

VILLEURBANNE : même des Lyonnais

De notre envoyé spécial

Villeurbanne. — Ah non ! Villeurbanne n'est pas Lyon, et s'il fut un jour, un soir, où la ville de M. Charles Hernu n'entendait pas être confondue avec celle de M. Francisque Collomb, c'était bien celui de ce 21 mai 1981, date de l'investiture de M. Mitterrand, auquel elle avait accordé, le 10 mai, 58,13 % de ses suffrages alors que, là-bas, il ne lui en avait été consenti que 46,60 %. Ainsi, la fête était à Villeurbanne, l'antique « villa urbana », à peine moins antique que Lugdunum.

Ils sont venus en foule à ce « bal du président » auquel les avait conviés la municipalité socialiste. A bien y regarder, dans ces trois ou quatre mille qui allaient danser, rire, taper dans leurs mains, s'époumoner, dire leur joie de toutes les façons, les Lyonnais avaient malgré tout leur part. Il n'était pas question de les bouder. Le socialisme n'a pas de frontière et puis ils allaient rester à se morfondre parce que leur municipalité se contentait de pavoiser en l'honneur d'un « Mai lyonnais », simple période de fête légale annuelle coïncidant ironiquement, cette année, avec l'autre fête, inattendue mais tellement plus profonde, plus populaire.

Un succès ? Il n'en faut pas douter même si peut-être il n'eût été encore plus grand sans cette coquine de pluie qui empêcha le bal en plein air sur le parking de la Maison des sports où brillaient dans la nuit mouillée les lampions et qui avait contraint à replier les flons-flons, les estrades et les sonos dans la salle d'entraînement des fameux basketteurs de l'ASVEL, qui, très vite, apparut insuffisante et obligea à ouvrir un autre bal au centre culturel voisin.

Où avait-elle bien pu fondre, cette légendaire froideur des gens du lieu ? Peut-être après tout dans la stridence des trompettes déchaînées de trois orchestres, dans l'ardeur des batteries. Ah, le beau jour ! En ces termes ou en d'autres ils le disaient tous. Jeunes ou vieux, barbus ou glabres, intellectuels ou immigrés, fraternellement mêlés, confondus, emportés par le tourbillon. Et M. Charles Hernu, à peine arrivé de Paris, n'en finissait pas de serrer des mains, de donner des accolades, de répondre par des regards émus à d'autres regards non moins émus. A 21 heures, justement, on avait ouvert, avec madame, ce bal qu'on avait songé d'abord à appeler bal de la victoire mais que l'on préféra finalement être celui du président de la République.

« *C'est un grand jour, monsieur le maire !* » C'était à qui viendrait le lui dire, présentant aussi à l'occasion sa supplique, « *puisque maintenant ce n'est plus comme avant* » ; il y avait là le saltimbanque chanteur de rue qui connut quelques démêlés, naguère, avec la municipalité de Lyon et qui demandait maintenant avec un bon sourire si on allait faire quelque chose pour les gens comme lui, s'il pouvait écrire au président Mitterrand. Il y avait l'artisan en faillite qui, lui aussi, comptait bien qu'on allait l'aider alors que « *M. Barre n'a jamais daigné répondre à mes lettres* ».

Cette victoire, c'est aussi cela, ce fol espoir des mal lotis. A la mairie de Villeurbanne depuis le 10 mai, leur courrier a quadruplé.

C'était aussi le temps des grandes surprises. Oubliées les méchantes bagarres locales dont certaines n'étaient pas pourtant tellement vieilles. Le P.C., lui-même, avait envoyé sa délégation locale avec, en tête, M. Bruno Scandolara, qui n'avait pourtant pas été étranger à cette campagne anti-drogue qui, dans la foulée de celle de Montigny-les-Cormeilles, avait aussi voulu viser M. Hernu en faisant état de trafic au lycée Pierre-Brossolette. Mais ce soir, M. Scandolara donnait l'accolade à un Charles Hernu qui n'en revenait pas. Cela ne valait-il pas une annonce à la foule ? Elle fut faite et acclamée.

On scandait « on a gagné » comme à la sortie d'une victoire de ceux de l'ASVEL. Foin de la pluie ou du beau temps : foin de M. Raymond Barre qui, vendredi, va retrouver Lyon, mais cette fois en simple citoyen, candidat à un siège de député du Rhône.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

TOULOUSE : Capitole interdit

(De notre correspondante.)

Toulouse. — A Toulouse, le comité de soutien à M. Mitterrand avait organisé un bal populaire place du Salin et deux mille personnes environ ont dansé sous les platanes. La municipalité, favorable à la majorité sortante, avait refusé de « prêter » la place du Capitole pour l'occasion.

Les socialistes ont profité de la fête pour annoncer les candidatures aux législatives de MM. Gérard Bapt, député sortant et André Laur, suppléant, dans la deuxième circonscription de Haute-Garonne, et de MM. Alex Raymond, député, maire de Colomiers et Jean Vauchère, suppléant, dans la quatrième circonscription. D'autre part, le comité de ville du parti communiste avait invité les Toulousains « *à fêter le départ de Giscard* » quai Saint-Pierre, au bord de la Garonne. A peu près deux mille personnes se sont rassemblées, et ont mangé des merguez au son des flonflons, sous les drapeaux tricolores. — C.L.

DANS LES VILLES DU MIDI

Les rapatriés ont suivi les consignes de vote en faveur de M. Mitterrand

Le mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), qui avait appelé à voter pour M. Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle, a procédé à une analyse détaillée des résultats du scrutin dans les grandes villes du Midi. Il en ressort que, parmi les rapatriés d'Afrique du Nord, les électeurs, pour la plupart, ont suivi la consigne de « vote-sanction » contre le président sortant.

A Nice, par exemple, où M. Giscard d'Estaing a recueilli, au total, 52,81 % des suffrages exprimés (96 435 voix), contre 47,18 % à M. Mitterrand (86 148), il apparaît que, dans les trois bureaux de vote des quartiers à forte population « pied-noir » (Nice-Flore, Saint-Augustin et la Digue des Français), le président sortant a été nettement devancé par le candidat socialiste, qui a obtenu plus de 59 % des 3 119 suffrages exprimés.

De même, à Aix-en-Provence, où M. Giscard d'Estaing a recueilli au total 52,03 % des suffrages exprimés : *dans sept bureaux* (37[e], 38[e], 54[e], 55[e], 56[e], 57[e] et 59[e]), où les rapatriés représentent le tiers des électeurs inscrits, le président sortant n'obtient que 44,82 % des suffrages exprimés (6 552), contre 55,17 % à M. Mitterrand. Dans ces bureaux, le candidat socialiste a d'ailleurs gagné sept points par rapport au potentiel des voix de gauche du premier tour.

A Montpellier, les électeurs des quartiers où se sont regroupés la plupart des « pieds-noirs » (La Paillade, Croix-d'Argent, Pres-d'Arène, Petit-Bar, Lantissargues) ont donné à M. Mitterrand une avance plus large sur M. Giscard d'Estaing que l'écart dont le candidat socialiste a bénéficié dans l'ensemble de la ville, où il a recueilli 51,68 % des 85 780 suffrages exprimés. Dans les bureaux de vote des cantons où sont situés ces quartiers, M. Mitterrand a obtenu, en effet, 10 135 voix contre 7 330 à M. Giscard d'Estaing, soit 58,03 % des suffrages exprimés, contre 41,96 %.

Des transferts de même nature ont été constatés par le RECOURS à Toulouse, Nîmes, Pau et Avignon. Le choix des rapatriés devrait peser, dans ces villes, sur l'issue des prochaines législatives.

POLITIQUE

L'effervescence dans le milieu audiovisuel

L'effervescence, apparue dès le lendemain de l'élection de M. François Mitterrand, continue d'agiter les rédactions des médias audiovisuels. Le contenu et la forme de l'information *dispensée sous le précédent septennat* alimentent des débats critiques — et parfois autocritiques — dans la plupart des *chaînes et stations*.

Les nombreuses mises en garde contre toute « chasse aux sorcières » *ont été jusqu'ici entendues, mais n'empêchent pas* la contestation d'une politique qui — surtout par le choix des chroniqueurs et *éditorialistes* — *ne péchait guère par excès* de pluralisme. Le conseil d'administration de Radio-France semble lui-même en avoir pris conscience puisqu'il a décidé d'ajouter aux « chroniques maison » la diffusion de « tribunes » confiées à des « journalistes engagés dans le débat d'idées ».

Les quatre grands partis auront donc chacun, le temps de la campagne législative, un droit de cité privilégié sur les *ondes nationales*. Mais la nécessaire libération de l'information se limite-t-elle à allouer un temps d'antenne aux formations *politiques* ?

Seule, R.T.L. paraît échapper à l'agitation. La question, y dit-on volontiers, n'est pas tant *ce qui se passe*... que ce qui se serait passé si l'ancien président avait été *réélu*. M. *Giscard* d'Estaing avait, il est vrai, ostensiblement boudé la station de la rue Bayard au cours de sa campagne.

A Europe 1, en revanche, la contestation, apparue au lendemain de l'interview du président sortant par M. Etienne Mougeotte — dans le cadre de la campagne offi*cielle*, — a donné lieu, ces derniers jours, à diverses réunions au cours desquelles une bonne partie de la rédaction a *vivement critiqué la politique de la station*.

Europe 1 : le réveil étonné

Il manquait, ce matin-là, bien des couverts au petit déjeuner qu'Yvan Levai a pris coutume d'offrir aux invités de son « 8 heures 30 », en laissant table ouverte à tous ceux qui le désirent. L'expérience aidant, il savait qu'un ministre « fait au moins huit tasses », un leader de l'opposition environ six et un sans grade... un *tea for two*. Mais cela, c'était avant...

Ce matin-là — la France venait à peine de virer au rose — le salon affichait complet à l'heure du crème croissant : pas un chef, pas *un sous-chef* ne manquait à l'appel pour saluer *M. Pierre Mauroy, tout nouvelle*ment entré dans l'antichambre du *pouvoir*. « *Simple courtoisie sans doute* », raillent quelques mauvaises langues, plus amusées qu'étonnées par l'empressement soudain des maîtres de la maison.

Qui donc irait imaginer que tant de politesse pressée n'était point innocente ? Qu'il y avait là, remis à la couleur du jour, quelques vieux réflexes de cour ? Que certains, parmi les plus affables, avaient peut-être de petites faiblesses à se faire pardonner ? Mauvais esprit... La page est tournée. Oublions le passé...

Et Europe 1 de redécouvrir, simple exemple, qu'un certain Jacques Delors pouvait avoir bien des choses à dire. On l'avait, il est vrai, quelque peu négligé depuis qu'il rêvait de sa « *nouvelle société* ». Qu'importe ! Il n'est jamais trop tard. D'autant que, sans perdre une minute, le grand *patron*, M. *Jean-Luc Lagardère*, a tenu à fixer la doctrine. Pré*sent, comme il l'avait annoncé*, à la première conférence de *rédaction qui a suivi le second* tour de l'élection présidentielle, lundi 11 mai, il a expliqué, en substance, que la maison avait toujours été « légaliste » et le serait donc avec le nouveau pouvoir, comme elle l'avait été avec le précédent.

« Mettre les choses au clair »

L'engagement n'a cependant pas suffi à tuer dans l'œuf la volonté renaissante de « *mettre les choses au clair* », largement partagée dans la rédaction. On a retrouvé, rue François-Ier, le goût des assemblées générales, un peu perdu depuis la crise qui, en 1974, vit partir Maurice Siegel et Jean Gorini, condamnés pour « *persiflage* » par M. Jacques Chirac.

Une première réunion de l'ensemble du personnel, dès le 12 mai, a vite pris des allures de « *grand déballage* ». « *On s'est regardé en face et ce n'était pas toujours beau*, raconte un des jeunes reporters de la station. *Ça donnait un peu dans le psychodrame autocritique et beaucoup de gens en sont sortis plutôt désorientés.* » Les plus anciens ont surtout retenu, eux, ce point d'orgue au débat, cri du cœur d'une secrétaire abasourdie : « *On en apprend des choses... Comment avez-vous pu tant manquer de vigilance ?* »

« *L'heure est au réveil*, explique un des syndicalistes de la rédaction. *C'est un réveil étonné et encore timide : tout le monde n'ose pas parler. Certains ont encore un petit ciseau dans la tête.* » Les syndicats ne paraissent pas convaincus des bonnes intentions affichées par la direction. Certaines informations puisées, affirment-il, à bonne source nourrissent leurs doutes : on aurait ainsi demandé à des techniciens d'étudier les parades possibles si, d'aventure, le gouvernement coupait le câble P.T.T. qui relie les studios de Paris à l'émetteur situé en Sarre. « *Pourquoi ces précautions*, demande un délégué, *sinon pour être prêt, le jour venu, à devenir une radio de combat ?* »

« Un trop long silence »

Certains en sont d'autant plus pressés de faire « *sortir la rédaction d'un trop long silence* ». Une seconde assemblée générale — *moins suivie que la précédente* — a ainsi discuté à bâtons rompus de tout ce qui fait la vie de la maison. « *Il s'agit de ne pas perdre de temps*, affirme un rédacteur. *La direction se dit ouverte à toute idée neuve : eh bien, profitons-en pour tout mettre sur la table et préparer un vrai changement en septembre* »

On a donc, d'abord, exigé vigilance et équilibre pour la campagne législative (et décidé de négocier avec Etienne Mougeotte, directeur de la rédaction, des *mesures propres à les assurer*). Et puis, pêle-mêle, on préconise l'aménagement des opérations communes avec Antenne 2 « *pour conserver l'identité et la spécificité de la station* », on revendique une garantie de pluralisme dans la politique éditoriale, on suggère une réforme des services, un renforcement des effectifs, on évoque les structures de demain, l'avenir de la Sofirad (37 % du capital d'Europe 1), la nécessaire concertation.

Bref, tout y passe. Un chef de service *se risque à parler de* « droit de veto » de la rédaction *dans le choix et l'orientation d'un* éditorialiste. Un autre, plus titré encore, songe à une distribution au personnel des actions détenues par la Sofirad. « *Bonne idée*, lui dit-on, *mais n'est-ce pas prématuré, comme une défiance inopportune à l'égard d'un pouvoir naissant dont les intentions paraissent ouvertes ?* »

Le « réveil » de la rédaction doit susciter une négociation rapide sur les points les plus urgents. Pour le reste, l'assemblée a souhaité la réunion d'un séminaire ouvert à tous les journalistes, à la fin du mois de juin, « *afin que la concertation, érigée en principe dans le protocole d'accord signé en 1974, soit réhabilitée et devienne la règle* ».

Mais les principaux changements ne viendront-ils pas d'ailleurs ? L'Etat, via la Sofirad, contrôle déjà une partie d'Europe 1. Que se passera-t-il demain si Matra, actionnaire principal, se trouve lui-même nationalisé ? Inconnues et incertitudes n'empêchent pas, pour l'heure, la rédaction de la rue François-Ier de rêver à un remue-ménage salutaire. Des contacts discrets avec ceux qui, dans l'entourage de M. François Mitterrand, ont charge de l'audiovisuel, ont, il est vrai, de quoi nourrir les ardeurs renaissantes : « *La balle est dans votre camp*, a-t-on dit aux émissaires. *Allez-y, on vous attend...* »

DOMINIQUE POUCHIN.

UN COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FR 3

Après s'être réuni le 20 mai pour examiner les conditions dans lesquelles s'est déroulée sur les antennes de FR 3 la campagne pour l'élection du président de la République et la manière dont il a été *rendu compte de* l'actualité qui s'y rapportait, le *conseil d'administration* de la société a publié un communiqué dans lequel il affirme :

« *Conscient des difficultés engendrées d'un côté par les contraintes de la réglementation et de l'autre par les exigences de l'actualité*, [le conseil d'administration] *a constaté que les services chargés de l'information ont, au plan national comme dans les régions et outre-mer, rempli de façon conforme à leur mission de service public la tâche qui leur revenait.* »

Selon ce communiqué, « *les critiques qui ont pu être formulées à cet égard sont apparues sans fondement et la compétence et l'impartialité des collaborateurs de FR 3 n'ont pu être valablement mises en cause* ».

Enfin, « *le conseil adresse à l'ensemble des personnels concernés un témoignage de satisfaction pour le travail accompli dans un esprit d'objectivité et d'équilibre* ».

Les réactions à l'étranger

Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement étrangers ont adressé de nouveaux télégrammes de félicitations à M. Mitterrand à *l'occasion de son entrée en fonctions. C'est ainsi que le chan*celier Schmidt a transmis au président ses « vœux les plus cordiaux » et en même temps *souhaité* « force, chance et réussite » à M. Mauroy dans un message distinct. Le roi Hassan II du Maroc rend hommage au « réalisme » et à la « perception du bien de l'Etat » qui, selon lui, constituent chez M. Mitterrand le « meilleur garant pour le développement de notre collaboration ».

Le général Pinochet, président du Chili, a exprimé l'espoir, selon le journal « la Tercera de la Hora », de Santiago, que l'« expérience socialiste, qui en d'autres lieux a échoué, se déroule bien en France ». Après avoir affirmé qu'on assiste, en France, « à *l'apparition d'un cas très intéressant* », l'auteur du putsch de 1973 a conclu : « Nous adressons tous nos vœux à la France et nous souhaitons à M. *Mitterrand* que *l'expérience socialiste réussisse* et ne connaisse aucune espèce de problèmes. »

Enfin, le Parlement du Ghana a adopté, à *l'unanimité*, une motion de félicitations au président français, qualifié de « progressiste » et dont il attend un renforcement des relations entre la France et l'ensemble de l'Afrique, pas seulement de l'Afrique francophone. — (A.F.P.)

MOSCOU : qui est ce Mitterrand ?

De notre correspondant

Moscou. — C'est peu dire que les milieux officiels soviétiques ont accueilli *sans enthousiasme* l'élection de M. François Mit*terrand* à la *présidence* de la République. Ils ont été pris au *dépourvu car ils ne croyaient* guère aux derniers sondages. Sous *une forme quelque peu triviale*, qui tranche avec le respect accordé généralement par les Soviétiques à toute autorité quelle qu'elle soit, M. Zamiatine, chef de la section d'information internationale du comité central, a manifesté cet embarras en déclarant, au cours d'une émission de télévision : « *Les gens nous demandent : qui est ce Mitterrand ?* » Et il est vrai qu'au lendemain du 10 mai, les journalistes soviétiques se sont montrés avides de renseignements sur le nouveau chef de l'Etat.

Après la tiédeur vient le temps de l'intérêt poli, dont témoigne *l'article* que la *Pravda* de ce vendredi 22 mai consacre à la *passation* des pouvoirs à Paris. Le correspondant à Paris du *journal décrit brièvement* la cérémonie, cite une phrase du dis*cours* de M. *Mitterrand*, « *une France juste et solidaire, qui entend vivre en paix avec tous...* », mais se garde de toute allusion à Jaurès, aux relations avec le tiers-monde ou à la réconciliation du socialisme et de la liberté. Suivent quelques éléments biographiques où la « *participation active* » de M. Mitterrand à la Résistance est soulignée, puis *l'annonce* de la nomination au poste de premier ministre de *M.* Pierre Mauroy, « *un des dirigeants éminents du parti socialiste* ».

Après avoir noté que l'échec de M. Giscard d'Estaing a été un « *coup dur* » pour les partis de droite, et que MM. Chirac et Lecanuet ont signé un accord électoral, le journal du P.C. soviétique s'abrite derrière *l'Humanité* pour décrire la situation à gauche. Il relève que le parti socialiste *est prêt à des négociations* avec tous les partis de gauche, y com*pris le P.C.F., et il cite* M. Georges Marchais qui a très souvent, ces *temps-ci*, les *honneurs* de la presse de Moscou. Le but des communistes *est de* « *garantir le changement grâce à une majorité parlementaire solide, claire et stable, d'union de la gauche et à un gouvernement d'union* ».

La *Pravda* fait, pour la première fois, référence au journal *Combat socialiste*, ce qui montre aussi que les temps ont changé. Mais ce n'est pas la politique *intérieure* qui intéresse le *plus* les Soviétiques, c'est la future *diplomatie française*. L'article se conclut en effet par la phrase devenue traditionnelle depuis l'élection de M. Mitterrand : « *L'opinion démocratique* (française) *considère que la France doit mener une politique de paix dans le monde entier et de coopération sur le continent européen.* »

DANIEL VERNET.

BONN : la nomination de M. Mauroy est jugée rassurante

De notre correspondant

Bonn. — « *Ils ont traversé le Rhin avec M. de Turenne...* ». La télévision ouest-allemande, qui a retransmis jeudi matin les cérémonies d'installation de M. Mitterrand à l'Elysée, n'a pas manqué de *s'étonner* au passage que cette marche militaire ait été *choisie* pour saluer le nouveau président. Interrogé un peu plus tard à ce *sujet*, l'ancien chancelier Willy Brandt a affirmé qu'il *ne croit pas pour autant que les* rapports franco-allemands *doivent poser des problèmes sérieux*, et s'est dit persuadé que « *les contacts vont s'établir rapidement* ».

Cérémonies officielles et liesse populaire sur les bords de la Seine *ont suscité ici des réactions* divergentes. Dans la plupart des *bulletins de nouvelles à la télévision* ainsi que dans les titres des journaux de vendredi matin, les entretiens Schmidt - Reagan de Washington avaient nettement le pas sur l'installation de M. Mitterrand à la présidence. Dans l'ensemble, pourtant, la plupart des comptes rendus sont plutôt empreints de sympathie à l'égard du changement qui vient d'intervenir. Encore les commentateurs ne savent-ils pas très bien s'ils doivent mettre l'accent sur la rupture ou sur la continuité. Les cérémonies officielles fournissent surtout l'occasion de relever ce qui ne changerait pas en France. C'est notamment le cas en ce qui concerne la force de frappe, comme l'a illustré la transmission du code nucléaire à M. Mitterrand. Un commentateur de la télévision s'est même écrié que la France fait preuve d'une « *incroyable continuité* ».

Le sentiment le plus général est cependant celui qu'exprime la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* pour qui la journée de jeudi marque l'ouverture d'une « *ère nouvelle* ». Le journal va même jusqu'à se demander si la Ve République ne vient pas de prendre fin. « *Bien des choses dans l'attitude de M. Mitterrand ce jeudi*, écrit-il, *suggèrent un rétablissement des liens avec la IVe ou même la IIIe République.* »

Dans l'immédiat, la nomination de M. Pierre Mauroy au poste de premier ministre est considérée ici comme plutôt rassurante. La presse de la République fédérale présente le maire de Lille comme « *un homme du milieu* », fidèle à la tradition démocratique des ouvriers du Nord de la France, attaché au « *socialisme éminent* » de Jaurès et qui ne saurait en tout cas être classé dans le camp des « *marxistes forcenés* ». — J. W.

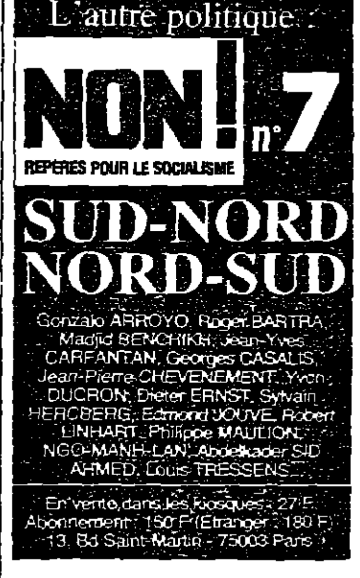
Le nouveau président à M. Reagan : « Je partage avec vous les objectifs de paix »

M. Mitterrand a adressé le 21 mai à M. Reagan le message suivant, en réponse à celui que le président américain lui avait fait tenir après son élection (*le Monde* du 13 mai) :

« *Monsieur le président, j'ai été particulièrement sensible au chaleureux message que vous m'avez adressé en votre nom et celui du peuple américain à l'occasion de mon élection à la présidence de la République, et je suis heureux que vous ayez vu dans cette élection démocratique le fruit d'une persévérance et d'une volonté qui vous ont rappelé votre propre expérience.*

» *Je partage avec vous les objectifs de paix, de progrès et de liberté qui sont issus de nos racines culturelles. Je souhaite que nous parvenions dans les années à venir et dans l'ensemble du monde à écarter les conflits, à promouvoir le développement économique et social, à faire progresser la cause des droits de l'homme et de l'indépendance des nations. Nous aurons, l'un et l'autre, nos responsabilités à assumer à cet égard.*

» *Je forme les vœux les plus sincères pour que le dialogue franco-américain se développe utilement et contribue à renforcer la paix mondiale, dans le respect des engagements que nos deux pays assument librement. En vous remerciant au nom du peuple français pour ce message de bienvenue, je me réjouis de vous rencontrer personnellement et de travailler avec vous dès le prochain sommet d'Ottawa.* »



● *Le M-19*, mouvement de guérilla révolutionnaire en Colombie, déclare dans un communiqué que la victoire de M. Mitterrand « *ne peut que renforcer la cause des peuples opprimés dans le monde* » et « *accueille avec espoir l'annonce d'une politique extérieure fondée sur la lutte pour les libertés, comprise avant tout comme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* ».

M. SENGHOR : la fin du mépris culturel envers le tiers-monde

« *Je pense que François Mitterand sera un grand président, parce qu'il est avant tout un homme de culture et un écrivain.* » On peut difficilement mettre en doute la sincérité du *chantre de la négritude*, invité discret mais visiblement ému du 21 mai, quand il évoque dans un langage toujours soigné l'« événement » qu'il vient de vivre. « *Sur le fond*, insiste-t-il, *il est important qu'un président de la République française soit socialiste. Pour la France, pour le monde et particulièrement pour le tiers-monde. Pendant la campagne électorale, les socialistes ont été les seuls à parler du tiers-monde. Ils ont publié un programme pour l'Afrique, et Mitterrand a terminé son allocution par des considérations sur le tiers-monde.* »

M. Senghor, qui a renoncé voilà cinq mois au pouvoir pour une « semi-retraite », estime avoir rencontré jeudi « *des hommes et des femmes qui annoncent le monde de demain* ». Evoquant l'échec de l'aide au tiers-monde, il *enchaîne* : « *On l'explique par l'égoïsme des pays développés, ce qui est vrai. Mais il s'agit surtout de mépris culturel. Pour un Nord-Américain, on dit qu'un revenu annuel par tête de 10 000 dollars est insuffisant, pour un négro-africain on juge qu'un revenu de 200 à 400 dollars est suffisant, car il n'a pas de civilisation.* »

Pour lutter contre cette aberration, M. Senghor compte sur le nouveau président français. « *Son discours*, dit-il, *débouche sur une réforme profonde de la société à la française et de la société humaine sur les cinq continents. Pendant les quinze années que j'ai passées au Palais-Bourbon, en tant que représentant du Sénégal, j'ai lutté contre le pacte colonial. Depuis, je dis qu'il n'y aura pas de nouvel ordre économique mondial sans un nouvel ordre culturel mondial.* »

Avec l'appui d'un « *écrivain qui défend la langue française grâce à son grand talent* », le poète de la négritude songe déjà à relancer l'idée qui lui est chère d'un « *Commonwealth à la française* ». La conférence qu'il avait organisée dans cette intention en novembre dernier n'avait pu se tenir, le gouvernement français n'ayant pas accepté une formule transactionnelle sur la représentation du Québec. S'agirait-il *d'une pointe* d'amertume à l'égard de M. Giscard d'Estaing, avec lequel M. Senghor s'entendait, dit-on, de moins en moins bien ? Sur ce point, l'ancien chef de l'Etat sénégalais se garde de toute allusion qui serait à ses yeux dénuée d'élégance.

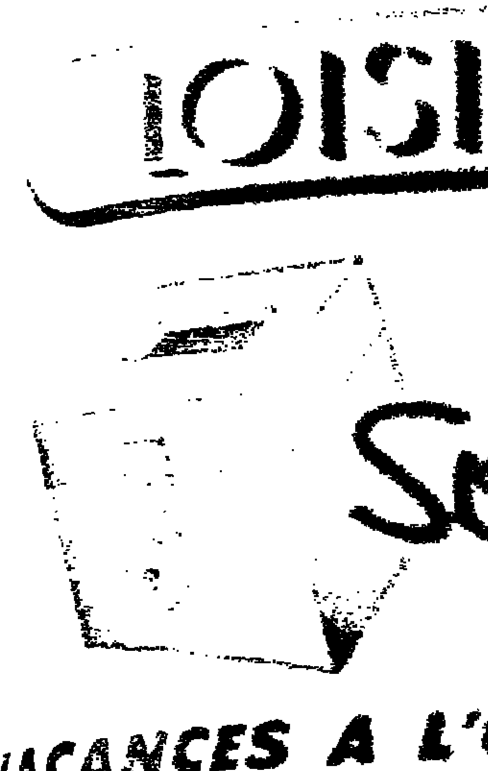
Et la possibilité d'une campagne française en faveur de sanctions contre l'Afrique du Sud ? L'apôtre du dialogue s'en accommode volontiers : « *Notre thèse a toujours été que les sanctions économiques seraient seules efficaces. L'Afrique du Sud est un pays africain : elle a les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres pays d'Afrique.* » M. Senghor conserve sa sérénité même dans les mises en garde : « *Ne vous leurrez pas, il y a aujourd'hui soixante-dix mille militaires soviétiques et cubains sur le continent africain contre dix mille Français.* »

Il se félicite de la *façon dont* les socialistes ont accédé au *pouvoir en France, et conclut* : « *Dans l'expression socialisme démocratique, le plus important demeure l'épithète.* »

JEAN-CLAUDE POMONTI.



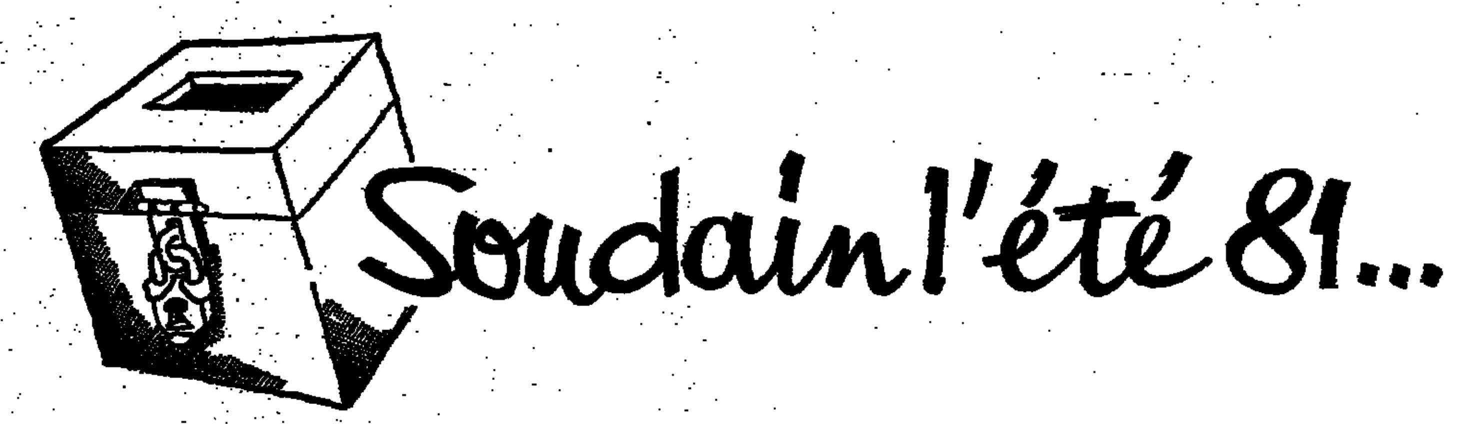




هكذا من الاصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME



VACANCES A L'OMBRE DES URNES

DEPUIS le 10 mai, les professions du voyage s'interrogent sur les conséquences de l'élection de M. François Mitterrand : les Français continueront-ils d'acheter des voyages à forfait ? Vont-ils se tourner vers le camping-caravaning et le sandwich au lieu de se rendre dans un petit hôtel-restaurant ? Les étrangers déserteront-ils la Côte d'Azur par peur politique ou s'y entasseront-ils comme jamais par intérêt monétaire ? Autant lire dans le marc de café, la proximité des élections législatives inhibant la demande de vacances.

Pour l'heure, la France se vend bien auprès des Français. Les gîtes de la Lozère affichent complet en juillet et en août dès avant l'élection présidentielle et, si la Savoie et les Alpes du Dauphiné ont connu un ralentissement des réservations, on y incrimine d'abord une météo très médiocre.

Dans le secteur du tourisme social, qui avait l'impression de ne plus compter dans les préoccupations du gouvernement, l'espoir est de mise. Certes, Villages-Vacances-Familles, Tourisme et Travail ou l'OCCAJ n'ont enregistré aucune fluctuation significative dans les réservations de l'été à l'annonce des résultats électoraux. Le niveau de la demande d'hébergement en villages de vacances s'établirait légèrement au-dessus de celui atteint l'année dernière. « *Le relèvement du salaire minimum et le déblocage des allocations familiales pourraient, s'ils se produisaient rapidement, inciter certaines familles aux revenus trop modestes à prendre des congés* », indique-t-on chez V.V.F.

Dans l'hôtellerie et la restauration, ce serait plutôt la morosité qui serait de rigueur. Le président sortant et M. Jean-Pierre Soisson, ancien ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, ont donné trop de gages à ces corporations, auxquelles ils ont témoigné, en de multiples occasions, leur intérêt et leur appui, pour que celles-ci ne portent pas le deuil de la défaite du 10 mai. Les « petits » fourneaux s'affolent d'une crise économique éventuelle qui tarirait leur clientèle d'affaires. Chez les « grands » aussi : « *Les étrangers ont moins envie de séjourner en France*, note M. André Saurin, délégué général du Syndicat national des chaînes hôtelières. *La période électorale et son résultat donnent de notre pays une image moins rassurante pour les hommes d'affaires étrangers. De plus, les douanes fouillent les touristes : deux clients du Hilton ont été importunés parce qu'ils disposaient de plus de 5 000 F sur eux. Cela peut nous faire du tort.* »

Dans l'attente

Chez les agents de voyage, c'est le « pot-au-noir ». Chez Jumbo, Kuoni, Touring Vacances, par exemple, l'année 1981 avait remarquablement débuté, mais les mois d'avril et de mai ont mis fin à l'euphorie. Si Delta se réjouit de vendre des voyages long-courriers (+ 40 %) et si Touring Vacances se trouve satisfait de ses moyen-courriers, M. Roger Darmon, directeur de Jet'Am, en revanche, se prépare à un été médiocre et se déclare prêt à « *annuler tous les vols à destination de l'Amérique du Nord que nous pourrons supprimer sans frais, car nous perdons de l'argent sur chaque passager, en raison de la hausse du dollar* ». A l'inverse, M. Jacques Maillot, P.-D. G. de Nouvelles Frontières, affiche une hausse de 17 % de ses réservations. Difficile de distinguer le vrai du faux dans un secteur qui, à l'évidence, est entré dans une période incertaine.

Gageons que les Français partiront quand même en vacances, quelle que soit la majorité envoyée à l'Assemblée nationale par le suffrage universel au mois de juin. L'hebdomadaire professionnel *l'Echo touristique* n'avait-il pas publié, en février, les résultats d'un sondage instructif à cet égard ? 88 % des mille personnes interrogées déclaraient qu'elles ne modifieraient pas leurs projets de vacances en fonction des résultats de l'élection présidentielle. Savoir où, quand et à quel prix les estivants prendront le large relève encore de l'art de la divination.

Attention aux épines

La rose sous le soleil

SOCIOLOGIQUEMENT conservateur, le département des Alpes-Maritimes a voté, le 10 mai dernier, à contre-courant de la tendance observée sur le plan national. Par rapport à 1974, le président de la République sortant y a accru, en effet, son avance sur le président élu avec 54,50 % des suffrages exprimés contre 53,65 % il y a sept ans. Le même phénomène s'est produit dans le département voisin du Var, lequel a été l'un des deux seuls en métropole à basculer, d'un scrutin à l'autre, de l'ancienne opposition à l'ex-majorité.

A l'évidence, la Côte d'Azur a montré son hostilité au « changement » proposé aux électeurs. Indépendamment des données démographiques et sociales propres à la région, ce vote traduit-il un réflexe de défense d'intérêts économiques supposés menacés ? Dans cette hypothèse, on pense aussitôt aux investissements immobiliers de caractère spéculatif qui pourraient effectivement subir le contrecoup d'une politique « anticapitaliste ». Mais aussi au tourisme, activité dominante et indirectement liée à l'immobilier des grandes villes du littoral. L'hôtellerie, les casinos, les agences de voyages, le commerce, réagissent aujourd'hui de façon différente mais généralement modérée aux conséquences de l'arrivée à l'Elysée de M. Mitterrand. Le principal souci des hôteliers réside dans l'application des mesures sociales annoncées par la nouvelle majorité présidentielle. « Le tourisme, *rappelle M. Paul Augier, directeur du Négresco, à Nice, et président du comité économique et social de Provence-Alpes-Côte d'Azur,* est une industrie de main-d'œuvre. Les salaires et les charges sociales représentent entre 40,50 % du chiffre d'affaires des palaces et 30 % à 35 % de celui des autres catégories d'hôtels. Une augmentation brutale du SMIC et un abaissement trop rapide de la durée du travail sans compensation fiscale mettraient à coup sûr nos établissements en péril. »

« Indispensable »

Cette crainte est partagée par le président du syndicat des hôteliers de Nice, M. Gilbert Stellardo, qui souligne le caractère particulier du calcul des salaires de l'hôtellerie dans les Alpes-Maritimes, où pour une partie, le personnel est rémunéré au fixe avec une majoration de 15 % sur le salaire de base. « Si le SMIC devait être relevé de façon importante, *explique-t-il*, ce versement de 15 % deviendrait insupportable, et nous n'aurions d'autre solution que de dénoncer des accords en vigueur et de revenir pour tous les employés à un paiement sur la masse. » *M. Stellardo, comme M. Henri Perreard, président du syndicat des hôteliers de Cannes, estime, en tout état de cause, impossible d'accorder la semaine de trente-cinq heures, alors que le temps de présence est actuellement de quarante-deux heures dans les palaces, de quarante-neuf heures dans les autres catégories d'hôtels. Les revendications des syndicats d'employés portent au demeurant, depuis de nombreuses années, sur la semaine de quarante heures « payées quarante » en cinq jours, avec deux jours de repos consécutifs.* « Cette réforme est indispensable, *affirme M. Aimé Paiche, secrétaire du comité de coordination de l'hôtellerie des Alpes-Maritimes (C.G.T.),* car les effectifs n'ont cessé de diminuer et les conditions de travail sont devenues de plus en plus difficiles. Les patrons doivent mettre de l'eau dans leur vin... »

Les responsables de la grande hôtellerie s'interrogent également sur l'orientation plus favorable au tourisme social que pourrait décider un gouvernement de gauche. « Le tourisme de la Côte d'Azur, *déclare M. Augier,* est essentiellement un tourisme de luxe et d'accueil des étrangers, donc pourvoyeur de devises. Ce serait une erreur que de le méconnaître. Même si le tourisme social doit avoir — et il a d'ailleurs déjà — sa place. »

Cette mutation éventuelle intéresse différemment les petits hôtels, qui verraient d'un bon œil l'arrivée de nouvelles couches de clientèles. « Le grand tourisme actuel va continuer, *estime M. Manuel, représentant des hôtels deux étoiles à Cannes.* Mais il pourrait s'y ajouter un petit tourisme complémentaire de familles venant de découvrir la Côte d'Azur.

GUY PORTE.

(Lire la suite page 18.)

Quand on reparle de Léon Blum

UNE chose est claire du côté des socialistes : l'horloge *du temps de vivre s'est* arrêtée en 1936. Les progrès du droit aux loisirs enregistrés alors, congés payés et semaine de quarante heures, ont été depuis complètement bloqués.

Une politique socialiste du tourisme aujourd'hui se devrait donc de mettre ses pas dans les pas de Léon Blum et de Léo Lagrange après avoir dressé le bilan de quarante-quatre années de régime inégalitaire.

M. Mitterrand n'est d'ailleurs pas tendre pour son prédécesseur. Dans un discours prononcé pendant la campagne électorale à Vieux-Boucau, dans les Landes, il a dénoncé l'inégalité des Français devant le droit aux vacances, l'absence de planification qui a conduit à des politiques successives incohérentes menaçant les professionnels de disparition par absorption ou liquidation, l'oubli du tourisme social, la politique économique du président sorti, qui préférait développer l'emploi saisonnier, précaire et non qualifié, l'absence d'un aménagement véritable du territoire.

Le président de la République réorientera donc la politique du tourisme selon quatre principes : permettre le libre choix et le libre accès aux différentes formes de loisirs, lutter contre toutes les formes d'aliénation qui pèsent sur le tourisme (ségrégation, entassement, consommations inégalitaires), insérer le loisir dans le cadre de vie des régions d'accueil et faciliter ainsi l'interpénétration des populations, et, enfin, respecter les équilibres naturels et faciliter les contacts avec la nature.

Au profit et aux devises, on oppose donc une politique économique et sociale globale qui ne manquerait pas d'avoir des conséquences sur l'augmentation du temps de loisirs. Ce sont tout d'abord la réduction du temps de travail, à trente-cinq heures, la cinquième semaine de congés payés et le relèvement des bas salaires et des prestations sociales. C'est aussi la création, avec le chèque-vacances, d'un système d'aide à la personne pour les plus défavorisés. C'est encore la décentralisation de l'Etat et le pouvoir donné aux conseils régionaux élus de développer et de maîtriser les équipements d'accueil. C'est, d'autre part, reconnaître le rôle des associations de tourisme social et leur donner les moyens de leur efficacité au service des plus défavorisés. C'est enfin la refonte du système des charges sociales qui frappent les entreprises de main-d'œuvre.

Un programme ambitieux

Plus précisément, les socialistes veulent aussi améliorer l'information du postulant aux loisirs souvent désemparé par la pratique publicitaire actuelle. Pour cela, il faudra ordonner et harmoniser les liaisons intercommunales, départementales et régionales et donc refondre France-Informations-Loisirs pour coller à ces réalités locales. La commune semble être, en effet, la structure dans laquelle doit s'enraciner le tourisme.

Le P.S. propose d'autre part une application nouvelle de la politique des offices d'H.L.M., afin qu'ils puissent étendre leur champ d'activité au tourisme et aux loisirs. L'Etat devra assumer une réelle politique foncière, la prise en charge des activités éducatives et le financement des équipements et de la formation professionnelle.

On le voit, un programme ambitieux qui vise à s'attaquer vraiment aux inégalités et à réconcilier le tourisme social avec le tourisme tout court. Pour mettre en œuvre ce véritable plan dont on ne connaît pas encore ni les priorités ni le calendrier, il apparaît aujourd'hui que le tourisme ne sera plus rattaché au ministère de la jeunesse et des sports, mais deviendra une charge à part entière, rattachée aux services du premier ministre. Office national, haut-commissariat (solution la plus probable) ou secrétariat d'Etat ?

OLIVIER SCHMITT.

SOUDAIN L'ÉTÉ 81...

L'Amérique à l'écoute

« A mesure que les Américains reprennent confiance par rapport à leur propre situation économique, on constate un regain d'intérêt pour la France », déclare M. Jean-Charles Roma, directeur général de l'Office du tourisme français pour l'Amérique du Nord. Le nouveau bureau ouvert à New-York sur la 5e Avenue a enregistré, en février, 20 % de demandes de renseignement de plus que l'année précédente, et celui de Los Angeles 10 % de plus. Déjà, en 1980, les séjours de citoyens américains en France avaient augmenté de 5,3 % (1,19 million de séjours de deux nuits en moyenne), alors que, globalement, la fréquentation de l'Europe par les Américains baissait de 3 %.

Les quatre millions de touristes qui vont chaque année en Europe se rendent forcément à Londres (culture et langue obligent) et à Bruxelles ou Amsterdam (villes d'accueil des charters les plus intéressants). Ils ne viennent pas obligatoirement en France. Ils sont, selon M. Roma, « *prêts à repartir* ». *Ils n'ont plus, de leur côté*, d'échéance électorale ; le taux de change *leur est favorable*, et les relations politiques entre la France et les Etats-Unis ne sont pas marquées par « trop d'éclats ».

Un dollar bas (il était à 4,20 F l'an dernier) ralentit mais n'empêche pas, selon M. Roma, le départ de ceux qui ont décidé, pour des raisons culturelles, de faire le voyage au Vieux Continent. Mais un change favorable (5,40 actuellement) est encourageant.

Toutefois, les questions politiques sont aussi importantes que le dollar. « *Une déclaration politique sur Israël peut avoir des répercussions sur des centaines de milliers de touristes potentiels dans la région de New-York.* »

C'est pourquoi l'élection de M. François Mitterrand n'aura pas forcément une influence négative.

Mal ressentie par les milieux économiques et financiers, elle a créé, dans le grand public, « *un effet de surprise mêlé de crainte. Les Américains n'ont pas suivi la campagne ; ils l'on découverte à l'arrivée. Il y a des mots qu'ils ne comprennent pas, nationalisations, par exemple. Ils craignent les mots communiste, socialiste et ne font pas forcément le rapprochement avec la social-démocratie allemande ou le socialisme de M. Kreisky. La composition du gouvernement et le résultat des élections législatives seront des éléments très importants. Et ce que la presse américaine en dira. Quelques jours après l'élection, le* Washington Post *a publié plusieurs bons articles, insistant sur les positions relatives à l'alliance atlantique, à Israël, aux accords de Camp David* ».

Derrière l'U.R.S.S. et l'Iran

Il est difficile d'évaluer d'éventuels désistements : le bureau de New-York a enregistré peu de questions après l'élection. Et l'une des caractéristiques nouvelles du marché est le *late-booking* : les gens se décident assez tardivement. Beaucoup partent en mai-juin. Le résultat des législatives pourrait éventuellement avoir une influence sur les départs en juillet-août.

D'une manière générale, « *il y a beaucoup de progrès à faire dans la manière dont nous accueillons les étrangers* », estime M. Roma. *Les Américains jugent le Français peu accueillant, assez arrogant, peu sociable avec les étrangers. Les Français dans leur ensemble ne sont pas trop mal accueillants*, selon M. Roma. *Mais l'Américain s'attend à ce qu'on parle anglais partout, et l'accueil de certaines professions liées au tourisme (chauffeurs de taxi, douaniers, C.R.S., etc.) est mal ressenti. Quelques mots d'anglais seraient les bienvenus...* »

Toutefois, le sondage publié par l'Association américaine des journalistes et écrivains de tourisme (*le Monde* du 9 mai) mettant la France derrière l'U.R.S.S. et l'Iran pour la qualité de l'accueil a provoqué quelques remous. La rédactrice en chef de *American Travel and Leisure* a démissionné de l'association à la suite de la publication de ce sondage auquel le tiers des membres seulement avaient répondu.

Même s'il exprime une rancœur *excessive*, ce test est sans doute significatif d'un jugement relatif sur notre pays et de la déception des voyageurs par rapport à l'hospitalité dont les Américains créditent la France. Et qu'ils n'attendent sans doute ni de l'Iran ni de l'U.R.S.S...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Salaires en retard

Les salaires du tourisme ont fait l'objet pour la troisième année consécutive des soins attentifs du *Répertoire des voyages*, mensuel économique du tourisme.

Pas de grosses surprises. L'écart des rémunérations est de 1 à 10. Le P.-D.G. le mieux payé en 1980 gagnait 299 000 francs auxquels on doit ajouter les revenus éventuels de son capital puisque les P.-D.G. sont actionnaires, jusqu'à 100 % de leurs entreprises. Dans le même temps, l'employé le moins bien payé gagnait 28 815 francs pour un travail polyvalent de billettiste, conseiller en tourisme et vendeur de voyages. La moyenne nationale réduit un peu les écarts puisque le P.-D.G. gagne 233 500 francs et l'employé 40 918 francs.

Première constatation : le tourisme n'est guère rémunérateur et le SMIC est le lot d'un certain nombre d'agents. Parmi les cadres dirigeants, le directeur général est le mieux loti, puisqu'un d'entre eux avoue un salaire brut de 550 000 francs et qu'il détient souvent un certain nombre d'actions. Le gérant arrive loin derrière pour un salaire moyen de 190 000 francs. Mais on peut souligner que les cadres dirigeants du tourisme sont désormais à parité, compte tenu de la taille de leur entreprise, avec les cadres des autres secteurs de l'activité économique.

179 122 francs

Du côté des cadres supérieurs, le directeur commercial supplante le directeur d'exploitation par un salaire moyen de 179 122 francs contre 137 780 francs. Ces écarts confirment que la vente est désormais plus vitale que la production pour l'entreprise. Si bien que les directeurs commerciaux du tourisme semblent rattraper leurs homologues des autres branches alors que les autres directeurs souffrent d'un retard certain du niveau de leur salaire.

Ce retard s'accentue si l'on considère les salaires des cadres moyens. Ils s'étagent de 71 000 francs pour les forfaitistes à 102 000 francs pour les commerciaux. Ces chiffres sont très loin de ceux recueillis pour l'ensemble des branches par la C.G.C., l'Expansion ou le ministère du travail qui laissent ressortir un salaire moyen supérieur à 100 000 francs.

Enfin, du côté des employés, alors que, comme le note justement le *Répertoire des voyages*, « *ils sont apparemment les plus complets et les plus qualifiés* », les salaires sont de loin les plus bas : 3 400 francs en moyenne par mois dont on doit soustraire les charges sociales. Ces chiffres reflètent assez bien l'amertume des « petits », quasiment tous titulaires d'un B.T.S., soit deux ans d'études supérieures après le baccalauréat. Certes, ces chiffres se situent dans la moyenne nationale des professions du commerce, mais cela ne peut être considéré comme une justification.

En conclusion, les professions du tourisme semblent offrir des salaires toujours en retard sur ceux des autres secteurs de l'activité économique. L'écart des salaires reste très important et explique bien des mécontentements. Ce qui ne peut pas ne pas avoir de retombées sur la qualité de l'accueil du public au comptoir...

La rose sous le soleil

(Suite de la page 17.)

Le tourisme d'hiver pourrait en être stimulé, car les Français sont encore trop peu informés des forfaits intéressants (sept jours à 110 F par jour, pension complète) que nous offrons. »

De l'avis général, le changement de régime politique ne devrait pas inquiéter la clientèle étrangère. « L'Autriche s'est également donné un président socialiste, *fait remarquer M. Roland Guiguet, président de la Chambre syndicale régionale des agences de voyage*, sans que son épanouissement touristique en ait été contrarié. L'essentiel est que le nouveau gouvernement mette en œuvre une politique efficace de promotion du tourisme français à l'étranger. »

Dans le milieu des casinos, les réactions sont franchement pessimistes. On craint surtout que les sympathies pro-israéliennes prêtées à M. François Mitterrand n'entraînent un changement de climat dans les relations entre la France et les pays arabes. Cette évolution pourrait avoir comme conséquence, redoute-t-on, d'« indisposer » *la clientèle fortunée du Moyen-Orient. Or, celle-ci, depuis l'effacement des Iraniens, est devenue, sinon en nombre, du moins par ses moyens hors du commun, essentielle pour le maintien du niveau d'activité des jeux à Cannes. Qu'elle vienne à manquer ou à se raréfier et l'exploitation d'un établissement comme le casino d'été du Palm-Beach pourrait, estime-t-on, en être sensiblement affecté.*

On s'inquiète également des répercussions des mesures fiscales susceptibles de frapper le capital en France, dans la mesure où les joueurs français représentent la moitié de la clientèle des casinos de la Côte d'Azur. « Davantage que les ponctions qui pourraient être opérées sur les plus gros revenus, *fait-on observer*, ce sont les effets psychologiques de cette politique qui risquent de compromettre l'avenir des casinos, car même les petits et moyens joueurs se sentiront mal à l'aise. »

GUY PORTE.

SÉJOUR

Le Tyrol vu d'une ferme

LA montagne la plus humanisée du monde, c'est le Tyrol autrichien. Faut-il attribuer cette qualité à l'accueil chaleureux des habitants ? Ou à leurs villages cossus et confortables avec leurs vastes fermes offrant à l'œil l'harmonieux mélange de murs crépis de blanc et de parties boisées soutachées du pourpre des jardinières de géraniums ?

Non. Ce qui porte le plus en évidence l'empreinte de l'homme, c'est bien la montagne. Il n'est de pré, de cascade et de bois qui ne semblent voulus, là, par une volonté respectueuse et persévérante. Dès la neige fondue, les fermiers fument leurs pâtures avec une application de maraîchers. Ni les forêts, ni les herbes ne présentent un aspect ébouriffé ; ils ne s'enferment pas pour autant dans des formes géométriques. Il s'agit d'une sorte de gigantesque jardin à l'anglaise où le connaisseur distingue les intentions savantes du paysan-jardinier tyrolien. Entre la neige et les eaux, entre les avalanches et les rocs, entre les graminées et les mélèzes, entre l'hiver et l'été, celui-ci a su polir, adoucir et arrondir.

Etonnez-vous, après cela, que les chemins forestiers débouchent sur des panoramas somptueux de cimes, que les bancs attendent le promeneur aux endroits les plus propices pour le repos ou la contemplation et même que les vaches semblent sortir tout droit d'une carte postale ! Le Tyrol fait dans le beau.

Malheureusement, l'herbe, la vache et le lait suffisent de moins en moins à assurer à l'agriculteur de montagne un niveau de vie qui soutienne la comparaison avec celui du citadin. Même en Autriche, où l'on s'est préoccupé de longue date de protéger le montagnard. Alors commence l'érosion morale et économique qui risque d'emporter, en quelques décennies, les bêtes, puis les hommes, puis la vie.

Banquiers aux champs

L'idée est née au Tyrol, depuis longtemps, que l'ordinaire du paysan pouvait être amélioré par des activités complémentaires et notamment par le tourisme. C'est ainsi que la banque Raiffeisen, établissement comparable au Crédit mutuel agricole français, s'est mêlée d'accueil à la ferme.

L'idée avait très vite germé d'équiper, dans les étages des fermes, quelques chambres pour les vacanciers. Raiffeisen prêta tout naturellement les fonds nécessaires aux travaux. « Notre banque ayant prêté cet argent, il était de son intérêt que les remboursements rentrent régulièrement, explique M. Herbert Mihatsch, responsable de la division du tourisme étranger. *D'autre part, elle se devait de rendre service au paysan. Elle a donc décidé, depuis 1972, de faciliter la commercialisation de ces gîtes.*

» La fermière recevait des lettres de demandes de renseignements ; elle n'avait pas toujours le temps ou la compétence pour y répondre. Parfois, le client téléphonait, mais toute la famille se trouvait dans les champs. Nous avons donc créé une organisation qui regroupe aujourd'hui entre cent vingt et cent trente fermes. »

Chaque maison candidate est visitée et cataloguée dans l'une des trois catégories en vigueur selon la qualité de ses installations. *« Nous demandons toujours qu'il y ait une douche, un balcon, une certaine superficie, et une salle commune où les vacanciers se retirent quand le temps est mauvais. Il faut aussi une franche séparation entre la partie des touristes et celle de leurs hôtes, car un paysan fatigué par une journée de foin peut ne pas du tout apprécier de trouver sa cuisine envahie. Les contacts entre touristes et agriculteurs doivent être choisis et non subis. »*

Pour que ses gîtes soient commercialisés par Raiffeisen, le paysan acquittera une taxe de 310 F par an et s'engagera à lui réserver la location pendant trois années. En échange, il verra ses chambres promues dans les prospectus édités par la banque. Il sera déchargé de tout tracas administratif et comptable et se consacrera à l'accueil de ses hôtes.

Le « produit » standard consiste en une semaine de séjour dans le Tyrol de l'Est ou dans le Haut-Tyrol. Sont compris dans les prestations le logement, le petit déjeuner, les taxes de séjour et un apéritif de bienvenue. Ceux qui le désirent et qui séjournent suffisamment longtemps bénéficieront d'une soirée tyrolienne au cours de la première semaine, d'un repas de viandes fumées au cours de la deuxième, et d'une excursion au cours de la troisième.

Envahis par les vacanciers allemands qui viennent en voisins, les Tyroliens apprécient de recevoir des hôtes étrangers. Parmi ceux-ci, les Français bénéficient d'une excellente cote : *« Ils sont gentils. Ils sont calmes. Il est possible de parler avec eux. »* On est loin de certains clichés déplorables qui traînent dans les sillages des touristes en provenance de l'Hexagone ! *« Pour donner une idée de cet engouement, il n'y a qu'à voir ce qui se passe dans le Tyrol de l'Est*, raconte M. Mihatsch. *Des fermières nous ont demandé des cours de langue française pour échanger autrement que par gestes avec leurs clients. Elles ont appris quelques mots usuels. »* Curiosité, goût de l'accueil ou sens professionnel aiguisé, l'attitude de ces fermières mérite le qualificatif de remarquable. Quand les Bretonnes ou les Provençales, propriétaires de gîte, apprendront-elles l'allemand ou l'anglais pour mieux comprendre les touristes ?

Quelques exemples donneront une idée des gîtes tyroliens. *Commune de Fiss (canton de Landeck)* : Siegfried Krismer est sculpteur, propriétaire de vaches et hôte. Il propose deux chambres avec douche et une chambre avec eau courante et douche à l'étage. Dans la même commune, Augustin *Illmer est garde forestier*, propriétaire de vaches et hôte. Il propose des chambres avec douche. Dans la commune de Schnann, Alois Traxl est propriétaire de vaches et hôte. Il propose des chambres avec eau courante et douche à l'étage. *Il* trait ses vaches en musique, en prétendant, pour rire, qu'elles donnent ainsi plus de lait.

Dans chaque ensemble, on retrouve la même distribution : l'étable, les chambres d'hôtes et la salle à manger-salle de jeu, la partie réservée à la famille *d'accueil. Ça sent l'étable : c'est* une ferme. C'est impeccablement propre : on dirait un petit hôtel, n'étaient les joues pomme d'api et les attentions maternelles de l'hôtesse...

ALAIN FAUJAS.

286 F par semaine

Selon la catégorie (2, 3 ou 4), le forfait d'une semaine — comprenant la chambre et le petit déjeuner — coûte par personne, en haute saison (du 20 juin au 22 août), 286 francs, 312 francs ou 375 francs. En basse saison (jusqu'au 20 juin et à partir du 22 août), 240 francs, 265 francs ou 326 francs.

Enfants de moins de trois ans : gratuité. Enfants de trois à douze ans : réduction de 30 %. Du samedi au samedi.

★ Renseignements : Office du tourisme autrichien, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57.

★ Réservations : Bäuerlicher Vermieterring Tiroler Oberland, c/o Raiffeisenzentralkasse Landeck, Innstrasse 7, A-6500 Landeck (Autriche), ou Bäuerlicher Vermieterring Osttirol, c/o Raiffeisenzentralkasse Linz Tiroler Strasse, A-9900 Linz (Autriche).

Partir...

Le Ladakh en fête

On connaît les sommets du Ladakh. Par ses fêtes. L'agence Peuples du Monde organise un voyage consacré à celles de Hémis. Trajet : Srinagar, Kargil, Leh, Hemis, Saspol. Prix : 9 580 francs. Dates : du 6 au 20 juin.

★ Peuples du Monde, 18, rue de Turenne, 75004 Paris. Tél. : 271-30-66.

Savez-vous sculpter ?

Dans le Bergeracois, il était une fois une communauté, qui avait restauré un vieux hameau où il fait aujourd'hui bon vivre. Artistes en diable, ils se dirent qu'ils pourraient faire partager leurs passions à leurs frères citadins. André se chargea de la sculpture, de la gravure et de la ciselure, Françoise préféra la tapisserie sur le métier haute lisse et Nicole le tissage. Les stages durent deux semaines. Du lundi 15 juin au 5 septembre. 2 000 francs en pension complète.

★ Les ateliers de la Salle-Cunèges, 24240 Sigoulès. Tél. : (53) 58-53-82.

La Chine de Marco Polo

Une Chine sur les pas de Marco Pol ; un voyage en Chine qui se termine dans les steppes de Gengis Khan. Du 29 juillet au 18 août. Itinéraire : Paris, Hongkong, Canton, Hangzhou, Shanghai, Pékin, Xilinhot, Huhehot, Pékin, Paris. Prix : 15 650 francs (pension complète, y compris assurance et visas).

★ Touvoyages, 25, rue de la Pépinière, 75008 Paris. Tél. : 266-90-90.



Nîmes dans l'arène de Rome

CELUI qui sait parfaitement, tel un cardinal de Murillo, s'envelopper de soie avec une cape, quand le taureau lui frôle le corps, est de retour. Paco Camino, l'enfant de Camas, foulera en effet, aux côtés d'El Cordobes et de Patrick Varin, le sable des arènes de Nimes, le samedi de Pentecôte. Aucun aficionado n'a oublié cet Andalou, aujourd'hui âgé de quarante ans, au regard un peu triste, qui, au cours des années 60, a réussi, épée en main, à se hisser au niveau du maître incontesté : Antonio Ordoñez. « *Une grande véronique de Camino et la course peut s'arrêter* », entendait-on murmurer au bar de l'hôtel Colon à Séville ou dans les ruelles du Puerto Santa Maria.

Certes, autour de la maison Carrée ou dans les jardins de l'hôtel Imperator, les aficionados rappelleront qu'il y a une dizaine d'années le *niño sabio* connut un certain désintérêt pour le toreo. Mais tous ont encore en mémoire son formidable exploit, qui le sauva, à cette époque, de la grisaille. S'enfermer seul dans les arènes de Madrid pour tuer six taureaux de six élevages andalous. Mais trois ans plus tard, c'est le drame. Son peon de confiance, son frère Joaquim Camino, est éventré en banderillant un taureau d'Atanasio Fernandez. Aussitôt, le maestro annonçait sa retraite. « *Pour ne pas*, disait-il, *désespérer un peu plus ma mère.* » Et il rangea l'épée. Mais l'année dernière, il revêt à nouveau l'habit de lumière. Besoin d'argent ? Besoin de toréer ? Les deux à la fois sans doute. Et le 30 mai 1980, dans les arènes d'Aranjuez, cette ancienne cité royale, il reçoit un terrible coup de corne d'un taureau de Baltasar Iban (*le Monde* du 20 juillet 1980).

Camino reprend donc l'épée, face à des bêtes provenant de l'élevage de Manolo Gonzalez. Mais les « toristas », ceux qui savent que la tauromachie, c'est d'abord le combat d'un taureau, seront également présents dans l'amphithéâtre romain pour assister à une corrida concours d'élevages (six taureaux provenant de six élevages) avec notamment des Miura, Pablo Romero, Torrestrella, Guardiola et Juan Pedro Domecq. Et le dimanche de Pentecôte, l'éleveur castillan Victorino Martin lancera dans le ruedo nîmois six représentants de sa ganaderia. Ce paysan de Galapagar a réussi, grâce à une sélection minutieuse, à redonner au taureau sa vraie place dans l'arène (*le Monde* du 20 juillet). Ce travail paie. Car Victorino Martin, gouailleur en diable, et emportant toujours un peu de terre de la sierra accrochée à la semelle de ses souliers, a réussi à forcer les portes du club, très fermé et quelque peu sophistiqué, des éleveurs de taureaux de combat. Car, de même que l'on vient assister à une corrida des éleveurs andalous Miura ou Pablo Romero, on se tasse sur les gradins pour découvrir les « Victorino ».

Simon Casas, le nouveau directeur des arènes de Nimes, présente donc une féria intéressante que lui envient de nombreuses cités « tras los montes ». Ce n'est que justice pour la cité des Antonins qui fête cette année, malgré l'indifférence de la municipalité, le bimillénaire de sa fondation par Rome.

JEAN PERRIN.

Livres - Pèlerinages

Pour la première fois, le double souvenir d'Alain-Fournier et de Charles Péguy sera conjointement évoqué. Les deux associations (1) qui se consacrent aux deux écrivains, tués l'un et l'autre durant la première guerre mondiale, proposent un voyage sur les lieux de la disparition de l'auteur du « Grand Meaulnes » à l'occasion de l'apposition d'une plaque commémorative dans l'église de Loupmont (Meuse), où Péguy entendit sa dernière messe.

Le départ aura lieu le 30 mai, à Paris, à destination de Verdun, où on dinera, et dormira, après l'audition d'une conférence. Le lendemain, circuit des Hauts-de-Meuse, messe à Loupmont, etc., et retour dans l'après-midi.

★ Prix du voyage : de 200 à 350 F, selon le mode d'hébergement. Renseignements et inscriptions : Amitié Charles Péguy, 4, rue Auguste-Bartholdi, 75015 Paris. Tél. : 579-31-36, l'après-midi seulement.

(1) L'Amitié Charles Péguy et l'Association des amis de Jacques Rivière et d'Alain-Fournier.

FÉRIA

• VENDREDI 5 JUIN, à 17 h. 30 (corrida concours).

Toros : Juan Pedro Domecq, Miura, Pablo Romero, Manolo Gonzalez, Guardiola et Torrestrella.

Toreros : Palomo Linares, Ruiz Miguel et Thomas Campuzano.

• SAMEDI 6 JUIN, à 16 h. 30.
Toros : Manolo Gonzalez.

Toreros : Paco Camino, El Cordobes, Patrick Varin.

• DIMANCHE 7 JUIN, à 16 h. 30.

Toros : Victorino Martin.
Toreros : Ruiz Miguel, José Antonio Campuzano, Manili.

• LUNDI 8 JUIN, à 16 h. 30.

Toros : Alvaro Domecq (Torrestrella).

Toreros : Paquirri, Nimeno II, Espartaco.

La Bourboule se requinque

LA Bourboule, au cœur de l'Auvergne, a décidé que thermalisme ne devait plus rimer avec ennui. On y conjugue donc cette année le mot « cure » au mode plaisir et animation. La quatrième station thermale française, au premier rang des stations auvergnates avec plus de vingt-quatre mille sept cents curistes en 1980, sans rien renier de son passé médical bien connu, a choisi de faire porter tous ses efforts sur ce qui se passe quand on sort de l'établissement thermal ou de chez le médecin.

Ce parti pris correspond certainement aux aspirations des curistes, qui, pour plus des deux tiers, sont âgés de moins de dix-huit ans et accompagnés par leurs parents, en parfaite santé et en vacances. Les affections soignées à La Bourboule, allergies respiratoires (rhinopharyngites, asthme) ou cutanées (eczéma), laissent un temps certain aux vacances ou aux loisirs que la mairie de La Bourboule a pris en charge.

A la disposition des curistes, un espace vert en plein centre-ville, 12 hectares non clôturés qui ont fait l'objet d'aménagements multiples. D'abord, une vaste pelouse entretenue, et une aire de jeux aménagée pour les enfants. Un pré ouvert, zone domestiquée, mais laissée à l'état de nature, jouxte la pelouse et permet toutes les aventures. Un parcours de santé traverse ce parc ainsi que deux petits trains du Far-West. En plus des jeux traditionnels, balançoires, tourniquets, etc., et l'inévitable manège de chevaux de bois, une aire de jeux en bois éducatifs a été installée récemment.

Cet arsenal, destiné aux enfants, ne serait pas complet sans le télécabine qui relie le parc à Charlannes et donne du relief à l'ensemble. Là-haut, la ville a mis un hôtel en gérance et construit une piste de roller-skate. On n'a pas oublié la luge d'été, sorte de bobsleigh à la taille des enfants, dont la piste sera complétée l'année prochaine par un toboluge de 400 mètres de dénivelé, qui descendra jusqu'au parc.

Deux bâtiments anciens ont été ou sont en cours de rénovation. Le Pavillon, d'ores et déjà en service, abrite toutes les activités d'intérieur pour enfants dans de petits ateliers à géométrie variable afin de répondre vraiment à tout besoin nouveau qui pourrait surgir. L'accès en est très facile, les tarifs sont de 5 F pour l'après-midi et de 30 F la semaine ; ils permettent aux enfants de préparer avec des animateurs les trois temps forts de la saison thermale, trois fêtes des enfants qui durent une semaine pendant laquelle toutes les activités sont gratuites.

Le second bâtiment, qu'on appelle la Restauration, va, dans sa partie intérieure, retrouver sa fonction initiale des années 30, c'est-à-dire un salon de thé, mais « très décontracté », insiste le docteur Monique Fourot-Bauzon, adjointe au maire de La Bourboule chargée des problèmes thermaux et de l'animation.

A l'étage, sous une énorme charpente de bois, un club de détente adulte va être aménagé avec les mêmes possibilités d'ateliers, de salles de réunions ou de jeux qu'au Pavillon.

Bien évidemment, La Bourboule met à la disposition des vacanciers, comme les autres communes, deux piscines, un gymnase et des clubs sportifs divers, quatre courts de tennis qui seront bientôt sept, un minimum, et un centre équestre.

Il est plus rare de trouver dans une commune de cette taille un golf public de neuf trous, un hippodrome et un casino, qui se transforme occasionnellement en cinéma.

Ce choix résolument touristique ou sportif était la priorité du docteur Fourot, qui estime que la réussite d'une cure, au-delà de la thérapeutique qui n'a plus besoin de faire ses preuves, dépend aussi de l'environnement global qui accompagne cette cure. D'autre part, la durée moyenne d'une cure est de trois semaines, qui paraissaient souvent bien longues à des enfants et à leurs accompagnants. Il semble désormais, c'est là un exemple à méditer, que La Bourboule ait réussi à renverser la vapeur. — O. S.



هكذا من الاصل

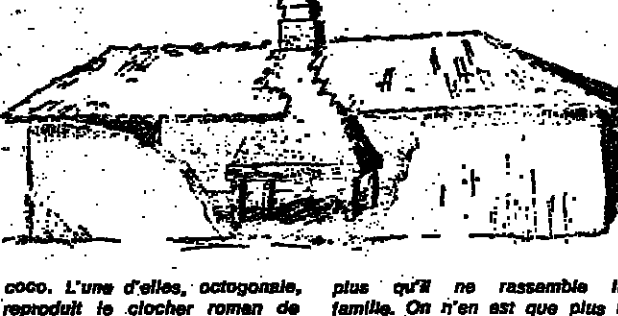
DE FRANCE

L'Ain dans l'âtre

MACON est la ville de France qui a la plus haute teneur d'antiquaires à l'hectare de sol urbain. Elle le doit à son propre patrimoine, à la richesse et à l'humidité de la Bresse voisine, à sa situation privilégiée sur l'axe ferroviaire et routier le plus fréquenté d'Europe.

Avant que la culture du maïs ou du « blé turc » (fin dix-septième siècle) n'amenât la prospérité, le paysan bressan était un assez pauvre bougre. Sa ferme était misérable. Sa fortune tenait dans un coffre, dont les pieds enfonçaient dans le sol. L'humidité interdisant qu'on prît des placards dans le pisé, il fallut attendre la multiplication du poulet par le maïs pour obtenir celle du meuble. Ce fut l'aisance. On vit le chef de famille offrir une armoire à tout enfant qui lui naissait. C'est alors que la ferme bressane, avec ses colombages, son toit en tuiles canal et, surtout, cet admirable balcon de bois qui la court d'un bout à l'autre, prit dans l'esthétique rurale ce rang qu'elle n'a plus quitté.

Mais il est un meuble qui échappe totalement à l'antiquaire, c'est la cheminée sarrasine. De plus en plus rare, elle singularisait, jadis, la maison bressane et son aire géographique, coïncidant avec l'ancien fief des seigneurs de Bâgé; englobait, avec le sud-ouest de l'Ain, quelques limitrophes de Saône-et-Loire. Elle s'annonce à l'extérieur par une mitre ou un clocheton monumentaux, surmontés d'une croix en brique ou en fer, également « sarrasine ». On y reconnaît des influences byzantines pour les plus anciennes, romanes, gothiques, voire rococo. L'une d'elles, octogonale, reproduit le clocher roman de Bâgé-le-Châtel. Mais bien autre chose est de l'intérieur ! C'est un immense entonnoir quadrangulaire en colombage ou en brique, qui traverse le grenier pour s'ouvrir au rez-de-chaussée en plein milieu d'une vaste salle commune. Il est supporté par deux maîtresses poutres sur lesquelles prend perpendiculairement appui un chevêtre fait de deux autres poutres d'à peine moindre section. Le tout peut reposer sur quatre robustes piliers, quoique ce ne soit ni fréquent ni nécessaire. La crémaillère est suspendue à un bras transversal ou à une potence métallique. Elle domine d'imposants chenets, dont les quatre pieds, posés sur un dallage à même le sol, supportent jusqu'à des troncs d'arbres.



Tel est l'appareil de la « cheminée chauffant au large ». Plus qu'aucune autre, elle représente la conception moyenâgeuse qui, à partir du douzième siècle, en a fait le cœur de la maison. Auparavant ce cœur ambulait dans des braseros au gré des besoins. A l'heure du radiateur, il se réduit à la soupière sinon au réfrigérateur qui disperse plus qu'il ne rassemble la famille. On n'en est que plus à l'aise pour évoquer avec l'archaïsme de la « sarrasine bressane » les fastes d'une vie patriarcale aujourd'hui révolue. Au dix-huitième siècle, par exemple, une bonne dizaine de personnes pouvaient prendre facilement place sous la hotte, qui ne mesurait pas moins de 3,50 à 4 mètres de côté. Vers le mur était l'arche-banc, flanqué de la chaise à sel. On y concluait les marchés et, au moment où commençait la veillée au cours de laquelle on égrenait le maïs, toute l'histoire du pays passait à travers les chicots des vieux qui y régnaient. Guerres et massacres, fêtes et pestes, épidémies et pendaisons tenaient l'auditoire en haleine. Les femmes soupiraient et se signaient aux bons endroits. Ce rite reléguait à un rang subalterne la grande table de famille au-dessus de laquelle trônait la planche à pain. A la périphérie, toute une literie profitait de la chaleur, tandis que dans une lointaine pénombre luisait faiblement toute une batterie de cuivres. On voit d'ici ce Le Nain que Greuze, natif de Tournus, nous devait et que, peut-être, il a signé.

Mais pourquoi « sarrasine » cette diable de cheminée ? Pourquoi « blé turc » ce maïs qui nous vint notoirement d'Amérique du Sud sur les galions espagnols du seizième siècle ? Parce que dans le royaume, à cette époque, et Molière en fait foi, est sarrasin, turc ou maure tout ce qui est étrange ou étranger et, pour tout dire, inexpliqué. La cheminée, il n'en est pas d'autre exemple en France qu'aux cuisines de Fontevrault (Viollet-le-Duc) et en je ne sais quel château alsacien. Est-elle donc si vieille au dix-huitième siècle, qui la qualifie, qu'on en ait déjà perdu la trace ? Ce sont paraît-il des peuplades chassées des rives de la mer Noire par les Turcs (vrais ceux-là) qui l'ont apportée. A moins que ce ne soient les Vikings venus du Nord. Parmi toutes les hypothèses, peut-être peut-on retenir celle de l'ethnographe Arnold Van Gennep, qui y voit l'ouvrage d'artisans ambulants autant que spécialisés, d'origine mauresque ou espagnole.

Quoi qu'il en soit, ces cheminées, qui étaient un bon millier au dix-huitième siècle, quelques centaines au dix-neuvième siècle et quatre-vingts à la libération, ne sont plus qu'une trentaine. Il était temps de les classer. Venant de Paris, vous les trouverez, généralement fléchées, sur les routes de Tournus et de Mâcon à Bourg. Elles sont au mieux de leur densité à Saint-Trivier-de-Courtes (Ain), où un itinéraire est prévu. Dans une magnifique ferme à balcon, l'une d'elles est le centre d'un passionnant Musée du bocage bressan. Elle a retrouvé sa vocation.

ANDRÉ SEVERAC.

UN AUTORAIL EN DORDOGNE

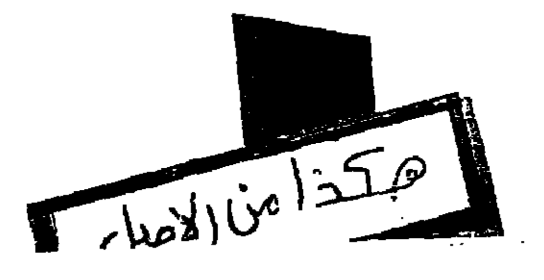
FERMÉE, l'an dernier, pour cause de non-rentabilité (*le Monde* du 30 janvier 1980), la ligne S.N.C.F. qui joint Sarlat, en Dordogne, à Saint-Denis-près-Martel, dans le Lot, sera-t-elle rouverte ? Le projet a, en tout cas, été présenté à l'assemblée des syndicats d'initiative du Périgord par un cheminot retraité, M. Roger Vidal. L'idée consiste à faire circuler, sur les 50 kilomètres de voie qui longent la Dordogne, des autorails touristiques pendant la saison. Il en coûterait 100 000 à 150 000 francs par an.

Cette somme pourrait être fournie par les deux départements concernés et, bien entendu, par la vente des billets aux touristes. M. Vidal invoque, à l'appui de son projet, le succès rencontré par la ligne touristique *Coutras-Saint-Mariens*, en Gironde. A noter, toutefois, qu'un autre projet de train touristique en Périgord, sur une ligne désaffectée entre Thiviers et *Saint-Pardoux*, a échoué l'an dernier, malgré l'appui d'un jeune industriel parisien.

JACQUES MAHUAS.

● *France-Accueil 1981.* — Avec cent soixante-dix hôtels et six mille chambres en France, deux cents *hôtels en Grande-Bretagne* et en Irlande, quarante hôtels en Suisse, la chaîne « volontaire » France-Accueil offre à sa clientèle toute une gamme de choix dans une hôtellerie fondée sur le confort et la tradition. Son guide 1981 vient de sortir.

★ France-Accueil, 46, boulevard Cote-Blatin, B.P. 378, 63010 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. : (73) 93-92-50.



Hippisme

Pur-sang aux hormones

On ne sait plus à quelle éprouvette ni à quelle hormone se fier : le 27 avril, les commissaires de la Société d'encouragement distancent *No Lute* de sa victoire dans le prix Greffulhe, une analyse d'urine ayant révélé un traitement récent aux anabolisants ; or, trois semaines plus tard — dimanche passé, par conséquent — le même *No Lute*, sans être cette fois sous l'influence directe d'une drogue (des analyses effectuées avant *et après la course l'ont confirmé*) gagne, plus facilement encore, le *prix Lupin, d'un niveau supérieur* à celui de la précédente épreuve.

Essayons, en tournant trois fois notre plume dans les hormones de la longue « Décision du comité de la Société d'encouragement » en date du 14 mai, d'y *voir un peu* clair. Au demeurant, certains attendus *de cette « décision »*, qui a retiré sa licence à l'entraîneur de *No Lute*, Aage Paus, et lui a en outre infligé 100 000 francs d'amende, aideraient à dessiller les yeux de qui voudrait encore obstinément les tenir clos.

D'abord, il apparaît que l'administration d'hormones est devenue d'un usage courant dans certaines écuries. Aage Paus a reconnu qu'un autre de ses pensionnaires, *Explorer King*, distancé, lui, du prix Noailles, en avait reçu *« trois injections, sur prescriptions vétérinaires »*, à la fin de l'année 1980. Quant à *No Lute*, *c'est l'entraîneur lui-même* qui avait décidé de lui en administrer, au *mois de février*. Pourquoi ? Parce qu'il *« toussait »*. Inutile de faire semblant de croire que cette générosité de l'armoire aux hormones était le seul fait de l'écurie Paus. La situation réelle est beaucoup plus proche de celle que révélaient dimanche des propos d'entraîneurs :

« Des hormones ? On en administre l'hiver, dans l'inter-saison, à beaucoup de poulains qui ont des problèmes de croissance... »

En somme, la Nandrolane a relayé l'huile de foie de morue chère à nos grands-mères.

Comme les nageuses

Ici, deux questions : son administration, en dehors de la saison des courses, à titre de traitement de longue haleine, est-elle délictueuse ? L'utilisation ne déborde-t-elle pas largement sur la période de la compétition ?

L'article 69 du code des courses est ainsi rédigé : *« Il est interdit d'administrer* ou de faire administrer *à un cheval, par quelque procédé que ce soit, un produit de nature à modifier, au moment de la course, la condition physique de ce cheval. »*

Si l'on administre des hormones à un cheval, c'est bien pour améliorer, *donc modifier sa condition physique*, et dans la perspective de la course *puisque c'est là la vocation exclusive* de l'animal. Mais on n'agit pas dans l'intention de modifier la condition physique au SEUL moment de la course. Dans le vide ouvert par l'absence de ce petit mot se glisse toute l'équivoque de la question du doping. On a considéré jusqu'ici qu'était un doping la pratique modifiant directement la condition du cheval pendant une courte période de temps recouvrant la course ; *qu'était un traitement la pratique la* modifiant de façon durable, voire définitive dans les espoirs du propriétaire et de l'entraîneur. Le distinguo est-il encore de mise ? N'est-il pas contraire à l'esprit même des courses quand sont en cause des produits qui ne portent pas remède à une faiblesse passagère mais *visent à élever durablement les possibilités* physiques d'un cheval, sans *que cette amélioration, cependant, se* transmette à sa descendance : pis : *alors que, dans le cas des femelles,* la manipulation nuit à cette descendance ? La motivation essentielle des courses, chez les propriétaires, les éleveurs, les entraîneurs, est une désignation objective de futurs étalons (1), lesquels peuvent atteindre aussitôt une valeur de plusieurs millions de dollars. Il nous semble qu'il y a fraude dès lors qu'on influe sur cette désignation sans *influer, sinon en sens inverse,* sur ce qu'elle devrait recouvrir : un *potentiel génétique supérieur.*

Quant au fait de savoir si des anabolisants ne sont pas (ou plutôt : n'étaient pas, car depuis le 27 avril, chacun se méfie) utilisés en dehors de l'inter-saison hivernale, deux observations :

— *Les pouliches, plus sensibles* aux hormones que les mâles (voir, *en sports humains, le précédent des* nageuses de l'Est), ont révélé ces *dernières années, par rapport à ceux-ci, y compris et même surtout* au plus haut niveau de la compétition, bien après l'inter-saison, une qualité dont elles n'avaient jamais aussi souvent fait preuve dans le passé ;

— *Depuis le 27 avril, jour où les* distancements de *No Lute* et d'*Explorer King ont indiqué* aux professionnels des courses qu'il y avait quelque chose de changé dans les spectrographes de la Société d'encouragement, la géographie du succès a les pôles à l'envers ; on voit revenir au premier plan un entraîneur comme François Mathet, dont les chevaux, ces dernières années, paraissaient toujours manquer d'un petit quelque chose pour forcer *la victoire (François Mathet* avait, comme nous, dénoncé à *maintes reprises, dans des instances* professionnelles, l'envahisse*ment des anabolisants)* ; à l'inverse, les ailes de la gloire paraissent avoir quitté le ciel de certaines écuries dont les représentants, même, courent moins souvent.

Envol définitif ? Probablement pas. Même si l'on considère, comme nous, que la victoire de *No Lute*, dimanche, a encore emprunté, en dépit d'une analyse directement né*gative, au « traitement » administré* en février, il faut se souvenir d'un *vieil axiome des cours de Chan*tilly : le doping aide un bon cheval à être *encore meilleur* ; il ne fait pas un bon d'un mauvais. Le succès *reviendra* au succès. Mais il ne sera plus une quasi-exclusivité. Quelque chose qui était pourri dans le royaume des courses se trouve en partie extirpé.

Tous les effets ne sont pas supprimés pour autant. Des propriétaires dont des chevaux n'ont été que les seconds de vainqueurs douteux peuvent considérer que c'est injustement que la gloire et les millions qui lui sont attachés les ont fuis.

Une rumeur circule : certains prélèvements passés auraient été *mis en surgélation dans* l'espoir, maintenant réalisé, que les techniques de détection des résidus hormonaux dans l'organisme s'affineraient.

Si la rumeur n'est pas exacte, il faut du moins retenir sa suggestion pour l'avenir : si des anomalies, *non analysables dans l'instant, reparaissent*, mettre « en conserve » des *prélèvements pour des jours scien*tifiquement plus perspicaces. La *prescription étant au moins de trois* ans, le surgélateur sera la meil*leure épée de Damoclès* et, par conséquent, le meilleur garde-fou.

LOUIS DÉNIEL.

(1) Et, un peu accessoirement, de futures bonnes poulinières.

Philatélie

N° 1690

FRANCE : Hommage à la presse.



Le timbre qui doit rendre hommage à la presse représentera deux effigies et les inscriptions suivantes : « Presse, loi du 29 juillet 1881, Art. 1er, l'imprimerie et la librairie sont libres », ainsi que verticalement, à gauche : « 350e anniversaire : La Gazette Théophraste Renaudot » et à droite : « Centenaire de la mort d'Emile de Girardin, le journal : *la Presse* ». Vente générale le 1er juin (22/81). — Retrait prévu pour le 8 janvier 1982.

2,20 F, noir et rouge.

Format 22 × 36 mm. Maquette d'Huguette Sainson, gravure de Michel Monvoisin. Tirage : 7 000 000 d'exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

A LOUDUN

— Les 30 et 31 mai, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire, ouvert à l'hôtel de ville, 1, rue Gambetta, à Loudun (Vienne). — Oblitération « P.J. ».

— Le 30 mai, de 8 h. à 12 h., au bureau *de poste de Loudun.* — *Boîte* aux lettres spéciale pour « P.J. ».

A PARIS

— Les 30 et 31 mai, de 10 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Forum du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, Paris (4e). — Oblitération « P.J. ».

— Le 30 mai, de 8 h. à 12 h., à la *R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er*, et au bureau de poste de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris (7e) ; de 10 h. à 17 h., au *Musée de la poste*, 34, boulevard de Vaugirard, *Paris-15e*. Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

● Les deux bureaux temporaires utiliseront, exactement, le même cachet à date.

ANDORRE : Retrait de timbres.

Le retrait des timbres d'Andorre s'effectue, en règle générale, simultanément dans les bureaux de poste de la Principauté et aux guichets philatéliques de l'Hexagone se trouvant à :

Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Mont*pellier, Nantes, Nice, Paris,* Riquewihr, Strasbourg ; par correspondance, au service philatélique, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09, ainsi qu'à la Recette principale de Perpignan.

— Le 5 juin prochain, le timbre de 2,00 F, « Pintura pré-romanica de Sant Cerni de Nagol », émis le 25 octobre 1980 (P.J.), sera retiré de la vente.

Correspondance

Dans le Monde *du 11 avril, nous annoncions la parution de deux timbres de la série Europa 81 consacrés aux danses folkloriques* « typiquement françaises » : *la bourrée croisée et la sardane. M. J. Escoda, de Saint-Ouen, nous reprend sur notre expression.*

La sardane est et demeure typiquement catalane. Même l'Etat espagnol (et c'est tout dire...) ne serait jamais tombé dans un ridicule aussi grossier. La Catalogne (...) ne se sent spirituellement vassale de personne. Sa langue, son folklore, sa culture en général, lui sont propres. Si le monde veut en profiter, ce qui est *normal, tout comme les Catalans* peuvent profiter de la culture du monde, c'est bien ainsi. Mais qu'on *puisse écrire* que cette danse — la sardane, — typiquement catalane, est une danse typiquement française, c'est le comble du pillage !

Je sais très bien que nous, Catalans, nous sommes une nation sans Etat, mais ce n'est pas une raison pour que l'on fasse de nous feu de *tout bois*...

Après trois siècles d'occupation par Paris et par Madrid, notre langue est toujours vivante et bien vivante, notre folklore et notre culture aussi, et nous tenons à ce que personne ne nous dépossède.

FRANCE : Carnets avec couver*ture-annonce « Philexfrance 82 »*.

Les carnets de timbres classiques — au type Sabine — à 1,40 F comportant actuellement une couverture-annonce Exposition philatélique internationale « Philexfrance 82 » sont en vente aux guichets philatéliques, ainsi qu'au service philatélique des P.T.T., 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

Ces services disposent des trois carnets de : 5 × 1,40 = 7,00 F ; *10 × 1,40 = 14,00 F*, et 20 × 1,40 = 28,00 F. Chaque carnet existe soit à gommage normal, soit à gommage tropical. L'ensemble des six carnets coûtera 98,00 F.

Par contre, il n'existe pas encore de carnet comportant la même couverture dans la valeur de 1,20 F. Sauf pour le carnet grand format de 20 × 1,20 = 24,00 F, avec gommage normal, en vente, à notre connaissance, qu'au guichet philatélique de Paris-41, 5, avenue de Saxe, 75007 Paris.

Dans la série de 1,40 F, il existe également un carnet grand format de 10 × 1,40 = 14,00 F, seulement avec la gomme normale.

ADALBERT VITALYOS.

هكذا من الاصل

Plaisirs de la table

Un quartet

Bon rapport à la place

Evidemment il faut être invité ! Ou alors faire partie de ce cercle Foch où l'on trouve une piscine, un sauna, une cinémathèque, que sais-je ?... Il ne m'a pas semblé en tout cas que ce cercle Foch, dont le président est M. V. Sasson, soit trop exclusif. Et si vous trouvez un membre pour vous y amener, vous serez séduit par la cuisine du chef Liban, l'accueil du directeur, M. Yver (d'une famille du métier), et, dans ce cadre de calme et de fleurs, d'une carte aux prix raisonnables qui m'a régalé d'une bouillonnade des pêcheurs et d'un gratin de volaille de Bresse.

★ CERCLE FOCH, 33, avenue Foch (16e). Tél. : 501-24-25.

Malgré le handicap

Stéphane Oliver s'est installé (après bien des galops d'essai). Son handicap n'est pas dans le prénom qu'elle a à se faire (pour le nom, il existe déjà en deux, et même, bientôt en trois, avec Bruno, fils de Michel, réussites), non, mais en la maison qu'elle reprend, cette Canelle des quais, de triste mémoire sur le plan de la table sinon du snobisme toutou parisien qui y envoya, le soir, de jolies personnes des deux sexes et des messieurs argentés de tempes et de portefeuille.

C'est dire qu'un endroit comme çà n'ouvre que le soir. Et qu'on y vient tard. N'espérez pas, dès 19 heures, vous régaler d'une cuisine elle aussi dans le vent (avec, néanmoins, les œufs au plat Louis Oliver pour saluer le grand-papa !)! Une cuisine japonaise mais non pas niaise car le chef, nippon, sait préparer le saumon cru, la fricassée de foies de lapereaux, le magret au vinaigre de miel, etc.

★ LA CANNELLE, 50, quai des Grands-Augustins (6e). Téléph. : 329-33-27. Fermé lundi.

Napoléon Baumann bien placé

Guy-Pierre Baumann, le Napoléon de la choucroute, propose, avenue de Friedland, une carte triplement originale. D'abord, ses choucroutes (classiques, au pot-au-feu, au confit de canard, au poisson, de lotte au lard, etc.). Ensuite, ses poissons (sole aux courgettes, turbot au gratte-cul, blanquette de saint-pierre au madère) et, enfin, nouveauté, des recettes anciennes comme le bœuf mode (Pierre de Lune, 1656), les cuisses de canard à la moutarde (Menon, 1742), le filet de barbue mariné (1765). Ce ne sont pas les moins nouvelles de conception.

Très belle maison, bon service, cave honnête.

★ BAUMANN-ETOILE (Napoléon). 38, av. de Friedland (8e). Tél. : 227-99-60.

Premiers galons pour la Devinière

C'est sous le signe de Rabelais (et parce qu'il fut au Petit Riche) que le nouveau propriétaire de Bessière a voulu se placer en prenant pour enseigne La Devinière. La carte hésite encore à proposer les rillettes, les rillons et c'est dommage. Du moins la terrine d'anguilles aux pistaches, le foie gras d'oie, la potée d'escargots, sont agréables, le saumon (frais) est au beurre blanc et l'étuvée de volaille aux deux moutardes évoque les gélines chères à Balzac.

Et la cave est, elle, en situation, avec le chinon, le champigny, un savennières sec (La Bizolière 79) à 45 F, un château de La Roche de Mme Joly.

★ LA DEVINIERE, 97, av. des Ternes (17e). Tél. : 574-10-60. Fermé dimanche.

LA REYNIÈRE.

FOURCHETTE EN L'AIR

Polidor encore

C'ETAIT, il y a plus d'un lustre, hélas, le lieu de nos fringales étudiantes : un restaurant un peu plus cher que les « cantines » du quartier ; tellement meilleur avec, enfin, de vraies portions d'une vraie cuisine. Polidor n'a pas changé, juré.

Ni dans son cadre : derrière sa vitrine de crémerie, ses rideaux en passementerie, sous les lampadaires Belle Epoque et les glaces de Venise, voici, toujours, les rigoureuses rangées de tables de marbre au pied de l'antique crédence de service. Ni dans son style : serveuses en long tablier blanc, d'une familiarité de bon aloi. Ni dans sa qualité et ses prix : l'important.

On travaille ici, comme l'indique le menu dessiné à l'ancienne, dans la cuisine familiale : celle qu'on ne trouve presque plus ailleurs. Six plats en sauce nouveaux chaque jour (sautés, ragoûts de viandes et de volailles, abats, abattis, de toutes sortes) sans compter les grillades traditionnelles, les pâtisseries et les hors-d'œuvre, tous faits à la maison. Cette savoureuse estouffade de bœuf aux olives et vin blanc vous coûtera 25 F ; ajoutez 10 F de champignons à la grecque et 9 F de baba Chantilly ; contentez-vous d'un quart de bordeaux déclassé pour 2 F ; terminez par un café passé au filtre individuel... Votre addition ne dépassera pas, en moyenne, les 50 à 60 F et vous aurez déjeuné à votre faim, avec plaisir.

Fourchette en l'air... Impossible de ne pas rêver entre deux plats aux fantômes qui rôdent encore dans ce qui est un des plus anciens bouillons littéraires du quartier Latin, bâti sur les restes de l'enceinte de Philippe Auguste (on vous en montrera les traces dans les W.C. à la turque conservés, vieillesse oblige, en l'état). Barrès déjeuna ici mais aussi Gide, Valéry, Joyce, Hemingway et, plus près de nous, Léautaud, Paul Fort, Jacques Prévert, Boris Vian et ses amis du collège de pataphysique...

Cela dit, on l'a échappé belle. Le Polidor, il y a quatre ans, faillit disparaître emporté dans la tourmente des snacks et restaurants exotiques qui a balayé toute la rue Monsieur-le-Prince et le quartier voisin. Nous avions connu son ancienne propriétaire, Mme Bony, solide et rugueuse Aveyronnaise qui usa sa vie entre sa caisse et sa cuisine. Elle voulut vendre, facile ; mais pas à n'importe qui ; pas à un industriel de la mangeaille en tout cas, elle ne pouvait s'y faire. Parmi ses clientes les plus fidèles, elle s'était liée à une Bretonne étudiante en droit et en Sciences-Po. Restauratrice, pourquoi pas aussi bien qu'employée de banque ? Marie-Christine Kervella, c'est son nom, prit le pari. Mme Bony l'initia durant quelques mois, lui laissa son chef qui, depuis quarante ans, tient les fourneaux et l'abandonna à sa chance. Elle n'a pas eu tort, apparemment, Marie-Christine est heureuse de ce qu'elle fait et assurée maintenant de réussir. « Ma clientèle vous la voyez, des étudiants, leurs professeurs, quelques médecins. Je leur offre ce qu'ils ont toujours trouvé ici : de la cuisine honnête à des prix convenables et surtout le cadre et l'atmosphère qu'ils aiment. Pourquoi voulez-vous qu'ils ne me soient pas fidèles ? » *Pourquoi pas en effet ?*

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

★ 41, rue Monsieur-le-Prince. Pas de réservations. Fermé le dimanche.

MIETTES

● *Mon « papier »* sur le Poitou gourmand (mais oublieux de ses recettes d'autrefois) m'a fait adresser par le C.R.D.P. de Poitiers un fascicule « Manger autrefois en Poitou » réalisé pour l'Année du patrimoine, par l'académie de Poitiers (sous la direction d'Elisabeth Morin, professeur d'histoire-géographie au lycée Aliénor d'Aquitaine, et de J.-C. Morin), soixante recettes traditionnelles, mais surtout une étude passionnante. Un lecteur, de son côté, me dit que le seul bon restaurant de Poitiers est *Aux armes d'Obernai* (19, rue Arthur-Ranc, tél. 41-16-33), mais Denise Husser, dame d'Arc, y fait de la cuisine alsacienne, son pays. Il est vrai qu'au *Château de Périgny* (Relais et Châteaux, à Vouillé, tél. 51-80-43), M. Brossard a demandé à l'ami Barrier, de Tours, des conseils pour orienter sa carte vers le régionalisme.

● *Un grand homme* de métier disparaît ! C'est l'ami Jean Moussié qui du Bistro 121 avait fait la grande maison sympathique et familière que l'on sait. A sa femme et à sa fille qui perpétuent *le Bistro 121* (121, rue de la Convention (15e), tél. 557-52-90), à son fils Jean-Claude (qui anime *le Petit Machon* du 123 de la même rue, tél. 554-08-62), les gourmands peuvent toujours faire confiance. Le style « Moussié » demeure.

● *Un an d'existence !* Le restaurant *Pascal* (12, rue de l'Eperon (6e), tél. 634-13-34) a eu bien des malheurs et connaît la réussite. Il inaugure, aux déjeuners, des « plats grand-mère » (bourguignon, navarin, blanquette, lapin moutarde, poule à la crème, etc.) à 42 F s.c.

ones ... Dejeuners d'affaires ... Banquets ... après Minuit ... livraisons à domicile

هكذا من الأصل

jeux

échecs N° 918

INFILTRATIONS

(48e championnat de l'U.R.S.S., Vilnius, 1981)
Blancs : A. BELIAVSKY
Noirs : L. PSAHIS
Défense ouest-indienne

1. d4	Cf6	19. Rh2	h5!! (h)
2. ç4	é6	20. Df1	ç×d4
3. Cf3	b6	21. é×d4	Fa6! (i)
4. g3	Fa6	22. Df2 (j)	b4!
5. Cb-d2 (a)	Fb7 (b)	23. g4	Tç2! (k)
6. Fg2	Fé7 (ç)	24. Dé3 (l)	Fb4! (m)
7. 0-0	0-0	25. Cd-f3	Fé2! (n)
8. Dç2	d5	26. Tg1	F×f3!
9. ç×d5	é×d5	27. C×f3 (o)	Cç7! (p)
10. Cé5	ç5	28. Cé5	T×b2
11. b3	Cb-d7	29. Tç6	Fd2
12. Fb2	Tç8	30. Df3	Té6
13. Dd3	Té8	31. g5	Cé4
14. Ta-ç1	Tç7 (d)	32. Tf1	T×ç6
15. Tf-d1 (é)	Cf8! (f)	33. C×ç6	Dé8
16. é3	Fd6	34. Cé5	Cé6
17. h3	Cé6!	35. Dg4	C×d4
18. f4 (g)	Dç8	36. abandon. (q)	

NOTES

a) Ou 5. Da4, Fé7 : 6. Fg2, 0-0 ; 7. Cç3, ç6 ; 8. Ff4, Dç8 ; 9. Tç1, Db7 : 10. Cé5, d5 ; 11. ç×d5, ç×d5 ou 5. Dç2, ç5 ; 6. Fg2, Cç6 ; 7. d×ç5, F×ç5 ; 8. a3, Tç8 ou 5. b3, d5 ; 6. Fg2, Fb4+ ; 7. Fd2, Fé7 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. ç×d5, C×d5 ; 10. Cç3, Cd7 ; 11. Té1, ç5. La sortie rampante du C-D ne pose, en principe, aucun problème aux Noirs.

b) Evitant sagement l'avance é4. Par exemple, 5.... ç5 ; 6. é4 !, ç×d4 ; 7. é5, Cg8 ; 8. Fg2, Fb7 ; 9. 0-0, Dç8 ; 10. Cb3, Cç6 ; 11. Cb×d4, C×d4 ; 12. D×d4, Cé7 ; 13. b3, Cf5 ; 14. Dd3, Fç5 ; 15. Fd2 avec avantage aux Blancs comme après 9.... é7 ; 10. Té1, Cf5 ; 11. g4, Cé7 ; 12. Cé4. Sur 5.... Fb4 la réplique de Kasparov contre Spielmann (Olympiade de 1980) semble forte : 6. Db3 !, Cç6 ; 7. d5, F×d2+ ; 8. F×d2, Cé7 ; 9. Fç3, Cf5 ; 10. Cd2, Cd6 ; 11. f3, 0-0 ; 12. é4, é×d5 ; 13. ç×d5, F×f1 ; 14. T×f1.

c) Ou 6.... Fb4 ; 7. 0-0, 0-0 ; 8. a3, Fé7 ; 9. Dç2, ç5 ; 10. é4, d5 ; 11. ç×d5, é×d5 ; 12. é5, Cé8 ; 13. h4 ! (Bachkovsky - Georgadze, 1980). Ici encore, sur 6.... ç5 l'avance é4 est décisive : 7. é4 !, C×é4 ; 8. Cé5, Cç3 ; 9. Dh5, g6 ; 10. Dh3 ! et si 7.... C×é4 ; 8. Cé3, d5 ; 9. Da4+, Cd7 ; 10. C×é4, d×é4 ; 11. Fé3 ou encore 7.... ç×d4 ; 8. é5, Cg8 ; 9. 0-0, d6 ; 10. C×d4! ou enfin 7.... d6 ; 8. d5!

d) A l'issue de l'ouverture, les Noirs ont un jeu sans faiblesse.

é) A considérer est 15. Cd-f3, mais les Blancs veulent interdire l'accès de la case é4 au C-R ennemi, ce qui se comprend.

f) Une bonne idée : les Noirs visent la case d4 via é6.

g) Maintenant le C sur son avant-poste au prix d'un affaiblissement certain.

h) Peu à peu les Noirs s'emparent subtilement de l'initiative. La menace 20.... h4 ! existe : si 21. g4, ç×d4 ; 22. é×d4, C×f4.

i) Gagnant de l'espace.

j). Si 22. T×ç7, D×ç7 ! ; 23. D×a6, Dç3 !

k) Après la diagonale a6-f1, la colonne ç est occupée.

l) Si 24. f5, C×d4 ! Il faut parer l'entrée du Fa6 en d3.

m) Le F-R surgit, menaçant 25.... F×d2.

n) Extraordinaire infiltration des pièces noires.

o) Si 27. D×f3, Fd2 ou C×d4.

p) Cet élégant retrait du Cé6 qui ouvre la colonne é à la T-R succède à la démonstration du puissant jeu positionnel de Psahis : les Blancs, qui perdent le Fb2, pourraient abandonner. Ils sont, en outre, en proie à un extrême « zeitnot ».

q) Ecrasés, les Blancs dépassent le temps réglementaire.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 917
L. KUBBEL
« Tidskrift for Schack » - 1916
(Blancs : Rh7, Tç5, Cé4, Pa2, d3, é5. Noirs : Rf8, Da8, Pa7, d7, é7.)

1. é6! (menaçant 2. Tg5 sans craindre 1.... d5 à cause de 2. Tç2!, d×é4 ; 3. Tg2), d×é6 ; 2. Tg5, Dç6 ; 3. Tg8+, Rf7 ; 4. Cg5+, Rf6 ; 5. Cf3!! (menace 6. Tf8 mat), D×f3 ; 6. Tf8+ et 7. T×f3 ou 5.... Rf5 ; 6. Cd4+ et 7. C×ç6 ou bien 5.... é5 ; 6. Tg6+ et 7. T×ç6. A cette combinaison fondée sur le passage de la verticale f s'ajoute harmonieusement le gain horizontal : 1. é6!, d×é6 ; 2. Tg5, Db7 ; 3. Tg8+, Rf7 ; 4. Cd6+!, é×d6 ; 5. Tg7+ et 6. T×b7.

ÉTUDE
Y. BASLOV (1979)

BLANCS (4) : Rf6, Td3, Fd5, Ca5.
NOIRS (5) : Ré1, Fç1 et d7, Ch4, Pé6.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 915

LA PARADE SOUTERRAINE

Ce problème, dont on ignore l'auteur est simple et astucieux.

	Nord	
	♠ A R 2 ♥ 8 5 4 3 2 ♦ 4 3 ♣ 6 5 4	
Ouest ♠ D V 10 9 6 3 ♥ — ♦ A 7 6 5 ♣ V 8 7	N / O E / S	**Est** ♠ 8 7 ♥ D V 10 9 7 6 ♦ 9 8 2 ♣ A 10
	♠ 5 4 ♥ A R ♦ R D V 10 ♣ R D 9 3 2	

Ouest ayant entamé la dame de pique, *comment la défense peut-elle faire chuter* CINQ SANS ATOUT ?

Réponse :

Le déclarant a besoin d'utiliser ses deux couleurs mineures ; pour *affranchir les carreaux*, il lui suffira de jouer carreau de la main, mais, pour faire quatre trèfles, il sera indispensable de jouer une fois trèfle du mort (sauf si Est a défaussé son as de trèfle sur le quatrième carreau).

De toute façon, il est évident :

1) que Sud ne peut pas laisser passer l'entame (car la défense ferait un pique et deux as) ;

2) qu'il ne faut pas jouer trèfle à la deuxième levée, car Est prendrait et rejouerait pique pour *affranchir cette couleur tant que* Ouest a la reprise de l'as de carreau.

Le déclarant doit donc prendre avec le roi de pique et jouer carreau. Ouest doit alors laisser passer, mais seulement *deux fois*, car si Sud fait immédiatement trois carreaux, il lui suffira de monter au mort à pique et de jouer trèfle pour réaliser son contrat (Est n'ayant plus de pique à jouer quand il prendra la main avec l'as de trèfle).

Après avoir pris au troisième tour à carreau, *Ouest doit rejouer son quatrième carreau pour permettre* à Est de se défausser. Cependant, il ne servirait à rien qu'Est jette maintenant son as de trèfle car Sud donnerait à Ouest *son valet de trèfle pour* faire quatre trèfles sans craindre les piques qui ne sont pas encore affranchis.

Alors, que faire ? Voici cette étonnante défense : sur le quatrième carreau, *Est doit défausser non pas son as de trèfle, mais son dernier pique !*

Voici alors la *dernière phase* de la défense mortelle : Est détient encore l'as de trèfle second et le déclarant est obligé de jouer trèfle du mort s'il veut faire quatre levées à trèfle ; mais, pour être en Nord, il doit jouer pique et *affranchir tous les piques* d'Ouest. Or, si les piques d'Ouest sont libérés, Est pourra cette fois jeter sans inconvénient l'as de trèfle (sur l'as de pique).

Les erreurs du passé

En 1935, les Américains Gottlieb et Schenken, qui formaient sans doute à cette époque la meilleure paire mondiale, allèrent disputer en Angleterre une « partie fixe » *de cent robres* qu'ils gagnèrent de 7 000 points.

	Nord	
	♠ R 9 6 2 ♥ D 2 ♦ D V 8 4 ♣ D 8 5	
Ouest ♠ A 8 7 5 4 3 ♥ A 9 7 ♦ A 9 5 ♣ 4	N / O E / S	**Est** ♠ D V 10 ♥ — ♦ R 10 6 3 2 ♣ R V 10 6 2
	♠ — ♥ R V 10 8 6 5 4 3 ♦ 7 ♣ A 9 7 3	

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Newmark	Schenk.	Ingram	Gottl.
—	—	passe	passe
1 ♠	passe	3 ♠	4 ♥
4 ♠	contre	passe	5 ♥
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant *entamé* le 4 de trèfle (singleton) pour le 5 et le 10, Sud a pris avec l'as et a rejoué le 3 de cœur pour le 7, la dame et le 6 de carreau. *Comment Gottlieb, en Sud, aurait-il dû jouer* pour ne chuter que de deux levées (500) à CINQ CŒURS contrés ?

Note sur les enchères :

Sud s'est embusqué au premier tour au lieu d'ouvrir de « 4 ♥ », mais cette décision n'a pas été très heureuse. D'autre part, le « contre » de Nord est discutable car, après le passe d'entrée du partenaire, l'espoir de faire quatre levées en défense est lointain.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS
Méfiez-vous des slogans et Mission accomplie (908 et 909).

« Au bridge, écrit Tauveron, *les* plus beaux coups sont ceux qui réussissent, même s'ils n'observent pas toujours les lois de probabilité. »

Non, il ne faut jamais se laisser *influencer par le résultat comme* c'est le cas chez la plupart des bridgeurs. Dans ces deux problèmes, la solution adoptée (par Lev et par Crane) était nettement la meilleure, même à cartes cachées.

dames N° 146

L'IMPLACABLE GARROT

Championnat de LENINGRAD, 1981
Blancs : VETSMAN.
Noirs : BATS.
Ouverture : Raphaël.
Début : Chefneux.

1. 32-28	18-23	18. 43-38	12-18
2. 33-29 (a)	23×32	19. 31-27 (h)	17-22 (i)
3. 37×28	13-18 (b)	20. 26×17!! (j)	22×31
4. 28-23 (c)	19×28	21. 37×26	11×22
5. 29-24	20×29	22. 28×17	7-11 (k)
6. 34×32	14-19	23. 49-44!! (l)	11×22
7. 39-33	10-14	24. 33-28! (m)	22×33
8. 44-39	8-13 (d)	25. 38×29	14×25
9. 41-37	15-20	26. 32-28	23×32
10. 40-34	5-10	27. 26-21	16×27
11. 46-41	20-24	28. 36-31	27×36
12. 45-40	16-21 (e)	29. 47-41	36×38
13. 31-26	11-16	30. 39-33	38×29
14. 37-31	6-11 (f)	31. 34×5!! (n)	
15. 41-37	1-6		Abandon.
16. 33-28	3-8 (g)		
17. 38-33	18-23		

NOTES

a) Caractéristique du premier temps de l'une des multiples variantes (variante classique, variante d'Amsterdam, variante lyonnaise, variante Bizot, variante Raman, etc.) du début Chefneux qui, en principe, présente l'avantage d'aérer le jeu et de rendre moins difficile le développement de la grande diagonale 46 à 23.

b) Voici un coup de dame amené en 1962 par M. Blanpain (Damier-club lillois) à partir de la variante d'Amsterdam : 3... (20-25) ; 4. 39-33 (12-18) ; 5. 41-37 (7-12) ; 6. 44-39 (1-7) ; 7. 46-41 (19-23) ; 8. 28 × 19 (14 × 23) ; 9. 50-44 (17-22) ; 10. 31-27 (22 × 31) ; 11. 36 × 27 (10-14) ; 12. 35-30 (5-10) ; 12. 40-35 (14-20) ; 14. 30-24 ! tentant la faute pour damer à la case 1 sur une combinaison à deux variantes (tactique) (12-17) livre le coup de dame 15. 34-30 ! (23 × 34 b1) ; 16. 33-28 (20 × 29) ; 17. 28-22 (17 × 28) ; 18. 38-32 (29 × 38) ; 19. 43 × 1 ! (34 × 43) ; 20. 49 × 38 (25 × 34) ; 21. 1 × 40. +.

b1) 15.... (25 × 34) ; 16. 39 × 30 (23 × 25) ; 17. 33-23 (20 × 29) ; 18. 28-22 (17×28) ; 19. 27-21 (16×27) ; 20. 33-32 (27 × 38) ; 21. 43 × 1 !, +.

c) Le meilleur repli classique par un deux pour deux.

d) Dans les eaux calmes d'un début classique sans le moindre contact encore entre les deux combattants.

e) 12.... (10-15) ; 13. 49-44 (18-23) ; 14. 32-28 (23 × 32) ; 15. 37 × 28 (15-20) ; 16. 41-37 (20-25) ; 17. 47-41 interdit 17.... (16-21), les Blancs, par une combinaison en cinq temps et rafle de cinq pions, obtenant le gain 18. 28-22 (19 × 28) ; 19. 33 × 22 (17 × 28) ; 20. 34-30 (25 × 45) ; 21. 44-40 (45 × 34) ; 22. 39 × 26 !, etc., B + 2 et +.

f) Ou 14. ... (7-11) ; 15. 34-29 (10-15) ; 16. 29×20 (15×24) ; 17. 50-44 [ou 49-44 ou 50-45] et coup de dame simple à 46. 17. ... (24-29) ; 18. 33×24 (19×30) ; 19. 35×24 (13-19) ; 20. 24 × 22 (17 × 46) ; 21. 26 × 8 (3×12 m), etc., N+, *les Blancs ne* disposant pas de crochet pour prendre la dame et maintenir l'égalité numérique.

g) Déplacement audacieux du pion *pivot (pion dont le rayon d'action* est le plus vaste).

h) Renforçant l'enchaînement de l'aile droite adverse.

i) Nécessaire pour briser cet enchaînement, et pourtant fautif. Cet enchaînement, comparable à un garrot (au sens d'instrument de supplice), avec les pions à 26 et à 27, va s'avérer alors implacable !

j) *Meilleur que* 20. 28×17 (11×31) ; 21. 36×27 (7-11) ; 22. 26×17 (11×31) ; 23. 37×26, avantage positionnel aux Noirs du fait, en particulier, de la présence d'un pion adverse faible à la bande : pion 26.

Les deux points d'exclamation ne se justifient toutefois pas par ce choix plus judicieux, mais par la longue portée d'un piège qui pourrait se traduire par un coup de dame à la case 5, dans onze temps.

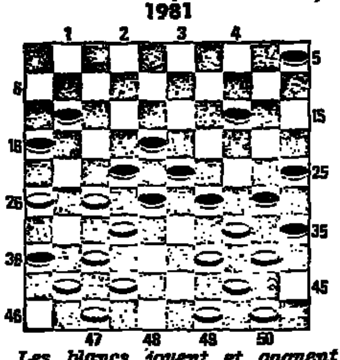
k) Logique et même presque forcé pour rétablir l'égalité numérique. La faute se situe en réalité au dix-neuvième temps où, prématurément, les *Noirs ont voulu se dégager en jouant* (17-22).

l) L'amorce de la phase tactique par la mise à profit d'un temps de repos.

m) Le premier temps de la phase tactique, illustrée ici par une combinaison gagnante comportant huit temps.

n) Radical après cette rafle de cinq pions et cette promotion du pion 34 en dame. Franc ce... garrot, dans son résultat qui mérite tous les... suffrages.

PROBLÈME
A. MELINON (Villeurbanne)
1981



Les blancs jouent et gagnent en douze temps.

● SOLUTION COMPLÈTE : 50-45! (22×31) 26-21 (16×38) 42×13 (31×42) 47×38 (36×47) 13-8! (47×33) 39×10 (30×50) [le premier élément du motif final] 8-3! (35 × 44) [si d'abord (5 × 14), résultat final identique] 49×40 (5×14) 3×6!! (25-30) 40-35 (30-34) 45-40 (34×45) 35-30!, + par neutralisation dans le fond du trictrac.

● TOURNOI INTERNATIONAL « OPEN », dimanche 14 juin, à 13 heures, au Centre culturel de Villeurbanne, 234, cours Emile-Zola (métro « Flachet »). Quatre séries : nationale (maîtres), excellence, honneur et promotion. Droits d'inscription : 30 francs (séries nationale et excellence), 25 francs (honneur et promotion), 10 francs (juniors, étudiants et militaires). Les amateurs peuvent s'inscrire directement et dès maintenant auprès de l'organisateur : Georges Post, 11, rue Branly, 69100 Villeurbanne.

JEAN CHAZE.

★ Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de *la signification des chiffres, des* signes et des lettres conventionnels), les lecteurs peuvent obtenir gratuitement deux opuscules en s'adressant à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. Sur demande, tous renseignements sont donnés par *ses soins sur les traités, les périodiques*, les clubs, les compétitions, etc.

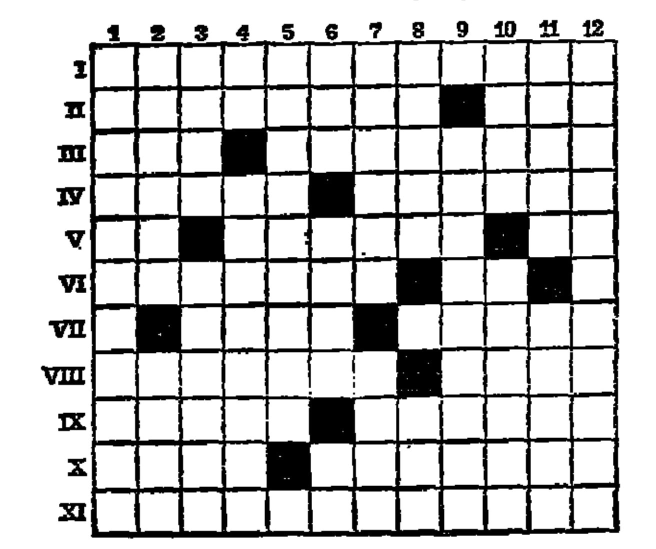
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 146

Horizontalement

I. Le cinquième qui a fait le vingt-cinquième. — II. Plairait au précédent comme au deuxième ou plutôt au premier ; Noé victime de son péché mignon. — III. Dépêche ; Considérés comme chanceux. — IV. Fait un bœuf ou plaisante ; Intrépide. — V. Personnel et peu personnel ; Unité ; Symbole. — VI. Tous des consommateurs ; Mal défini. — VII. Arrête le flux ; Bien mal lunée. — VIII. Toujours belle ; Donna des atouts. — IX. Pour les belles ; Vogue de droite à gauche. — X. Choisit ; Le faisait par nécessité quand on lui offrait des fraises. — XI. Chacune des moitiés.



Verticalement

1. Avec eux, l'ordinaire est loin de s'améliorer. — 2. Améliorent l'ordinaire ; Queue de squale. — 3. Vient ; Patio. — 4. On le montre ; S'alliait conventionnellement au béret. — 5. Ne sont pas critiquables au sens propre du terme. — 6. Frère ; Peut y aller ; Sur le calendrier. — 7. Appâts ; Mouvement de foule rétrograde. — 8. Compositeur un peu léger ; Un cri bouleversant. — 9. Caractérise l'attaque latérale. — 10. Cardinal ; Aima le romantisme allemand. — 11. A changé d'avis ; Sur les dents. — 12. A toujours quelque chose à dire.

Solution du n° 145

Horizontalement

I. Encyclopédie. — II. Calvaire ; Arn. — III. Huées ; Tramas. — IV. As ; Semi-finie. — V. Nef ; Rieuse. — VI. Tarins ; Sensé. — VII. Ibère ; Di ; Tan. — VIII. Liti ; Néon ; Uc. — IX. Ln ; Stagnante. — X. Odieuse ; Orée. — XI. Néoréalistes.

Verticalement

1. Echantillon. — 2. Nauséabonde. — 3. Clé ; Fret ; Io. — 4. Yves ; Iriser. — 5. Caserne ; Tue. — 6. Li ; Mis ; Nasa. — 7. Ortie ; Dégel. — 8. Perfusion. — 9. Aise ; Naos. — 10. Damnent ; Nrt. — 11. Irai ; Sautée. — 12. Ensemencées.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 146

Horizontalement

1. CEELNOV. — 2. CELMNSU. — 3. AACEIRV (+ 1). — 4. AAEIIRV. — 5. AEERSST. — 6. AADNORT (+ 1). — 7. ACEINT. — 8. ABEINRU. — 9. EEIRSST (+ 5). — 10. AEFIORR (+ 2). — 11. CEHIMOU. — 12. EILLRTU. — 13. CEEGINV. — 14. AAGKLNR. — 15. EIRRTTU. — 16. EEGRTU (+ 1). — 17. EGINOOS.

Verticalement

18. ACEEESSU. — 19. EEGMOT. — 20. AEERSUV (+ 1). — 21. EENRSTU (+ 8). — 22. CCEHIOT. — 23. AEIINRS (+ 5). — 24. AIMNOTU (+ 1). — 25. EEEINRS (+ 5). — 26. AIIKRST. — 27. ADEINTV (+ 4). — 28. EIORRST. — 29. AEEEGLU. — 30. ACEEILN (+ 1). — 31. EEINRRUZ (+ 2). — 32. AEEGLS. — 33. AAOPRRT.

(★) Jeux déposés.

Solution du n° 145

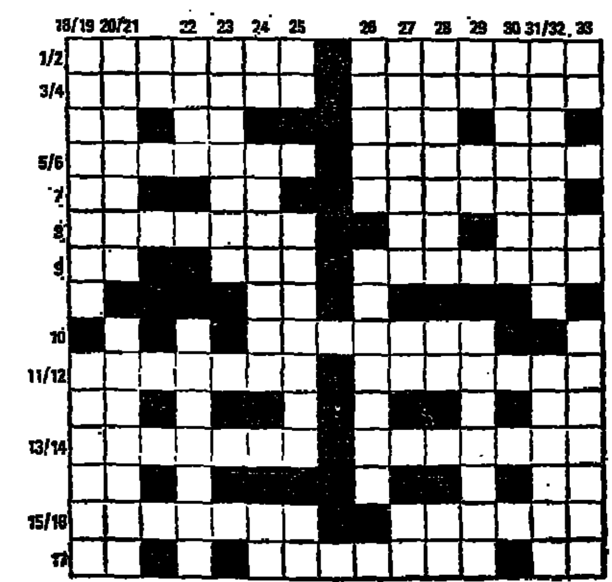
Horizontalement

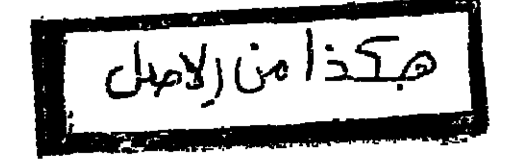
1. SURBOUM. — 2. CAUTERE (RUTACEE). — 3. URTICANT. — 4. ADULAIRE (ADULERAI). 5. ENDURO. — 6. NASITORT (ATTIRONS, SIROTANT, TRAITONS). — 7. REUSSI (RESSUI, SIEURS). — 8. PYRENEEN. — 9. ESSAIE (AISEES). — 10. ETRIVE (EVITER, RETIVE, RIVETE, VERITE, VITREE). — 11. STEATOME. — 12. BOUCANE (CEBUANO). — 13. ESCIENT (CEINTES, INCESTE, INSECTE). — 14. BANDEAU. — 15. VAUTOUR. — 16. GLUANTE (ENGLUAT, GAULENT, LEGUANT, LUGEANT). — 17. TENESME.

Verticalement

18. AGLYPHE, serpent sans crochet à venin. — 19. TROMMEL. — 20. BULGARE (BLAGUER, BRULAGE). — 21. INCURVA. — 22. ORAISON. — 23. UTILISE. — 24. MIRETTES (METRITES, TERMITES). — 25. DERATE. — 26. CETOINES. — 27. ANCETRE (CRANTEE, ENCARTE). — 28. ESTANCIA (CASAIENT). — 29. EMOUSSA. — 30. SIAMANG, singe (MAGASIN). — 31. ECTOPIE (PICOTEE). — 32. ENTORSE (OSERENT, TROENES).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.





Le Monde

société

MÉDECINE

APRÈS L'ARRESTATION D'UN MÉDECIN SOVIÉTIQUE

Les responsables syndicaux de la psychiatrie française condamnent l'utilisation de leur discipline à des fins politiques

Le Comité des psychiatres français contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques (1) en liaison avec l'Association française des psychiatres d'exercice privé (AFPEP) vient de prendre publiquement position dans une affaire qui met aux prises, en Union soviétique, un psychiatre et le pouvoir politique.

En présence des docteurs Cyrille Koupernik, Charles Brisset (secrétaire général du Syndicat des psychiatres français) et Jean Ayme (président du Syndicat des psychiatres des hôpitaux), les responsables de l'AFPEP ont déclaré assurer d'un soutien total leur confrère soviétique Anatole Koriaguine, qui a été arrêté, le 13 février, par les services du K.G.B., dans la région de Kharkov. Ils ont notamment précisé avoir proposé au comité exécutif de l'Association mondiale de psychiatrie l'admission du docteur Koriaguine comme « membre honoraire à titre individuel » de cette association.

Cette affaire met, d'autre part, en lumière le divorce profond qui partage la communauté psychiatrique internationale.

Le 13 février, le docteur Koriaguine, quarante-trois ans, marié, père de trois enfants et médecin psychiatre du dispensaire de la région de Kharkov, était arrêté par les services du K.G.B. Depuis cette date il est emprisonné, accusé en vertu de l'article 62 de la première partie du code pénal d'Ukraine (agitation et propagande antisoviétiques). Dans une déclaration qu'il avait faite avant cette arrestation et qu'il avait décidé de rendre publique dans le cas où *« une procédure pénale suivant n'importe quel article du code »* serait intentée contre lui, le docteur Koriaguine déclarait : *« Je n'ai commis aucun acte relevant du code pénal (...). Le diagnostic des maladies psychiatriques auquel je me livrais en tant que médecin faisait partie de mon devoir professionnel et ne peut faire l'objet de discussions que de la part de professionnels compétents et non de représentants du K.G.B., du procureur et du tribunal. Les résultats de l'instruction ouverte contre moi et du jugement sont décidés à l'avance, je refuse d'y prendre part de quelque manière que ce soit. (...) »*

Des événements s'inscrivent dans la chaîne des « tracasseries », des incidents et des poursuites dont était victime depuis quelque temps ce médecin. Depuis 1979, M. Koriaguine prenait part aux travaux de la *« commission pour l'examen de l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques »*. Pour les responsables syndicaux français de psychiatrie il n'y a aucun doute : cette arrestation est destinée à empêcher ce médecin de s'opposer à l'utilisation de l'outil psychiatrique comme solution « médicale » à la dissidence. De toute évidence, aux yeux des autorités soviétiques le crime du docteur Koriaguine fut de diagnostiquer « saines d'esprit » des personnes qui, par la suite, furent internées en hôpital psychiatrique (2).

L'arrestation de M. Koriaguine achève le démantèlement d'une commission née en 1977 peu après les accords d'Helsinki. En quelques années, en effet, les personnes qui s'étaient fait connaître comme dénonciateurs de l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques ont pratiquement toutes été poursuivies.

En septembre 1979, l'un des plus anciens membres du groupe, M. Viatcheslav Bakhmine, trente-trois ans, était condamné à trois ans de camp. La plupart des autres membres attendent encore d'être jugés. Le comportement des autorités soviétiques vis-à-vis des psychiatres « dissidents », en revanche, était jusqu'à présent beaucoup plus nuancé. Si l'on excepte le docteur Semyon Glouzman, âgé de trente-cinq ans, ami de M. Leonid Pliouchtch, en prison depuis 1972 et condamné à sept ans de camp et trois ans d'exil, un seul psychiatre, semble-t-il, avait été puni jusqu'à présent : le docteur Alexandre Volochanovitch. Comme le docteur Koriaguine, il était médecin consultant de la *« commission pour l'examen de l'utilisation de la psychiatrie à des fins répressives »*. On lui avait cependant permis après quelques « tracasseries » d'émigrer d'U.R.S.S. début 1980. Après avoir séjourné en France, il exerce en Grande-Bretagne.

L'arrestation du 13 février correspond-elle à un durcissement des positions soviétiques à l'égard des *« dénonciateurs »* ? C'est, aujourd'hui, difficile à affirmer. Toujours est-il qu'en s'attaquant de la sorte à un membre du corps médical spécialisé, le gouvernement soviétique prend le risque de faire naître un important mouvement de solidarité confraternelle. Ainsi les psychiatres réunis le 20 mai à Paris ont-ils déclaré leur intention de manifester leur soutien de manière très vigoureuse. A cette fin, ils ont adressé une lettre à chaque psychiatre français afin d'obliger tous les organismes concernés à prendre position sur cette affaire.

Ils ne cachent pas non plus leur mécontentement devant l'immobilisme et la « neutralité » de l'Association mondiale de psychiatrie. Cette association avait décidé, à Honolulu en 1977, lors du dernier congrès mondial de psychiatrie, la fondation d'un comité de révision des abus de la psychiatrie. Pourtant, le professeur Peter Berner (Autriche), secrétaire général, vient de répondre que l'A.M.P. *« n'était pas en mesure d'intervenir directement en faveur du docteur Koriaguine (...), obligée qu'elle est d'observer strictement les principes fondamentaux de ses statuts »*.

Distinguant la psychiatrie de la politique, l'A.M.P. n'intervient qu'en faveur des personnes supposées victimes de détention involontaire dans des institutions psychiatriques *« pour des raisons injustifiables du point de vue médical »*, *« ce qui n'est pas le cas*, ajoute le docteur Berner, *du docteur Koriaguine »*. Le professeur Pierre Pichot, (hôpital Sainte-Anne, Paris), président actuel de l'A.M.P., nous a précisé n'avoir sur ce sujet *« aucune position personnelle »*. Selon lui, il n'y a jamais eu de demande d'enquête au sein de l'association sur cette affaire. *« Dans le cas où les faits allégués se révèlent, après étude, s'être produits*, déclare-t-il, *il faut savoir que l'Association mondiale de psychiatrie n'a aucun pouvoir de police. »*

Tout laisse supposer, pourtant, que la brusque tension née à la suite de cette affaire pourrait déboucher sur une vive protestation, à l'échelle européenne, de la part des praticiens de la psychiatrie. Le rendez-vous est déjà pris pour la fin juin à Stockholm lors d'un congrès de psychiatrie biologique. Le docteur Marat Vartanion (Moscou), l'un des partisans de l'existence du concept de *« schizophrénie à évolution torpide »*, une entité vivement controversée, y fera une communication scientifique que certains spécialistes estiment avant tout politique.

JEAN-YVES NAU.

(1) Secrétariat : Mme Martine Le Guay, 82, rue d'Alésia, Paris-14e.

(2) Il s'agit notamment de MM. Alexis Nikitine et Alexandre Chatravka, arrêtés respectivement le 6 janvier 1981 et le 17 septembre 1980.

● *L'Assemblée mondiale de la santé réunie à Genève* a confirmé, le jeudi 21 mai, par cent dix-huit voix contre une — celle des Etats-Unis — le vote de sa commission spécialisée qui, la veille, avait *adopté le « code de commercialisation des substituts du lait maternel »* (*le Monde* du 22 mai). Ce code, qui recommande aux pays membres de l'Organisation mondiale de la santé de prohiber toute publicité en faveur de ces produits, *« correspond*, ont déclaré les représentants de la firme Nestlé, *au point de vue que Nestlé a toujours défendu »*. Ainsi la société *« se rallie-t-elle pleinement aux dispositions du code visant à encourager l'allaitement maternel »* et se félicite-t-elle de ce que ce texte *« laisse à chaque pays le soin d'introduire la réglementation qui lui paraît le mieux adaptée pour protéger la santé des enfants »*.

● *Les textes des nouvelles conventions nationales des infirmiers et des sages-femmes* ont été publiés dans le *Journal officiel* des 20 et 21 mai. Ces conventions ont été passées entre les caisses nationales et les organisations considérées comme représentatives. Elles sont conclues l'une et l'autre pour une période de cinq ans.

● *Le Comité d'innovation médicament* vient d'être créé par un arrêté paru au *Journal officiel* du 20 mai. Composé de dix-neuf membres, ce comité est un organe de concertation entre les entreprises, les chercheurs publics et l'administration. Au ministère de la santé et de la Sécurité sociale, on précise que M. Jacques Barrot avait, initialement, eu l'intention de nommer le professeur Constant Burg, ancien directeur de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), à la présidence de ce comité, mais qu'il avait en définitive préféré laisser sur ce point toute latitude à son successeur.

JUSTICE

RÉCUSANT LA THÈSE DE LA MALADIE MENTALE

Les jurés d'Aix-en-Provence ont condamné André Pauletto à la peine capitale

Aix-en-Provence. — André Pauletto, quarante-quatre ans, sans profession, accusé du meurtre et du viol de sa fille, Yvonne, dix ans, le 20 novembre 1977, et Jean Pauletto, cinquante ans, manutentionnaire, accusé d'attentat à la pudeur contre cette même enfant, ont été condamnés respectivement, jeudi 21 mai, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, que présidait M. Antoine Pancrazi, à la peine de mort et à sept ans de réclusion criminelle. Cet arrêt a été prononcé le jour de la prise de fonctions de M. François Mitterrand, qui, faisant allusion au droit de grâce dont dispose le président de la République, avait déclaré au cours de la campagne électorale : « Ma disposition est celle d'un homme qui ne ferait pas procéder à des exécutions capitales. » Il y a désormais six condamnés à mort dans les prisons françaises.

De notre envoyé spécial

« Ce ne sent pas la mort », remarque un avocat stagiaire dans la salle d'audience éclairée par le soleil couchant. La défense a bien plaidé, la partie civile a joué sa carte et la société s'est débattue à sa manière : l'avocat général, M. Robert Magnier, a requis, *« en son âme et conscience »*, sans acharnement, mais fermement, *« la peine de mort contre André Pauletto »*. A présent, le jury délibère. *« Ils n'oseront pas*, se dit-on : *avec l'élection de François Mitterrand, c'est devenu inutile. »* Les neuf jurés n'avaient pourtant pas bronché. De tout le procès, ils n'avaient posé aucune question, si ce n'est un homme barbu portant lunettes. Il s'intéressait, celui-là, et les avocats s'adressaient à lui de préférence. *« Vous ne pouvez pas condamner Pauletto*, disaient-ils, *parce qu'on n'achève pas un malade. »* Et ils ajoutaient dans le style du prétoire : *« Messieurs les jurés, vous ne pouvez faire couper en deux cet infirme de la raison. »*

La défense, d'ailleurs, ne plaidait pas en l'air. Le professeur Yves Roumajon, psychiatre, avait expliqué à l'audience qu'André Pauletto, meurtrier de sa fille Yvonne, n'était pas atteint d'une maladie mentale au sens de l'article 64 du code pénal mais que c'était un individu dangereux pour lui-même et pour autrui, capable de violence lorsqu'une rupture se produisait dans sa vie affective.

Trois fois en prison

« Je l'aimais, je l'ai assassinée. » En illustrant Dumas, Pauletto a tué trois fois dans les mêmes circonstances. On l'a mis trois fois en prison. Aux jurés, les psychiatres ont expliqué : *« Il nécessite des soins que l'administration pénitentiaire n'est pas en mesure de lui dispenser. »* Aux jurés, Mᵉ Nicole Pollak précisait : *« Vous comprenez bien qu'on n'étripe pas sa petite fille quand on est tout à fait normal ! »* Auprès d'eux, Mᵉ Alain Furbury insistait : *« Il a tué parce qu'est remontée en lui la part bestiale que nous avons en chacun de nous. Si vous le condamnez, c'est parce que vous avez peur de vous-mêmes. »* Ils écoutaient. Ils paraissaient comprendre. Puis ils délibérèrent.

« Tout noir »

André Pauletto a tué sa fille Yvonne. Il l'a éviscérée, mais, paradoxalement, il l'aimait. Comme sa femme Lucette, qu'il aimait aussi et qu'il a tuée, comme autrefois, il y a vingt ans, une autre femme, Anna. Dans une lettre à sa fille, André Pauletto écrit : *« Je t'envoie la photo de ta mère* — il l'a assassinée en 1965 — *mais ne l'abîme pas, car c'est la seule qui me reste. »* Pour l'avocat général, Pauletto ne peut plus être appelé un homme. Pour l'avocat de la partie civile, il est *« tout noir »*. Il n'y a plus en face que les efforts de la défense et les progrès de la psychiatrie. Insuffisants.

Ils sont donc revenus. Le président, M. Pancrazi, a bien précisé : *« S'il y a des remous dans la salle, je fais évacuer. »* Son assesseur, à sa droite, une femme toute raide, s'est apprêtée à écouter sans écouter la sentence. Son assesseur, à sa gauche, un homme qui questionnait en douceur, s'est calé dans son fauteuil, l'air navré et les jurés, qui n'en menaient pas large, tout décomposés d'avoir mis tant d'ardeur à faire leur devoir, écoutèrent la voix de leur arrêt. Ils ont donc tout refusé : les circonstances atténuantes. Ils ont donc tout reconnu : la culpabilité des frères Pauletto. André Pauletto a été condamné à mort. L'accusé leur avait dit en pleurant avant qu'ils aillent s'enfermer pour délibérer sous la protection des gardes : *« Ce que je vous demande, c'est de me blanchir. Je n'ai pas violé ma petite fille et je ne pourrai pas vivre avec cette idée-là. J'ai honte de l'avoir tuée, mais je ne l'ai pas violée, monsieur le président, ni avant, ni pendant, ni après. »*

Il attendit deux heures que les jurés fassent leur œuvre. *« Non, ici, à Aix, ce jeudi 21 mai 1981*, disait un jeune avocat en colère, pour répondre à son ami si optimiste, *la mort ne sent pas, elle tue. »*

CHRISTIAN COLOMBANI.

FAITS ET JUGEMENTS

La situation dans les prisons.

Un détenu de la prison Charles-III de Nancy (Meurthe-et-Moselle), Pierre Vicenzini, âgé de quarante ans, a été trouvé pendu dans sa cellule, au cours de la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 mai, nous indique notre correspondant. Interpellé le 20 mars et inculpé de proxénétisme aggravé, Pierre Vincenzini devait être entendu le 21 mai par le juge d'instruction chargé de l'affaire du restaurant « La Closerie », situé à Villey-le-Sec, aux environs de Nancy, où la police avait procédé, le 11 mars, à l'arrestation de trois personnes soupçonnées de proxénétisme, MM. Marcel Kohler, Michel Kaci et Lilian Boucher (*le Monde* daté 15-16 mars).

Gérant de la société d'exploitation du restaurant, Pierre Vincenzini avait fait savoir, sitôt arrêté, à son avocat, Mᵉ Joël Lagrange, qu'il faisait l'objet de menaces ; ce dernier en avait avisé le juge d'instruction qui, à son tour, avertissait le directeur de la maison d'arrêt.

Ce suicide est le onzième qui se produit depuis le début de l'année dans les prisons françaises.

D'autre part, les cent cinquante détenus du pénitencier de Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime) ont refusé, dans la soirée du jeudi 21 mai, nous signale notre correspondant, de regagner leurs cellules, désireux de fêter l'accession de M. Mitterrand à la présidence de la République. Deux pelotons de gendarmerie ont été dépêchés sur les lieux, mais n'ont pas eu à intervenir, les détenus se contentant de se promener dans la cour de l'établissement.

Un député socialiste poursuivi en diffamation par un industriel.

La première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par Mme Huguette Le Foyer de Costil, a examiné jeudi 21 mai, une action en diffamation de M. Guy Dallery, directeur de la société Alsthom-Unelec, contre M. Raymond Forni, député socialiste du Territoire de Belfort, conseiller général. Au nom du demandeur, Mᵉ French, qui réclamait 15 000 francs de dommages-intérêts, a reproché à M. Forni d'avoir accusé son client de pratiquer le « *cynisme* », la « *duperie* », de saboter « *l'industrie du moteur électrique* » en organisant une importation désastreuse de moteurs fabriqués en Pologne en « *violant la loi* » et en « *trompant* » aussi bien l'administration que les travailleurs. Ces accusations avaient été proférées oralement, le 16 janvier 1980, au cours d'une conférence de presse de l'Union régionale de la C.F.D.T., et reprises dans trois lettres adressées le lendemain à M. Dallery lui-même, au ministre de l'industrie et au préfet.

Mᵉˢ Dreyfus-Schmitt et Jean-Paul Lévy, pour le défendeur, ont rétorqué que l'indignation de M. Forni était parfaitement justifiée. On venait d'apprendre à l'époque l'existence d'un « plan de restructuration » remontant au mois de mars précédent de l'usine Unelec de Beaucourt. Des licenciements de personnel devaient donc intervenir avant la fermeture de l'usine, envisagée pour 1982. Il entrait ainsi parfaitement selon les avocats, dans la mission d'un parlementaire de s'élever contre l'attitude de la direction de l'entreprise afin de renseigner la population locale inquiète.

Jugement le 2 juillet.

Des nominations au Centre national de la documentation pédagogique provoquent une polémique entre les syndicats et la direction

La pause institutionnelle n'a pas épuisé toutes les polémiques. Cette période de latence entre l'élection de M. François Mitterrand et la passation de pouvoirs en a ravivé au contraire de nouvelles. Ainsi au Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.), organisme responsable de toute la production imprimée et audiovisuelle destinée aux enseignants et aux établissements scolaires.

Dans une lettre datée du 11 mai, soit le lendemain du second tour, et adressée à M. Gilbert Léoutre, directeur général, les trois syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN du C.N.D.P. protestent : *« Pour mieux assurer au C.N.D.P. la permanence du pouvoir politique sur l'administration de l'établissement, la direction a procédé, entre les deux tours de l'élection présidentielle, à des nominations à des emplois hiérarchiques, dont certains sont des postes-clés. »* L'exigence des syndicats est précise : *« Le caractère politique évident de ces nominations, le caractère inhabituel et discutable de cette procédure d'urgence qui semble ne pas avoir tenu compte des critères normaux de compétence et d'expérience, nous amènent à récuser le principe même de ces nominations et à vous demander, monsieur le directeur général, de les annuler. »*

Cinq nominations sont mises en cause, en particulier celles d'un chargé de mission auprès du directeur général, du chef du service d'administration et de traitement, et, surtout, celles du chef du département de la documentation et de la formation des maîtres et de son adjointe. Cette dernière, Mme Chantal Bariani, est l'épouse de M. Didier Bariani, député de Paris et président du parti radical. Dans une note de service, M. Léoutre précise qu'elle *« assurera plus particulièrement la conduite pédagogique des publications et des missions confiées à ce département »*.

Les responsables syndicaux sont catégoriques : Il s'agit là, affirment-ils, de *« giscardiens bon teint »*, *« ayant peu enseigné »* et n'étant *« dans la maison que depuis un ou deux ans »*. Leur *nomination, estiment-ils, ne s'est* pas faite dans les règles : aucun appel de candidatures, ni à l'intérieur du C.N.D.P. ni par le biais du *Bulletin officiel* de l'éducation nationale. La procédure aurait été précipitée. Les notes de service informant le personnel précisent que ces nominations prennent effet, selon les cas, à partir du 30 avril, du 4 ou du 5 mai soit, effectivement, entre les deux tours de l'élection présidentielle. Les postes, enfin, permettraient de *« contrôler et censurer le contenu des publications du C.N.D.P. »*.

Ainsi accusé de népotisme, M. Gilbert Léoutre répond vertement. *« C'est scandaleux ! Sommes-nous toujours en démocratie ou est-ce déjà le totalitarisme ?* demande-t-il. *Si les syndicats continuent comme ça, il y aura quelque chose de pourri, de vicié dans le nouveau régime. On lie l'administration à la politique, or l'administration est une et indivisible. Elle n'est pas là pour faire de la politique (...). C'est de l'intoxe ! (...). Un régime qui commence par le ragot, cela promet... »* Il précise que les nominations sont liées au dernier mouvement des inspecteurs d'académie et que, pour ce qui est des appels de candidatures, *« il n'y a pas de règle en la matière »*. Enfin, M. Léoutre, qui, dans le passé, n'a jamais fait mystère de son engagement politique, le revendique à nouveau : *« Moi, je n'ai pas retourné ma veste. Elle était R.P.R. et elle le reste. »*

ÉPURER OU PARDONNER ?

Epurer ou pardonner. Entre ces deux pôles s'encadre la politique du nouveau pouvoir à l'égard des responsables de l'administration, hauts ou moyens fonctionnaires. Afin de signifier la différence, le parti socialiste, dans ses déclarations d'intention, a pour sa part préféré l'apaisement au règlement de comptes. Le changement est aussi affaire de mœurs publiques : décoloniser l'Etat suppose sans doute de ne pas imiter ses conquérants d'hier.

La question n'en reste pas moins délicate : pourra-t-on, à divers échelons, « prendre les mêmes » et... justement ne pas recommencer ? Les syndicats du Centre national de documentation pédagogique ne se veulent pas vengeurs outre mesure. En somme, ils pensent avoir leur mot à dire.

EDWY PLENEL.

● PRECISION. — M. Patrick Gérard, président du Collectif des étudiants libéraux de France (CELF, de tendance giscardienne), nous prie de préciser que M. Bourcelot, responsable d'incidents qui ont opposé, mardi 19 mai, à l'université de Reims, des étudiants de tendances opposées (*le Monde du 21 mai*), *« n'appartient pas »* au CELF. Il ajoute que *« le CELF a dénoncé cet incident »*.

ÉDUCATION

M. OLIVIER PICARD NOMMÉ DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

● *M. Olivier Picard*, professeur d'histoire grecque à l'université Paris-X (Nanterre) est nommé directeur de l'Ecole française d'Athènes pour une période de six ans à compter du 12 mai 1981. Il remplace M. Pierre Amandry, qui dirigeait cet établissement depuis 1969 et prend maintenant sa retraite.

[Né à Bernay (Eure), le 4 mars 1940, M. Olivier Picard est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur agrégé d'histoire (1964), docteur ès lettres (1976). Après avoir été membre de l'Ecole française d'Athènes, de 1967 à 1971, M. Picard a fait toute sa carrière à l'université de Paris-X (Nanterre), comme maître-assistant (1973) et professeur (1979). Ses recherches historiques, *fondées sur de multiples campagnes* de fouilles archéologiques, ont toutes porté sur l'antiquité grecque.]

● *Mmes Josiane Serre et Simone Follet*, respectivement directrice et directrice adjointe de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (Sèvres), sont reconduites dans leurs fonctions *pour une période de trois ans à* compter du 16 novembre 1980.

هكذا من الاصل

JUSTICE

La cour d'appel de Paris se prononcera le 3 juin sur la demande d'extradition d'un militant basque espagnol

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jean Bertholon, dira le 3 juin si elle donne ou *non un avis favorable à la demande* d'extradition formulée par le gouvernement espagnol de M. Thomas Linaza, militant basque âgé de vingt-quatre ans, membre présumé de l'ETA, contre lequel elle invoque la participation à trois attentats perpétrés entre 1977 et 1980. Alors *que l'avocat général, M. Pierre Guest*, a estimé, lors du débat public mercredi 20 mai, que cette demande était fondée, les défenseurs de M. Linaza ont plaidé le caractère politique des faits invoqués pour soutenir que la convention d'extradition franco-espagnole du 14 décem*bre 1977 ne pouvait s'appliquer et que*, de surcroît, livrer M. Linaza à l'Espagne c'était le promettre, à coup sûr, à la torture et peut-être même à la mort.

Audience lourde, tendue. A l'extérieur du palais, ils sont une centaine, banderoles déployées, à manifester contre l'extradition et pour le statut de réfugié politique. A l'entrée de la salle, les gendarmes mobiles fouillent, contrôlent, filtrent le public et même les avocats. *Dans le prétoire même*, six gaillards du groupement d'intervention de la gendarmerie nationale, en tenue d'opération, sont prêts à toute éventualité. Au milieu d'un tel appareil, c'est à peine si l'on entrevoit M. Linaza, son visage émacié par une grève de la faim entreprise depuis le 23 avril et envahi par une barbe noire dont il a dit à l'un de ses avocats, *M° Pelletier, que, s'il* devait être livré, la police, là-bas, « *commencerait par la lui arracher poil par poil* ». Ici, il ne dira rien.

M. Pierre Guest, avocat général, a soigneusement préparé des réquisitions, qu'il va lire non moins soigneusement. Elles font état des pièces de la procédure dont M. Guest indique que la chambre d'accusation doit s'en contenter et tenir pour acquis les faits invoqués par les autorités espagnoles.

Le 16 décembre 1977, l'assassinat d'un conseiller municipal d'Irun attaqué par plusieurs individus. Ensuite, c'est un vol à main armée d'engins explosifs utilisés peu après, près de Santander, le 11 novembre 1979, contre une fabrique de réacteurs nucléaires causant des dégâts estimés à 260 millions de pesetas. Enfin, on retient le 1er février 1980 en Biscaye l'attaque d'un convoi de gardes civils, dont six *ont été* [...]

Certes, pour toutes ces affaires, l'Espagne met en cause l'ETA militaire en assurant que M. Linaza fut de chacune. Mais pour M. Guest, cela ne suffit pas pour que puisse jouer l'exception du mobile politique. « *Toutes ces infractions sont des infractions de droit commun*, dit-il, *l'expression de la criminalité la plus grave. Or l'expression politique ne peut pas se traduire par des exactions odieuses comme celles-ci.* » Du coup, il se réfère à la jurisprudence de la chambre d'accusation de Paris dans les affaires Klaus Croissant ou Marco Donat-Cattin, ainsi qu'aux arrêts du Conseil d'Etat qui l'ont confirmé de leur côté. Il entend donc que la chambre d'accusation émette un avis favorable en précisant que cet avis « *ne liera pas le gouvernement, seul maître en dernier ressort* ».

Comme M. Guest avait inséré dans ses propos un passage sur l'Espagne « *devenue démocratique après la mort de Franco* » pour en déduire qu'on ne peut dès lors soutenir que « *les libertés n'existent pas au Pays basque* », c'est à cela que répliquera aussitôt, côté défense, M° Christiane Fondo, du barreau de Bayonne.

Politique ?

Démocratique, l'Espagne 1981 ? En théorie, oui. Mais M. Guest sait-il qu'au Pays basque « *toutes les lois sont encore d'exception et d'oppression* » ? Pas politique, l'action de l'ETA militaire ? L'avocat général ignorerait-il que « *depuis vingt ans elle se bat pour la reconnaissance d'un Pays basque qui a sa langue, sa culture, son histoire et qui se sent colonisé ?* »

Dans « *ce combat d'un mouvement de libération nationale* », qu'il puisse y avoir des faits odieux, sans doute. « *Mène-t-on une guerre sans morts ?* » Obtient-on une libération nationale sans violences ? Les voies démocratiques ? « *Elles n'ont pas donné grand-chose. Le parti nationaliste basque (P.N.V.) en sait quelque chose.* »

Alors, que les actions visées aient été odieuses ou non, ce n'est pas pour M° Fondo la question. La question, c'est seulement de savoir si elles ont eu ou non des mobiles politiques. Quant à ce label démocratique donné à l'Espagne, ne l'a-t-il pas été un peu hâtivement ? En vrac, M° Fondo livre ses arguments : les lois anti-terroristes qui donnent à *la police tout pouvoir*, et, de surcroît, à une police dont les fonctionnaires sont restés les mêmes qu'à l'époque du franquisme. Elle parle de cinq cents arrestations par mois, de la torture qu'a dénoncée Amnesty International et même de la mort qui peut s'ensuivre, des commandos *anti-basques*, de leur impunité, comme ce fut le cas lors de l'attentat d'Hendaye en France. « *Consentir à l'extradition de M. Linaza*, conclut l'avocat, *c'est consentir à sa mort, bien que la peine n'existe pas en Espagne selon la Constitution. Mais cela, il fallait que vous le sachiez.* » La salle éclate en applaudissements.

A son tour, M° Jean-Louis Pelletier reprend ce thème avant de se placer « *sur le terrain de la raison et du droit* ». A-t-on remarqué, fait-il observer en substance, que la demande d'extradition pour l'affaire de l'attaque des gardes civils paraît bien imprécise, puisque les autorités espagnoles ont commencé par la situer le 11 février 1979 pour finalement faire savoir que, en réalité, elle se serait produite le 1er *février 1980. De toute* façon, pour l'avocat, le caractère politique ne peut être contesté.

Il en veut pour preuve un certain nombre de décisions rendues par la « *cour nationale espagnole* » créée le 4 janvier 1977 et à qui revient le soin de juger les membres de l'ETA. Maintes fois, cette juridiction a indiqué, parlant *de l'ETA militaire, qu'il* s'agit d' « *une organisation politique pratiquant la lutte armée pour obtenir l'indépendance ou l'autonomie du Pays basque* ». Que veut-on de plus ? L'avocat général *s'est référé* à la jurisprudence de la chambre d'accusation de Paris. Pourtant, jusqu'à ce 20 mai, cette chambre d'accusation n'avait jamais encore eu à connaître d'affaires concernant des Basques espagnols. En revanche, la *chambre d'accusation* de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a *statué, elle, le 6 avril* 1979, dans une affaire comparable. Et ce jour-là, tout en déplorant les dispositions très larges qui admettent le mobile politique et protègent ceux qui peuvent l'invoquer à bon droit, elle a refusé alors l'avis favorable qui lui était demandé. M° J.-L. Pelletier ajoutera *encore* cette pointe : « *Avez-vous oublié aussi que les autorités espagnoles ne manquent pas d'audace, elles qui ont refusé, le 5 décembre 1977, l'extradition de ceux que les autorités françaises considéraient comme les auteurs de l'enlèvement de M. Revelli-Beaumont en faisant valoir qu'elles avaient la conviction qu'ils ont agi guidés par des sentiments politiques ?* »

De nouveau, la salle a applaudi. De nouveau, M. Bertholon a laissé applaudir avant d'annoncer que la chambre d'accusation s'accordait quinze jours de réflexion.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE

UNESCO

LA CENT DOUZIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF

Les temples d'Angkor et la radio islamique ont fait l'objet de vifs débats

La cent douzième session du conseil exécutif de l'UNESCO, réunie à Paris, depuis le 13 mai, au siège de l'organisation, place Fontenoy, vient de clore son débat général. Toutes les activités de l'UNESCO ont été passées en revue à cette occasion par le directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow, qu'il s'agisse de l'éducation (scolarisation en *Amérique latine*), des *sciences* (sismologie), du patrimoine culturel (Venise, l'Acropole d'Athènes, l'île de Gorée au Sénégal, Angkor Vat au Cambodge) ou encore de la communication (protection des journalistes).

Deux points ont fait l'objet de vifs débats : d'une part, la pré*servation des temples d'Angkor* Vat, au Cambodge ; d'autre part, un projet de coopération entre l'UNESCO et l'Organisation de radiodiffusion des Etats islamiques.

Sur le premier point, le représentant de la Malaisie a seulement demandé que l'UNESCO agisse pour mettre un terme aux déprédations commises sur les monuments d'Angkor, dont les pierres seraient emportées et vendues à des « *collectionneurs internationaux* ». Considérant cette intervention comme une attaque contre son pays, le délégué du Vietnam a répondu que c'était précisément grâce à l'intervention de l'armée vietnamienne que le vandalisme avait *cessé à Angkor. « Tout le monde peut venir sur place vérifier l'état des lieux* », a-t-il précisé. Le délégué chinois a alors demandé la parole et expliqué que « *la destruction des monuments d'Angkor Vat est due pour l'essentiel à l'invasion des troupes étrangères* » et que les travaux de restauration ne pouvaient être entrepris qu'avec la collaboration du « *gouvernement reconnu par les Nations unies* » (le gouvernement khmer rouge de M. Pol Pot).

Un long débat a, d'autre part, opposé le représentant des Etats-Unis à dix-sept orateurs qui soutiennent un projet de coopération entre l'Organisation de radiodiffusion des Etats islamiques et l'UNESCO. Le délégué américain a dénoncé le caractère « *antijuif* » des émissions de la radio islamique, dont le siège est à Djeddah (Arabie Saoudite). Et il s'est étonné que l'UNESCO se propose de soutenir financièrement un programme de coopération avec un organisme « *dont les activités ne sont pas en consonance* » avec les statuts de l'Organisation *internationale*, fondés sur les principes de non-discrimination raciale ou religieuse.

Le directeur général, M. M'Bow, a défendu le projet en indiquant que l'UNESCO a passé des accords semblables avec vingt organisations chrétiennes et cinq organisations juives. Le conseil exécutif a finalement ratifié le projet d'ac*cord par 33 voix contre 1* (Etats-Unis) et 6 abstentions (Nouvelle-Zélande, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Danemark, Belgique et Guatemala). Cinq pays ont refusé de prendre part au vote, dont la France, en attente de gouvernement.

L'actuelle session du conseil exécutif doit durer jusqu'au 29 mai. — R. C.

Festival de Cannes

« MÉPHISTO », d'Istvan Szabo

C'est en 1964, huit ans après l'insurrection de Budapest, qu'Istvan Szabo, l'auteur de Méphisto, tourne son premier film de long métrage, l'Age des illusions. Comme son jeune héros, il avait été intimement mêlé à la *montée des événements* qui allaient conduire à la première mise en échec de l'idéologie stalinienne. Le temps s'écoulait, le calme revenait à l'ombre des chars russes.

Istvan Szabo et ses jeunes amis de l'Ecole du théâtre et du cinéma de Budapest — nous pensons à *Judit Elek, à Janos Rosza, à Ferenc* Kardos — resteraient marqués à vie par la tragédie. Miklos Jancso, leur aîné, *qui avait débuté bien avant* 1956, ne deviendrait Miklos Jancso, le Jancso que nous connaissons et *admirons, que dans les années 60.* Il avait subi lui-même le carcan de l'idéologie stalinienne.

Quand, aux dernières images de l'Age des illusions, une jeune femme demandait aux Hongrois de se réveiller, *de continuer à vivre, elle for*mulait le pari de cette génération qui avait assisté à la version corrigée *des Dix jours qui ébranlèrent le monde. L'Age des illusions* remportait, en 1965, le second prix du Festival *de Locarno, le Voile d'argent.* L'année suivante, *Père,* le deuxième film d'Istvan Szabo, parlait du rap*port des cadets* avec *les aînés.* Derrière le père du jeune héros, objet d'adoration et de perplexité, se *profilait l'ombre d'un autre « père »,* celui qui fut le père du prolétariat mondial. Istvan Szabo avançait avec une infinie délicatesse dans une forêt de symboles familiaux et politiques. Le film remportait le Grand Prix du Festival de Moscou 1967.

Douze ans s'écouleraient avant que nous reconnaissions entièrement le *jeune idéaliste des débuts, l'artiste* qui voulait croire au bien à tout prix, en dépit du mal évident. Mais *l'homme a mûri. Avant la politique,* il place désormais l'amour, la force souveraine de l'amour vécu dans la *passion et dans la chair. Confiance,* achevé en 1979, remporte, début 1980, l'Ours d'argent du Festival de Berlin. Deux résistants s'aiment dans les années terribles du siège de Budapest de 1944. *L'amour n'est pas* plus fort que la mort, simplement il cautionne la vie, toute notre vie. *Istvan Szabo* trouve des *accents* inconnus, comme on l'avait oublié depuis la montée de la nouvelle *vague française.*

Méphisto, le dernier film d'Istvan Szabo, confirme cette dimension neuve du travail du cinéaste, sans contredire en rien les options politiques de ses débuts. C'est un film *grave, généreux, un commentaire mezza voce* sur la responsabilité de l'artiste et la trahison de l'amour *par ceux qui placent d'abord la car*rière et le succès aux commandes. C'est une œuvre immense, comme le cinéma hongrois ne nous en avait pas proposé depuis les débuts de *Jancso (les Sans-espoir, Silence et Cri).* Un commentaire à la fois sur l'histoire et sur la représentation, *sur l'art du théâtre et sur la respon*sabilité du comédien.

Le compromis

Dans *le Berlin* de la fin des années 20 et du début des années 30, un jeune comédien de Hambourg, *Hendrik Höfgen, entame son ascen*sion vers les honneurs. Jusqu'en 1933, tout semble sourire à Hendrik *Höfgen, artiste de gauche qui veut* créer un art capable de toucher directement le peuple. Il séduit une *jeune femme de la grande bour*geoisie d'affaires, Barbara. Il l'épouse et, par les relations de son beau-père, il *réussit à se faire admettre* dans la troupe du Théâtre d'Etat de Berlin. Höfgen tourne un film à Budapest quand les nazis prennent le pouvoir. Confronté à deux choix, *l'exil ou le retour en Allemagne,* Höfgen choisit la seconde solution. Une jeune actrice, amie du premier *ministre, l'invite à rentrer : elle* jouera à ses côtés, bénéficiera de son prestige. Il se dédouanera. *Höfgen entame l'irrésistible ascen*sion qui le mène à la direction des théâtres du IIIe Reich et à la tête *de son propre théâtre.* Il joue des classiques de Schiller et de Goethe, il interprète Hamlet comme un per*sonnage « positif ».*

Henrik Höfgen — le film est adapté du roman de Klaus Mann, *Méphisto, publié en exil en 1936, — ce fut* dans la réalité Gustaf Gründgens, le John Gielgud du théâtre allemand, *personnage ambigu qu'on ne saurait* confiner dans les catégories rassurantes de bons ou de méchants. Il *crut possible de placer son art au*-dessus de la politique, choisit le compromis bien pesé. *Il avait suscité* la fureur de Klaus Mann mais Bertolt Brecht, grand connaisseur dans l'art du compromis, *lui garda* son estime et envisageait même de travailler avec lui, après son retour en Alle*magne, quand Gründgens, dénazifié,* se vit confier la direction du Théâtre de Düsseldorf.

Istvan Szabo concentre son attention sur l'angoisse du comédien, bouffon du roi, investissant jusqu'à son *âme dans l'art de la représentation.* Mais Henrik Höfgen est aussi un homme, il mène le plus longtemps *possible une liaison avec une ravis*sante jeune femme noire, Allemande de naissance, incarnation de tout ce que hait le nazisme. Höfgen s'efforce de sauver ses amis mais doit s'incliner devant les chantages successifs du pouvoir et d'abord de son patron, sosie de Goering. Aux dernières *images, il gesticule, pantin tragique,* sous le feu croisé des projecteurs, dans un immense stade vide. La *comédie commence.*

Méphisto est un film exceptionnel. Il n'existerait pas sans, d'une part, le *génie visionnaire d'Istvan Szabo,* qui parle pour tous les artistes, hier et aujourd'hui, et pas seulement comédiens ; et sans, d'autre part, l'interprétation de l'acteur du Burgtheater de Vienne : *Klaus Maria* Brandauer. Si aujourd'hui dans les foires à films que sont devenus les festivals du *cinéma,* le prix d'interprétation n'était trop souvent réduit au rôle de simple monnaie d'échange politique, *Klaus-Maria Brandauer* devrait l'emporter haut la main, tant il incarne de manière hallucinante ce *Gustaf Gründgens qui fut lui-même* un acteur habité. Istvan Szabo et Klaus-Maria Brandauer nous réconci*lient avec un cinéma trop souvent* égaré dans la facilité.

LOUIS MARCORELLES.

THÉATRE

« Calderon » à Chaillot par Victor Garcia

Dans la grande salle de Chaillot, le spectacle de Victor Garcia, *Calderon,* réunit plusieurs « autosacramentales » — forme ancienne de théâtre allégorique. A l'origine sacrés, ces « actes » *deviennent de plus en plus pro*fanes, au point que, en 1765, ils sont interdits. *C'est indiqué dans* le programme, succinct. *« Trop expliquer tue la magie »,* écrit Victor Garcia. Certes.

De toute façon, la magie est cruellement absente de son spectacle, malgré la rude majesté du *grand volume sombre, évidé. Les* spectateurs, contre les quatre murs, entourent le sol nu. Au centre, il y a une rosace. Aux quatre coins, des objets-sculptures hérissés, en plaques translucides. Vingt comédiens, vingt corps nus *déambulent. L'un d'eux qui dit « je suis l'auteur »,* distribue les rôles. Le reste est difficile à suivre.

Non seulement les personnages sont abstraits — ils s'appellent la mort, le péché, la mémoire, etc., — mais aucun signe ne les caractérise, puisque les comédiens sont *nus. De plus, Victor Garcia ne les* fait pas jouer. Il leur demande de proférer le texte, tous sur le même ton monocorde. On pourrait imaginer une sourde liturgie hypnotisante. Il aurait alors fallu des acteurs habités, et d'une forte *présence charnelle. Mais ils sem*blent pour la plupart tellement mal à l'aise qu'ils sont à des kilomètres de ce qu'ils disent.

Reste le spectacle en lui-même, *sa beauté visuelle, le jeu avec les* objets-scultures que les comédiens, pareils aux esclaves de quelque Metropolis, manipulent, rapprochent, ajustent, transforment en fabuleux insectes dont les lourdes élytres se dressent menaçantes, en architectures étranges, spirales, coquilles, escalier, chemin d'eau pétrifiée, murs de verre, prison de glace pour les *corps nus*... Mais les images comme les acteurs restent en *dehors du bourdonnement* des mots.

Il y a quinze ans, Victor Garcia présentait deux fois à la Biennale de Paris sa première version des *Autosacramentales* dans une scénographie éclatée : souvenir éblouissant. *Il est vrai que* le texte était dit en portugais. Plus tard, *une autre version prévue* à Sao-Paulo, Chiraz, et au Festival d'automne, n'a pu être menée à terme. Le spectacle s'était donné sans éclats et sans décor — des comédiens nus déambulant sur scène — à la Biennale *de Venise et à la Round House de* Londres. L'histoire d'amour, déjà, était finie entre Calderon et Garcia.

COLETTE GODARD.

★ Chaillot, 20 h. 30.

VENTES

Un Picasso bat tous les records de la peinture moderne

Aux enchères, chez Sotheby's à New-York, le 21 avril, un Picasso a atteint la somme de 5,3 millions de dollars (environ 29 150 000 F). Il s'agit d'un auto-portrait en blouse blanche avec une écharpe rouge peint par le jeune artiste en 1901 peu après son arrivée à Paris. Ce tableau, qui devient l'un des plus chers de tous les temps (après un Turner, un Velasquez et un Rubens) a été acquis par un collectionneur privé anonyme. *En 1975, il avait rapporté* 650 000 dollars chez Christie's, à New-York également.

Lors de la même vente de peinture moderne et impressionniste, un Renoir, *Deux jeunes filles lisant,* a été acquis 2 millions de dollars (environ 11 millions de francs) par téléphone par le *musée d'art de Zurich* pour le compte d'un collectionneur privé européen : autre record, le prix le plus élevé pour un Renoir jusqu'à ce jour avait été de 1,6 million de dollars.

■ Le prix littéraire de la vocation (doté de 20 000 F par la Fondation *de la vocation que pré*side M. Bleustein-Blanchet, a été décerné à *Alain Blottière* pour son roman « Saad », publié chez Gallimard. Ce prix est destiné à « encourager le talent d'un jeune auteur d'expression française ». Le lauréat *est invité à l'émission « Apostrophes »* de ce vendredi 22 mai.

■ Une exposition de « promenades architecturales dans le seizième arrondissement », réalisée par la direction de l'architecture, sera présentée à la mairie-annexe, 71, avenue Henri-Martin, Paris (16e), du *27 mai au 22 juin (jours ouvrables,* de 9 à 18 heures). Parallèlement, mais jusqu'au 3 juin seulement, seront montrées des photographies du « 16e insolite ».

■ RECTIFICATIF. — Une erreur *de transmission* a rendu incompréhensible une citation de Luis Rocha *dans l'article intitulé « Naissance* du cinéma portugais » (« le Monde » du 20 mai). Il fallait lire : « Nous étions tout bouleversés en face (et non en France) de la réalité. »

Au congrès de Nîmes

Les communes et leur identité culturelle régionale

Le vingtième congrès de la Fédération nationale des communes pour la culture, qui vient de se réunir à Nîmes, pendant quatre jours, revêtait cette année une importance particulière. Rassemblant plus de trois cents villes de France, la F.N.C.C. revendique depuis plus de vingt ans une répartition plus équitable *de l'effort financier entre l'Etat* et les municipalités dans le domaine culturel. Deux pourcentages sont significatifs : en 1981, l'Etat a consacré au ministère de la culture et de la communication 0,48 % du budget national, alors *que* la part du budget des communes s'élève en moyenne à 12 %, et jusqu'à 20 % dans certaines villes.

La mise en place d'une nouvelle politique à la suite de l'élection présidentielle a été bien entendu, au centre des débats du congrès.

De l'attitude résolument optimiste des délégués des villes *socialistes* ou radicales à celle plus réservée des représentants des *municipalités communistes,* en majeure partie de la région parisienne, le ton général a été marqué par l'espérance d'une politique culturelle plus efficace de la part du futur gouvernement.

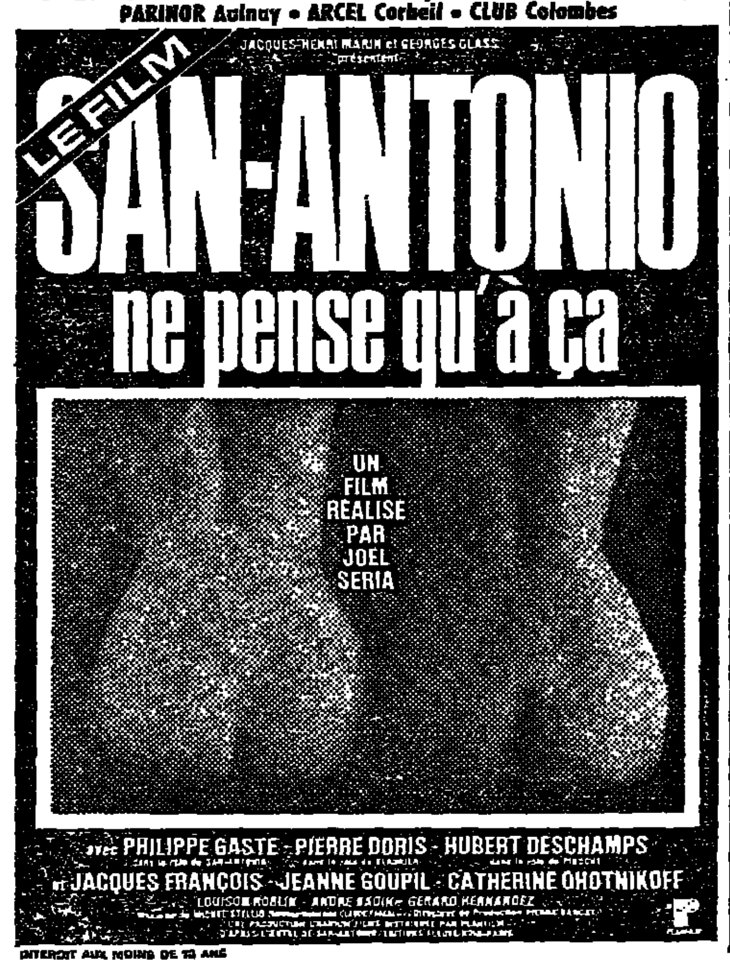
Si les débats de la première *journée devaient tourner autour* de la situation politique générale et *de l'avenir culturel immédiat,* la deuxième journée a été consacrée au thème du congrès : « Les communes et leur identité culturelle régionale ». Des interven*tions, recouvrant* l'éventail des régions françaises, les différences *de population* des villes, ainsi que les diverses sensibilités, ont été très favorablement accueillies.

Les instances dirigeantes *devaient être renouvelées* dimanche dans un esprit de conciliation, principalement entre les deux grands partenaires de gauche. Dans un bureau à représentation pluraliste, Mme Denise Foucart continuera à assurer la présidence nationale, tandis que le secrétariat général sera confié à un *socialiste. — (Corresp.)*

■ *La Société des auteurs et compo*siteurs dramatiques (S.A.C.D.) vient d'accorder au réalisateur Jean Delannoy le Grand Prix de son palmarès 1981. Le prix du théâtre est allé à Jean Tardieu, le prix de la musique à Marius Constant, le prix du cinéma à Paul-*Victor Grimault* pour son dessin animé « le Roi et l'Oiseau », le prix de *la télévision* à *Pierre* Moustiers et le prix de la radio à Pierre Dupriez et à Serge Martel.

Les prix spéciaux ont été attribués au comédien et auteur Robert Lamoureux (prix Tristan-Bernard), à Georges Liferman (prix Maurice-Yvain), Guy Lafarge (prix Marc-Cab), Jean-Jacques Varoujean (prix Lugne-Poe), Gérard Lauzier, auteur de la pièce actuellement à l'affiche au Théâtre Marigny, « Un garçon d'appartement » (prix Georges-Courteline) ; au *comédien et metteur en* scène Roger Blin (prix Georges-Pitoëff), au chanteur Jacques Debronckart (prix André-Bard), l'auteur Denise Chalem pour sa pièce *« A cinquante ans, elle découvrait* la mer » (prix des Nouveaux Talents) et à Claude Pingault (prix Monezy-Eon).





CULTURE

EXPOSITIONS

AU MAI DE BORDEAUX

Un profil du Met de New-York

Le Metropolitan Museum, le Met, a cent ans et possède environ cinq mille œuvres. Le Musée des beaux-arts de Bordeaux a réussi cette année, à l'occasion de ses traditionnelles festivités du mois de mai, à lui emprunter deux cent trente numéros. C'est en soi assez exceptionnel, même si le Met n'a pas envoyé ses plus grands chefs-d'œuvre. Le ferait-il que la ville de Bordeaux reculerait devant le coût des assurances. Le Met ne passe pas pour un musée prêteur, mais, depuis une dizaine d'années, comme toutes les grandes institutions du monde, il disperse temporairement une fraction de ses trésors. C'est la contrepartie de sa nouvelle politique d'échanges.

Cette fois, il n'en aura jamais autant prêté, du moins en quantité. Il faut dire que malgré les réticences manifestées par les responsables du Met, Mme Martin-Méry, conservateur en chef du musée de Bordeaux, avait sur place un allié de poids : M. Douglas Dillon, ancien ambassadeur américain à Paris, important mécène du musée et, actuellement, son président du conseil (l'un n'allant pas sans l'autre), propriétaire d'un grand cru, le château haut-brion. Il lui aurait suffi de lancer d'un air bonhomme au cours d'une réunion : « J'aimerais bien que cette exposition se fasse... »

D'un tel musée, dont la richesse fait pâlir d'envie nos conservateurs, on attendait du spectaculaire, du grand, du rare... On ne prête qu'aux riches !

La première réaction des visiteurs est une petite déception qui jette un voile sur le meilleur : la monumentale *Vision de saint Jean*, du Greco, peinture vibrante de mysticisme, d'une conception presque abstraite ; un Rembrandt de jeunesse, *Portrait de femme*, un peu glacé et mondain ; un Frans Hals, un peu raide et anecdotique ; un Bonnard de premier ordre, *la Femme au corsage vert*, de 1919, entre un compotier et une fenêtre qui ouvre sur le paysage ; une odalisque de Matisse ; un Monet des beaux jours : *le Parc Monceaux*. Deux grands Hubert Robert ici, un petit Gainsborough là...

D'autres secteurs que la peinture sont plus riches en œuvres intéressantes. Ainsi celui des dessins et des estampes avec ses Tiepolo baroques, ses Degas et ses Delacroix, dont le grand dessin pour la scène représentant le roi du Maroc est l'étude du tableau que possède le musée des Augustins de Toulouse. Certes, on peut se demander s'il était bien nécessaire d'envoyer en France des peintures françaises dont nos musées regorgent. Mais à quoi pouvait-on s'attendre, puisque les trésors américains sont constitués pour l'essentiel d'œuvres d'art importées d'Europe et pour beaucoup de France ?

Une salle est consacrée à la peinture américaine. Mary Cassatt, l'amie de Degas, qui a contribué à faire apprécier les impressionnistes aux Etats-Unis, est une familière de nos cimaises. On reconnaît de loin la tendre douceur de son portrait de jeune fille en rose sur fond de verdure qui poursuit sous sa version impressionniste la tradition des portraits intimistes du dix-huitième siècle. Mais que sait-on d'un peintre comme Childe Hassam, qui avait pourtant ramené outre-Atlantique cette vue de *la Rue Daunou, un 14 juillet*, où les drapeaux tricolores papillotaient sur les façades de pierre à la manière du *14 juillet* de Marquet ? Et d'un Frank Boggs, né dans l'Ohio, mort à Meudon en 1926, élève des Beaux-Arts et peintre des rues de Paris sous la lumière humide de ses temps gris ?

Les peintres de l'Hudson comme Kensett et Gifford, dont l'école a été récemment réévaluée dans ces Etats-Unis à la recherche des racines, sont, eux, tout à fait inconnus. Leurs paysages sont réalistes à la manière des chromos du siècle dernier, où on trouve invariablement l'eau, le ciel et les rochers, répartis en grandes plages comme dans des compositions abstraites. Ils rejoignent en un sens l'abstraction de Georgia O'Keeffe, presque centenaire et toujours chargée de turbulence romantique. Le réalisme américain est un « must » dans cette exposition, et Thomas Hart Benton, l'un de ses pères fondateurs, fait penser dans sa *Cueillette du coton* à son frère anglais, Stanley Spencer.

Le département d'art contemporain est une création récente au Met et, pour cette raison, ses collections sont moins riches que celles du Moma ou du Guggenheim. Qu'on ne cherche donc pas à Bordeaux le Pollock des *Rythmes d'automne*, ni le Rothko des silences faits peintures. Et lorsqu'on se trouve devant un peintre de premier plan, il est représenté par une œuvre mineure : ainsi Barnett Newman.

En fait, c'est du côté des objets que l'on trouve des pièces singulières : celles tirées du spectaculaire département d'art égyptien (vase prédynastique nagadien, statue de personnage en long manteau...), poteries et bronzes du Louristan ; bouddah drapé dans la pierre ; buffle ming taillé dans le jade sombre ; tête de Caligula, l'une des plus fines que l'on connaisse ; rares aquamaniles du Moyen Age roman et allemand ainsi qu'un splendide plat d'argent byzantin du septième siècle représentant Samuel et David ; enluminures et miniatures persanes, plats et vases de Turquie, coupes de Samarkand ; sculptures africaines et mexicaines provenant du musée d'art primitif Rockefeller, donné en entier au Met, et même pas encore installé dans ses nouveaux aménagements...

JACQUES MICHEL.

★ Profil du Metropolitan Museum of Art de New-York, au Musée des beaux-arts de Bordeaux. Jusqu'au 1er septembre.

Hantaï, artisan de la lumière

Il n'y a rien qui semble pouvoir détourner Simon Hantaï de sa quête exigeante et solitaire, rien, et surtout pas la reconnaissance très officielle, assez inattendue, de son travail — le peintre a reçu le Grand Prix national en 1981. Ses toutes dernières œuvres, d'immenses toiles conçues pour l'espace central de l'entrepôt Lainé, qu'elles enveloppent depuis les hautes arcades jusqu'au sol d'un tissu de lumière, pour un jour de recueillement, ne sont-elles pas dans leur violence nue une sorte de réponse-manifeste au succès, comme l'expression renouvelée une fois de plus d'une volonté acharnée de couper court aux manifestations intempestives du talent, au savoir-faire, au raffinement, à l'aimable, au vendable. Gorgées de blancs éclatés dans des couleurs d'église, monumentales dans la plus stricte retenue, dans la plus systématique rigueur, dans le plus austère détachement, elles sont « exceptionnellement banales » pourrait-on dire, en reprenant une formule que l'artiste a employée pour expliquer ses premiers pliages.

Tout le monde aujourd'hui, ou presque tout le monde, peut, sans autre risque que de tomber dans une « banalité » pas « exceptionnelle » du tout, plier, froisser de la toile, peindre les surfaces qui restent offertes, puis déplier et étendre le tissu pour découvrir les effets obtenus plus ou moins au hasard. Plier, manipuler toiles et couleurs au sol sont devenus pratique et monnaie courantes. Si courantes d'ailleurs depuis les années 70 qu'on en a oublié les pères, tués en leur temps pour les besoins de la cause avant-gardiste — celle du groupe Support-Surface. Un de ces pères fut Hantaï, qui, depuis vingt ans, inlassable et modeste artisan, fabrique, terre à terre, sa peinture, prend la toile à bras-le-corps, froisse, noue, met ses couleurs, soulève, tire ses bâches, tel le pêcheur ses filets pour ramener à la surface de l'océan des milliers de poissons au ventre d'argent.

C'est en effet en 1960 qu'Hantaï a commencé le pliage — après bien d'autres expérimentations, comme les frottages et les grattages : il n'avait pas fréquenté Breton et ses amis pour rien. Il avait trouvé là un moyen tout simple de rompre avec les folies gestuelles et les débordements affectifs de la *peinture abstraite lyrique*, alors triomphante à Paris ; et qu'il pratiquait à sa manière : dans le prolongement du surréalisme, en ayant, au passage, reconnu la grandeur de Pollock. Ces nouveaux gestes pondérés, qui n'appartenaient pas au monde de l'art, lui permirent d'abstraire encore plus complètement, de s'abstraire et d'entamer une longue et difficile remise en question de la peinture.

Pour éclairer l'ensemble de 1981, le C.A.P.C. propose, parallèlement, un choix serré d'œuvres de 1960 à 1976, depuis les toiles bleues, ou mordorées de la série des *Mariales*, jusqu'aux *Tabula*. S'il manque un maillon à la chaîne, entre 1976, qui est à la date de la rétrospective du Musée d'art moderne, et maintenant, c'est que les œuvres récentes qui précèdent celles de Bordeaux sont actuellement accrochées dans l'abbaye de Sénanque. C'est aussi que le peintre s'est arrêté de peindre pendant trois ans. Un silence habité, comme les blancs de sa peinture réservés dans les replis de la toile pour faire naître un espace de lumière.

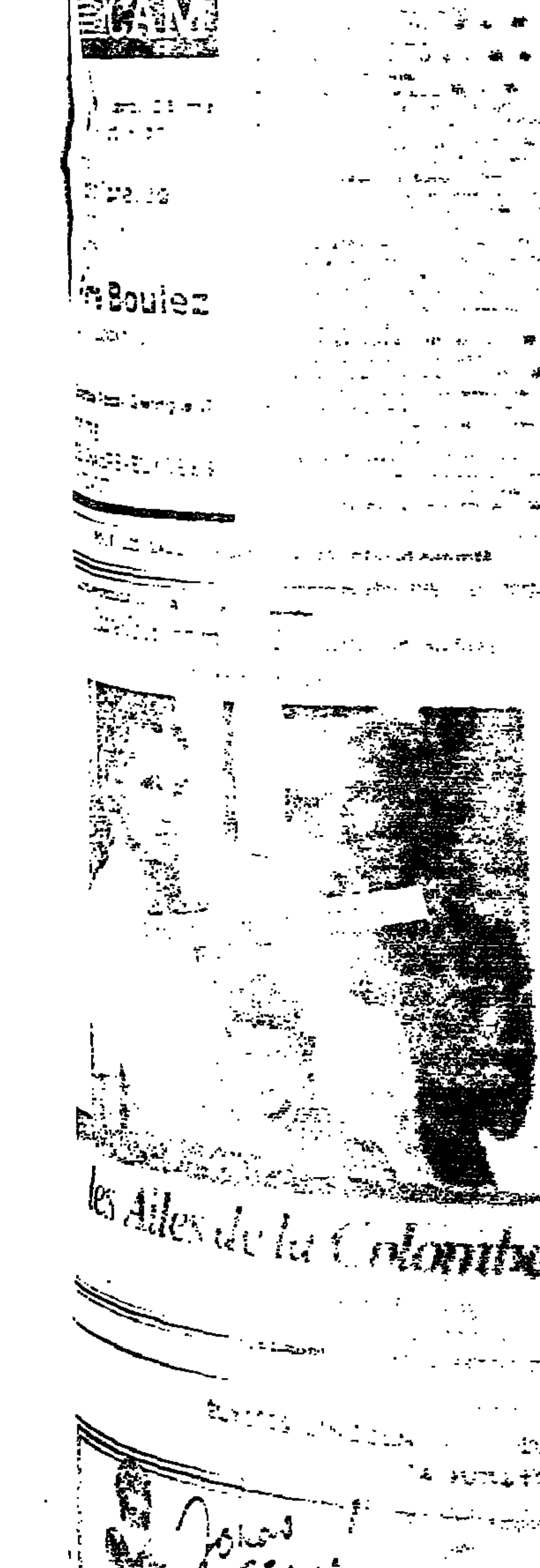
Après la série justement intitulée *Blancs*, plus colorée, plus riche que jamais dans son papillonnement *all over* de couleurs en miettes, Hantaï a tendu de nouveaux pièges à la lumière, en resserrant son propos autour de la seule confrontation d'une couleur au blanc qui quadrille l'espace. Ce sont ces *Tabula* d'où viennent les formes géantes de 1981, à la limite du possible.

Depuis le miroir brisé dans les *Mariales* de 1960, qui insistaient sur la remontée du gouffre, en des effets de céramiques brillantes, tout le drame poétique d'Hantaï est là, dans cette conquête de la lumière sur la matière. La toile n'est plus pensée comme écran, comme réceptacle de quoi que ce soit, elle est transparence.

Dans ses plages silencieuses, chargées de sonorités potentielles, de verbes et de mémoires, Hantaï rejoint d'autres expériences, celle de Matisse, le Matisse de la chapelle de Vence, celle de Cézanne, le Cézanne de la montagne Sainte-Victoire, qui dissout le grand corps rocheux dans un *continuum* atmosphérique. Il les rejoint en y associant des gestes quotidiens, humbles comme ceux que faisait sa mère en Hongrie, pour sécher et repasser ce tablier qu'elle portait sur la photo prise vers 1919, et qui est quadrillé par les plis faits sous la pierre passée sur le tissu jusqu'à ce qu'il devienne lisse, luisant, impalpable.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Jusqu'au 29 août.



SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

En pleine mer : Petit TEP (797-96-06), 20 h. 30.
L'Orage : Artistic Athévains (355-56-40), 20 h. 30.
Molière mort ou vif : Théâtre de la Plaine (250-15-65), 20 h. 30.

Vendredi 22 mai

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : la Fille mal gardée.
Salle Favart (296-12-20), 20 h. : Soirée Francis Poulenc.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Calderon. — Salle Gémier, 20 h. 30 : Broers.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : A Memphis, il y a un homme d'une force prodigieuse.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Ainsi Solange, Paris ou ailleurs.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Têtes rondes, têtes pointues.
Centre Pompidou (277-12-33), Danse-théâtre, 20 h. 30 : les Quatre Petites Filles. — Cinéma, 19 h. : Cinéma expérimental fin des années 60.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : A. Marion et M. Larrieu, flûtes ; J.-C. Pennetier, piano ; 20 h. 30 : Nederlands Dans Theater.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : I solisti Veneti, dir. C. Scimone (Vivaldi).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre (202-34-21), 20 h. 30 : le Ciel et l'Enfer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Chaudron (328-97-04) : Festival international de la culture juive.
Cinq Diamants (588-01-00), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.
Cité internationale universitaire (589-38-69). Resserre, 20 h. 30 : Une conversation chez les Stein sur M. Goethe absent. — Galerie, 20 h. 30 : Lotte à Weimar. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : la Mère confidente.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 22 h. 30 : la Grande Guerre des p'tites écoles.
Confluences (387-67-38), 20 h. 30 : les Mille et Une Nuits.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séances de bronzage ; 22 h. : la Voix humaine.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Ecurie des abattoirs de Vaugirard (250-26-76) : la Dynastie des malpropres.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : les Bonnes.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Ça.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (586-55-83), 18 h. 30 : Désormais ; 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), 18 h. 30 : Ecoute Israël ; 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 30 : Sherazade. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis clos : Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 21 h. : les Mystères de l'amour.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières ; 22 h. : J. Benguigui.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Pentablogues ; 22 h. 30 : Angel.
Studio Fortune, 21 h. : Pénélope.
Studio-Théâtre 14 (773-61-64), 20 h. 30 : l'Ivre de Rabelais.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : Une saison en enfer ; 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Euphorie poubelle ; 22 h. : la Marelle.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h. : 19 h. 30 : le Testament du père Leleu ; 21 h. : Toi et tes nuages.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre présent (203-02-55), 21 h. : Sur le front.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
Théâtre Saint-Médard (783-50-02), 20 h. 30 : Ubu président.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 ; les Bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Sardines grillées ; 22 h. 30 : R. Mattera.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : M. Havet ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.
Café de la Gare (278-52-11), 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 21 h. 30 : Hommage à Gribouille ; 22 h. 30 : J. Huet et Djaima ; 23 h. 30 : les Nichols.
Coupe-Chou (272-01-73), 19 h. : le Bel Indifférent ; 20 h. 30 : le Petit Prince.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Melina.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 19 h. 30 : J. Berrichon ; 20 h. 30 : Katiouchka.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied bleu (285-32-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su...
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Du ronron sur les bimis.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Amours noires, humours tendres ; 21 h 30, A l'ombre de A. Braffort.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Tendresse ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 22 h. 30 : Il en est... de la police.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modules.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Vous avez dit ringard.
Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : A. Ionatos ; 22 h. 30 : Mélusine.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : D. Van Hecke.

Les comédies musicales

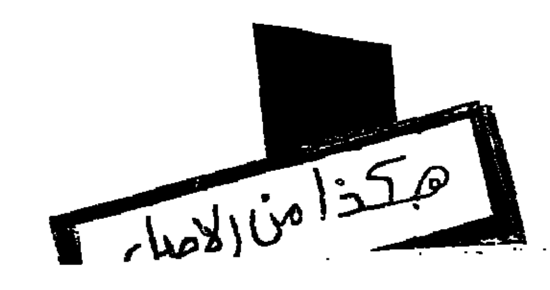
Cirque d'Hiver (806-43-20), 20 h 45 : Barnum.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose-Marie.
Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.

La danse

Eurocentre, 20 h. 30 : Echolalie.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : Tchin-Tchin à coudre.
Ranelagh (288-64-44) : Deuxième Salon de la danse.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : l'Anneau.
Studio Théâtre d'en face (238-16-78) 21 h. : Tracing Gold.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : London Symphonic Orchestra, dir. C. Abbado ; sol. J. Norman (Mahler).
Croq Diamants, 19 h. : Ensemble Diferencias.
Eglise des Billettes, 21 h. : L. Caravassilis, L. Cabel (Vinci, Telemann...).
American Center, 21 h. : R. Dick, flûte.
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. P. Boulez. Ensemble vocal New Swingle Singers (Bartok, Stockhausen, Berio).
Centre culturel coréen, 18 h. 30 : M. Kang Hae Sun (Bach, Mozart, Ravel, Chausson, Debussy).
Chapelle Saint-Louis-de-la-Salpêtrière, 20 h. 45 : Grande Ecurie et Chambre du Roy, dir. J.-Cl. Malgoire (Bach, Monteverdi, Daquin, Hanes, Mozart).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : M. Henry, O. Bailleux, M. Vallon (Boismortier, Telemann, Couperin).
Agora-Sèvres, 20 h. 45 : M.-A. Faure, P. Desvignes (Poulenc, Brahms, Mozart, Weill).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Groupe vocal de France, direction J. Alldis (Verdi, Palestrina...).
FIAP, 21 h. : E. Magnan, M.-P. Soma (Beethoven).
Théâtre de la Ville, 14e, 20 h. 30 : F. Fernandez, Trio Hantai (Telemann, Bach, C.-P. E. Bach).
Eglise Saint-Jean-Saint-François, 20 h. 30 : Ensemble G. de Machaut (Josquin-des-Prés).
Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, 20. h. : I. Szymczak-Krainik, G. Sroczynska, L. Claret (Bach, Haendel, Tartini, Dutilleux...).



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h., Mitchourine ou la vie en fleurs, de A. Dovjenko ; 20 h. 30, les Cahiers du cinéma 1951-1981 : Karl May, de H.J. Syberberg.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h., l'Eventail de lady Windermere, de E. Lubitsch ; 17 h., Quinzaine des réalisateurs indépendants : le Petit Réverbère ; Caroline danse, de M. Rousset ; 19 h., L'amour à vingt ans, de F. Truffaut, R. Rossellini, S. Ishihara, M. Ophuls et A. Wajda.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.), Marais, 4e (278-47-86), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Olympic, 14e (542-67-42).

L'AMOUR HANDICAPE (All.-Suisse, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BON PEUPLE PORTUGAIS (Port., v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA BOUM (Fr.) : Monte-Carlo (225-09-83).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA CAGE AUX FOLLES Nº 2 (Fr.) : *U.G.C.-Opéra*, 2e (261-50-32).

COMME AU BON VIEUX TEMPS (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22), Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

LE CONCOURS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47)

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DIVA *(Fr.)* : *Colisée*, 8e (359-29-46).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) Vendôme, 2e (742-97-52).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Concorde, 8e (359-92-82); Parnassiens, 14e (329-83-11); v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

L'ETUVE (Aut., v.o.) : Olympic (542-67-42) H. Sp.

EUGENIO (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

FAME (A., v.o.) : Elysées Point-Show 8e (225-67-29).

FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.): Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (233-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LA FLAMBEUSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA FORMULE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA FUREUR DU JUSTE (A., v.o.) (*): Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'HOMME FRAGILE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).

KASSBACH (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e *(343-00-65)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

MAC VICAR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MALEVIL (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES MARGINAUX (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'OISEAU DE MADAME BLOMER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

ON M'APPELLE MALABAR (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

OUT OF THE BLUE (Ang.) (**) v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PLEIN SUD (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82).

PRESENT ANGOLAIS (Angol., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

LA PUCE ET LE GRINCHEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

PULSIONS (A.) (**), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A.) v.o.), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

RESURRECTION (A. v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount - City, 8e (562-45-76), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) Panthéon, 5e (354-15-04).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind, v.o.), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SCANNERS (*) (A., *v.f.* : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SI C'EST ÇA LE DESTIN (All. v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SIGNE FURAX (Fr.) : U. G. C.-Rotonde 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

THE ROSE (A. v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

TROIS FRERES (It., v.o.), Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazarre - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.), 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) H. Sp.

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33).

VIRUS (Jap., v.o.), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES YEUX DE LA TERREUR (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les festivals

PERLES DE LA SERIE B (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Hommes-Léopards ; Vaudou.

PANORAMA DU FILM NOIR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Je suis un évadé ; le Fauve en liberté.

CINEMA DE L'APRES-GUERRE, Studio 43, 9e (770-63-40) : Dr Laennec ; Identité judiciaire ; la Chartreuse de Parme.

CARY GRANT (v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81) : Honeymoon.

HISTOIRES ITALIENNES (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : le Cri.

CYCLE ALAIN TANNER, Olympic, 14e (542-67-42) : le Milieu du monde.

A. WAJDA (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : Sans anesthésie.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Diva.

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANNEES LUMIERE, film suisse d'Alain Tanner. — V. angl. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BRIGADE ANTI - VIOL, film améric. de Robert Ammer (**). — V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

FONDU AU NOIR, film américain de Vernon Zimmerman. — V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

JACKIE CHAN LE MAGNIFIQUE, film de Hongkong de Cherrchi. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 9e (562-45-76) ; Max - Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

NEIGE, film français de Juliet Berto. — Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

QUARTET, film franco-britannique de James Ivory. — V. angl. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

SAN ANTONIO NE PENSE QU'A ÇA, film français de Joël Seria (*). — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE SOLITAIRE, film américain de Michaël Mann. — V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Elysées, 8e (359-12-15) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93); U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e ((539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES CHARIOTS DE FEU, film britannique de Hugh Hudson. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

LA PORTE DU PARADIS, film américain de Michaël Cimino. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).

La culture à la télévision américaine

(Suite de la première page.)

Les propos échangés passent très au-dessus de sa tête et son opinion se fonde uniquement sur l'impression de sérénité, d'intelligence ou de malhonnêteté dégagée par les candidats.

Ne ricanez pas. Si on se livrait ici avec la même objectivité froide et candide aux mêmes estimations, on arriverait à peu près aux mêmes résultats. Seulement voilà, on préfère ne pas le savoir. Les Anglais, eux, sont plus curieux. Il y a quelques années, ils se sont aperçus avec un certain étonnement, je dois dire, que, sans compter les travailleurs immigrés, il y avait parmi eux deux millions d'analphabètes.

Loin d'en avoir honte, de le cacher, ils se sont immédiatement employés à *remédier aux défaillances de* l'école — elle est pourtant obligatoire comme en France — par le biais de la télé. D'abord en introduisant dans leurs feuilletons de charmantes jeunes filles ne sachant ni lire ni écrire, histoire de banaliser le problème, ensuite en exigeant de la B.B.C. qu'elle programme de véritables cours de rattrapage.

La B.B.C. 1. Parce que vous l'ignorez peut-être, mais, au pays de la *démocratie*, la B.B.C. 2 *est réservée* aux *happy few*. Je m'explique. Sur la première de ses chaînes, une chaîne de grande écoute, le service public ne diffuse que des émissions destinées au grand public et, sur la seconde, à l'élite. Libre à chacun de choisir au gré de l'humeur du moment, du degré de curiosité ou d'instruction, d'appuyer sur tel ou tel bouton.

Cela va être pareil aux Etats-Unis. *Jusqu'à présent, les trois grandes* chaînes commerciales ignoraient avec superbe tout ce qui pouvait relever de la culture. Elles savaient qu'à ce seul mot les habitués sortiraient leur télécommande et viseraient l'écran d'un doigt fébrile pour *effacer le raseur et faire surgir* l'amuseur fourni par la concurrence.

Lors de mon dernier séjour à New-York le mois dernier, j'ai appelé la N.B.C. en demandant à parler au responsable de la culture. On m'a *baladée* de service en service, service de presse, service du jardinage et des plantes d'appartement, service de la musique folk, bref, on ne savait vraiment plus vers qui me diriger, quand la standardiste, soudain inspirée, *s'est écriée : « Ah, la culture ! Vous voulez dire le théâtre, les musées, tout ça ! Un instant, ne quittez pas.* » Et puis une voix enfin compétente : « *La culture ? Mais certainement ; nous avons retransmis le* Casse-Noisette avec *Borashnikov. Rien d'autre ? Vous voulez le reste de la distribution ? Ah !... rien d'autre ! Laissez-moi réfléchir... Non... Rien... Je ne vois pas... Désolée !* »

Un vrai filon

La culture, on n'était pas contre, notez, on avait même un service public pour ça, un service public, le P.B.S., alimenté en grande partie par la B.B.C., obligée de tourner ses produits d'exportation dans ce qu'on appelle le « *middle atlantic english* », à mi-chemin de l'accent d'Oxford et de l'accent d'Oklahoma. Un service public amputé par Ronald Reagan des trois quarts de sa subvention, un service public déjà financé en grande partie par des fondations et des entreprises privées en échange d'un simple carton du genre « cette émission vous est offerte par Exxol » ; un service public qui sera vraisemblablement contraint d'augmenter ses *recettes publicitaires en cédant*, à l'exemple des services publics français ou allemand, des tranches *horaires aux annonceurs ; bref un* service qui risque, de surcroît, de perdre une partie de son audience au bénéfice du privé.

A.B.S. et C.B.S. ont suivi, en *effet, le chemin inverse. Le chemin* de la télé par câble, excellent moyen d'atteindre cette cible minuscule certes mais privilégiée qu'est l'intelligentsia. Elle représente là-bas *comme ailleurs de 2 à 10 %* de l'écoute nationale selon les cas. Que veulent ces têtes d'œufs qui se pressent de plus en plus nombreuses aux portes des expositions et des concert ? Que souhaitent-elles au juste ? Des concertos, des pièces de théâtre, des ballets, des « portraits » de Cézanne ou de Monet ? Qu'à cela ne tienne. On va les installer bien gentiment devant un écran rien que pour eux et on va leur envoyer de *la culture par câble trois heures par* jour et cinq jours par semaine.

Il faut vous dire que le câble, c'est la folie en ce moment aux Etats-Unis, un vrai filon, où chacun *veut mettre la main avant que tout* ne soit pris par les petits copains. Ainsi ce milliardaire georgien, Ted Turner, grand sportif, très beau garçon, qui a lancé, il y a un peu plus d'un an, une chaîne consacrée, vingt-*quatre heures sur vingt-quatre*, à l'information. L'actualité en direct et en différé, en duplex et en diapo, en film et en vidéo. Un énorme journal non-stop avec ses pages magazine *et ses éditoriaux. Pour des* millions d'abonnés — il en coûte une dizaine de dollars par mois — c'est la possibilité de savoir ce qui se passe dans le monde entier, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, comme ça, en passant, juste le temps de se mettre au courant, à la façon dont en France on appelle I.N.F. 1. C'est un service tout simplement.

Il en ira, il en va déjà de même de ces annexes culturelles ouvertes le mois prochain par C.B.S. et par A.B.C. le mois dernier. Au programme inaugural : l'analyse critique du *Déjeuner de chasse*, de Courbet, *Ghislaine Thesmar et Michael Denard* dans *la Sylphide*, des variations de Chopin, interprétées par Michel Debost, un « profil » de Cézanne et Jean-Pierre Rampal, encore un Français, *oui*, entouré de l'Orchestre philharmonique d'Israël. N'allez pas vous étouffer de fierté patriotique, rentrez vos cocoricos, s'il y avait autant d'artistes tricolores à l'affiche, c'est parce que Paris était à l'honneur cette *semaine-là*, suivi de Vienne et puis de Londres. Tous les deux jours, rediffusion pure et simple des émissions de la veille. Après, on verra. Si la clientèle se montre plus *gourmande, si elle réclame d'avan*tage de « premières », on lui en donnera.

Les annonceurs s'intéressent de très près, vous pensez bien, à ces *happy few* éduqués, fortunés et dépensiers. On va leur réserver les produits haut de gamme et garder les autres, les lessives, les détergents, les bains de bouche effervescents pour le commun, pour le gros du troupeau. C'est ce que feraient sans doute les B.B.C. 1 et 2 si elles étaient autorisées — elles *ne le sont pas — à s'appuyer sur* la publicité. Alors, élitistes ou pragmatiques, les Anglo-Saxons ? Chacun en jugera selon son tempérament. Tout en reconnaissant qu'ils écrivent-*là un chapitre bien dans le ton de* ce chef-d'œuvre de politique-fiction qu'est *le Meilleur des mondes*. Aldous Huxley doit se trémousser d'aise sardonique dans sa tombe.

CLAUDE SARRAUTE.

CORRESPONDANCE

La survie des esquimaux

A la suite de la lettre publiée dans « le Monde » *du 5 mai, à propos des émissions télévisées de M. Jean Malaurie sur les Esquimaux, et signée de MM. Le Mouel, Plumet, Saladin d'Anglure et de Mme Robert Lamblin, nous avons reçu de Mme Nicole Grenier le texte suivant :*

Pendant sept semaines, Jean Malaurie nous a fait partager la lutte des Esquimaux pour survivre et garder leur identité. Ses sept émissions, exceptionnelles — et d'abord parce que l'on avait si souvent reproché à la télévision, et à juste titre, de se taire sur les grands problèmes de notre temps — ont profondément touché de nombreux téléspectateurs, tout en recevant un accueil très favorable de la presse. Cette série, venant après l'ouvrage de Jean Malaurie devenu un classique de la littérature arctique (*les Derniers Rois de Thulé*), ne prétendait sûrement pas épuiser le sujet. Mais Jean Malaurie a eu le mérite de poser, sur l'avenir des Esquimaux, des questions, à mes yeux essentielles, qui invitent à un débat au plus haut niveau.

On aurait pu s'attendre donc, de la part des signataires de la lettre au *Monde*, et même s'ils ne partageaient pas l'analyse de Jean Malaurie, qu'ils concourent à éclairer le public sur la question. Or, le destin des peuples arctiques, qui devrait être leur première préoccupation, en tant qu'ethnologues, leur importe apparemment bien peu. Nous avons seulement eu droit à une violente diatribe contre Jean Malaurie, où la lectrice non avertie que je suis distingue plus la cabale que le débat d'idées. Comment, alors que dans le monde entier la civilisation blanche a perpétré, au cours des siècles et encore maintenant, de véritables ethnocides, ces quatre chercheurs (surtout chercheurs de règlement de comptes) peuvent-ils occuper leur temps à mener contre un autre scientifique une enquête, à la lettre, « policière »... et dans quel but ?

Si l'heure n'était pas à la gravité, on pourrait sourire de voir *cette nouvelle* « bande des quatre » dénoncer les « solécismes » et autres « barbarismes » dont Jean Malaurie se serait rendu coupable en utilisant un des dialectes esquimaux. Outre que ces attaques nous rappellent furieusement *les Précieuses ridicules* de Molière, nous nous inquiétons à la pensée que, dans leur zèle, nos quatre puristes pourraient *bientôt censurer les Esquimaux* eux-mêmes (peuple sans écriture) pour manquement à la grammaire.

La lettre reçue par *le Monde* ne mériterait pas une réponse si, au-delà d'un cas particulier, elle n'était révélatrice de la dégradation de l'université française. Que d'universitaires jaloux de leur savoir, dont ils s'estiment être les seuls propriétaires ! Que de scientifiques, d'intellectuels méfiants à l'égard des médias, et particulièrement de la télévision ! Celle-ci est pourtant, pour un public populaire, le moyen privilégié d'accès à la connaissance (et il faudrait encourager des tentatives comme celle de Jean Malaurie, dont les travaux ont une audience trop restreinte).

Heureusement, des hommes comme François Jacob, Jacques Ruffié, Georges Duby ou Claude Lévi-Strauss ont compris qu'ils devaient aussi s'adresser à un nouveau public qui demande une information de qualité et mérite de la recevoir. Bien qu'ils soient à la tête de la recherche en France, *et même dans le monde*, ils n'ont pas dédaigné, comme nos tristes censeurs, de livrer le résultat de leurs travaux dans des éditions accessibles au plus grand nombre.

Nos quatre chercheurs, dans un même mouvement, s'emportent aussi contre la collection de Jean Malaurie, « Terre humaine », connue dans le monde entier. De même qu'ils reprochent à Jean Malaurie d'être venu à l'ethnologie, ou plus exactement à la géographie humaine de synthèse, par la géographie physique (reproche qui, au moment où l'on encourage l'interdisciplinarité, me paraît singulièrement rétrograde), de même doivent-ils mal supporter qu'un simple instituteur turc, un paysan auvergnat, y côtoient au catalogue un Lévi-Strauss ou un Jacques Soustelle !

Nous sommes de plus en plus nombreux à nous réjouir, au contraire, que Jean Malaurie donne enfin la parole au peuple, à qui on l'a si souvent refusée.

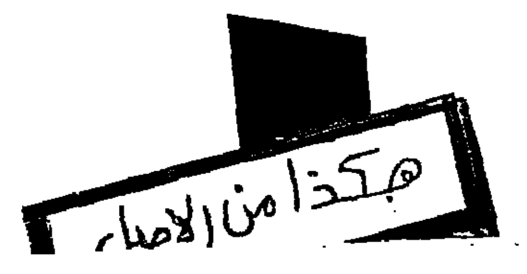
[M. Jean Malaurie, directeur de recherches au C.N.R.S., directeur du Centre d'études arctiques (C.N.R.S., E.H.E.S.S.), *nous communique qu'il « oppose un silence méprisant aux allégations de la correspondance publiée le 5 mai »* et qu'il « *se refuse, en universitaire, à intervenir ici, publiquement, dans ce type de débat polémique* ».]

MM. RIGAUD ET MOUSSA RESTENT ADMINISTRATEURS DE LA C.L.T.

Les mandats de MM. Jacques Rigaud et Pierre Moussa, administrateurs de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (C.L.T.), ont été renouvelés pour une durée de six ans.

● Les ingénieurs de T.D.F. et du Centre commun d'études de télédiffusion et de télécommunications (C.C.E.T.T.) sont parvenus, avec leurs collègues de la chaîne américaine de télévision C.B.S. et avec ceux du ministère canadien des communications, à mettre au point un système de télétexte commun rassemblant les avantages et les caractéristiques des systèmes Antiope et Télidon.

● La radio libre lyonnaise Radio Léon annonce qu'elle réémet depuis le mercredi 20 mai (après quinze jours d'interruption) chaque lundi, mardi, mercredi, de 19 h 30 à 22 h sur 101 Mhz (MF) et qu'elle organise une fête le samedi 23 mai, place Saint-Georges, à Lyon, avec la projection du film *Lorraine cœur d'acier* (à 17 h.) et un bal (à partir de 20 h).



RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 22 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.

20 h 30 Opéra : « le Bal masqué ».
de G. Verdi, direction musicale J.-C. Casadesus, mise en scène S. Frisell et F. Zeffirelli, avec J. Carreras, K. Ricciarelli (en liaison avec France-Musique)

23 h Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 45 Spécial information.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Noires sont les galaxies.
de J. Armand, réal. D. Moosmann.
Mme Haubourdin révèle à Patrick son incroyable secret.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Au Grand Palais : le bal des débutants.
Avec Mmes P. Bize (*Premiers instants*), D. Delouche (*la Malouine*), M. Laforêt (*Contes et légendes de ma vie privée*), F. Hamel (*le Café à l'eau*), L. Jurgenson (*le Funambule*), MM. F. Forrestier (*la Manducation*), A. Guyaux, présentateur des œuvres de Rimbaud.

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Luis Bunuel) : « la Voie lactée ».
Film français de L. Bunuel (1969), avec P. Frankeur, L. Terzieff, A. Cuny, E. Scob, B. Verley, F. Maistre, C. Cerval, J. Bertheau.
Recours au réel, au rêve, à l'imaginaire, pour une histoire des grandes hérésies nées de la religion catholique. Un récit picaresque à l'humour mordant où Bunuel fustige l'intolérance et défend la liberté de l'homme.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Tabarly et la dynastie des « Pen Duick ».
Une émission d'A. Sabas. Reportage : G. Pernoud.

21 h 30 Téléfilm : Les écumeurs de Lille.
Scénario M. Sartati, réal. F. Vincent. Avec A. Jarry, J.-C. Bouillaud, R. Party, C. Dubus, S. Larivière, etc.
L'histoire du monstrueux Titanic et de sa compagne, Esther William. Confusion, inquiétude, tout un monde animé par une cruelle machination.

22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Médicale : Un poison nommé oxygène (en liaison avec TF 1).
21 h 30, Black and blue : La trompette en jazz.
22 h 30, Nuits magnétiques : Festival international du film à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 25, Soirée lyrique (en liaison avec TF 1) : « le Bal masqué », de Verdi, par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Paris, dir. : J.-C. *Casadesus*, avec José Carreras, Léo Nucci, Katia Ricciarelli, Danièle Perrier...
23 h 15, *Ouvert la nuit : Portrait par petites touches* (Brahms, Chopin) ; 0 h 5, Jazz forum : « Trajet », l'itinéraire de Charles Mingus.

Samedi 23 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Avenir : Des métiers pour l'informatique.
13 h Journal.
13 h 30 23 heures des solitaires de la voile.
En direct de Saint-Malo : départ (à 18 h : le point sur la course).
13 h 45 Au plaisir du samedi.
Jean-Pierre Foucault, la bourrée montagnarde ;
18 h 15 Trente millions d'amis.
L'autre sensibilité du nouveau président de la République.
18 h 45 Magazine auto-moto.
Grand prix de Belgique en formule I à Zolder.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre (de l'I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Salvador en fête.
21 h 30 Série : Dallas.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 40 Au Collège de France.
Les luttes intérieures de l'âme dans le Phèdre de Platon, par Mme J. de Romilly.
11 h 40 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
La société des animaux domestiques et familiers.
14 h 25 Les jeux du stade.
Gymnastique : championnats d'Europe ; Rugby : Tournoi des 5 nations (rétrospective) ; Cyclisme ; Aviron : régates de Vichy.
17 h 20 Récré A 2.
Pinocchio, la caverne d'Abracadabra.
18 h 5 Chorus.
The Tubes.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 L'Escargot.
20 h Journal.
20 h 35 Sport : Rugby.
Béziers-Bagnères.
Finale du championnat de France, en direct du *Parc des Princes*.
22 h 5 Document : Les frontières du surnaturel.
de M. Peissel, réal. J. Delrieux.
Un regard économique sur la spiritualité des monastères bouddhistes au Tibet.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Trait d'union.
Magazine sur l'islam.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'Odyssée de Scott Hunter, Lolek et Bolek, Balthazar le millepattes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'Ile noire
20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission théâtrale : « le Tout pour le tout ».
de F. Dorin. Enregistré au Théâtre du Palais-Royal.
22 h 35 Journal.
22 h 55 Champ contre champ.
Au Festival de Cannes.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée du monde contemporain : Au Festival de Cannes.
10 h 45, Démarches avec... H. Mathews : Le naufrage du stade Odradek.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (Préludes pour piano, n° 1 à 6).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : Travaux des champs.
14 h 5, Polymnie, voix de Grèce : Initiation à l'itinéraire.
16 h 20, Livre d'or : Quatuor op. 135, de Beethoven et Sixième Quatuor, de Bartok, par le Quatuor Janacek.
17 h 30, Pour mémoire : Les lundis de l'histoire (la France d'avant la France (du néolithique à l'âge de fer).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : La révolution sonore (*2e partie :* Le paysage sonore).
20 h, Voyage du jour, de J. Raban. Avec : B. Balp, M. Barbulée, N. Benedetti, etc.
21 h 44, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

9 h, France-Musique reçoit la Suisse romande (jusqu'à 24 h). Ouverture, avec R. Koering, J.-M. Damian, *J.-Fr. Zbinden : 10 h, Suisse terre d'asile :* les années de pèlerinage de Liszt et Wagner à Triebschen ; 11 h, Les archives de la radio suisse romande ; « Concerto pour violon et orchestre n° 2 », de Bartok, avec Y. Menuhin, violon, et l'orchestre de la Suisse romande, dir. E. Ansermet ; 12 h, La Suisse de Calvin à J.-J. Rousseau : Œuvres de Stadler, Benn, Fritz, Albicastro, Rousseau, Clerambault, von Scaaensee ; 13 h, Le jazz suisse ; 14 h, La musique contemporaine : Œuvres de Boesch, Guyonnet, Gaudibert, Tabachnik ; 15 h, En direct de Genève : Magazine d'actualité ; 16 h, La Suisse de J.-J. Rousseau à Franck Martin : « le Roi David » (version originale), début, d'A. Honegger, par l'Ensemble instrumental Ch. *Dutoit* et la Chorale Ph. Caillard ; 17 h, Concert public (en direct du studio 105) : « Initiales pour piano », de Perrenoud, avec D. Spiegelberg au piano ; « Pièce pour piano » de Calame (création), avec G. Calame au piano ; « *Quatuor* », de Debussy et le « Quatuor » de F. Martin, par le Quatuor de Genève ; 18 h 50, Comment l'entendez-vous ? « *Monteverdi* », par Jacques Mercanton ; 20 h 30, La ronde des Festivals : Panorama des Festivals de Suisse romande ; 21 h 35, Concert *d'archives :* « Variations sur un thème de Haydn » de Brahms ; « Thème et variations pour piano et orchestre d'Hindemith ; « Concerto en ré mineur pour piano et orchestre », de Mozart ; « Symphonie Mathis der Mahler » d'Hindemith, par l'Orchestre National de l'O.R.T.F., dir. P. Hindemith, avec Clara Haskil. A l'entracte : interview de P. Hindemith du *12 novembre 1959* et hommage à Clara Haskil *décédée* le 7 décembre 1960.
0 h 5, Ouvert la nuit : Le temps suspendu...

PRESSE

DOUZE JOURNALISTES ONT QUITTÉ « L'EXPRESS »

Comme nous l'avions annoncé dans nos éditions des 14 et 20 mai, neuf journalistes quittent « l'Express », des « transactions de rupture » ayant été signées le 22 mai entre eux et la direction de l'hebdomadaire. Trois rédacteurs en chef adjoints sur cinq, MM. Roger-Xavier Lanteri (enquêtes), Albert du Roy (France) et Jean-Francis Held (société), figurent parmi les partants, ainsi que Mme Liliane Sichler, M. Emile Guikovaty, grands reporters, MM. Robert Schneider, chef de la section politique, Angelo Rinaldi, critique littéraire, Jean-Paul Aymon, chef de la section télévision, et Philippe Adler, critique musical.

La direction de « l'Express » a refusé de payer à ces journalistes les indemnités qu'ils réclament au titre de la « clause de conscience ». Elle a, en revanche, proposé de leur verser une « indemnité de rupture » équivalente à un pourcentage de leurs indemnités de *licenciement* (70 % à 80 %).

Ces neuf départs font suite à ceux de MM. Max Gallo, chroniqueur, membre du comité éditorial, et de Jean-François Revel, directeur de la rédaction, après le licenciement de M. Olivier Todd, *rédacteur* en chef.

MISE EN LIQUIDATION DE L'IMPRIMERIE LA SELIS A MELUN

Le tribunal de commerce de Melun (Seine-et-Marne) a prononcé, *le* 21 mai, la liquidation judiciaire de la SELIS, imprimerie située à Dammarie-les-Lys et réalisant la majeure partie des périodiques du parti communiste pour la région parisienne. Cette mesure sera suivie de la nomination d'un syndic et aboutira pratiquement au licenciement des soixante et onze employés, cadres et ouvriers imprimeurs de l'entreprise. Elle survient après un conflit qui a opposé, depuis le début de l'année, la direction de l'entreprise à plusieurs dizaines d'ouvriers appartenant à la C.G.T.-Fédération française des travailleurs du livre (« le *Monde* » *du* 4 avril). Ces salariés demandaient depuis début mai le paiement de leur salaire d'avril. Ils *avaient obtenu d'ailleurs du tribunal* des prud'hommes de Melun un jugement en référé dans ce sens. Ce jugement n'avait pas *été suivi* d'effet.

● *Le bureau du Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne* (S.P.H.P.), réuni le 21 mai, estime à l'unanimité que « *les organes représentatifs de la presse doivent au plus tôt prendre contact avec le gouvernement* ». Le bureau du S.P.H.P. mandate son président, M. Georges Montaron (*Témoignage chrétien*), pour effectuer cette démarche, en souhaitant qu'elle puisse être faite au nom de la Fédération nationale de la presse française tout entière.

DÉFENSE

LA FRANCE A REÇU EN 1980 POUR 35 MILLIARDS DE FRANCS DE COMMANDES ÉTRANGÈRES DE MATÉRIELS MILITAIRES

La France a reçu, en 1980, pour 35 milliards de francs de commandes étrangères de matériels de guerre. C'est ce qu'a indiqué M. Jean Martre, délégué général pour l'armement, en réponse à des questions de l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (A.J.P.A.E.) qui l'a invité mercredi 30 mai à Paris.

En 1979, le montant des prises de commandes militaires à l'exportation s'était élevé à 25,3 milliards de francs. L'augmentation enregistrée d'une année sur l'autre est donc de l'ordre de 40 %, ce qui semble être dû à la conclusion, durant les derniers mois de 1980, de contrats d'armes navales avec l'Arabie Saoudite et Qatar. Ces deux pays ont totalisé pour 16 milliards de francs de commandes navales à la France en 1980, soit presque la moitié des contrats signés l'an dernier.

Selon M. Martre, le chiffre d'affaires des industries françaises de l'armement — c'est-à-dire l'estimation des livraisons au client national et à l'étranger — s'est élevé en 1980 au total de 60 milliards de francs. Les livraisons à l'exportation ont représenté 25 milliards de francs, au lieu de 20,5 milliards en 1979.

A lui seul, le chiffre d'affaires de l'industrie aéronautique a été en 1980 de 34 milliards de francs, dont 60 % à l'exportation. Ces activités se répartissent entre 73 % à des fins militaires et 27 % à des fins civiles. Les exportations militaires ont représenté 43 % de l'ensemble de ce chiffre d'affaires. M. Martre a estimé que l'importance de ce taux des activités à l'exportation contribuait à rendre fragile la situation de l'industrie aérospatiale française dans le monde.

LA DÉCISION DE SOUS-TRAITER A MATRA LA FABRICATION DU FUSIL FA-MAS EST REPORTÉE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Le nouveau fusil d'assaut FA-MAS 5.56, dit le Clairon, resterait à 100 % stéphanois, contrairement à ce qu'avait laissé entendre M. Robert Galley, ministre de la défense avant le changement de gouvernement. Il ne devrait pas y avoir finalement de contrat passé avec la société Manurhin de Toulouse, du groupe privé Matra (1), pour lui confier un quart de la production du Clairon, mis au point par la Manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne (MAS).

C'est ce que vient d'indiquer la fédération C.F.D.T. de l'armement. « La MAS ne doit pas s'inquiéter pour le fusil. Une nouvelle orientation pourrait être donnée. L'affaire est mise en délibéré. Le dossier sera discuté dans le sens des intérêts défendus par la MAS. Le marché ne sera pas signé par la D.T.A.T. » C'est ce que la direction technique des armements terrestres (D.T.A.T.) vient d'assurer à la C.F.D.T. après que ce syndicat eut télégraphié au début de la semaine à M. Charles Hernu, député du Rhône et maire de Villeurbanne, chargé des problèmes de la défense au parti socialiste.

Si ce dernier succède à M. Galley, il devrait être en possession de la lettre que M. Joseph Sanguedolce, maire communiste de Saint-Etienne, a, jeudi 14 mai, envoyée à M. Mitterrand en plaidant pour le maintien à Saint-Etienne de la *totalité* de la fabrication du FA-MAS 5.56. La décision de donner la sous-traitance du Clairon à Manurhin, qui aurait dû être prise initialement à la fin d'avril, a été repoussée d'un mois. — P. C.

(1) La nationalisation du secteur armement du groupe privé Matra est un projet retenu par le président élu de la République.

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

Une des premières sociétés françaises de conseil en informatique dont la forte croissance s'appuie sur des marchés porteurs, recherche

consultants de haut niveau

Rattachés au Directeur de leur Département, ils assureront :
- des missions de conseil,
- l'animation d'équipes sur des contrats importants et difficiles

et participeront à la négociation des contrats et au développement de leur département.

Les postes à pourvoir conviendront à des hommes exigeants et dynamiques et concernent le secteur public ou les entreprises industrielles.

De formation ingénieur, les candidats devront justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire.

Les perspectives de carrière sont importantes au sein de la société et du groupe auquel elle appartient.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 277 RT, à

SCOTI 33 rue de Miromesnil 75008 Paris. Discrétion assurée.

média-system

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés ces deux dernières semaines :

DIRECTION DES SERVICES COMPTABLES - PARIS	Réf. VM 17477 A
JEUNE CADRE ADMINISTRATIF	Réf. VM 4212 T
MARKETING PRODUIT PARIS	Réf. VM 6239 R
CHARGE DE CLIENTELE BANQUE PRIVEE	Réf. VM 8360 B
CONSULTANTS-FORMATION	Réf. VM 8465 A
CHEF DU SERVICE ENTRETIEN SEINE-MARITIME	Réf. VM 6172 B
RESPONSABLE RELATIONS HUMAINES SUD-OUEST	Réf. VM 14470 B

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

BUREAUTICIENS BUREAUTICIENNES

vous avez :
- une formation supérieure,
- 2 à 7 ans d'expérience professionnelle,
- une première expérience en Bureautique,
- la maîtrise de la langue anglaise.

vous êtes :
- passionné par la Bureautique,
- attiré par le métier de conseil,
- prêt à faire partager votre enthousiasme aux grandes entreprises les *plus dynamiques*,
- persuadé que la maîtrise de la technologie est nécessaire pour pouvoir aider efficacement les entreprises,
- persuadé aussi que *la* prise en compte des impacts humains et organisationnels de la Bureautique est essentielle pour son succès,

Alors,

l'équipe actuelle de consultants réunie par Louis Naugès au sein de BUREAUTIQUE S A, la première Société Française de Service et de *Conseil en Bureautique* (SSCB)

vous invite à la rejoindre.

Ecrivez-moi en joignant votre CV et une photo sous la référence C04M, à Louis NAUGES :

BUREAUTIQUE SA GROUPE DATAID

48 avenue Raymond Poincaré, 75116 Paris





Importante maison suisse de courtage en trésorerie cherche pour augmenter son équipe

CAMBISTE

Qualifications requises :
- Avoir des relations de confiance établies avec les banques.
- Plusieurs années d'expérience auprès de courtiers réputés.

Excellentes conditions *de rémunération fixe* plus commissions en fonction des qualifications et de l'expérience.

Permis de travail suisse disponible pour candidat étranger.

Faire offres avec curriculum-vitae, certificats et références sous chiffre 1345 L ofa, Orell Fussli Publicité S.A., case postale - 1002 LAUSANNE CH. Discrétion assurée.

offres d'emplois régionaux

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT recherche CHARGÉ D'OPÉRATIONS pour assurer la coordination des études et la réalisation *d'opérations d'aménagement* et de réhabilitation d'habitat ancien. Formation supérieure, minimum 5 années d'expérience professionnelle. Adresser curric. vitae photo et prétentions à S.E.L.C., B.P. 749, 41007 BLOIS Cedex.

DEMANDES D'EMPLOIS

Acheteur depuis 32 ans dans usine produits d'entretien, gestion stocks, lanc. fabrications. Licencié économique, 59 ans, rech. emploi similaire, région Paris. GUYON, Bâtim. B-1, 136, av. Lenine, 93380 PIERREFITTE.

Homme 29 ans, diplômé I.C.H., D.E.S.S. Droit immobilier, aménagement du territoire en cours, *brevet de technicien bât., expér. chantiers, bureau d'études, et syndic. de copriété*, rech. un EMPLOI À RESPONSABILITÉ Paris. R. ANDREY, 101, rue Saint-Dominique, - 75007 PARIS 555-55-31.

Association mondiale, loi 1901 recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

pour seconder chancellerie. Anglais parlé, allemand souhaité. Age : plus de 50 ans. Tél. 261-30-12 pr rendez-vous.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS SAINT-LAZARE recrute

ANALYSTE PROGRAMMEUR EXPÉRIMENTÉ

Bonne connaissance COBOL et applications de gestion

MISSION :
Maintien et développement applications BATCH sous DOS/VSE-Projets temps réel sur mini dans le cadre du développement informatique des agences.

Adr. C.V. sous le n° 97.399 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS Près VOSGES 2 p. 50 m² immeuble et appt de classe, 1er ét. sur rue, calme, soleil. 350.000 F. Samedi, 15 à 19 h. 58, RUE DES TOURNELLES.

5e arrdt

PANTHÉON - LYCÉE HENRI IV TUILERIE SAINT-JACQUES, 2 et 4, rue Larromiguière

2-3-4 et 5 PIÈCES

Terrasse/verdure. Très belle réalisation. Livraison mai 1982. VENTE : 2, rue de l'Estrapade, jeudi, vendredi, de 13 h à 18 h ; Samedi, de 14 h 30 à 18 h. ou SÉGI, 267-42-06.

6e arrdt

PORT-ROYAL, 18, r. Glacière 11 b/15 b. Ravies. 2 p., 63 m² **650.000.** placards, 5e asc., balc. Vue dégagée.

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE

Pierre de taille, 2e ét., sans asc. **3 P.**, bains, w.-c., grand balc. + serv., ch. cal individ. 780.000 F. Tél. 577-96-85.

8e arrdt

19, RUE DARU grand living double + chambre, parfait état, bel immeuble, soleil. Samedi, de 14 h à 18 h.

14e arrdt

RUE DES PLANTES. 3e étage, ascens. Pptaire vd GD 3 P. refait neuf. 650.000 F. 289-64-01.

15e arrdt

RUE SAINT-CHARLES *CHARMANT 2 P. cft, PLEIN OUEST, 5e ét. sans ascens. Libre août.* 299.000 F. 577-96-85.

R. DE LOURMEL Étage élevé **106 m²** + balcon, 2 parkings Parfait état. 1.380.000 F - Tél. 577-96-85.

Mo PLAISANCE 7e étage tout cft. imm. récent. bon stand. Parking. DOUBLE LIVING, 1 CHAMBRE. entrée, cuisine, bains, loggia. *PRIX TRES INTERESSANT.* 15, RUE GEORGES-PITARD. Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

Mo LOURMEL bon immeuble ravalé. **2 P.** entrée, cuisine, bains, w.-c. PRIX TRES INTERESSANT 22, RUE JEAN-MAREDOR. samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

16e arrdt

BENOUVILLE

dans bel immeuble, pierre de taille, appt de prestige, 300 m², excellente distribution, magnifique récept., 3 chbres de bonne. 1.200.000 F. Téléphone : 280-67-97.

17e arrdt

PRÈS PORTE-CHAMPERRET. angle boulevard Bineau **GRENIER** A AMÉNAGER 6e ét., asc. Vue dégagée, plein soleil. 120 m², 1, RUE CHAPTAL, Levallois. S/place samedi 23 de 14 h. 30 à 16 h. 30 et lundi de 15 h. 30 à 18 h. 30.

18e arrdt

120.000 av. 25.000 F

ORDENER-ORNANO imm. ravalé, studio, cuis., w.-c., dches. Parfait état, moqu. Idéal pour location. Pptaire, s/place : samedi, lundi, 14 h 30, à 19 h, 34, *rue du NORD.*

78 - Yvelines

PARLY-II. Part. vend 6 p., 2 s. de bns, 4 chbres, gde loggia vitrée sur piscine, triple exposition, cave, parking. Tél. : 954-47-80 (heures repas).

92 Hauts-de-Seine

Sèvres, rive gauche, appartem. 4 pces, dont 3 chambres, individuelles, 1972, 8e et dernier ét., 77 m², cuis. équipée, 2 parkings, proxim. imm. bois, très calme. 550.000 F. Tél. : 534-39-75 (de préférence apr. 19 heures).

SCEAUX, Mo. EXCEPT. BEAU LIVING DBLE, BALCON OUEST, JDIN + 3 CHBRES, gd cft. 490.000 F. 660-44-68.

SCEAUX, Mo. Pierre de T. Luxueux appart. Living double, balcon, 3 chambres, 2 bains + salle d'eau, garage. T. 350-60-98.

SCEAUX (Robinson) Imm. ancien, 116 m² en duplex, 30 m² terrasse sud, entièrement refait, chauffage ctl individuel, cave, garage. 995.000 F. EFIMO. — *Tél.* : 660-45-96.

SURESNES, Mont-Valérien 105 m², 6 P. plein sud, vue sur Paris et parc, 790.000 F. Tél. Castillon, 506-39-69.

NEUILLY Métro Pont-de-Neuilly Imm. récent, tt cft, bon stand. PETIT STUDIO, entrée, kitchen., bains, balcon sur jardin. PX INTÉRESSANT. CALME. 37, RUE EDOUARD-NORTIER. ANGLE 78, BD DU CHATEAU. Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

BOULOGNE Métro Marcel Sembat IMM. RÉCENT, tt *cft*, 7e ét. **4 PIÈCES** entrée, cuisine, bains, balcon. 7.900 F LE M2 239, BD JEAN-JAURÈS Samedi, dimanche, 15 à 18 h.

93 Seine-Saint-Denis

Particulier vend à Noisy-le-Grand, dans petite résidence, 3e ét. Bel appartement 4 pièces, tout confort, loggia, dressing, cellier, parking privé. Prix : 330.000 F. Téléphone : 303-69-73.

95 - Val-d'Oise

ST-GRATIEN 2 Pièces 54 m², résidence récente, calme, 3e ét. avec asc., chauffage individuel, cave et parking. Prix 299.000 F. Tél. 020-30-82 ou 414-64-45.

Province

CANNES Vue unique, bord de mer, Sud, splendides appartements. Tél. : (93) 47-00-65, de 10 h à 12 h et 15 h à 18 h.

A VENDRE : Appt F-4 Résidence « VICTOR-HUGO » TERRASSON avec garage. Prix : 300.000 F. OFFICE IMMOBILIER DU CENTRE, 38, cours Saint-Georges, 24000 PÉRIGUEUX. Tél. : (53) 08-62-13.

PARTICULIER

NICE

centre (quartier Musiciens) appartement de maître, 3/4 p., 140 m², étage élevé, vue dégag., dble exposition, luxueuse prestations de immeuble bourgeois. *Prix : 1.100.000 F.*

Ecrire RAVEL 4, Jardin Alsace-Lorraine, 06000 NICE.

PLEIN CŒUR VILLAGE PROVENÇAL CUERS 83390. *solde 6 apparts (p. comptant).* F3, F4, deux avec terrasse et barbecue. Remis à neuf 10 mn Toulon, 15 mn Hyères, 1 h. Nice. 210.000 F., (94) 28-62-94.

Etranger

Suisse - Lac des Quatre-Cantons (Vierwaldstättersee)

A vendre de société immobilière suisse

APPARTEMENTS LUXUEUX

Autorisation délivrée à étranger, en tant que deuxième lieu d'habitation - Discrétion assurée

Demande sous chiffre 25-119.067, Publicitas SA, CH-6002 Lucerne (Suisse)

immobilier information

L'ÉCOSSE

MAISON DE CAMPAGNE restaurée authentiquement. Objet rare de valeur, établie sur une propriété de 10.000 m² dans la plus belle partie de l'Ecosse, près de Highlands. Libre de bail. Prix conseillé livre sterling 95.000.

CHATEAU entretenu, de classe, et installé *sur une propriété de 8 000 ha.*

Complet avec des dépendances, garages, jardin botanique. Chasse et pêche libres dans propre loch et rivière.

Préparé à une habitation immédiate. Discrétion assurée. Seulement les candidats sérieux seront répondus.

Pour des raisons de santé à céder AGRICULTURE économique d'un bon rendement.

Mi-élevage, mi-agriculture. Total de 1.000 ha.

L'élevage comprend des bovidés et des ovins. Le contremaître et ses assistants sont disposés à continuer à gérer l'entreprise.

Ecr. ss n° 6.130 *le Monde Pub.*, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

maisons individuelles

PONTCHARTRAIN 16 maisons de qualité Terrains 400 à 950 m² *Prêts conventionnés* Tél. : 062-67-81 (sem.) 051-01-09 (w.-e.).

Côte vendéenne... à 10 km de l'Océan, *vous pourrez choisir librement la maison qui vous plaît* (2, 3, 4, 5 p.) sur le terrain qui vous plaît pour vacances, retraite. Apport minim. : 70.000 F. Maisons Cosmos. 218, route d'Olonne, 85340 Olonne-s/Mer Téléphone : (51) 95-42-67.

Côte charentaise, Royan, Iles de Ré, Oléron, à 10 km max. de l'Océan, maisons 2, 3, 4, 5 p. sur terrain au choix pour vacances, retraite. Apport minim. : 60.000 F. Maisons Cosmos. *Parking.* Carrefour. 1700 LA ROCHELLE Tél. : (46) 35-25-35.

PÉRIGORD Maison de village, sur 2.500 m², gros-œuvre parfait, cheminées. Prix sacrifié : 230.000 F. MDF, B.P. 112, 24200 SARLAT. *Téléphone* : (53) 59-21-32.

locations non meublées offres

Région parisienne

CHOISY-LE-ROI Grand studio, cuisine 950 F. tél. : 996-20-60.

JOINVILLE-LE-PONT Dans imm. neuf, jamais habité, bord de Marne, appart. 3 p. cuisine, terrasse, box, gd standing. Tél. pptaire, h.b. 287-17-64. Soir 287-78-72.

45 km Paris-Ouest sur ligne SNCF, Paris St-Lazare. Pavillons neufs dans très joli cadre boisé.
- 5 p. princip., 3 ch., séjour, salon 32 m² avec cheminée, 2 bains, cuisine, garage, jardin, 2.950 F mensuel.
- 6 p. princip., 4 ch, séjour, salon 36 m² avec chem., 2 bs, cuis., garage, jardin, 3.500 F mens.
- 7 p. princip., 4 chambres, bureaux, séj., salon 45 m² avec cheminée, cuisine, 2 bains, garage, jardin, 4.200 F mensuel *IDF Verneuil.* - 971-60-18.

locations non meublées demandes

Région parisienne

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers. services gratuits. 272-02-62.

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. tous banl. Loyers garantis 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

76, RUE DU BAC, Paris-7e 5e étage s. asc., part. à part. loue appart double living, 1 chambre, tout confort, 3.500 F. Visite sur *place, samedi* 14 h. à 17 h.

pavillons

PAVILLON, 5 p., s/ss-sol, 5 ans, 612 m², ch. électrique intégré, 40 km Paris. Tél. 001-02-33.

FONTENAY-AUX-ROSES limite SCEAUX, dans impasse privée, calme et verdoyante, pavillon : *grand living*, cuisine, 3/4 chambres, 3 salles de bains + chambre indépendante avec douche, jardin de 400 m² envir. 1.600.000 F. Tél. propriétaire matin ou après 19 heures au (1) 661-25-43.

Exceptionnel maisons à rénover dans cadre original, vue imprenable sur canal à SAINT-DENIS, Mo à partir de 220.000 F, crédit propriétaire. Téléph. : 280-78-25 ou après 19 h. 254-73-89.

fonds de commerce

BASTIA (Corse) - Centre ville

ÉPICERIE & CONFISERIE FINE

FAUCHON - MARQUISE DE SÉVIGNÉ

ARTICLES d'EXTRÊME-ORIENT

Porcelaines - Ivoires - Laques - Bronzes VANNERIES

C.A. Importants - Excellents rapports prouvés. (amortissement en 3 ans)

Tél. : (16-95) 31-30-84 ou

écrire s/n° 6131 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

MONTPELLIER Cède Société équipement hôtelier et collectivité en pleine expansion. Clientèle régionale. 600.000 F. Ecrire Havas sous le n° 198.242, 34000 MONTPELLIER.

A SAISIR Part. vend HOTEL **, 38 nº, en S.A. Bon état. Centre de Paris. Prix intéressant. Crédit possible. Tél. 522-85-36 de 14 à 19 h.

bureaux bureaux

SIÈGES DE SOCIÉTÉS avec secrétariat, téléphone, télex TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES **ACTE S.A.** 261-80-88 +

VOTRE SIÈGE A PARIS VOTRE SIÈGE A LONDRES de 80 F à 300 F par mois CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS G.E.I.C.A. Tél. : 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

CONSTITUTION DE S.A.R.L. **TÉLEX**, secrétariat téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales. *Tous services.* **355-17-50**

Créer votre S.A. ou S.A.R.L. V. siège social 11e ou 20e, 180 F. sans aucun frais. 357-21-51.

A LOUER CENTRE NICE 1, promenade des Anglais, bureaux standing, ttes surfaces, téléphone, parking, climatisation. M. GOLBY, 15, rue Alberti, bureau 325, Niceurope, 06000 Nice, tél. (93) 80-49-03 ou (93) 85-89-73.

NOGENT. 80 *m²* de beaux bureaux, r.-de-ch., sur rue et grande artère, bail sans pas-de-porte, autre possibilité commerciale. Tél. : 324-07-58.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services — **BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e** — **ASPAC** PARIS-8e 293-60-50+ — *votre* SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

MADELEINE, standing, 316 m² (11 burx). 280.000 F par an. Téléphone : 544-01-50.

DOUBLEZ votre CAPITAL en DOLLARS $$ dans quelques mois - 1 an max. Opérat. Rénovat. : Découpage Espace de Bureaux : 12.000 m²

en FLORIDE (U.S.A.) Participation minim. : 1/15 : 200.000 $ Rencontr. M. André Duchesnay le spécialiste de ces opérations qui sera à Paris 2 JOURS 1er et 2 juin : HILTON SUFFREN 18, av. Suffren, 75015 Paris (1) 273-92-00 Pr réserv. un R.-Vs, appelez PARIS-AFPP, 327-52-22. U.S.A. (3.05) 848-38-57 (entre 11 et 13 h. H. Paris) ou écrire Hôtel Suffren. Arrivera dimanche 31 mai, 12 h.

constructions neuves

VOUS POUVEZ CONSTRUIRE EN AUTRICHE NEUTRE

Appartements particuliers dans la région de SALZBOURG

TAMSWEG - MARIA ALM - NIEDERNSILL

Enregistrement au cadastre assuré pour les citoyens français.

« Dein Heim », Entreprise de construction de logements A-5020 SALZBURG, IGNAZ RIEDER KAI 13 A.

Téléphone : 19-43-6222-23596-8.

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE (94) R.E.R. à 200 m.

12 APPTS DE STAND. RESTE 3 et 4 PIÈCES *Livraison juillet* Prix fermes et définitifs Sur place du samedi au lundi, de 11 heures à 18 heures, 15, QUAI DE LA MARNE, ou Téléphoner au 563-57-66.

LE PETIT MANSARD MEUDON-BELLEVUE

gare à 100 mètres. Immeuble pierre de taille, 10 appartements de gd standing 4 et 5 pièces, livraison juin 1981.

APPARTEMENT DÉCORÉ sur place mercredi à dimanche, de 10 h à 13 h et 15 h à 18 h, 4, rue Albert-de-Mun *ou téléphonez au* 562-08-06.

maisons de campagne

CAEN 6 KM EXCEPTIONNEL ET URGENT

MAISON ANCIENNE

Dans hameau, tout cft. Sur jardin de 2.200 m² avec arbres et potager.

3 pièces principales avec grenier aménageable. Possibilité agrandissement, double vitrage, tout-à-l'égout. Très nombreuses dépendances. Double garage. Lingerie, cellier, double atelier.

Prix : 295.000 F

Pour tous renseign., tél. le soir au (1) 522-48-60 ou écrire à M. OERLEMANS, 132, bd de Clichy - 75018 PARIS.

Possibilité de visiter le samedi 23 mai, 11, rue Caillemer, Hameau d'ETAVAUX (près de Saint-André-s/Orne).

SUD LE MANS *2 h 10 de PARIS* **MAISON** de Loir. tt conf., 5 pces, jdin. Prix 260.000 F. *Crédit* total 20 a. **CIO.**, à (72000) LE MANS. T. (16-43) 24-78-16.

ARDÈCHE - Maison typique, parfait état, sur 6.000 *m²*, vue except., riv. *16 (81) 80-09-35.*

100 km Paris, Beauce (28) MAISON DE CAMPAGNE

2 chambres, poutres apparentes, salle de séjour, grande cheminée + cuisine, salle d'eau avec douche, le tout meublé. Sur terrain clos + *jardinet. EAU.* - ÉLECTRICITÉ. 230.000 F.

Ecr. s/n° 6129, *le Monde Pub.*, *5, rue des Italiens. 75009 PARIS.*

capitaux propositions commerciales

SOCIÉTÉ SUISSE cherche en France une firme pour production et distribution d'une ligne de coordinés de maroquinerie, niveau *alta moda, déjà lancée sur le marché international.*

Ecr. s/chiffre J 03-105708, Publicitas, CH-4010 Bâle

PLANCHE MASSAGE POUR LES ZONES RÉFLEXES DES PIEDS Nous cherchons

DES IMPORTATEURS (grossiste pour des drogueries) qui vendons notre produit. Nous prions les intéressés solvables de nous contacter par écrit. IMPLUS S.A., CH-6280 HOCHDORF.

Entreprise de peinture recherche ttes possibilités de chantiers. Travail soigné.

POURCENTAGE ASSURÉ. Tél. : 751-76-80.

FABRICANT BRÉSILIEN DE MAROQUINERIE, cherche personne intéres. importations dans tous pays. (79) 32-51-48.

automobiles

UNE PEUGEOT HORS TAXES S'ACHETE CHEZ PEUGEOT !

Diplomates, Touristes, Coopérants, Migrants, Sociétés exportatrices.

SODEXA

Filiale d'automobiles Peugeot, vous garantit des véhicules adaptés aux conditions d'utilisation les plus rudes. Le tarif officiel Peugeot. Des prix hors taxes. Les meilleurs délais de livraison.

استقبال حار للعمال الأجانب

SODEXA Ventes TT et Diplomates 26 rue Cambacérès PARIS 75008 - Tél. 742.77.39

PEUGEOT

ventes

de 5 à 7 C.V.

Collab. Cir. vende GSA spéc., brun vésuve, 8 mois, 9.000 km, 32.000 F. 537-94-57, h. burx, M. MAGNIER.

de 8 à 11 C.V.

PART. VD R16 1976 gris métal, 56.000 km, t.b. état. 15.000 F. Tél. 751-48-70.

Part. vd 505 STI 17 CV, automatique, juillet 80, 17.000 km., jantes TRX, toit ouvrant électrique, radio stéréo-cassette. Livraison gratuite toutes régions. Tél. 16 (79) 38-33-08.

de 12 à 16 C.V.

AUDI 200 TURBO Véhicule de direction condition intéressante Financement total Téléphone : 793-46-83.

BMW 535, I, 1981 2.900 km. Valeur 150.000 F. Vendue : 100.000 F. 533-28-18 ou après 19 h, 965-21-43.

travail à domicile

Frapp. dit. D.E.A. Dactyl. *sur mach.* El. *thèses et mémoires*, franç. ou non. T. : 585-88-73.







CARNET

Décès

— *On nous prie d'annoncer le* décès de

M. Georges HUARD,

survenu le 18 mai 1981, à Créteil, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi *25 mai, à 10 h. 30,* en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

94, rue de Longchamp, 75116 Paris.

— Nous apprenons le décès de

Pierre JEANCARD,

survenu à l'âge de cinquante-huit ans.

[M. Pierre Jeancard, journaliste et écrivain, ancien secrétaire général de *l'Union syndicale de la presse périodique*, ancien collaborateur d'André Malraux, André Philip, Henri Ulver et Diomède Catroux, a été directeur de collection aux *Editions* Denoël.]

— M. et Mme Lackar, née Jeanine Perchereau, et leurs fils,

M. et Mme Henri Michel Perchereau et leurs enfants,

M. et Mme Chardenot et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve André PERCHEREAU,
née Michèle Palumbo,

survenu le 21 mai 1981.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Vincent de Pussay (Essonne), le samedi 23 mai, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Nancy.*

André Nicolas, président de l'Union des conseillers généraux de France,

Et le conseil d'administration de l'Union,

ont le regret de faire part du décès brutal du

docteur Jean POIROT,
président fondateur
et
président d'honneur
de l'Union des conseils généraux de France,
président
de la
commission interdépartementale des conseils généraux de la région Lorraine,
président
de l'Amicale des conseillers généraux de Lorraine,
président
de la commission départementale du conseil général des Vosges,

survenu le 19 mai 1981.

Ils demandent de partager leur tristesse.

109, boulevard d'Haussonville, 54041 Nancy Cedex.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— *Mme Noël Souriac,*
son épouse,

M. et Mme Claude Rotschild,

M. et Mme Michaël Elland-*Goldmith* et Rosalind,

M. et Mme Etienne Wallaert, Vincent et Claire,

ses enfants et petits-enfants,

Les familles Souriac, Veysset, Aupecle, Jourdanet,

Et ses fidèles amis,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Noël SOURIAC,

survenu le 20 mai 1981, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 25 mai 1981, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Dominique (18, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue Froidevaux, 75014 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de la comédienne et directrice de théâtre

Marie VALSAMAKI de THIAC,

survenu le 18 mai 1981.

Les obsèques ont eu lieu en la cathédrale orthodoxe grecque, à Paris.

Remerciements

— Mme François Bordes,
son épouse,

Georges et Maria Bordes,
Paul et Cécile Ossa,
Arnaud Bordes,
ses enfants,

Anne, Martin et Armelle,
ses petits-enfants,

Mme Geneviève Bordes,
sa sœur,

Le baron et la baronne Alain de Soultrait,

M. et Mme Jean Marie Bordes,
ses neveux et nièces,

Les familles Allcot, Bordes, Deleau, Marty, Oliveau, Peckett, Preveraud de Sonneville, Segond,
ses parents et alliés,

remercient tous ceux qui les ont assistés de leur sympathie lors du décès de

François BORDES,
géologue et préhistorien,
professeur
à l'université de Bordeaux-I,
directeur
de l'Institut du Quaternaire,

survenu le 30 avril 1981, à Tucson, Arizona (Etats-Unis).

L'inhumation a eu lieu en Périgord, à Carsac (Dordogne), le 7 mai 1981.

46, rue Jouis, 33400 Talence.

— Les enseignants, les chercheurs, les étudiants et les techniciens de l'Institut du Quaternaire de l'université de Bordeaux-I (L.A. 133 *C.N.R.S.*),

remercient la Communauté scientifique internationale qui s'est associée à leur deuil lors du décès de leur directeur,

M. le professeur
François BORDES,
géologue et préhistorien,

survenu le 30 avril 1981, à Tucson, Arizona (Etats-Unis).

L'inhumation a eu lieu en Périgord, à Carsac (Dordogne), le 7 mai 1981.

— Mme François Bordes,
son épouse,

Georges Bordes,
Cécile Ossa,
Arnaud Bordes,
ses enfants,

Anne, Martin et Armelle,
ses *petits-enfants,*

remercient tous ceux qui les ont assistés de leur sympathie lors de la disparition de

Francis CARSAC,

survenu à Tucson, Arizona (Etats-Unis), le 30 avril 1981.

L'inhumation a eu lieu en Périgord, à Carsac (Dordogne), le 7 mai 1981.

46, rue Jouis, 33400 Talence.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Georgette-Claire MARIANI,

une affectueuse et pieuse pensée et des prières sont demandées à tous ceux qui l'ont connue et aimée en union avec la messe qui sera célébrée le mardi 26 mai, à 12 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire (place Joffre),

en associant le souvenir de son père

l'amiral Noël MARIANI.

Mme Mariani,
69, rue de la Faisanderie,
75016 Paris.

Communications diverses

— La « Revue parlée du Centre Beaubourg » consacrée au « Nouvel imaginaire de l'espace et du temps » *prévue pour le lundi 25 mai* est remise au lundi 1er juin, à 20 h. 30. Y participent : Christian Delacampagne, Georges Kowalski, Edgar Morin et Jean-Pierre Vigier.

SPORTS

BOXE

Championnat d'Europe des mi-moyens

RICHARD RODRIGUEZ ÉCHOUE A COPENHAGUE

Pour la cinquième fois, le vétéran danois Joergen Hansen — *il est âgé de trente-huit ans* — a défendu victorieusement son titre européen des *mi-moyens. Le 21 mai,* à Copenhague, devant quelque deux mille spectateurs, il a battu, *aux points, le* champion de France de la catégorie, Richard Rodriguez, âgé de vingt-sept ans.

Le cadet des Rodriguez n'est pas un *attaquant.* Sa science est essentiellement basée sur l'esquive et le contre comme il l'avait *montré* en janvier dernier lorsqu'il ravit le titre national à Ronald Zénon. Fidèle à cette tactique, il laissa venir le Danois au cours des premières reprises, prenant un léger avantage. Puis sentant que Hansen faiblissait, il passa à l'offensive à la septième reprise. Mais en acceptant le combat il permettait au Danois, *dont le punch est redoutable,* de placer son coup favori : le crochet droit. Cueilli plusieurs fois, *Rodriguez* fut très sévèrement malmené au cours des huitième et neuvième reprises, Hansen cherchant le K.-O.

Evitant le pire, l'élève de José Jover se reprenait au cours des trois dernières reprises. Il toucha même sèchement en crochet gauche Hansen au douzième round. Toutefois, n'ayant pas la puissance de frappe de son adversaire, il ne put retourner la situation en sa faveur, car l'avantage pris par le Danois à la mi-combat était trop important.

Le Français paraît néanmoins avoir manqué sa chance face à un adversaire qui, en dépit de son âge et de ses quatre-vingt-six combats professionnels, envisage maintenant de s'aligner pour le titre mondial.

A Paris, le champion d'Europe des super mi-moyens, Louis Acariès, a étrenné victorieusement son titre en battant, par arrêt de l'arbitre à la cinquième reprise, le second plan américain Al Romano devant les banquettes vides du stade Coubertin.

L'immobilier

propriétés

Vends région Béziers, maison de maître. *Jardin, garage.* Rouanet-Cruzy 34310. Tél. (67) 89-41-15.

Part. vend dans beau village arrière-pays niçois, avec splendide piscine municipale, maison en pierre ancienne restaurée, *compren.* : gd living, 4 chbres, salle de bns, cabinet de toil., cuis. équipée, nombr. caves et possib. extensions, le tout sur jardin ombragé en terrasse avec vue panoramique sud et ouest. Prix demandé : 1.100.000 F just. Tél. : 842-04-40 (Paris) jusqu'au 23 mai à midi, et à partir du 1er juin, ou visite sur place : BAILHACHE, Balcon 06720 LEVENS.

NEAUPHLE-LE-CHATEAU
BELLE PROPRIÉTÉ 16.000 m². Vue impren. 10 P. CONFORT. Logt garde. C.I. RAYNAUD, 32, AV. OPÉRA - 75002 PARIS TÉLÉPHONE : 742-68-34

Reste SUD-OUEST PARIS, direct par autoroute (6 km sortie autoroute) de site calme et protégé (vue sur châteauclassé), 2 MAISONS NEUVES, tout confort, *grand jardin de 820 et 860 m².* Prix : 302.000 F et 322.500 F. Prêts convent. possibles pr résidence princ. Placement intéress. (demande locative import.). Idéal résidence w.-end. S'adr. Europe Maison, T. 16 (37) 36-71-18, 123, avenue de la Paix, LEVES 28300 MAINVILLIERS.

65 km PARIS-OUEST
BEL MAIS. MODERNE 180 m² GD CONFT. JDIN 4.000 m² 780.000 F. Sem. 326-28-25, week-end (37) 48-79-39.

NORMANDIE
150 km de Paris, ravissante maison normande, tout confort, état impeccable sur 2.600 m², *dépendances, garage,* TENNIS. Prix : 480.000 F - 255-66-18.

URGENT Part. vd 35 mn Paris-ouest, près golf Prieuré, très luxueuse résid. principale ou secondaire *sur* 5000 m², 260 m² habitables. 277-54-55 ou W.-E. 475-38-98

PRES COULOMMIERS
50 KMS EST. Ppté caractère 10 P., 400 m² habitable parc clos 5 ha. Nbses dépend. Parfait état. 2.100.000 F. E. BEL AIR. 340.72.06.

37 KMS Paris, Nord-Ouest SUPERBE PPTE dans parc privé sur 2.300 m² terrain, rivière, barbecue, construction 1974. TRES GRAND STANDING 180 m² habitable, séjour 60 m² avec cheminée + 5 P., cuisine aménagée, 2 s. de bains, garage. PX EXCEPTIONNEL 830.000 F. A débattre. Téléphone : 826-24-43.

immeubles

RECH. DIRECTEMENT ou par intermédiaire, immeub. de rapport, Paris ou banl., immeub. paiement comptant. Discrétion assurée. CLARIDE, 11, r. Amiral-d'Estaing (16e). - 720-16-61.

appartements achats

ACHÈTE comptant sans crédit 3 à 4 pièces. Paris. Urgent. Mme FAURE : 261-68-81. Le soir : 900-84-25.

ACHÈTE Directement URGENT. PARIS. 2 à 4 P. PAIEMENT COMPT. NOTAIRE. BON QUARTIER. 873-23-55.

Particulier à particulier achète appartement 4 pièces, soleil, tout confort, place Bergson, 75008. Tél. : 387-78-50.

villas

18 KM OUEST
Village bord forêt, MAISON ILE-DE-FRANCE, récept., 5 ch., 3 bains, piscine chauffée, dépendances et jardin boisé. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

COTE NORMANDE
A 12 km de CAEN — station familiale — plage de sable fin, liaisons ferroviaires Paris/Caen idéales. Vend. 3 PETITES VILLAS NEUVES avec jdin. Px très intér. Livrables de suite. S'adr. Europe Maison, 301, rue de Caen, B.P. 1024-IFS. Tél. (31) 84-44-85. Demander M. PATEREK.

LESIGNY 20 min. Paris par A 4, dans résid. avec centre loisirs, piscine, tennis, particulier vend villa moderne (1969), parfait état, sur 850 m² jard., bordure bois, séj. 45 m² avec cheminée, *cuisine équipée, 6 chambres,* 2 salles de bains, 1 salle d'eau, 3 w.-c., chauffage central gaz, garage. Prix 785.000 F. Tél. H. *bur.* 207-91-81, visite samedi, dimanche tél. (6) 002-28-79.

RUEIL-MALMAISON - Villa 7 P. + bel atelier d'artiste, 2 bains. BAT. : 206 m². Jardin 1.455 m². plein SUD. PPTAIRE. 751-55-97, après 20 h.

OUEST 30 km, près GARE. CALME, RÉSIDENT. Gd stand. Gd séjour s/terrasse. Cuis. agencée, 5 ch., 2 bains, grenier, cellier, garage. IMPECC. 700 m² pelouse, arbres. Px : 740.000 F. Tél. : (3) 461-70-41 mat. ou ap. 20 h

LIMEIL-BRÉVANNES
(VAL-DE-MARNE) BELLE
VILLA spacieuse de 300 m². Garage en sous-sol. Salon, séjour, 5 chambres, cuis., 2 s. de bns. Isolation. Jardin 500 m². AFFAIRE EXCEPTIONNELLE, cause mutation, vendue : 980.000 F. Voir samedi, dimanche 10-17 h. 44 bis, r. Président-Wilson, ou écr. pour R.-V. : J.-P. DIVOUX, 7, av. Maréchal-de-Tassigny, 57000 METZ.

EAUBONNE. PL.-PIED NON MITOYEN Séj. + 3 ch., tt c., s/440 m², gar., cave. 480.000 F. SAMEDI, 14 h/18 h. 12, allée des Lys.

fermettes

PÉRIGORD
FERMETTE DANS HAMEAU
Grange attenante, beau jardin, eau, électricité. 165.000 F. Doc. s/dem. PROPINTER S.A. B.P. 33 24103 Bergerac Tél. : 16 (53) 57-53-75.

manoirs

89 MAGNIFIQUE MANOIR DU XVIIe entouré de douves, avec 80 ha de prés et bois, cours d'eau. Sté DEGRAIS, 89130 DRACY. 16 (86) 44-05-28.

PERIGORD - Manoir XVIIe luxueusement restauré, 10 pces principales, 3 bains, pavillon de gardien, dépendances, piscine, parc 3 ha. Prix justifié. Téléphone : (53) 90-55-37.

domaines

LANGUEDOC
Propriété viticole 61 ha
Belle maison de maître 400 m² habitables, parc. Prix : 6.400.000 F
AGENA AGENCE NIMES (30) 3, place de la Bouquerie (66) 67-69-86 ou 23-13-07.

Pêche, chasse, Val. Armançon, à vdre, 2 h. Paris : presbyt. 17e s. 7 P., pigeonnier, grenier, grange, garage, sanit., chf élect., cuis., jard., cour clos, chem., poutres apparentes. Prix 475.000 F. Tél. 16 (86) 56-29-71.

chalets

Part. vd près Courtenay (45), sur 2.600 m² boisé, chalet, 3 p. p., tt cft, meublé + abri jardin. Prix : 250.000 F à débattre. Tél. . 751-38-71 après 19 h.

terrains

PLACEMENT OR! 7 HA terre, zone A.O.C. rég. TOULOUSE-MONTAUBAN, 250.000 F, à bâtir depuis 15 F le m2. Ecr. HAVAS TOULON 16457.

TERRAIN A VENDRE
1.077 m² CONSTRUCTIBLE Lieu : Six-Fours Le Brusc (Var). 2 km bord de mer. *Tél. : (94) 25-99-02.*

Sortie village résident. 6 km
RAMBOUILLET CŒUR FORÊT
10.000 m² à constr., allée cavalière, viabl. Tél. (3) 461-70-41. LE MATIN ou APRES 20 h.

viagers

Etude Lodel, 35, bd Voltaire, Paris (2e). Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

Sté spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garantie
Etude gratuite discrète

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

A vendre salle à manger chêne clair verni polyester, buffet bas 4 portes, 2 m long, table rectang., 6 chaises + 1 meuble bar. Tr. bon état. Px inter. Tél. après 19 h. au 774-82-21.

Part. vd salle à manger Louis XVI, bahut 2,60 m, table ronde diam. 1,20 m, 6 chaises velours rouge + table basse. Px 1.000 F. Tél. 062-82-29.

Animaux

Part. vend chatons issus de champions : 1 siamois chocolate ; 3 orientaux : 2 Havana, 1 Lavender. Pedigree fourni, vaccinés. Tél. 783-44-95.

Bateaux

A vendre voilier type Corsaire, chantier de Meulan, contreplaqué, 1963, parfait état, 4 voiles dont SPI, moteur Johnson 4 CV, remorque Portafloat (4 roues). Prix 10.000 F. Tél. le soir à partir de 19 heures au 339-05-84.

Beauté

BEAUTE RELAX
Entrée boutique sur rue, 110, *rue de Ménilmontant, 20e,* ouvert lundi au sam. 13 à 20 h.

Cours

KARATEDO SHOTOKAI un art, une discipline, école tradit. d'arts mart. 222-50-20 - 707-79-65.

COURS INTENSIF D'ÉTÉ
1er juin - 30 juillet 1981
Cité universitaire :
27, bd Jourdan, 75014 Paris
Prix : FF 2.400.
Inscription du 4 au 27 mai à l'Institut Goethe
17, av. d'Iéna, 75016 Paris
Téléphone : 723-61-21.

ANGLAIS. Conversation à bâtons rompus. *M. Murphy de Cambridge.* Tél. 651-24-54.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43 89
Consultations gratuites

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole-4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX, OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cuisines

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + cuisson + frigo + robinetterie)
en 1 m 2.300,00 Paris
en 1 m 2.550,00 Province
Sanitor, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. 222-44-44. *Ouvert le samedi.*

Thermalisme

AUTO-TOUR MÉDICAL DE FRANCE, propose : cures thermales à Abano (Italie), forfaits hôtel + cure. Orologio, Savoia, Centrale Reservations, demande de brochure : 31, rue George-Sand, 75016 Paris. Tél. : 525-32-80.

Randonnées Pédestres

Vacances insolites... rand. pédestres en Gde-Kabylie. Pays à déc. et à respect. de *son authenticité.* Durée 1 ou 2 sem. PÉRIPLES, 77, av. E.-Zola, 75015 577-50-00.

Enseignement

Espagne 81, séjours linguistiques bord de mer ts niveaux, rens. M. GUILLERAY, 33, rue Gros, 75016 Paris. T. 627-39-57 (soir).

Homes d'enfants

HOME D'ENFANTS
Situé dans station climatique. Villars de LENS (Finistère)
- Offre séjour mensuel pour enfants de 6 à 12 ans, pour retard scolaire.
- Rattrapage scol., 3 h. par j.
- Activités diverses, tennis, cheval, patinoire.
- Prix mensuel : 3.800 F.
- Versement d'arrhes : 1.000 F pour l'inscription.

Tél. pr rés. 16 (6) 459-67-46 ou 16 (76) 95-10-79.

Instruments de musique

Particulier vend violon italien *18e siècle, excellent état, belle* sonorité. T. 16 (40) 23-04-29.

Cause départ, 20 PIANOS d'occasions, *à vendre à des prix très, très intéressants.* T. 258-78-89.

Livres

Henri Laffitte achète
LIVRES
13, rue de Buci. Tél. 326-68-28.
Distribué par catalogue.

Meubles

Pour rénovation sacrifie 50 % de leur valeur, mobilier de style, haut de gamme, de Régence à Empire, quantité limitée. *Téléphone : 373-49-57.*

Philatélie

ACH. CHER, COLLECT. TIMBRES. Ecrire : Pagnanini, 35, Champs-Elysées. 359-76-88.

Mode

30/40 % moins cher
COSTUMES
Les marques de luxe à qualité/Prix unique à Paris.
5, av. *Villiers-17e. Mo Villiers.*

Moquettes

INCROYABLE
30.000 m²
DE MOQUETTE
en stock à liquider. Pure laine et synthétique. Prix de gros, pose assurée.
Renseignements 757-19-19.

Stages

STAGE D'INITIATION A LA MÉCANIQUE AUTO
Ouv. aux débutant(e)s âgé(e)s de 18 ans au moins. 5 heures de cours par jour, pend. 5 jrs. Px 500 F. Lieu : un hameau ardéchois, *à 10 km d'Aubenas.* Poss. d'héberg. (matériel de camping fourni) et de cuis. Sanitaire en dur, sauna, balades, baignades... Juin : 15 au 19 ; 22 au 26. Juill. : 8 au 12 ; 14 au 18 ; 21 au 25. Août : 3 au 7 ; 11 au 15 ; 18 au 22. Sept. : 2 au 6 ; 8 au 12. Félix SAUTER « la Ville », Lentillères 072000 AUBENAS. Téléphone 16 (75) 35-35-29.

STAGE dessin-peinture. Vacances en Yougoslavie, à Dubrovnik, au bord de la mer. Juillet/août. Px int. 854-25-78.

Vacances - Tourisme - Loisirs

LA GRANDE-MOTTE
Tout près du port, particulier loue beau studio rez-de-chaussée, terrasse, jardin, pour 3-4 pers. *1re quinzaine juin* 1.000 F *et* 2e quizaine sept. 1.000 F. Téléph. le soir 321-24-68.

LE CAP NORD
23 jours, 4.400 F, juin, juil., août.
SICILE 22 jours, 3.200 F *septembre.*
PARIS-ABIDJAN
28 jours, 7.250 F, oct.-novemb. *Carotel Moinet, 44190 Clisson.* Lic. Etat 1142 T. (40) 78-08-19.

BRETAGNE, VACANCES, mer et camp. Ag. du Frémur, 22550 Matignon. Tél. (96) 41-02-40.

BRETAGNE proximité mer. Location de vacanc. T. (98) 55-46-81.

Locations de vacances. AQUITAINE, proximité mer. *Tél. : (58) 26-85-50.*

A louer juillet, Ardèche, altitude 1.050 mètres, bel appartement. *Téléphone : (7) 880-59-65.*

LOUE 2 STUDIOS, direct plage, LA GRANDE-MOTTE. *Tél. : (67) 65-65-45.*

LONDRES
Logement avec petit déjeuner en famille, Six nuits : 430 f. Ecrire à 110 Gleneagle Road, London, SW16, England.

QUERCY REGION FIGEAC
Particulier loue maison familiale, état parfait (grand séjour, 2 chbres, cuisine, salle de bns), espaces verts, très calme. Libre juin, juillet, août. Tél. : 781-84-57, après 19 h.

Bretagne près Perros-Guirec, bord mer, NN Tourisme. Px 135. *Hôtel Bellevue,* 22660 Trelevern, tél. (96) 23-71-44.

ÉTÉ 1981
LES SAISIES (Savoie)
Station été-hiver 1.600 m appartement A LOUER 2 à 8 personnes. Nbses activités et excursions.
SOGESTIMMO (1) 771-31-53 *(79) 31-31-54*

VACANCES, WEEK-END
COTE NORMANDE
Studios, 2 pièces pour trois à cinq personnes depuis 300 F week-end, studio basse saison. Luxueusement meublé, équipé dans parc 30 ha avec golf international. Loisirs à conditions exceptionnelles.

GECI Vacances, 5, rue de Surène, Paris (8e), tél. 742-02-34.

CAP D'ANTIBES
Location saisonnière juin, juillet, août, septembre, catégorie grand luxe, propriété 500 mètres port, plage et commerces. Quartier résidentiel, séjour 95 m², 7 chambres, terrasses, téléphone intérieur, beau jardin 4.000 m² clos, *tennis terre battue, piscine,* solarium, garages 6-7 véhicules.

Téléphone : (93) 73-44-88 *(matin 9-12 h).*

SANTÉ ET VACANCES au calme dans le Midi, soleil, air pur, *piscine tennis.* Nombreuses excursions mer, montagne. Reste quelques studios à louer semaine depuis 630 F. Mois depuis 2.400 F. *Chaîne Thermale du* Soleil, 32, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-67-91.

LOCATION SAISONNIERE : en meublé, manoir périgourdin, isolé, 5 chambres, dépendances, 20 JUIN à FIN SEPTEMBRE. *Prix à demander si 8 jours* ou 15 ou 30.
OFFICE IMMOBILIER DU CENTRE, 38, cours Saint-Georges *24000 PERIGUEUX* Tél. : (53) 08-82-13.

Location canoës-kayaks, Dordogne, Lot, Célé : SAFARAID Albas 46140 Luzech (65) 36-13-65.

A louer juin, juillet, août, septembre, studio 4 personnes sur port Cap d'Agde. 366-48-14.

Loue à couple (max. 1 enfant) *début juin à fin sept. splendide* T 2 sur V.-Port Marseille. Ecrire s/no T 027.178 M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

A louer Grèce, île de Rhodes, village de Lindos, maison style grec, gr. patio, 6 pers., juillet, sept. 10.000 F/mois. 288-07-91

A louer Grèce, île de Rhodes, village de Lardos, maison très simple 4 personnes, août *3.000 F. Tél. 288-07-91.*

A louer prox. lac dans Aveyron terrain + local aménagé pour vacances collectiv. 907-92-38.

Loue en août Charentes-Marit., bord Charente, terrasse, jardin clos, 8 pers., 4.000 F. Tél. (49) 47-50-39 ou (46) 99-70-84.

AILLON JEUNE Savoie 1.000 m air pur, 25 km de Chambéry. Excursions forêt, montagne, tennis, équitation, pêche, plan d'eau à 12 km. Chalets, studios, appartements, camping. Syndicat d'initiative, 73340 Aillon Jeune, tél. (79) 63-87-72.

IBIZZA appartement 4 pers., *piscine, plage 300 m., 15-30 juin* 2.400 F. Tél. 578-73-00.

Loue à LESCONIL Finistère-Sud, à *200 m* de la plage, appartement tout confort, pour 4-5 personnes, juin, septembre 1.500 F, juillet 3.200 F. Odette Boennec, 14 rue *Laennec,* 29138 Lesconil, tél. (98) 87-83-61.

CANNES Studio tout confort, *plein centre, près plage, calme,* à louer juin. Tél. 344-39-81.

A louer pour été 2 pièces, tout *confort, à Nice.*
Tél. (93) 83-82-24, h. repas.



SPORTS

BOXE

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

Les assurances du bricoleur

Près d'un Français sur trois consacre ses week-ends et certaines de ses soirées à bricoler. Le bricolage, pratiqué de façon sérieuse et suivie, exige cependant, selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), un minimum de précautions.

Il faut savoir, en outre, que l'assurance « multirisque-habitation », dans la mesure où elle comporte une garantie « dommages électriques », permet de toucher une indemnité en cas de détérioration causée au matériel (perceuses, ponceuses, scies, tronçonneuses...) par surtension. A cet effet, il y a lieu d'indiquer à son assureur le matériel de valeur que l'on possède. Mais si ce matériel entreposé dans une cave ou dans un bâtiment séparé de l'habitation (remise, cabane, garage) vient à disparaître, l'assurance vol peut ne pas jouer. Il convient de relire son contrat et de souscrire éventuellement une garantie spéciale.

Enfin, quand on sollicite un ami ou un voisin pour une aide non rétribuée, il est important de faire ajouter une garantie « aide bénévole » à son contrat de « responsabilité civile familiale » (à moins qu'elle n'y figure déjà) : si l'ami se blesse, l'assurance le dédommagera...

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 24 MAI

« Château de Maisons-Laffitte », 14 h. 30 et 15 h. 45, entrée, Mme Hulot.

« Château de Saint-Cloud », 15 h., terminus autobus 52 et 72, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« Mme de Sévigné », 15 h., métro Sully-Morland, Mme Lemarchand (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée Marmottan », 15 h., 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h. 15, 2, rue des Ciseaux (Mme Barbier).

« Saint-Germain-des-Prés », 16 h. 30, 145, boulevard Saint-Germain (Mme Camus).

« Mouffetard », 10 h. 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La folie Saint-James », 15 h., 34, avenue de Madrid à Neuilly (Mme Ferrand).

« Le Palais-Bourbon », 15 h., métro Chambre-des-Députés (Mme Hauller).

« Le Second Empire », 15 h., 93, rue de Rivoli (Histoire et Archéologie).

« Montmartre », 10 h. 30, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

« L'Opéra », 14 h., marches (M. de La Roche).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« L'Ecole militaire », 15 h., place Joffre (Paris et son histoire).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

« Ambassade de Pologne », 15 h., 57, rue Saint-Dominique (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

« Les chevaux de Saint-Marc », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Histoire et Archéologie).

« La cristallerie Baccarat », 15 h., 30 bis, rue de Paradis (P.-Y. Jaslet).

« Les villas de Palladio », 15 h. 30, 58, rue de Varenne (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

LUNDI 25 MAI

« Musée postal », 15 h., 34, boulevard de Vaugirard, Mme Allaz.

« Géricault et Delacroix », 15 h., Musée du Louvre, Mme Chapuis.

« La Sorbonne », 15 h. 45, rue des Ecoles, Mme Legrégeois.

« Ecole des beaux-arts », 15 h., 13, quai Malaquais, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h. 30, entrée (Approche de l'art).

« Renoir, Degas et Toulouse-Lautrec », 15 h., Musée du Jeu de paume (Arcus).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 24 MAI

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie : « Hommage à Marc Chesneau » (les Artisans de l'esprit).

LUNDI 25 MAI

14 h., 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, M. G. Levasseur : « La situation de la victime avant et après la loi « sécurité et liberté » ; M. Stanciu : « Les criminels dans l'œuvre de Dostoïevski. »

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « L'Italie baroque du Caravage au Bernin. »

18 h., 9, rue Malher, M. J. Correia Jesuino : « La légitimité dans les rapports entre civils et militaires : l'exemple portugais. »

19 h., Centre Georges-Pompidou, salle Jean-Renoir, 2e étage : « Architecture et urbanisme en Grèce contemporaine. »

PARCS ET CHATEAUX D'ILE-DE-FRANCE. — De nombreux concerts et promenades commentées sont organisés dans près d'une trentaine de parcs, châteaux, églises ou musées de la région parisienne, jusqu'au 5 juillet, pour le Festival de l'Ile-de-France.

Le programme de ces manifestations, qui ont lieu notamment au château de Versailles, à celui de Fontainebleau, au parc de Sceaux et au musée du Petit Palais, à Paris, peut être obtenu auprès de l'Office de tourisme de Paris (tél. : 723-61-72).

LOTO

TIRAGE N° 20

DU 20 MAI 1981

4 6 18 29 39 47

NUMERO COMPLEMENTAIRE 43

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	5	2 316 732,70 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	29	199 718,30 F
5 BONS NUMEROS	1 991	8 727,00 F
4 BONS NUMEROS	115 250	150,70 F
3 BONS NUMEROS	2 275 352	11,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 27 MAI 1981

VALIDATION JUSQU'AU 26 MAI 1981 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22.5.81 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 23.5.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 23 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 22 mai à 0 heure et le samedi 23 mai à 24 heures :

Une perturbation pluvieuse d'origine atlantique traversera notre pays.

Samedi 23, le temps sera frais le matin sur la moitié est de la France et les éclaircies seront prédominantes après dissipation de quelques brouillards dans les vallées.

Sur la Bretagne, la Normandie, le Bassin parisien, le Sud-Ouest et le Centre, le temps deviendra pluvieux et les vents, de secteur sud-ouest, se renforceront.

Cette aggravation pluvieuse s'étendra à l'ensemble de notre pays en cours de journée, mais elle sera suivie sur la moitié ouest d'un temps plus variable avec averses entrecoupées d'éclaircies. Les vents resteront forts et s'orienteront temporairement au nord-ouest.

Les températures seront sans grand changement.

Le vendredi 22 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,2 millibars, soit 765,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 mai ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 24 et 16 degrés ; Biarritz, 19 et 8 ; Bordeaux, 19 et 9 ; Bourges, 18 et 9 ; Brest, 15 et 9 ; Caen, 17 et 8 ; Cherbourg, 17 et 8 ; Clermont-Ferrand, 23 et 6 ; Dijon, 23 et 11 ; Grenoble, 23 et 12 ; Lille, 22 et 11 ; Lyon, 21 et 9 ; Marseille, 24 et 14 ; Nancy, 20 et 12 ; Nantes, 19 et 11 ; Nice, 22 et 14 ; Paris-Le Bourget, 22 et 10 ; Pau, 17 et 10 ; Perpignan, 19 et 14 ; Rennes, 19 et 10 ; Strasbourg, 20 et 14 ; Tours, 21 et 10 ; Toulouse, 17 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 14 degrés ; Amsterdam, 25 et 12 ; Athènes, 28 et 17 ; Berlin, 25 et 14 ; Bonn, 28 et 13 ; Bruxelles, 26 et 12 ; Le Caire, 28 et 21 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 22 et 13 ; Genève, 21 et 10 ; Jérusalem, 24 et 9 ; Lisbonne, 19 et 10 ; Londres, 18 et 8 ; Madrid, 21 et 5 ; Moscou, 22 et 10 ; Nairobi, 30 et 13 ; New-York, 24 et 12 ; Palma-de-Majorque, 22 et 15 ; Rome, 24 et 14 ; Stockholm, 25 et 10.

PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 24 MAI

Sur les massifs montagneux de l'Est, les Cévennes, les Pyrénées-Orientales et les régions méditerranéennes, nombreuses chutes de pluie à caractère orageux qui s'éloigneront vers l'est en cours de journée. Sur tout le reste du pays, la journée sera assez ensoleillée avec de belles éclaircies entrecoupées de quelques passages nuageux.

Les températures minimales seront assez élevées dans les régions affectées par le temps orageux : 9 à 12 degrés ; plus fraîches ailleurs : 7 à 8 degrés, et les températures maximales seront partout de l'ordre de 18 à 20 degrés. Les vents s'orienteront à l'ouest et seront modérés, parfois assez forts sur les côtes.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

TROISIÈME ÂGE

Des universités pas comme les autres

Nées dans l'indifférence générale, les universités du troisième âge sont devenues, en quelques années, de véritables institutions, un fait social de notre époque. Lorsque le professeur Pierre Vellas eut l'idée, en 1973, d'ouvrir pour la première fois l'université de Toulouse aux personnes âgées, se doutait-il du succès que rencontrerait son initiative ?

En France, puis dans d'autres pays aussi divers que la Belgique, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la République fédérale allemande, la Pologne, le Mexique, le Canada, le mouvement a pris une ampleur surprenante avec la création de l'Association internationale des universités du troisième âge. M. Serge Mayence en fut, durant deux ans, le président. Ce sociologue belge, encore jeune, directeur de l'Institut européen interuniversitaire de l'action sociale, nous conte aujourd'hui la « grande aventure » — expression judicieusement choisie pour le titre de l'ouvrage — de ces établissements, qui sont aujourd'hui plus de cent soixante-dix à travers le monde.

Ouvrir l'université traditionnelle à de nouvelles catégories d'étudiants et rendre en même temps aux personnes âgées leur dignité, leur place dans la société, constituait, certes, une tâche peu banale. L'auteur décrit les difficultés du début, critique sévèrement les « fausses universités du troisième âge » qui ne sont pas réellement rattachées à l'enseignement supérieur, mais il souhaite en même temps la décentralisation et la démocratisation de l'institution. A travers une série de réflexions pertinentes sur les problèmes de l'éducation permanente, du temps libre et de la participation, Serge Mayence trace les objectifs prioritaires de ce nouveau facteur de l'action sociale, à l'heure de la crise économique : réhabilitation des aînés, revalorisation de certaines possibilités intellectuelles et professionnelles, préparation à la préretraite et à la retraite, recherches sur la gérontologie, la gériatrie, les aides nouvelles aux exclus, aux handicapés, au « quatrième âge » dépendant, en liaison avec les établissements d'enseignement et les organisations internationales.

Elargissant le débat, Serge Mayence se défend de plaider, suivant la formule d'Ivan Illich, pour l'école à perpétuité. En revanche, il se demande si les universités du troisième âge n'ont pas un rôle à jouer dans la réinsertion des chômeurs. Enfin, il opte résolument pour une contribution des personnes âgées aux projets éducatifs de l'avenir, notamment en direction du tiers-monde, où les universités du troisième âge des pays nantis pourraient aider, fût-ce de loin, les rares universités en place, souvent démunies d'experts, d'enseignants, de ressources, à entreprendre une action de « solidarité et d'universalité ». Un livre généreux. — J. B.

(*) Serge Mayence, *la Grande Aventure des universités du troisième âge*, préface de René Frentz, professeur à l'université de Nancy, éditions Retraite et Vie devant soi, Institut européen inter-universitaire de l'action sociale, 179, rue du Débarcadère, 6001 Marcinelle (Belgique).

On trouvera les mots croisés page 24, dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 mai 1981 :

DES LISTES

● Des candidats admissibles au concours d'agrégation pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridique, politique, économique et de gestion (section science politique) ;

● Des candidats auxquels est décerné le diplôme d'études comptables supérieures pour les sessions 1971, 1972, 1973, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979 et 1980 ;

● Des candidats auxquels est décerné le diplôme de gestion comptable pour la session 1980.

UN ARRETE

● Portant interdiction de publicité relative aux objets, appareils et méthodes présentés comme bénéfiques pour la santé (art. L. 552 du code de la santé publique).

BREF

COLLOQUES

LA PRESSE A L'ÉCOLE. — La date limite d'inscription aux journées, organisées du 2 au 5 septembre par le Comité d'information pour la presse dans l'enseignement (CIPE), est reportée au 15 juin (« le Monde » du 15 mai).

★ C.P.J., 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 508-86-71.

LES EMPLOIS DE L'ENVIRONNEMENT. — « Comment créer des emplois en menant une nouvelle politique de l'environnement ? ». Sur ce thème, une « table ronde » réunira notamment MM. Haroun Tazieff, Hugues de Jouvenel et Jacques Vigneron (professeur à l'université Paris-VII), mardi 26 et mercredi 27 mai, de 9 heures à 18 heures, au département environnement, université Paris-VII, 2, place Jussieu, 75005 Paris, tél. : 336-25-25, poste 5828. Entrée libre. Groupes de travail. Présentation de projets locaux.

LE CENTRE D'ÉTUDES JURIDIQUES DE PARIS. — Le colloque annuel du Centre d'études juridiques, économiques et politiques de Paris (CEJEP) est organisé, le samedi 13 juin, à la salle des actes de l'Institut politique de Paris. Trois conférences-débats : un modèle européen de développement économique et social ; concurrence culturelle et solidarité économique ; les atteintes aux biens dans les conflits sociaux contemporains.

★ Secrétariat du CEJEP, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, 75270 Paris Cedex 06. Tél. : 222-41-80, poste 351.

EXPOSITIONS

LE RÉEL ET L'IMAGINAIRE A JOUY. — Une exposition de seize peintres contemporains de diverses nationalités, autour du thème « Le réel et l'imaginaire », est organisée au centre Canrobert, de Jouy-en-Josas, jusqu'au 5 juillet.

★ 54, rue du Général-de-Gaulle, mardis, samedis et dimanches.

SALON

POUR LES CIBISTES. — Le premier Salon de la C.B. et de l'autoradio, organisé par les revues « Auto-Stéréo » et « C.B.-Magazine », réunira une soixantaine d'exposants, du 22 au 25 mai, dans le hall 5 du Parc des expositions, de la porte de Versailles, à Paris. Destiné tant aux utilisateurs qu'aux professionnels et aux simples curieux (qui pourront y suivre des expériences d'émission-réception), le Salon sera ouvert, le 22 mai, de 10 heures à 20 heures ; le 23, de 9 heures à 20 heures ; le 24, de 9 heures à 19 heures, et le 25, de 10 heures à 18 heures. Un radioguidage autour de cette manifestation sera organisée à l'intention des cibistes provinciaux.

VIVRE A PARIS

LA CAPITALE SUR TRÈS GRAND ÉCRAN. — Sous le titre « Paris non stop » est présenté chaque jour, de 10 heures à 23 heures, au cinéma Mercury, 102, avenue des Champs-Elysées, un spectacle audiovisuel d'une heure sur Paris et Versailles. Sur un écran géant de 40 mètres sont projetés simultanément séquences filmées et diapositives, qui retracent l'histoire et vantent les charmes de la capitale. Le producteur est Jean-Robert Boudre, l'auteur du scénario Marcel Jullian, le réalisateur Emmanuel Pairault. Prix d'entrée : 23 F.

AFFAIRES

LES INITIATIVES DE LA C.F.D.T.

Secret bancaire et « vigilance »

Et si les employés et cadres de banques surveillaient les banquiers ? Ridicule ? Insensé ? Mais si les banquiers trichent, s'ils fraudent ? Au lendemain et dans les jours qui ont suivi l'élection de M. Mitterrand, le Syndicat du personnel des banques C.F.D.T., majoritaire dans ce secteur, n'a pas utilisé de circonlocutions. Lisons plutôt un extrait d'un tract distribué dans les banques parisiennes et de la proche banlieue : *« La C.F.D.T. appelle l'ensemble des employés, gradés et cadres à s'opposer fermement à toutes tentatives de sabotage (fuite de capitaux, de documents...), à être attentif à toute modification des procédures de travail, etc. En tout état de cause, la C.F.D.T. demande au personnel d'informer immédiatement ses délégués ou le syndicat (824-53-90) de toute opération suspecte dont il pourrait avoir connaissance. »*

En quelques lignes, ce tract intitulé *Vigilance dans les banques* pilonne de sacro-saints principes, qui ont pour nom secret bancaire, secret professionnel ou obligation de réserve. Le président du directoire de la banque Neuflize Schlumberger et Mallet a répliqué aussitôt dans une note, adressée aux « services intérieurs », que tous les collaborateurs de la « maison » étaient précisément astreints au secret professionnel. Le secret ? Quel secret, répond la C.F.D.T. *« Si une opération se fait dans les règles il n'y a pas de problème. Ce qu'on peut être conduit à révéler, c'est une opération qui n'aurait pas dû avoir lieu, un transfert de fonds illégal, par exemple (1) »*. En d'autres termes, la C.F.D.T. précise dans un tract-réponse : *« Appel à la délation ? Non ! Nous avons agi par simple sens civique. La C.F.D.T. veut assurer une longue période de progrès et de changement. Nous ne souhaitons pas que ces manœuvres » frustrent la majorité de la population de sa victoire. »*

Aussi la vigilance se veut-elle d'abord dissuasive. Attention banquiers ! Pas « d'entourloupe », nous veillons ! dit en substance ce syndicat. Les cadres supérieurs et les dirigeants de banques ne l'entendent pas toujours ainsi. L'un d'eux déclare : *« Je n'ai jamais rien vu de tel. On entre là dans un domaine très particulier car il existe des services de répression légaux — le fisc, les douanes, etc. Nous agissons dans le cadre des lois. Si l'on fait appel à la délation publique, où allons-nous ! »* Et ce banquier d'ajouter : *« Comprenez bien que je ne fais aucune allusion politique »*.

Choqués

Les banques nationalisées ont souvent réagi plus sereinement que les banques privées dont le personnel est inquiet des nationalisations à venir. Pour sa part, le syndicat C.F.T.C. au Crédit lyonnais a été net : *« Tout en souhaitant le renforcement du contrôle des opérations de transferts financiers* [il] *met en garde contre ces méthodes qui rappellent les tristes époques et les pires régimes »*.

Il apparaît en fait qu'un grand nombre de cadres ont été choqués — *« très, très choqués »* — par le texte du tract en cause. Pour eux, le secret bancaire est le *« b.a.ba du métier »*. Le mettre en cause est en soi impardonnable. L'un d'eux s'interroge : un client vend aujourd'hui son portefeuille d'actions avec une perte de 30 %, est-ce du sabotage économique ou de la bonne gestion ? Le même client achète des actifs à l'étranger et des bons de caisse anonymes : est-ce du sabotage ou est-ce bien toujours légal ?

Aussi parfaitement légal en tout cas que l'opération de ce client qui fit, dit-on, transférer, le vendredi 15 mai, de France vers l'étranger 4 milliards de francs. Monsieur était « non résident » sur le territoire national.

LAURENT GREILSAMER.

(1) « Le secret bancaire », bulletin fédéral C.F.D.T., *Notre Lien* (février 1981. Prix : 12 F.)

L'EUROPE ADOPTE UNE NORME COMMUNE EN MATIÈRE DE VIDÉO-TEXTE

Les pays européens se sont mis d'accord sur une norme commune en matière de vidéotexte. Il existe actuellement deux grands systèmes de ce type en Europe. En Grande-Bretagne, la British Post Office a développé le système Prestel. A partir d'un ordinateur central, des « pages » d'informations diverses sont retranscrites sur des écrans de téléviseurs dotés d'un petit appareil spécial. Actuellement, Prestel compte dix mille abonnés. En France, les P.T.T. ont développé le système Télétel, expérimenté à Vélizy. En Allemagne fédérale, la Bundespost étudiait également les possibilités du vidéotexte.

Les discussions pour l'adoption d'une norme commune se sont engagées voici plusieurs mois. Finalement la France et la Grande-Bretagne sont parvenues à un compromis, et une norme commune vient d'être adoptée par les vingt-six Etats membres de la Conférence européenne pour les postes et télécommunications (C.E.P.T.). L'adoption de cette norme européenne, assez voisine de celle de Télétel, va avoir deux conséquences importantes. D'une part, les utilisateurs de système vidéotexte pourront avoir accès aux programmes élaborés dans les divers pays européens. Ainsi on pourra recevoir en France Prestel, et réciproquement. D'autre part, elle va permettre des « économies d'échelle » pour la fabrication des composants spéciaux et des écrans utilisés par le vidéotexte. Ainsi, l'industrie européenne se trouvera en meilleure position pour attaquer les marchés étrangers.

Dans l'industrie automobile

LES FILIALES DE PEUGEOT S.A. ONT ENREGISTRÉ DE LOURDES PERTES EN 1980

Le groupe Peugeot S.A. a annoncé le mardi 21 mai les résultats pour l'exercice 1980, de ses filiales, qui se traduisent par de lourdes pertes. Le groupe n'a cependant pas présenté ses comptes consolidés qui devraient faire apparaître également des pertes très importantes. Les deux sociétés de la division automobile, Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën, ont durement souffert de la crise au niveau européen et leur production a diminué de 15 %, n'atteignant que 1,962 millions d'unités en 1980. Automobiles Peugeot, la plus touchée, qui a intégré Automobiles Talbot avec effet rétroactif au 1er janvier 1980, a enregistré une baisse de 17 % de ses ventes (1,05 million d'unités) et de 4 % de son chiffre d'affaires (32,845 milliards de francs). Ses résultats se soldent par une perte de 966 millions de francs, contre un bénéfice de 367 millions en 1979 (à structures comparables).

La société britannique Talbot Motors, devenue filiale d'Automobiles Peugeot, a enregistré des pertes « notablement plus élevées » qu'en 1979 (31,1 millions de livres, soit environ 311 millions de francs) en dépit d'une augmentation de 6 % de ses ventes, due pour l'essentiel à l'exportation. De même la société espagnole Automoviles Talbot S.A. devrait enregistrer de lourdes pertes, ses ventes (57 000 voitures) ayant chuté de 25 %.

La société Automobiles Citroën a également vu ses résultats se dégrader, passant d'un bénéfice de 202 millions en 1979 à une perte de 443 millions en 1980. Ses ventes (612 000 voitures) ont diminué de 19 % mais son chiffre d'affaires (18,962 milliards) a pu être à peu près maintenu.

LE JAPON POURRAIT LIMITER SES EXPORTATIONS VERS LA BELGIQUE

Le Japon pourrait décider de *limiter ses exportations* d'automobiles en direction de la Belgique. Recevant le ministre belge du commerce extérieur, M. Robert Urbain, ainsi que le prince Albert en visite au Japon, M. Rokusuke Tanaka, ministre japonais du commerce international et de l'industrie, a déclaré qu'il comprenait maintenant mieux la situation de l'industrie automobile en Belgique. Des mesures de limitation des exportations pourraient alors être prises, a déclaré M. Tanaka.

Selon le quotidien *Asahi Shimbun*, le Japon aurait en fait décidé de maintenir pendant un an, au niveau atteint en 1980, ses exportations d'automobiles vers la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, et de les réduire de 1 % vers le Canada. Cette décision, indique le quotidien, sera transmise aux intéressés, après accord des firmes automobiles japonaises. — (A.F.P.)

M. JEAN-YVES EICHENBERGER PRÉSIDENT DES PATRONS CHRÉTIENS

« Existe-t-il aujourd'hui une incompatibilité à diriger une entreprise lorsque l'on est un chrétien pratiquant ? » Cette question créait une certaine animation au sein de l'assemblée générale du Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprise français (C.F.P.C.) réunie à Paris, jeudi 21 mai, pour élire un nouveau président. M. Jean-Yves Eichenberger succède dans cette fonction à M. André Aumonier, qui reste cependant président d'honneur du C.F.P.C., *« en reconnaissance des progrès accomplis sous sa présidence »*.

***

Né le 18 juin 1918 à Vannes, dans le Morbihan, M. Eichenberger a fait toute sa carrière de chef d'entreprise dans les mines. A l'intérieur du groupe Imetal, il est président de la compagnie de Mokta et assure la présidence de diverses autres compagnies du groupe, dont Penarroya. Membre du conseil exécutif du C.N.P.F. depuis 1979, il s'est fait le porte-parole du C.F.P.C. en constatant que la redéfinition de ses objectifs avait provoqué un accroissement et un rajeunissement de ses effectifs. Soucieux de *« réinscrire l'Evangile dans la vie quotidienne de l'entreprise »*, M. Eichenberger a exprimé la nécessité d'une formation spirituelle des cadres de l'entreprise. D'autre part, le président du C.F.P.C. s'est déclaré, à l'occasion de l'élection de M. François Mitterrand, très préoccupé de la *« garantie des libertés économiques à l'intérieur d'une économie de concurrence »*.

SOCIAL

LE VINGT-CINQUIÈME CONGRÈS DE LA C.G.C.

Nous attendons du nouveau gouvernement qu'il nous écoute avec la même constance que son prédécesseur a mise à ne pas nous entendre

déclare M. Menin, secrétaire général

La première journée du XXVe congrès de la C.G.C., réuni à Nanterre les 22 et 23 mai, a été consacrée au rapport moral de M. Jean Menin, secrétaire général. Samedi, les délégués traiteront de la motion d'orientation et éliront la nouvelle équipe dirigeante : la réélection de M. Menu, président, *seul candidat*, est d'ores et déjà assurée. L'assemblée *générale extraordinaire*, qui, le 21 mai, précédait le congrès proprement dit, a adopté plusieurs modifications aux statuts.

L'*aggiornamento* de la C.G.C. ne présente pas de caractère capital. Cependant, plus de deux cents amendements ont été présentés par les délégués. La mise à jour porte sur quatre points essentiels :

● *L'appellation de la confédération :* sans modifier son sigle, la C.G.C. s'appelle désormais la Confédération française de l'encadrement C.G.C. La représentation des agents de maîtrise dans les diverses instances sera assurée à raison de 33 % des mandats. Cette disposition a été adoptée par 62,17 % des voix, alors que les autres modifications devaient rassembler de 82 % à 88 % des suffrages.

Ainsi est-il tenu compte de la proportion croissante des agents de maîtrise et techniciens qui adhèrent à la centrale (par exemple la fédération de la métallurgie) où ils sont en nombre égal à celui des cadres proprement dits.

● *La durée du mandat confédéral :* elle est portée de deux à trois ans. Le même laps de temps séparera les congrès qui deviennent plus spécialement électifs. Entre-temps un inter-congrès et des assemblées générales seront consacrés aux questions de réflexion et d'orientation.

● *La séparation des pouvoirs :* il est créé deux postes, l'un de président et l'autre de vice-président des assemblées confédérales. Ils sont élus par le congrès. Ce président déterminera avec le président confédéral l'ordre du jour des assemblées et congrès et en assumera la bonne exécution.

● *La structure confédérale :* le comité directeur devient un comité national d'une quarantaine de membres. L'exécutif est représenté par un bureau d'une vingtaine de membres. Les seize vice-présidents prennent le titre de délégués nationaux.

Précédemment, seuls le président et le délégué général étaient élus directement par le congrès, les autres membres l'étant par le comité confédéral. Désormais, tous sont choisis par le congrès.

Chômage et justice sociale

En présentant son rapport, M. Jean Menin a notamment déclaré : *« Le changement politique ne modifiera pas nos aspirations. Nous continuerons à n'être ni des opposants systématiques ni des complaisants. Représentants de l'encadrement, nous n'avons pas vocation à faire du syndicalisme de masse. Nous devons être le syndicalisme du mouvement des idées. »*

« Il est vain, a-t-il précisé, *de parler de justice sociale quand plus d'un million de personnes ne sont plus des salariés, mais des assistés du chômage. N'est-il pas lamentable que ce soit seulement lorsqu'on va à la pêche aux voix que l'on condescend à voir dans le chômage autre chose qu'un appendice fâcheux à une politique considérée comme une fin en soi. Nous refusons l'immobilisme qui consiste à attendre que la démographie ... résolve le problème. Certains ont voulu faire croire que le pacte national pour l'emploi du personnel d'encadrement est de la bouillie pour les chats et les chiens. Peut-être, mais la bouillie, c'est tout de même mieux que l'assiette vide. »*

« Nous avons eu affaire, a conclu M. Menin, *à un premier ministre obstiné et constant dans ses efforts lorsqu'il s'agissait de contrecarrer les intérêts du personnel d'encadrement et velléitaire dès qu'il s'agissait de lui donner satisfaction. Nous attendons du nouveau gouvernement qu'il nous écoute et nous comprenne avec la même constance que son prédécesseur a mise à ne pas nous entendre. »* — J. B.

هكذا من الاصل

ÉNERGIE

L'OPEP à la recherche de nouveaux objectifs

(Suite de la première page.)

Dans le même temps, les producteurs extérieurs à l'OPEP ont vu croître leur extraction : le Mexique, qui envisage maintenant de dépasser le plafond fixé pour atteindre 2,9 millions de barils par jour, la mer du Nord, mais aussi l'Egypte, la Malaisie, voire le Cameroun.

Conséquence de ces deux phénomènes, les prix ont commencé à baisser. Sur le marché libre d'abord, où les pétroles africains — les plus chers — s'échangent 4 à 6 dollars au-dessous des prix officiels. De la part des pays de l'OPEP ensuite : ceux qui réclamaient des « primes » depuis la révolution iranienne ont dû les baisser, voire les supprimer et à défaut perdre des clients. Plusieurs pays ont même réduit leurs prix officiels : la Malaisie et le *Mexique hors de l'OPEP*, l'Equateur et l'Indonésie parmi les membres de l'Organisation. Quelques-uns d'entre eux, enfin (l'Algérie, la Libye, le Nigeria), commencent à avoir du mal à écouler leur marchandise et sont obligés d'abaisser leur production. L'extraction au Nigéria est en baisse de 20 %.

Globalement, la production de l'OPEP, qui avait déjà diminué de 14,4 % en 1980 à 24,7 millions de barils par jour, pourrait encore décliner de plus de 10 % en 1981 (et encore les pays membres devront-ils laisser la place à l'Iran, qui, dans son nouveau plan de développement, prévoit un doublement de ses exportations — à 2,5 millions de barils par jour, — et à l'Irak, qui vient d'acheter des équipements aux Etats-Unis pour reprendre ses livraisons par le Golfe). Or, malgré cette chute, le surplus sur le marché est encore évalué à 2,8 millions de barils par jour (140 millions de tonnes par an). Voilà qui ne plaide pas pour une hausse des prix.

Mais beaucoup de membres de l'OPEP — y compris parmi les *modérés — estiment que cet excédent* est créé artificiellement par l'Arabie Saoudite. Celle-ci maintient en effet une production maximale depuis plusieurs mois (près de 45 % du brut vendu par l'OPEP sont désormais saoudiens), et Cheikh Yamani n'a pas caché l'objet d'une telle politique : obliger les pays les plus durs de l'Organisation pour le moins à « geler » leurs prix, pour faciliter une réunification et permettre l'adoption de la stratégie à long terme (indexation des prix du brut et accroissement de l'aide au tiers-monde). Cette attitude, dénoncée par la Libye, l'Algérie et l'Irak, a pu faire écrire à M. Nicolas Sarkis, directeur de la revue *le Pétrole et le Gaz arabes* : *« Tout compte fait, ces déclarations et ce comportement de M. Yamani contribuent à affaiblir l'OPEP et à affecter sa crédibilité bien plus que n'ont pu le faire les menaces d'un Henry Kissinger. »*

Difficile de dire la part du pétrolier et du politique dans la position saoudienne. Humilié de n'avoir pu « tenir » le marché *dans les années de folie 1979-1980*, Ryad entend bien en reprendre la maîtrise. Mais dans la phase actuelle des relations américano-saoudiennes, la livraison par Washington d'avions AWACS et d'autres armes et le rôle joué par Ryad — à la demande des Américains — dans le conflit libanais ne sont pas étrangers à cette politique. Par ce défi, le royaume wahabite, en tout cas, joue gros. *« J'espère qu'ils ont une bonne assurance-vie auprès de Washington,* affirme même un expert occidental, *car ils se font de tels ennemis que la survie du régime pourrait être en cause. »*

Trois tendances

Dans ces conditions, trois tendances se dégagent à la veille de la *conférence* de Genève, où, faut-il le rappeler, toute décision nécessite l'unanimité. Les Saoudiens, *esseulés, s'appuient* sur la décision prise en décembre 1980 à Bali — qui fixait le prix du pétrole de référence à 32 dollars le baril et permettait de monter jusqu'à 36 dollars, — pour demander le retour à ce prix de référence dès lors que, sur le marché, le prix de 36 dollars se révèle surévalué.

Cela signifie que la plupart des pays membres seraient tenus de réduire leurs prix officiels, ce qui semble peu acceptable par eux.

Une majorité de pays modérés — pays du Golfe mais aussi Indonésie et Venezuela — juge donc plus réaliste l'adoption de 36 dollars comme prix du baril de référence avec accord sur un « gel » de longue durée qui donnerait satisfaction à l'Arabie Saoudite, puisque les prix du brut baisseraient alors en terme réel. Ces deux groupes ont en commun, soulignait récemment le *Middle East Economic Survey*, de s'inquiéter de l'évolution du marché et notamment de la chute de la demande *qui* leur apparaît structurelle. Le fort renchérissement du pétrole a, en *effet*, stimulé la production d'énergies de substitution et rentabilisé des investissements d'économies d'énergie à un rythme que des pays disposant de cent à cent cinquante ans de réserve jugent trop rapide.

Le troisième groupe, en revanche — l'Algérie, la Libye, le Nigeria et l'Iran, — voit dans la situation *actuelle* la seule incapacité de l'OPEP à s'accorder sur une politique de la production, et réclame donc au moins le maintien du pouvoir d'achat pour leur brut. Il faudrait donc des efforts conjugués — surprenants mais jamais impossibles à l'OPEP — pour qu'un compromis réel soit réalisé à Genève.

Les prix du pétrole ont augmenté trop vite en 1979 et 1980. Comme au lendemain de 1973, ils ont tendance à se stabiliser, donc à baisser en termes réels (le cours du dollar entraîne cependant une poursuite de la hausse pour les pays européens). Le monde industrialisé, touché dans ses grands équilibres par ce « second choc pétrolier », va se réjouir d'un tel répit. Mais il ne doit pas perdre de vue que la récente flambée a été la réponse de l'OPEP à l'érosion de son pouvoir d'achat de 1973 à 1979. Dans son remarquable livre, *OPEP, instrument de changement* (1), M. Ian Seymour montre bien qu'en 1979 le prix du pétrole de *référence* — sur la base 100 en 1973 — était inférieur de plus de 5 dollars à ce qu'il *aurait dû être si avait été maintenue* sa valeur réelle. La politique menée après 1973 ne peut donc avoir *qu'un temps et se terminera* mal, car la tendance à moyen terme reste favorable aux pays producteurs. Qu'un conflit survienne au Proche-Orient — les tensions actuelles n'ont rien de rassurant — et les prix du brut reprendront leur marche en avant.

L'adoption d'un principe, qui assure aux pays pétroliers un léger gain en pouvoir d'achat et aux pays industrialisés une évolution régulière des prix et des approvisionnements, reste dans les circonstances actuelles le plus souhaitable.

BRUNO DETHOMAS.

(1) OPEP, instrument of change, the Macmillan Press, London.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A DIMINUÉ DE 1,7 % AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE

L'indice officiel de la production industrielle britannique est retombé de près de 0,5 % en mars, après s'être redressé de 0,8 % en *février*, ce qui avait représenté sa première reprise depuis *juin* 1980. Selon l'office central de la statistique, la seule production *manufacturière* — à l'exclusion du pétrole de la mer du Nord — a baissé de 1,1 % après avoir *augmenté de 0,9 %* en *février*. Pour l'ensemble du premier trimestre, la production totale a baissé de 1,7 % sur le trimestre précédent (après élimination des variations saisonnières), tombant à son plus bas niveau depuis six ans. La production manufacturière seule est tombée de 2,1 %, au plus bas niveau depuis quatorze ans.

Par rapport au premier trimestre de 1980, la production manufacturière a diminué de 13 %, de 18 % dans la construction mécanique, de 16 % dans le textile, le cuir et l'habillement, de 12 % dans la chimie, le charbon et le raffinage pétrolier. La production des métaux ne s'est redressée d'un tiers que parce que la sidérurgie avait été paralysée par une longue grève au début de 1980. Comparée à celle du premier trimestre *de 1979, elle est en baisse* de 28 %. Le seul secteur effectivement en progrès est celui des *mines et des carrières*, qui a progressé de 4 % par rapport au premier trimestre de 1980 grâce au pétrole et au gaz de la mer du Nord.

CONJONCTURE

● *L'indice trimestriel de la production industrielle* calculé par l'INSEE a baissé de 0,2 % au quatrième trimestre 1980 par rapport au troisième trimestre, revenant *sur la base 100 en 1970* de 135 à 132. En un an (quatrième trimestre 1980 comparé au quatrième trimestre 1979), la baisse est de 3,6 % (indice 137 à 132).

● *La C.F.D.T., les P.M.E. et le SMIC.* — M. Michel Rolant, secrétaire national de la C.F.D.T., souligne dans le dernier numéro de *C.F.D.T.-Syndicalisme hebdo*, que, contrairement à ce qu'a affirmé la « propagande » giscardienne, son syndicat ne vise pas à « pénaliser » les P.M.E. à travers le relèvement du pouvoir d'achat progressif du SMIC préconisé par sa centrale. Il rappelle que la C.F.D.T. propose le jeu de « *la solidarité nationale pour qu'un transfert de charges puisse s'effectuer pour les entreprises trop fortement pénalisées* ». De même la C.F.D.T. souhaite « *une politique d'attribution d'aide à l'investissement pour les P.M.E. des secteurs prioritaires* », comme ceux qui touchent aux économies d'énergie.

MONNAIES

RÉUNI A LIBREVILLE

Le comité intérimaire du F.M.I. n'a pris *aucune décision* sur l'émission de D.T.S. supplémentaires

Libreville *(A.F.P.)*. — La réunion du comité intérimaire du F.M.I. a pris fin le 21 mai avec la publication d'un communiqué estimant que *« la lutte contre l'inflation doit continuer de recevoir la plus haute priorité »*.

En guise de satisfaction à la position exprimée par les Européens, le communiqué contient un paragraphe selon lequel la lutte contre l'inflation doit *consister en un « dosage adéquat de mesures, notamment budgétaires et monétaires »* (critique *indirecte de la politique* américaine jugée trop exclusivement monétariste).

Aucune décision n'a *été* prise au sujet de l'allocation de nouveaux droits de tirage spéciaux *(D.T.S.)*, question qui a été très discutée. Le comité a invité le conseil d'administration du F.M.I. à poursuivre ses délibérations à cet égard. Les pays en voie de développement auraient réclamé de nouvelles allocations (12 milliards de D.T.S. par an), ce que refusent certains pays industriels, dont les Etats-Unis. Le problème du lien entre les allocations de D.T.S. *et* l'aide au *développement* suscite également une « *importante divergence de vues* », souligne le *communiqué*.

Tout en approuvant les emprunts contractés par le F.M.I. auprès de l'Arabie Saoudite et plusieurs pays industrialisés, le communiqué note que la souscription de quotes-parts (qui doivent être élargies et révisées) demeure la « *source première de financement du Fonds* ». Aucune mention n'est faite d'éventuels recours aux marchés financiers privés.

Le comité intérimaire avait porté à sa *présidence* M. Alain MacEachen, ministre des finances du Canada, grâce à l'appui des pays en *développement*. Ces derniers se sont opposés à la candidature de Sir Geoffrey Howe, le chancelier de l'échiquier britannique (soutenue par les Etats-Unis), marquant ainsi leur désaveu des politiques monétaristes (génératrices de taux d'intérêt élevés) poursuivies par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. La réunion, on le sait, devait être présidée par M. Monory, ministre de l'économie du gouvernement Barre.

Les pays en voie de développement ont obtenu la création auprès du F.M.I. d'une « *facilité alimentaire* » qui permette d'accorder des crédits à des pays dont la balance des paiements *aurait à souffrir* d'une *hausse* des cours des céréales.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	5,53	5,55	− 190	− 25	− 230	+ 40	− 635	+ 245
$ can.	4,6080	4,62	− 125	+ 65	− 215	+ 75	− 475	+ 305
Yen (100)	2,4925	2,5040	+ 180	+ 305	+ 380	+ 575	+1085	+1495
DM	2,3980	2,4070	+ 70	+ 155	+ 140	+ 295	+ 345	+ 765
Florin	2,15	2,1575	+ 20	+ 155	+ 45	+ 285	+ 125	+ 732
F.B. (100)	14,7250	14,7680	− 90	+ 540	− 320	+ 750	−1150	+1580
F.S.	2,6850	2,6940	+ 140	+ 250	+ 285	+ 485	+ 720	+1245
L. (1 000)	4,83	4,8150	− 255	− 70	− 495	− 185	−1250	− 425
£	11,47	11,5050	+ 360	+ 790	+ 860	+1590	+1930	+3870

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10 7/8	11 3/8	12 5/8	13	12 11/16	13 1/16	12 3/4	13 1/8
$ E.-U.	19 1/2	19 7/8	19 11/16	20 1/16	19 11/16	20 1/16	18 11/16	19 1/16
Florin	11	11 5/8	11 3/8	12 1/8	11 3/4	12 1/4	12	12 3/4
F.B. (100)	15 1/2	16 1/2	16	17	16	17	16	17
F.S.	3/4	1 1/4	9 11/16	10 1/16	9 11/16	10 1/16	10 1/8	10 1/2
L. (1 000)	17 1/2	18 1/2	20 1/2	21 1/2	20 1/2	21 1/2	21	22
£	11	11 5/8	11 1/2	12 1/2	12	12 3/4	12 1/2	13 1/4
F français	23	30	25	28	24	26	20	22

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande *banque de la place*.

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

LES ACCIDENTS DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

Sécurité difficile

Le trafic du R.E.R. a été interrompu, le mercredi 20 mai, durant une heure, à la suite d'un court-circuit qui a provoqué l'immobilisation d'une rame à la station Etoile. Cet incident pose une nouvelle fois les questions : le réseau ferroviaire exploité par la R.A.T.P. est-il sûr ? La sécurité des voyageurs circulant dans ses rames est-elle assurée ? La modernisation du matériel n'est-elle pas responsable des accidents qui ont eu lieu récemment en gare d'Auber et à la station Nation, et qui ont entraîné la mort de deux personnes ?

« Au cours des trente-deux années qui se sont écoulées depuis sa création en janvier 1949, jusqu'à la veille de l'accident d'Auber, la R.A.T.P. n'a pas connu de collision ou d'accostage entre deux trains, suffisamment grave pour avoir entraîné la mort d'un voyageur ou d'un agent, ni même de conséquences corporelles sérieuses », affirment les responsables de la Régie dans le « journal-maison », *Entre les lignes*. Ils ajoutent : *« Pendant cette période, l'ensemble des accidents, y compris les moins importants, s'est traduit par environ deux cent cinquante blessés, dont soixante-quinze ont été soignés à l'hôpital sans y être admis, neuf seulement ayant nécessité des soins plus importants. »*

Un blessé est toujours un blessé de trop, mais il faut se souvenir du très grand nombre de voyageurs transportés au cours de la même période sur le réseau ferré : trente milliards. Huit accidents notables ont donc été recensés depuis 1949 jusqu'à la fin de l'année 1980. Selon les responsables de la R.A.T.P., tous ces accidents ont eu pour origine une erreur humaine et ont impliqué un matériel ancien datant de l'avant-guerre, *« dont on sait qu'il ne possède pas les dispositifs de sécurité récents que sont le pilotage automatique ou la conduite manuelle contrôlée »*.

Cependant, les statistiques indiquent qu'il y a chaque année 12 000 personnes victimes d'un accident dans le métro et le R.E.R. Il faut savoir, en effet, que les chiffres communiqués par la Régie se répartissent en deux rubriques très différentes, l'une relative à la sécurité ferroviaire proprement dite (problème de collisions, accrochages, etc.) et l'autre couvrant tout ce qui se passe sur l'ensemble du domaine de la R.A.T.P fréquenté quotidiennement par 5 millions de voyageurs et couvrant 200 kilomètres de couloirs et 421 stations et gares, et où il se produit nécessairement de nombreux incidents. En 1980, *12 374 dossiers ont été traités* par le service du contentieux de la Régie, *« allant du doigt pris dans une portière à une cheville foulée dans un escalier, du malaise à la rixe, du suicide à la chute mortelle sur la voie »*, indique *Entre les lignes*. Sur les 12 374 *« voyageurs accidentés »*, on compte 4 891 cas de personnes prises de malaise sur le réseau et 3 336 accidents de voyageurs circulant dans les couloirs Ces deux catégories représentent à elles seules 66,4 % du total des accidents.

Quels remèdes ?

Certes, 72 personnes ont trouvé la mort sur le réseau en 1980. *« Mais*, précisent les responsables de la Régie, *42 d'entre elles par suicide, 23 à la suite d'un malaise et 3 au cours d'une rixe, soit 95 % pour des causes extérieures au système de transport. »* Restent les quatre dernières victimes. La première est décédée après un accident de circulation, la deuxième après une chute sur la voie et les deux dernières après un accident à la montée et à la descente de voiture.

Les responsables de la R.A.T.P. estiment donc *« que l'évolution des méthodes d'exploitation, loin d'abaisser le niveau de sécurité par rapport à la situation ancienne, l'a, au contraire, renforcé. La suppression de certains postes ou leur réduction numérique n'a pas diminué la sécurité, parce qu'elles sont intervenues dans une structure technique nouvelle et plus efficace »*.

Pour ce qui est des transports de surface on retiendra la conclusion de l'Union des transports publics urbains et régionaux (U.T.P.U.R.) après une enquête réalisée auprès des 52 réseaux de transport de France (dont la R.A.T.P.). Si les vols et agressions commis au détriment des voyageurs augmentent, leur nombre reste très limité : 256 pour près de 2 milliards de déplacements. On notera que ce genre de méfait est plus fréquent en province (207 en un an) qu'en région parisienne (49). Le nombre d'incidents dont sont victimes les personnels de conduite des autobus (violences, vols, vols avec violences) s'est élevé en un an à 120 pour le réseau de surface de la R.A.T.P. (1,41 % de l'effectif) et à 319 pour les réseaux de province (2,55 % de l'effectif). Quant aux violences visant le personnel de contrôle, elles ont concerné 10 % de l'effectif de contrôle de la R.A.T.P., et 12,16 % en province.

Pour compléter cette enquête, l'U.T.P.U.R. évoque les remèdes proposés ou déjà mis en place pour faire face à la délinquance des transports en commun : adoption du radiotéléphone (déjà acquise à la R.A.T.P. et dans 36 réseaux de province) ; cloisonnement du poste de conduite (en voie de généralisation à la R.A.T.P., adoptée par 5 réseaux provinciaux) ; accompagnement intermittent par un agent de maîtrise (R.A.T.P., 27 réseaux de province) ; resserrement des liens avec les services de police (ils sont « bons » pour 21 réseaux, « mauvais » pour 6 autres) ; sensibilisation des parquets pour « enrayer » une « banalisation » de la violence.

Faits et projets

L'HORLOGE DE LA VILLETTE A NOGENT.

Après avoir hérité d'un des pavillons Baltard des anciennes Halles de Paris (celui qui abritait le marché des volailles), la ville de Nogent-sur-Marne récupère aujourd'hui une des horloges monumentales des abattoirs de La Villette.

Celle-ci a été remise par M. Paul Delouvrier, président de l'établissement public du parc de La Villette, à M. Roland Nungesser, qui avait déjà fait installer dans sa ville une colonne Morris, une fontaine Wallace, les orgues du Gaumont-Palace, l'entrée (style nouille) de la station de métro George-V et même les pavés qui se trouvaient au pied de l'Assemblée nationale.

L'horloge ornait l'un des pignons de la halle aux veaux du marché aux bestiaux de La Villette depuis 1867. Depuis 1974 ce bâtiment était devenu le pavillon de Paris, temple parisien des concerts rock jusqu'à sa démolition en juillet 1980.

Ses dimensions : 3 m. 50 de haut et 1 m. 60 de diamètre, interdisant qu'elle puisse être montée sur la façade du Baltard, elle sera probablement installée sur une petite tour construite sur la terrasse où se trouvent regroupés la plupart des « achats » de la ville. — *(Corresp.)*

PROTÉGER LES OISEAUX.

Le fou de Bassan et le chevalier guignette, la grue cendrée et la cigogne blanche, l'alouette lulu, la mésange à moustache et toutes les espèces de fauvettes, la mouette rieuse et le vanneau huppé, sont protégés. La liste des oiseaux qu'il est interdit de capturer, de naturaliser, de vendre et de colporter a été publiée au *Journal officiel* du 19 mai.

Un second arrêté interministériel précise la liste de quatorze espèces de mammifères protégés, parmi lesquels le bouquetin, le castor, l'écureuil et les chauves-souris.

Ces arrêtés avaient déjà été pris en avril 1979, en application de la loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976. Mais le Conseil d'Etat les avait cassés, le 27 février 1981, pour vice de forme, le conseil national de la chasse n'ayant pas été consulté.

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie, après avoir consulté le conseil de la chasse le 8 avril 1981, avait décidé de publier à nouveau cette liste, afin de combler rapidement un vide juridique.

CORRESPONDANCE

Sauver la maison de Madame Elisabeth

Après notre article « Comment à Versailles sauver la maison de Madame Elisabeth » (le Monde du 11 mai), nous recevons de M. J.-E. Roullier, directeur de l'urbanisme et des paysages au ministère de l'environnement et du cadre de vie, président de la commission supérieure des sites, les précisions suivantes :

La décision concernant le projet de construction de plusieurs immeubles dans le parc de la maison de Madame Elisabeth relève de la compétence du ministre de l'environnement et non celui de la culture. La commission des sites émet son avis en toute indépendance. Aucune trace, même indicative, d'une éventuelle position du ministre de la culture et de la communication sur cette affaire n'a pu être fournie à la commission.

L'opération ne consiste pas à construire six petits immeubles dans la partie non classée de l'ancien potager, mais huit immeubles ou groupe d'immeubles dont six situés à l'intérieur du site classé.

Faute d'accord sur le projet présenté par le maire de Versailles, la maison de campagne de la sœur du roi et son parc sont-ils promis à l'abandon et à la ruine ? Le même argument avait été utilisé, il y a dix ans, pour défendre un projet précédent également rejeté à l'unanimité par la commission des sites (le 5 mai 1971). En réalité, le parc comme le pavillon sont actuellement en bon état et fort bien entretenus.

Non seulement les associations de sauvegarde n'ont pas donné leur accord à cette opération, mais le ministère de l'environnement a été saisi de très vives protestations des comités de Versailles et des Yvelines et du président de la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France.

Il est inexact de dire que, pour sauver l'essentiel d'un parc, il est courant d'autoriser le propriétaire à construire sur une partie. A l'intérieur des sites classés, ce n'est qu'à titre tout à fait exceptionnel, en fonction d'un intérêt général incontestable et du respect du caractère du site, que de telles opérations peuvent être autorisées, après avis de la commission supérieure des sites par le ministre chargé de l'environnement.

Sur le fond, le domaine de Madame Elisabeth a été classé en 1935 à la demande de son propriétaire. Huit projets successifs de construction ont été échafaudés, après la vente du domaine en 1955. La commission des sites n'a pas contesté, cette fois, l'intérêt d'une cession gratuite assortie de constructions limitées. Elle a constaté que le projet qui lui était présenté ne respectait ni le site, ni les directives données, dès 1971, par M. Jacques Duhamel, alors ministre de la culture : *« Répartir les constructions sur une bande de 50 mètres en bordure des rues Pasteur et Champ-Lagarde. »*

La commission a estimé qu'il était possible, dans ce cadre-là, de chercher une solution assurant effectivement le respect et la mise en valeur du site, la remise gratuite à la ville de Versailles de surfaces plus importantes et leur ouverture au public tout en assurant au propriétaire, par des possibilités de construction plus réduites, une compensation équitable. C'est ce qu'elle a demandé en donnant, à l'unanimité, un avis défavorable au projet présenté.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 MAI

Envolée des étrangères

Le resserrement du contrôle des changes – notamment la réintroduction de la « devise-titre » – a provoqué une véritable envolée des valeurs étrangères ce vendredi à la Bourse de Paris.

Apparemment, la « surcote » sur le cours de ces titres qu'implique ce nouveau système n'a guère freiné les achats des opérateurs et les valeurs étrangères s'adjugent en moyenne de 5 % à 15 % (Bayer, B.A.S.F., Sony, Hoechst).

Ce transfert d'intérêt s'opère naturellement au détriment des actions françaises, irrégulières pour la plupart, à l'exception de quelques titres qui persistent à monter. Il en est ainsi de Primagaz qui gagne finalement près de 8 % après une cotation initialement retardée. D'autres titres tels Sade, U.I.S., Schneider et Signaux s'adjugent de 6,5 à 7 %.

Côté baisses, Elf-Aquitaine subit le contre-coup de ses prévisions (résultats 1981 en diminution de 30 %) et perd plus de 5 %, imitée par Matra (–8,3 %), Paris-France (– 6 %), Compagnie bancaire (– 7 %) et Sogerap (– 6,8 %).

En progrès de quelque 0,5 % à l'ouverture, l'indicateur instantané a progressivement fait marche arrière pour s'établir en baisse de 0,1 % ultérieurement.

Inchangé la veille, le napoléon gagne 10 F, à 940 F, tandis que le lingot gagne plus de 1 000 F, à 97 000 F, le métal fin s'inscrivant à 472,75 dollars l'once à Londres.

Au dire des boursiers, il faut encore attendre de connaître la composition exacte du nouveau gouvernement de M. Mauroy et, notamment, du futur ministre de tutelle, mais une chose est sûre : la corbeille a besoin d'être sérieusement rassurée.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ELF-AQUITAINE. – Le groupe prévoit pour l'exercice en cours une baisse sensible de ses résultats, *au minimum* de 25 à 30 %, a indiqué son président, M. Albin Chalandon, au cours de l'assemblée générale annuelle. Cette régression résulte essentiellement des pertes observées dans le domaine du raffinage et du déséquilibre constaté sur le marché international, a-t-il souligné, estimant que le bénéfice net des quatre premiers mois de l'exercice en cours ressort à 2,5 milliards de francs.

Critiquant la tutelle du gouvernement de M. Barre sur le groupe à travers une réforme qui, selon lui, « est apparue comme une volonté de l'affaiblir et d'humilier les dirigeants », M. Chalandon a préconisé une nouvelle politique pétrolière.

PEUGEOT S.A. – La société annonce qu'elle maintient la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 1980 en le ramenant toutefois à 8 F net contre 15,50 F pour le précédent exercice. Les comptes de l'exercice sous revue font apparaître une perte de 33,64 millions de francs résultant à la fois d'un bénéfice d'exploitation de 363,48 millions de francs et d'une perte de 397,12 millions de francs due essentiellement à la dépréciation, à hauteur de 405,50 millions, appliquée aux actions de la société Automobiles Talbot lors de sa fusion avec la société Automobiles Peugeot.

La société précise par ailleurs que les résultats consolidés du groupe, au titre de 1980, seront arrêtés pour la première fois sur la base des principes comptables admis sur le plan international, ceux de 1979 étant retraités selon les mêmes principes.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	20 mai	21 mai
Valeurs françaises	80,4	81,2
Valeurs étrangères	122,7	125,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	87,2	87,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 mai .... 22 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/5	22/5
1 dollar (en yens)	219,70	–

NEW-YORK

Légère baisse

En dépit d'un léger raffermissement initial, la Bourse de New-York a de nouveau enregistré une faible baisse jeudi, les professionnels attendant de connaître – outre de nouveaux développements dans le domaine des taux d'intérêts – le rapport mensuel sur l'indice des prix à la consommation pour le mois d'avril. Ce document, de l'avis général des boursiers, devrait confirmer les niveaux constatés au mois de mars avec une hausse de 0,6 %.

Dans le même temps, la décision annoncée par la Chemical Bank, la Chase Manhattan et la Marine Midland *de majorer d'un point le taux privilégié consenti aux « brokers », pour le porter à 20,5 %, a entretenu une certaine* préoccupation parmi les boursiers.

En hausse de plus de deux points à l'ouverture de la séance, l'indice Dow Jones des industrielles a fait marche arrière par la suite pour terminer en baisse de 0,27 point, à 976,59 après une majorité de replis (815 contre 697 hausses et 381 titres inchangés).

Le volume des échanges s'est sensiblement accru avec 46,82 millions d'actions contre 42,37 millions la veille.

VALEURS	Cours 20 mai	Cours 21 mai
Alcoa	33	32 5/8
A.T.T.	58 7/8	58
Boeing	32 7/8	32
Chase Manhattan Bank	48	47 1/2
Du Pont de Nemours	48 5/8	47 1/4
Eastman Kodak	75 1/8	74
Exxon	64 7/8	64 5/8
Ford	23	23
General Electric	65 1/4	65 3/8
General Foods	33	33
General Motors	54 1/2	54
Goodyear	17 3/8	17 1/2
I.B.M.	56 1/4	55 1/2
I.T.T.	31 1/2	30 7/8
Kennecott	54 1/8	55 1/8
Mobil Oil	59 3/4	59 1/8
Pfizer	48 1/2	48 3/4
Schlumberger	105	104 1/4
Texaco	35 3/8	35 1/8
U.A.L. Inc.	27 5/8	27 1/2
Union Carbide	55 3/4	55 3/4
U.S. Steel	32	32 3/8
Westinghouse	31 1/2	31 1/4
Xerox Corp.	56 7/8	56 3/4

BOURSE DE PARIS 22 MAI COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	....	1 923	S.P.E.G.	155	155	Immobail B.I.P.	180	158	Fonc. Lyonnaise	1130	1150
5 %	44	1 521	U.A.P.	552	553	Immobanque	233	235 10	Immob. Marseille	1400	1456
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Actibail	98 50	98	Immofice	215	220	Louvre	283	283 80 c

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	740	739
Ass. Groupe Paris-Vie	1995	2010
Concorde	325	325
Épargne de France	354	350
Financ. Victoire	198 50	190 o
France I.A.R.D.	125	125
GAN (Sté Centr.)	733	740

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.A.M.E.	89 50	89 60
Crédital	95	93
Créd. Gén. Ind.	201 50	201 60
Crédit Lyonnais	284 20	285 20
Électro-Banque	129	128
Eurobail	124	124 90
Financière Sofal	357	357
Fr. Cr. et B. (Cie)	124 50	124 50
France Bail	275	236 o
Hydro-Énergie	22 80	22 60
Sté Cent. Banq.	75	75
Société Générale	250	250
Sofícomi	210	....
Sovabail	235	235 50
Unibail	230	240
Un. Ind. Crédit	182 50	181
Cie Foncière	149	....
C.G.V.	165	162
Fonc. Ch.-d'Eau	1270	1320
(M) S.O.F.I.P.	90 50	90
Us. Imm. France	208 10	....
Soleagi	285	....
Applic. Hydraul.	179 50	185 50
Arbois	286	286
Carton. Blanzy	384	375
(NY) Centrest	108 20	105 50 o
(NY) Champex	128	....
Comiodes	385	370
Cie Industrielle	232	223
(Li) Dév. R. Nord	131	131
(Li) F.S.M. ch. fer	70	....
Frankel	279 50	280
Hotel-U.C.F.	99 50	95 80
Jaeger	125	116 50
Jaz	79	75 80
Luchaire	125 80	120 50
Métal Déployé	280	290
Nodella	20 10	20 90
Nodet-Gougis	354	300
Peugeot (act. out.)	106	101
Rotier-For. G.S.P.	7 50	....
O.F.P.-Omn. F. Paris	465	455
Publicis	515	521
Sabes	63 90	59 50 o
Sellier-Leblanc	220 50	220
Waterman S.A.	145	....
Brass. du Maroc	256 50	259 80
Brass. Ouest-Afr.	41	42 50 d
A.E.G.	136	....
Akzo	51	....
Alcan Alum	184	....
Sperry Rand	280	300
Steel Cy of Can.	160	178
Stilfontein	110	115
Suéd. Allumettes	131	....
Tenneco	228 50	259
Thorn EMI	43	....
Thyssen c. 1 000	160	....
Vaal Reefs	420	....
Vieille Montagne	137	....
Wagons-Lits	143	....
West Rand	20 15	21

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	150	....
Sicomur	145	157
Sofibus	281	290
Rodamco	267 60	308

Autres valeurs hors cote

Alsar	130	....
Cellulose du Pin	29 10	....
Coparex	445	450
Mos Industries	13	....
La Mure	85	....
Métallurgique Minière	155	....
Océanic	26 60	13 70 o
Pétrofigaz	449	....
Pronuptia	249	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufinex	203	....
Voyer S.A.	2 16	....
Rorento NV	288 90	335

SICAV

21/5	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8383 56	8003 40
Actions France	136 25	130 07
Actions-Investiss.	164 27	156 82
Actions sélectives	189 96	181 35
Aedificandi	214 64	204 91
A.G.F. 5000	159 21	151 99
Agfimo	254 19	242 66
Altefi	148 29	141 57
A.L.T.O.	157 87	150 71
Amérique Gestion	297 81	284 31
Bourse-Investiss.	166 91	159 34
C.I.P.	555 01	529 84
Conversimo	185 91	177 48
Corrasa	623 77	595 48
Credinter	227 89	217 56
Croiss. Immobil.	224	213 84
Drouot-France	176 22	168 23
Drouot-Investiss.	427 12	407 75
Energie	194 15	185 35
Épargne-Croiss.	....	....
Épargne-Industr.	277 08	264 52
Épargne-Inter	418 18	399 22
Épargne-Oblig.	128 12	122 31
Épargne-Unie	499 32	476 68
Épargne-Valeur	236 21	225 50
Euro-Croissance	230	219 57
Financière Privée	517 87	494 39
Foncier Investiss.	406 93	388 48
France-Épargne	263 10	251 17
France-Garantie	226 77	222 32
France-Investiss.	246 20	235 04
Fr.-Obl. (nouv.)	300 45	286 84
Francic	169 90	162 20
Fructidor	155 62	148 56
Fructifrance	276 28	263 75
Gestion Mobilière	324 51	309 79
Gest. Rendement	349 57	333 72
Gest. Sél. France	232 26	221 73
I.M.S.I.	231 20	220 72
Indo-Suez Valeurs	393 71	375 86
Intercroissance	181 76	173 52
Interoblig.	6154 28	5875 21
Interselect France	171 34	163 57
Intervaleurs Indust.	258 26	246 55
Invest. St-Honoré	406 86	388 43
Laffitte-France	132 48	126 46
Laffitte-Oblig.	122 71	117 15
Laffitte-Rend.	146 42	139 78
Laffitte-Tokyo	441 13	421 13
Livret portefeuille	275 91	263 40
Multi-Obligations	324 74	310 01
Multirendement	119 93	114 49
Mondial Investiss.	207 80	198 47
Natio.-Inter.	502 35	479 57
Natio.-Valeurs	332 25	317 18
Obligem	122 67	117 11
Paribas Gestion	303 85	290 07
Pierre Investiss.	268 36	256 19
Rothschild Expans.	480 95	459 14
Sécur. Mobilière	328 85	313 94
Sélec. Mobil. Div.	231 52	221 02
S.P.I. Privinter	158 27	151 09
Sélection-Rendem.	121 27	115 77
Sélect. Val. Franç.	132 28	126 28
S.F.I. fr. et étr.	258 09	246 39
Sicavimmo	336 62	321 36
Sicav 5000	127 37	121 59
S.I. Est	626 47	598 06
Sivafrance	220 76	210 75
Sivam	183 21	174 90
Sivarente	160 86	153 57
Sivinter	209 20	199 71
S.I.G.	436 77	416 49
S.N.I.	857 27	827 47
Sogepargne	256 88	245 23
Sogevar	517	493 56
Soginter	625 81	597 43
Soleil Investiss.	291 01	277 81
U.A.P. Investiss.	199 16	190 13
Unifrance	153 35	146 40
Unifoncier	411 22	392 57
Unigestion	363 82	347 32
Uni-Japon	563 62	538 06
Uniréna	1213 77	1173 86
Valorem	236 55	225 82
Worms Investiss.	429 51	410 03

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2430	4,5 % 1973	2525	2541	2530	2499 90
2688	C.N.E. 3 %	2720	2803	2810	2780
410	Air Liquide	409 20	411	411	405 10
350	Als. Superm.	352	356	358	358
102	A.L.S.P.I.	107	107	107	105
90	Alsthom-Atl.	95	98 80	96 30	96 90
165	Applic. gaz	167	163	166	160 10
235	Eurafrance	234 10	232 50	232 50	....
700	Europe n° 1	712	704	704	694
485	Facom	471	470	470	464
140	Financial	136 30	137	137	136 10
108	Fives-Lille	110 10	110	110	107 90
87	Fonderie (Gén.)	88	90	91	88 20
53	Fraissinet	55	55	55	55
114	Gal. Lafayette	116	114	114	111 80
280	Penhoet	280	281	281	280
260	Pernod-Ricard	258	258	258	258
131	Pétroles (Fse)	133 10	134	135	134
147	– (obl.)	150	154	154	151
34	– (certific.)	35 30	36	35	35 30
77	Pétroles B.P.	77	79	79 50	77 50
151	Peugeot S.A.	145	140	140	137 20
265	– (obl.)	267	269	269	263 60
130	U.F.B.	130	131	131	129
236	U.I.S.	234	250	245	245
116	U.C.B.	115	115	115 20	115
7	Usinor	7	7 30	7 40	7 30
91	– (obl.)	90 50	91 60	91 60	90 50
127	U.T.A.	136	140	142	140
255	Valéo	253	255 20	255 10	251
310	Gen. Motors	311 50	339 70	332	332
60	Goldfields	62 50	63 50	63 50	62 30
93	Harmony	95	97 10	97 90	96 20
16	Hitachi	17	19 70	19 80	19 30
305	Hoechst Akt.	312	332	337	338
34	Imp. Chemical	35 10	38	37 80	37 50
126	Inco. Limited	130 40	136	136	....
275	Du Pont-Nem.	274 20	285	284 90	279 30
425	Eastman Kodak	435	480	481	478
89	East Rand	95 20	98 40	96 90	94 50
197	Ericsson	202	213	216 50	208 70
370	Exxon Corp.	385	414	410	405 90
132	Ford Motors	135	147 10	147 10	144
270	Free State	274	290	290	284 20
111	Gencor	112 50	124	124	121 50
365	Gén. Electr.	380	414 50	403	421
335	Unilever	338	356	357	350
97	Un. Min. 1/10	102 50	108	107	....
335	Unit. Techn.	345	378	377	380
275	West Deep	282	288 50	290	288 50
470	West Driof.	474	484	500	486
416	West Hold.	438	455	454 80	450
325	Xerox Corp.	333	360	365	360
3 09	Zambia Corp.	3 13	3 09	3 15	3 03
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	5 583	5 592	5 420	5 690
Allemagne (100 DM)	240 930	240 930	234	246
Belgique (100 F)	14 807	14 805	13 950	14 650
Pays-Bas (100 fl.)	215 980	217 050	210	221
Danemark (100 krd)	76 780	77	73 500	78 500
Norvège (100 k)	97 500	98 130	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 578	11 574	11 200	11 800
Grèce (100 drachmes)	9 975	9 910	....	....
Italie (1 000 lires)	4 875	4 881	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	270 750	270 550	262	276
Suède (100 krs)	113 830	113 690	110	115 500
Autriche (100 sch)	34 040	34 190	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	6 095	6 095	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	9 120	9 130	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 651	4 675	4 550	4 780
Japon (100 yens)	2 506	2 517	2 410	2 540

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/5
Or fin (kilo en barre)	94300	95000
Or fin (en lingot)	96895	97000
Pièce française (20 fr)	930	940
Pièce française (10 fr)	498	498
Pièce suisse (20 fr)	789 80	788 90
Pièce latine (20 fr)	700	730 50
Souverain	898	890
Pièce de 20 dollars	3902	3999 60
Pièce de 10 dollars	1915	1980
Pièce de 5 dollars	830 50	....
Pièce de 50 pesos	4300	4999 50
Pièce de 10 florins	722	726

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La situation en France a été au centre des entretiens de M. Schmidt à Washington

De notre correspondant

Washington. — On a beaucoup parlé de la France, jeudi 21 mai, dans la capitale américaine. C'était même le premier sujet abordé par MM. Reagan et Schmidt, au cours de leurs entretiens. Le chancelier a, paraît-il, *« confié ses impressions sur sa dernière rencontre avec M. Mitterrand »*. Une rencontre qui remonte à... trois ans, devait préciser *sans sourire* un responsable de la Maison Blanche. A Washington, le chancelier s'est pourtant posé *en spécialiste* du socialisme français, sinon en parrain du nouveau président qui devrait être accueilli, selon lui, *« à bras ouverts »* par ses pairs de l'alliance atlantique.

En soixante-dix minutes d'un entretien qui a couvert les principaux problèmes de la planète, les deux hommes d'État ont trouvé le temps de s'interroger sur tel ou tel « ministrable » du P.S., quitte à conclure — selon le même responsable de la Maison Blanche — *« que l'entière signification »* de l'événement survenu à Paris n'apparaîtra pas avant le second tour des élections législatives. C'est alors seulement qu'on pourra *« déterminer la future politique française »*. L'ombre de M. Mitterrand devait réapparaître plusieurs fois au cours de l'entretien : à propos de l'U.R.S.S., du Proche-Orient, de l'Afrique et de l'économie.

Sans vouloir tout ramener à l'Hexagone, on peut noter que la défaite de M. Giscard d'Estaing modifie les cartes. Washington, qui commençait à considérer la France comme son allié le plus stable en Europe, est tenté de se tourner un peu plus vers M. Schmidt. Celui-ci acquiert en quelque sorte un rôle de pivot pour le Vieux Continent. Mais la « disparition » de son ami Giscard, qui est celle de l'axe franco-allemand, lui donne aussi moins de poids aux yeux des Américains.

Revalorisé d'un côté, affaibli de l'autre, le chancelier est surtout arrivé à Washington en position de quémandeur. Ses difficultés politiques et économiques en Allemagne fédérale l'amenaient à réclamer deux choses à M. Reagan. D'abord, des négociations rapides avec l'U.R.S.S. sur la limitation des armes nucléaires de théâtre, pour calmer la gauche de son parti. Puis, une baisse des taux d'intérêt américains qui ont des effets désastreux sur l'économie européenne en attirant outre-atlantique les capitaux flottants.

Le chancelier Schmidt ne se faisait sans doute pas d'illusions sur la réponse de la Maison Blanche. Il savait qu'on ne lui offrirait rien de concret. M. Reagan n'a, pour le moment, ni l'envie d'anticiper les négociations avec Moscou ni les moyens de faire baisser les taux d'intérêt. Pour ne pas essuyer un échec public, le chancelier a donc évité de souligner ces deux points à Washington. Il s'est entendu dire, comme prévu, que les Etats-Unis s'engageraient dans des négociations prochaines avec l'U.R.S.S., mais sans aucune précision de date. Ces conversations s'ouvriront *« avant la fin de l'année »*, comme l'avait dit le général Haig à la dernière réunion de l'OTAN, c'est-à-dire probablement en novembre, selon le vœu de Washington, et non un mois plus tôt, comme le souhaitait Bonn.

Quant aux taux d'intérêt, M. Schmidt n'a pu arracher aucune promesse. Son interlocuteur lui a dit en substance que le plan économique américain *était excellent et qu'il fallait attendre qu'il se mette en place pour que les choses rentrent dans l'ordre*. Le chancelier allemand en a conclu qu'il n'avait qu'à se résigner jusqu'à ce qu'il soulève à nouveau la question au sommet des pays industrialisés, à Ottawa, en juillet prochain.

C'est donc un autre thème, plus vague, qui a marqué, jeudi, les discours publics des deux hommes d'État : *la force de l'alliance* occidentale, face à la menace soviétique. Chacun s'est arrangé *pour dire quelque chose qui rassurerait l'autre*. M. Schmidt, ne voulant pas être soupçonné de mollesse ou de neutralisme, a mentionné le *« développement excessif »* de l'armement soviétique et le *« défi à la communauté des nations »* que représente le maintien de l'occupation de l'Afghanistan. M. Reagan a renvoyé la politesse : *« Les Etats-Unis travailleront en association avec vous et les autres alliés d'Europe pour soutenir l'OTAN et compenser le développement inquiétant des forces militaires soviétiques. Dans le même temps, nous préparerons la voie à des négociations significatives pour limiter ces diverses armes. »*

ROBERT SOLÉ.

LES AUTONOMISTES CORSES DEMANDENT « LA LIBÉRATION DE TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES ET LA DISSOLUTION DE LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT.

L'éditorial du dernier numéro d'« Arriti », l'hebdomadaire du mouvement autonomiste corse U.P.C. dirigé par M. Edmond Simeoni, analyse les conséquences de l'élection de M. Mitterrand. Il y est écrit ceci :

« Avant que ne puissent s'engager les débats et les dialogues au fond, ce que nous attendons, ce que tous les nationalistes attendent, à quelque courant qu'ils appartiennent, c'est le respect des promesses qui ont été faites par les socialistes et les communistes : la libération de tous nos prisonniers politiques et la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat.

Nous savons que François Mitterrand et son gouvernement sont tenus par des impératifs constitutionnels et que tout ne pourra pas être réalisé, sur ces deux plans, dans les dix premiers jours du septennat. Mais beaucoup peut être fait sans un vote parlementaire, et nous espérons que le nouveau président et son gouvernement, par des actes précis, apporteront la preuve que leurs promesses n'ont pas été oubliées, ni l'appui que les nationalistes corses leur ont apporté dans la campagne et l'élection.

Il va de soi d'ailleurs — nous l'avons clairement exprimé pendant la campagne — qu'aucun dialogue sur l'avenir ne pourrait être engagé avant que ne soient réalisées ces promesses, et que ne soient rentrées en Corse, toutes les victimes de la Cour de sûreté de l'Etat. »

Le numéro du « Monde » daté 22 mai 1981 a été tiré à 669 397 exemplaires.

M. BREJNEV ÉVOQUE LES DANGERS DE « GUERRE GÉNÉRALISÉE » AU PROCHE-ORIENT

Moscou (A.F.P.). — M. Léonid Brejnev a lancé, vendredi 22 mai, une sévère mise en garde contre les dangers de la situation au Liban. Le chef du parti et de l'Etat, dans un discours prononcé à Tbilissi (Géorgie), a estimé que le conflit pourrait dégénérer en une « guerre généralisée au Proche-Orient », et a réitéré la proposition de convoquer une conférence internationale sur cette question.

Il a rappelé que l'U.R.S.S. avait proposé la tenue d'une telle conférence afin de créer « une bonne chance pour un règlement collectif », et que cette proposition avait rencontré un « écho large et positif dans les pays arabes et dans d'autres Etats ». Il a souligné que le Proche-Orient, qui est « pour la Géorgie et l'U.R.S.S. réellement proche », était le théâtre d'« événements cruels, tragiques et dangereux ». « Peut-on fermer les yeux sur l'absence des droits et les souffrances des millions de Palestiniens ? (...) Peut-on rester indifférent devant le sort du Liban noyé dans le sang et martyrisé par la soldatesque israélienne ? (...) Un pas imprudent et l'incendie de la guerre peut embraser toute la région. Nul ne connaît la distance que parcourent les étincelles. »

« Nous sommes pour des entretiens actifs », et pour « l'assainissement des relations internationales », a-t-il conclu.

L'ATTITUDE DES COMMUNISTES

La représentation du P.C.F. à l'Assemblée nationale garantira le soutien populaire à la nouvelle politique

déclare M. Plissonnier

M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., explique, dans une interview publiée le 23 mai par *l'Humanité-Dimanche*, que, lors de sa réunion, le 15 mai, *« le comité central a rappelé l'importance des cent trente et une propositions soumises au peuple français par Georges Marchais au cours de la campagne présidentielle »*. M. Plissonnier ajoute : *« Les cent trente et une propositions, c'est un programme général, un programme d'avenir. Un acquis précieux qui correspond à une étape stratégique, c'est-à-dire pour une longue période. Ce sont des propositions concrétisant les orientations de nos derniers congrès, notamment le vingt-troisième.*

» Présentement, il s'agit d'autre chose. Il s'agit de définir ce qui est urgent, ce qu'il est possible de réaliser dans les conditions d'aujourd'hui. Pratiquement, il s'agit de définir des objectifs d'action plus immédiats, que proposent les candidats communistes. »

M. Plissonnier précise, à propos de ces objectifs : *« Evidemment, il y a la question de l'emploi, de la lutte contre le chômage, préoccupation nationale et majeure notamment pour la jeunesse française. La question des conditions de vie en général et, dans cette préoccupation, le problème des bas salaires, des très faibles revenus. Il y a déjà là l'idée de commencer à réduire les inégalités. Une autre grande direction vise le développement économique, scientifique, culturel du pays avec ses nécessités et ses possibilités.*

» Il y a les questions de la démocratie. Evidemment, on a avancé l'idée de la représentation proportionnelle aux élections législatives, mais il n'y a pas que cela. D'autres avancées sont non seulement souhaitables, mais tout à fait possibles.

» Et, enfin, une autre grande préoccupation : ce sont les questions qui touchent à la paix, au désarmement, à la sécurité. La France a un rôle particulier à tenir dans l'arène internationale. Ce sont quelques idées, quelques grandes orientations qui seront précisées et développées dans la campagne de nos candidats. »

M. Plissonnier indique que *« la direction du parti socialiste ne s'est pas encore manifestée »* auprès de celle du P.C.F. en vue d'une négociation. Il ajoute : *« Selon nous, ces négociations devraient porter sur trois domaines : 1) comment nous assurerons ensemble la victoire de la gauche aux législatives ; 2) la formation du gouvernement d'union de la gauche ; 3) définir les éléments de la politique que nous mettrons en œuvre ensemble. »*

M. Plissonnier déclare enfin : *« La présence de nombreux députés communistes à la nouvelle Assemblée nationale est, bien sûr, un des éléments importants de la stabilité gouvernementale. Mais, dans un aspect plus global, cette présence numérique la plus grande possible de ceux qui agiront pour les objectifs communs est une garantie indiscutable non seulement de la stabilité et de l'efficacité gouvernementales, mais du soutien populaire à cette nouvelle politique. Je vais plus loin : beaucoup de voix communistes, c'est-à-dire l'influence générale de notre parti, est un élément essentiel pour le changement. Cela veut dire que voter communiste c'est le vote le plus efficace, c'est véritablement voter utile parce que c'est voter pour le parti qui s'engage résolument pour réaliser le changement. »*

A la suite de la découverte de fissures

La C.F.D.T. demande de surseoir à la mise en service du réacteur nucléaire Tricastin-4

La Fédération C.F.D.T. du gaz et de l'électricité vient de demander au ministère de l'industrie et à la direction de l'équipement d'E.D.F., dans un communiqué publié le mercredi 20 mai, de surseoir à la mise en service de la quatrième tranche de la centrale nucléaire du Tricastin (Drôme). Normalement, celle-ci est prévue peu après une campagne d'essais qui doit s'achever aux environs du 27 mai.

La demande de la C.F.D.T. est motivée par la découverte sur une tubulure du réacteur, c'est-à-dire sur une des pièces qui servent de collier de liaison entre la cuve et les tuyauteries où circule l'eau de refroidissement du circuit primaire du réacteur, de près de six cents fissures. Dans le passé, de tels défauts ont été observés sur les composants d'autres tranches nucléaires du programme français (*le Monde* du 22 septembre 1979). Il s'agit de petites criques de quelques millimètres de long, invisibles à l'œil nu, apparues lors du placage d'un revêtement d'acier inox sur les parois intérieures des tubulures.

A Tricastin-4, estime la C.F.D.T., des contrôles indicatifs ont montré que ces tubulures sont *« plus gravement atteintes (...) que celles ayant servi de base à l'évaluation de la nocivité des fissures »*. Certaines d'entre elles seraient, selon le syndicat, de dimensions importantes ; mettre en marche une tranche dans ces conditions représenterait un *« pari dangereux pour l'avenir »* (1), souligne le syndicat. Sur ce point, E.D.F. rétorque que *« les organismes de sécurité, après avis des spécialistes compétents en matière nucléaire, ont conduit à autoriser la poursuite normale des essais »*.

Dans le même communiqué, la C.F.D.T. réclame l'arrêt immédiat de la tranche n° 2 de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin), qui présente une fuite dans un de ses générateurs de vapeur. Pour elle, le fonctionnement de la centrale en téléréglage — c'est-à-dire avec des montées et des baisses de puissance successives pour s'accommoder de la demande — peut entraîner une aggravation rapide de ce problème.

(1) L'un des arguments présentés par la C.F.D.T. est qu'il est impossible de mesurer la profondeur des fissures et que, par conséquent, on ne peut pas disposer d'un « état zéro » des composants à partir duquel on pourrait apprécier de manière précise l'évolution de ces défauts.

● *Deux Basques espagnols*, José Lara Fernandez « Txepe », trente-trois ans, et Juan Emaldi Michelerena, vingt-six ans, militants présumés de l'ETA politico-militaire, ont été interpellés jeudi 21 mai, à Bayonne en possession de papiers d'identité français vierges portant le cachet de la préfecture de police de Paris, et de faux papiers espagnols. Ils ont été placés en garde à vue.

● *Deux Français expulsés d'Egypte.* — Mlle Anne-Marie Die et M. Jean-François Durand, deux jeunes Français arrêtés le 29 avril dernier au Caire, en même temps que le poète égyptien Fouad Negm, recherché par la police après avoir été condamné à un an de prison pour un poème jugé insultant à l'égard du président Sadate, ont été expulsés d'Egypte jeudi matin (*le Monde* du 19 mai). Apparemment très éprouvés par leurs trois semaines de détention, ils ont affirmé à leur arrivée à Paris *« avoir tous deux subi des sévices graves »* et ont tenu à témoigner que la torture était usuelle à la Citadelle du Caire : *« Nous avons pu chaque jour dans nos cellules entendre les cris des prisonniers battus dans une salle voisine spécialement aménagée »*, ont-ils dit.

● *Les demi-finales de la coupe de France* de football disputées les 5 et 9 juin mettront en présence d'une part Saint-Etienne et Strasbourg, d'autre part Bastia et Lens.

